

Auteur : Eck, Ch.

Titre : L'art et l'industrie. Influence des expositions sur l'avenir industriel. Revue des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Exposition de 1865

Mots-clés : Arts décoratifs -- France -- 19e siècle ; Industrie -- France -- 19e siècle

Description : 1 vol. ([VI]-431 p.) ; 18 cm

Adresse : Paris : Imprimerie Balitout, Questroy et Ce, 1866

Cote de l'exemplaire : CNAM-BIB 12 Xae 31

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?12XAE31>



La reproduction de tout ou partie des documents pour un usage personnel ou d'enseignement est autorisée, à condition que la mention complète de la source (*Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*) soit indiquée clairement. Toutes les utilisations à d'autres fins, notamment commerciales, sont soumises à autorisation, et/ou au règlement d'un droit de reproduction.

You may make digital or hard copies of this document for personal or classroom use, as long as the copies indicate *Conservatoire national des arts et métiers, Conservatoire numérique http://cnum.cnam.fr*. You may assemble and distribute links that point to other CNUM documents. Please do not republish these PDFs, or post them on other servers, or redistribute them to lists, without first getting explicit permission from CNUM.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

*M. Xae 31*

L'ART  
ET  
L'INDUSTRIE

INFLUENCE DES EXPOSITIONS  
SUR L'AVENIR INDUSTRIEL

L'initiative individuelle s'exerçant avec une infatigable ardeur dispense le gouvernement d'être le seul promoteur des forces vitales d'une nation... Stimulez chez les individus une spontanéité énergique pour tout ce qui est beau et utile ; telle est votre tâche.

NAPOLÉON III.

REVUE DES BEAUX-ARTS  
APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

EXPOSITION DE 1865

Par Ch. ECK

PARIS

IMPRIMERIE BALITOUT, QUESTROY ET C<sup>e</sup>  
RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3

—  
1866

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

## PRÉFACE

Qu'est-ce qu'une exposition dans la plus haute acception du mot ?

C'est une réunion d'ouvrages, de travaux, de produits de toutes sortes, mis sous les yeux du public érigé en juge de leur valeur intrinsèque et relative sous le triple rapport de la conception, de l'exécution et de l'utilité, c'est l'appel fait par les hommes éclairés aux forces vitales d'un peuple, aux destinées duquel président de hautes et puissantes intelligences, qui veulent faire de ce peuple une nation supérieure dans les arts de la paix ! C'est enfin la preuve donnée par ce peuple qui, accourant à l'appel qui lui est fait, comprend toute la portée morale qui résume une exposition.

Ne doit-on voir là qu'une solidarité patriotique ?

— IV —

Ne doit-on penser qu'à la poésie de l'art dans toute sa splendeur, la gloire est-elle le seul moteur puissant qui dirige toutes les intelligences ?

Assurément non !...

Une œuvre, quelle qu'elle soit, a une autre destinée que celle de briller un instant, elle fait partie de ce qui constitue la richesse publique et du fonds intellectuel.

Ces œuvres, ces produits merveilleux, ces enfants des veilles, de l'étude, sont-ils exposés seulement pour être admirés ? Non certes, ils sont aussi là pour donner une nouvelle preuve de l'incessante activité du travail, pour servir d'enseignement à cette foule charmée qui partout cependant voit une vérité !

Cette vérité est que, si le travail est la plus grande loi de l'humanité, il ne peut tout séconder qu'à la condition d'être sans cesse alimenté, et qu'il est juste enfin que les veilles de l'artiste, les créations, les travaux du producteur, et, pour nous résumer en un mot, la tête qui crée, la main qui façonne, aient des lendemains rémunérateurs !

Le palais hospitalier des Champs - Élysées a fermé ses portes. Il ne reste plus de toutes ces

merveilles de l'art et de l'industrie que le souvenir!

Comment lutter contre cette inexorable loi de l'affaiblissement des impressions, loin des objets qui les ont fait naître?

Une exposition ne peut s'éterniser, et c'est pour parer à l'oubli que nous avons conçu de faire ce livre, de faire connaître à tous et par tous les œuvres de chacun, d'éveiller dans l'esprit une pensée solidaire de tous les intérêts, de mettre enfin sous les yeux de l'acheteur les œuvres des producteurs.

Notre livre sera, pour les exposants de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, comme une continuation de l'Exposition, il rendra compte des points de départ de chaque industrie, des noms et des choses saillantes. Répandu à profusion, il ira porter partout les travaux, les progrès réalisés par les exposants, et nous espérons qu'il fera naître le goût du beau dans l'utile. Comme on le voit, nous nous renfermons strictement dans le programme de l'Union centrale, dont nous nous faisons l'apôtre convaincu.

On ne peut nier que déjà notre génération s'identifie avec le culte du beau, et une chose

dont on peut constater les progrès, c'est que, dans toutes les classes de la société, chacun cherche à s'entourer de tout ce qui peut charmer la vie à tous les points de vue possible.

Avec la civilisation, avec le progrès, nos goûts se sont élevés, nos besoins se sont accrus, et se donner le plus possible de bien-être, de luxe, de confort, devient pour tous une constante préoccupation qu'en dépit de quelques esprits chagrins et timorés nous nous garderons bien de blâmer.

Le luxe ne paie-t-il pas les peines du producteur? Ce désir en dehors des choses matérielles de la vie a fait se développer le goût artistique, tel est le point de départ de bien des industries qui, par la force des choses, ont dû se mettre à l'unisson du grand mouvement intellectuel.

C. ECK.

Août 1865.

# L'ART ET L'INDUSTRIE

---

## INTRODUCTION

Dans notre siècle éminemment civilisateur et progressif, nous en sommes arrivés à ne plus nous étonner. En sciences, en arts, en industries, rien n'émeut, rien ne surprend plus.

Les multiples applications de la vapeur et de l'électricité; la plantation d'arbres centenaires, les édifications rapides de palais, d'églises, de monuments de toutes sortes; les vieux quartiers détruits pour faire place à d'immenses boulevards, à de larges voies, à de grands squares pleins d'ombre, de fraîcheur, où la Ville ne cesse d'entretenir et de soigner, non-seulement la flore française, mais des plantes exotiques. Toutes ces merveilles enfin qui ont pour but d'assainir Paris, et de donner à tous, au riche comme au pauvre, l'air, la vie, le soleil, qui constituent dans la plus large acception du mot les conditions essentiellement hygiéniques de l'existence dans les grands centres.

En présence de tout ce qui s'est produit en France, à Paris, depuis quelques années, nous sommes préparés à de plus grandes choses encore;

aussi pouvons-nous dire avec orgueil, que le siècle de Louis XIV, surnommé le grand siècle, est distancé.

Notre littérature, nos sciences, nos arts, toutes nos industries enfin, n'ont rien à envier à aucun peuple du monde. La marche ascendante s'accroît sans cesse, et le livre d'or de cette ruche toujours en travail, qui a nom l'industrie française, enregistre chaque jour de nouvelles conquêtes.

Pour arriver à ces immenses résultats, qu'a-t-il fallu ?

Des hommes éminents par l'intelligence, par le cœur, par l'esprit; des hommes d'initiative, promoteurs d'idées nouvelles, aux conceptions hardies, et que rien ne pouvait faire reculer dans leurs projets de réformes, inaccessibles aux défaillances, et qui, s'étant donné un but à atteindre, ont marché droit à ce but, sans s'écartez de la route qu'ils s'étaient tracée.

L'industrie devait trouver une large part dans les idées nouvelles, et, comprenant son rôle, elle a marché dans la voie progressive qui lui était ouverte.

Nous en trouvons les preuves dans un rapide aperçu des expositions de l'industrie depuis leur création, et dont nous croyons utile de tracer l'histoire en quelques mots.

La première exposition date de la première révo-

lution, elle se produisit, dès l'abord, sous une forme bien modeste, trois jours seulement lui furent consacrés, en l'an VI (1798), elle eut lieu au Champ-de-Mars, on y compta 110 exposants, et 23 récompenses furent distribuées.

En l'an IX, l'exposition fut installée au Louvre, elle dura six jours, 289 exposants y furent admis, et 80 récompenses furent données.

En 1802 (an X), troisième exposition qui, installée au Louvre, comme la précédente, compta 540 exposants, auxquels 244 récompenses sont décernées.

En 1806, à la même époque, ouverture de la quatrième exposition, le nombre des exposants augmentant sans cesse, elle fut tenue sur l'esplanade des Invalides, dura vingt-quatre jours et reçut 1,422 exposants, et 610 récompenses furent accordées.

De 1806 à 1819, les expositions disparurent, la guerre enlevait les bras à l'industrie; l'occupation étrangère découragea les industriels, mais en 1819, la cinquième exposition eut lieu, et, cette fois, elle prit les proportions d'un grand événement préparé de longue main, de grands aménagements furent faits au Louvre, et enfin elle fut ouverte au public le 25 août, jour de la Saint-Louis, elle dura trente-cinq jours, compta 1,663 exposants et vit distribuer 869 récompenses.

A partir de ce moment, l'institution se régularisa, il fut décidé que les expositions de l'industrie auraient lieu tous les quatre ans.

En 1823, sixième exposition, encore au Louvre, elle est ouverte le 25 août, et compte 1,642 exposants, 1,091 récompenses furent données.

En 1827, septième exposition, toujours au Louvre, elle dura deux mois, compta 1,695 exposants, 1,254 récompenses.

Les agitations qui suivirent la révolution de 1830 firent ajourner l'exposition à 1834; et désormais, elles ne devaient avoir lieu que tous les cinq ans.

Cette fois les vastes salles du Louvre ne suffirent plus à contenir les produits exposés. On fit construire sur la place de la Concorde quatre grands pavillons. Le nombre des exposants s'accroissait davantage, car l'exposition compta 2,447 exposants, auxquels 1,785 récompenses furent accordées.

Cette recrudescence attesta le développement immense que prenait l'industrie française et lui fit faire de grands progrès, ouverte le 1<sup>er</sup> mai, elle fut fermée le 31 juin.

La neuvième exposition commença le 1<sup>er</sup> mai 1839, elle dura également deux mois, on lui affecta des constructions provisoires qui furent élevées au milieu du grand carré des Champs-Élysées, où se sont tenues toutes les expositions subséquem-

tes, elle compta 3,281 exposants auxquels il est accordé 2,305 récompenses.

En mai 1844, le 1<sup>er</sup> juin s'ouvre la dixième exposition qui dura deux mois, 3,960 exposants, 2,253 récompenses.

Le 1<sup>er</sup> juin 1849, onzième exposition, dont la durée fixée à deux mois fut cependant prolongée de quelques jours ; 4,532 exposants, 3,738 récompenses.

Quatre-vingt-deux départements, l'Algérie, une colonie y sont représentés. Comme dans toutes les précédentes, Paris et le département de la Seine occupent une large place. En 1844, ils comptaient 2,233 exposants, en 1849, ils étaient au nombre de 2,285, ces chiffres ont leur éloquence. Les produits agricoles, les bestiaux furent admis à cette exposition qui fut appelée : EXPOSITION DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Comme on peut le voir par ce qui précède l'idée des expositions est, jusqu'en 1849, exclusivement nationale, l'exposition française n'appelait que les produits français, et, réciproquement, celles des autres pays ne songent qu'aux produits indigènes. Néanmoins, l'idée mère, la première pensée de cette institution est française, l'exemple donné en France, profita à l'étranger. La Russie, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Piémont, la Suisse, ne tardèrent pas à avoir leurs expositions.

La pensée de convier dans un même lieu les industries de tous les pays a été émise, elle a germé, mais comme une grande partie des idées qui prennent naissance en France, (*celle de l'Exposition Universelle de l'Industrie a été revendiquée par des Français*), il lui a fallu traverser la Manche pour être comprise, adoptée, passer enfin de la théorie à la pratique (1).

L'Exposition universelle enfin est ouverte par la REINE VICTORIA, le 1<sup>er</sup> mai 1851, sur 18,000 exposants, l'Angleterre en compta 9,734, et la France qui venait en seconde ligne 1,768. L'Angleterre obtint 79 grandes médailles, 1,265 médailles de deuxième classe et 2,089 mentions honorables. La France, 57 grandes médailles, 622 de seconde classe, et 1,050 mentions honorables.

Nous avons remporté là une grande victoire industrielle, car les récompenses de premier ordre, étaient pour nous de 30 pour 1,000 exposants; tandis que les autres pays, la Suisse exceptée, ne les avaient obtenues que dans la proportion de 8 sur 1,000.

(1) Cette revendication n'est point illusoire, M. AMÉDÉE COUDÉR, artiste des plus distingués comme dessinateur et comme architecte, chevalier de la Légion d'honneur, avait conçu depuis longtemps le projet des expositions universelles; il créa et exécuta en relief le plan d'un splendide palais tout spécialement destiné aux sciences, aux arts et à toutes les industries.

A l'exposition universelle de Londres, succéderent à l'étranger d'autres expositions universelles également, qui eurent un retentissement moindre. La France ne pouvait rester en arrière du grand mouvement qui avait pris naissance dans son sein ; l'exposition périodique nationale devait avoir lieu en 1854 ; un décret du 8 mars 1853, en agrandit le caractère et fixe au 1<sup>er</sup> mai 1855, l'ouverture d'une grande exposition universelle des produits agricoles et industriels de tous les peuples.

Comme toujours, la France tint une belle place dans ce grand concours, dans cette bataille à armes courtoises, à ces agapes du travail, de l'intelligence, où chacun, depuis le plus humble jusqu'au plus grand, est venu soumettre à l'appréciation générale les découvertes, les inventions les perfectionnements de toute espèce, créés, trouvés dans l'industrie. Il en est résulté une noble émulation qui a porté ses fruits, Nos progrès industriels sont les preuves les plus concluantes que l'on puisse en donner.

L'agriculture, entre autres, est entrée largement dans la voie qui lui était ouverte par les expositions. Le drainage, l'emploi de machines destinées à abréger le travail, à ménager les forces de l'homme, différents systèmes de culture, d'engrais, l'élevage des races chevalines, ovines, porcines, complètement renouvelé, enfin des progrès de

toute sorte qui, tout en ayant à combattre la routine, ont prévalu cependant, et ont donné à l'agriculture, cette première industrie de l'homme, un prestige depuis longtemps perdu.

Tels furent les résultats obtenus par les expositions.

Les comices agricoles, les concours régionaux, les expositions horticoles, toutes ces belles et utiles choses, appliquées seulement depuis quelques années, ont étonné les économistes, les observateurs, par les rapides progrès obtenus.

L'exemple venu de haut devait exercer une influence sérieuse sur l'avenir industriel ; il était impossible qu'il en fût autrement. Le germe des grandes idées, les choses bonnes et utiles, semblables au grain de blé qui produit un épis, fructifie toujours et a pour effet d'attirer l'attention de ces âmes d'élite, toujours prêtes à se faire les promoteurs d'un progrès, d'une pensée sérieusement utile.

C'est ce qui arriva !

L'INITIATIVE INDIVIDUELLE S'EXERÇANT AVEC UNE INFATIGABLE ARDEUR DISPENSE LE GOUVERNEMENT D'ÊTRE LE SEUL PROMOTEUR DES FORCES VITALES D'UNE NATION... STIMULEZ CHEZ LES INDIVIDUS UNE SPONTANÉITÉ ÉNERGIQUE POUR TOUT CE QUI EST BEAU ET UTILE... TELLE EST VOTRE TACHE !!!

Ces paroles, qui servent d'épigraphe à ce modeste ouvrage, ont été adressées par S. M. L'Empereur aux exposants de Londres, le 25 janvier 1863, et elle eurent une grande importance sur l'avenir industriel de la France, comme on le verra plus loin.

Quelques hommes d'élite s'unirent dans une même pensée, dans un même but; ni les difficultés inhérentes aux choses nouvelles, ni les efforts tentés, ni les objections à vaincre, ni les combats livrés pour bien faire comprendre leurs idées, leurs projets, les résultats à obtenir dans l'avenir, ni les pertes de temps, ni les sacrifices d'argent, rien enfin ne put ébranler leur courage.

Ils se mirent à l'œuvre avec persévérance et, après de longs et pénibles travaux, ils ont pu doter la France d'une institution grande, utile, sérieuse, et dont l'avenir promet à l'Industrie des résultats immenses.

L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE telle est le nom de cette institution qui fonctionne régulièrement et officiellement depuis 1864, par décision ministérielle du 16 juillet de la même année.

Avant d'aller plus loin, avant même de soumettre au lecteur les documents qui constituent l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie; documents que nous devons à l'obligeance et à la bienveillance de M. E. GUICHARD, l'honorable pré-

dent de l'*Union Centrale*, nous croyons devoir entrer dans quelques détails importants pour la complète édification de ce qui doit suivre.

Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule industrie qui ne soit obligée d'appeler l'art à son aide. La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, sont des arts purs qui satisfont les plus nobles aspirations; appliqués à nos besoins usuels, ils deviennent utiles, ils sont les intermédiaires directs, le trait d'union, enfin, qui les lient tout particulièrement à nos industries.

La peinture vient en aide à la céramique, aux étoffes tissées, brochées, imprimées, aux papiers de tentures; elle vient avec la cohorte des tons harmonieux, le sentiment de la couleur, et de ses ressources. L'industrie vient à son tour, mais elle rend cet assemblage de l'art à l'industrie d'autant plus difficile qu'il lui faut se plier aux difficultés de la fabrication.

La sculpture, joue un rôle important dans l'orfèvrerie, la bijouterie, l'ébénisterie, etc., etc.

Le dessin alors proprement dit, c'est-à-dire la pureté, la rectitude des lignes est obligatoire dans toutes les industries, quelles qu'elles soient.

Il faut donc en conclure que le rôle que l'art joue dans l'industrie est tellement actif, tellement nécessaire que, pour arriver à un résultat sérieux,

il est complètement impossible de séparer l'un de l'autre.

Cette importante question, étudiée avec soin, a produit L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE.

La lecture des documents cités plus loin donnera, plus que nous pourrions le faire, une idée parfaite des services que peut rendre *l'Union centrale* à toutes les industries, quel que soit leur genre.

L'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie ouvre tous les deux ans un concours, une exposition artistique, industrielle, où chacun peut soumettre à un jury éclairé les produits de ses travaux. Ces expositions posées sur des bases sérieuses, n'entraînant qu'à peu de frais, mettent le producteur à même de comparer, de juger ; de là une émulation qui ne peut produire que d'excellents résultats.

Ces expositions annuelles sont les préludes des grands concours industriels ; elles entretiennent le goût, elles servent enfin, si on peut se servir de cette expression, de jalons pour l'avenir.

Nul ne peut nier les services que ces expositions ont déjà rendus, mais les fondateurs de *l'Union centrale* ont poussé plus loin encore leur désir de venir en aide à l'Industrie, et ils ont créé UN MUSÉE RÉTROSPECTIF. (La première exposition rétrospective eut lieu en 1863.)

Une quantité d'industries, livrées à elles-mêmes,  
ne faisaient que de lents progrès !

Pourquoi ?

C'est que, pour le producteur, le temps est chose précieuse, il ne peut, sans préjudice, se livrer à des recherches dans le passé, c'est que souvent aussi il ignore à quelle source il pourrait remonter pour trouver, soit des modèles, soit des documents desquels il pourrait s'inspirer.

Comme nous le disons plus haut, *l'Union centrale* a tout prévu ; elle a fondé, dans un local à elle, payé de ses deniers, UNE BIBLIOTHÈQUE et UN MUSÉE RÉTROSPECTIF, où le chercheur, le travailleur, peuvent trouver toutes les indications nécessaires ; des œuvres des grands maîtres de tous les temps, de toutes les époques, des types de tous les arts, de toutes les industries anciennes, des modèles choisis, et là, chacun peut comparer, travailler, s'inspirer, s'instruire enfin.

C'est après ces travaux, mis à la disposition de tous, que les expositions de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie deviennent de véritables concours où le producteur peut se rendre compte des progrès faits, inspirés par les éléments mis à sa disposition.

Dans ce rapide aperçu, il est difficile de se rendre un compte bien exact des travaux et des difficultés sans nombre que les fondateurs

— 19 —

de l'Union centrale sont parvenus à vaincre.

Ce qui les honorent, ce qui leur donne un droit imprescriptible à la reconnaissance de tous, c'est l'article premier des statuts de la société.

Cet article est ainsi conçu :

ARTICLE I<sup>er</sup>

« ELLE FONDE (LA COMMISSION D'ORGANISATION COMPOSÉE DE QUINZE MEMBRES), A SES RISQUES ET PÉRILS, L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE. »

*A ses risques et périls,* c'est-à-dire qu'aucune pensée de lucre ni d'intérêt personnel n'a présidé à la formation, à la création de l'institution.

Le seul désir, le seul mobile des fondateurs est et demeure de doter le pays d'une institution sérieuse, utile à tous, devant profiter à tous.

A SES RISQUES ET PÉRILS.

Nous ne saurions trop le répéter, et, sans vouloir entrer dans des éloges hyperboliques, nous laissons au lecteur le soin de juger, tout ce que renferme d'abnégation, d'amour de l'art, de dévouement à l'Industrie et au pays, ces simples mots : **A SES RISQUES ET PÉRILS !!**

On comprendra facilement toute la grande utilité de l'œuvre entreprise par cette pléiade d'hommes

intelligents et tout dévoués à l'industrie nationale.

Du reste nous pouvons croire que cette grande et utile pensée ne sera pas stérile, et nul doute qu'avant peu, dans nos grandes villes de France, dans nos centres manufacturiers et dans tous les pays on ne crée des institutions semblables.

Nous avons vu les progrès des expositions nationales, le nombre d'adhérents s'augmenter sans cesse, et les récompenses accordées suivre la même progression.

L'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie semble prendre une marche exactement semblable.

La première exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie eut lieu dans l'année 1863, sous la direction immédiate de M. E. Guichard, qui avait su s'entourer d'hommes dont les capacités, les lumières et le dévouement lui étaient connus.

Son appel fut entendu, compris, et de nombreux industriels vinrent prendre part aux concours mis à leur disposition ; en dire les résultats nous entraînerait loin, cependant nous ne pouvons passer sous silence des renseignements précieux à plus d'un titre au point de vue de l'avenir.

Nous copions textuellement :

« Après quatre-vingts jours de durée, l'Exposi-

tion de 1863, organisée par les mêmes hommes qui depuis ont fondé l'Union centrale, était sur le point de se clore, lorsque, le 1<sup>er</sup> décembre, parut au *Moniteur* un rapport adressé à l'Empereur par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Son Excellence, après y avoir rappelé au chef de l'État qu'il avait honoré deux fois de sa visite cette Exposition, ajoutait :

« Votre Majesté n'a pas seulement daigné approuvé l'ordonnance ample, ingénieuse et méthodique de cette Exposition ; elle a constaté avec intérêt les progrès qu'elle révèle dans l'application, à des objets d'une destination domestique et usuelle, des règles de l'élégance et du bon goût.

« Votre Majesté s'est montrée surtout satisfaite de ce que cette œuvre, trèsopportune dans les conditions actuelles de la concurrence, ait été projetée, organisée et conduite à bonne fin par l'initiative privée, en dehors de toute participation du gouvernement.

« C'est un pas heureux fait dans la voie que traçait Votre Majesté lorsque, dans un discours admirable, adressé, après l'Exposition de Londres, aux industriels français, elle provoquait l'industrie nationale à s'affirmer avec plus de confiance et à ne pas chercher ailleurs qu'en elle-même son point d'appui.

« Trop juste pour ne pas convaincre, trop élevé

« pour ne pas entraîner, ce langage a été entendu  
« par une réunion d'hommes habiles, intelligents  
« et désintéressés, qui, en fondant à leurs risques  
« et périls l'Exposition des arts industriels, ont  
« donné un exemple utile et digne de l'approbation  
« de Votre Majesté.

« C'est pour constater cette approbation que,  
« d'accord avec Son Excellence le ministre de la  
« maison de l'Empereur et des beaux-arts, j'ai  
« l'honneur de proposer à Votre Majesté d'accorder  
« la décoration de la Légion d'honneur à M. E. Gui-  
« chard, président de la Commission d'organisation  
« de l'Exposition... »

Ce rapport, si honorable et si encourageant pour  
la Commission tout entière, était approuvé par un  
décret impérial du 30 novembre 1863.

On lisait dans le *Moniteur* du 15 janvier 1864 :

« Mercredi dernier, un mois jour pour jour après  
la clôture de l'Exposition des Beaux-Arts appli-  
qués à l'industrie, une vingtaine d'exposants se  
sont rendus au siège provisoire de la nouvelle So-  
ciété, rue du Sentier, 8, pour remettre aux mem-  
bres de la Commission d'organisation les médailles  
qui leur ont été offertes par les exposants.

« M. Bitterlin fils, entouré de vingt promoteurs

de cette juste manifestation, a prononcé les paroles suivantes :

« Monsieur le président, Messieurs les membres de la Commission d'organisation,

« Dans le courant de novembre dernier, en présence du succès de l'Exposition, un grand nombre d'exposants pensèrent qu'il était bon et juste de vous donner, à vous dont les soins avaient préparé et assuré ce succès, un témoignage public de leur gratitude.

« Chargés par eux de réaliser ce désir, nous écrivîmes la circulaire suivante :

*« Nous, soussignés, qui avons apporté nos ouvrages et nos produits au palais des Champs-Élysées pour constituer la présente Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, ayant vu avec quelle louable assiduité et quelle heureuse intelligence la Commission d'organisation a mené à bien cette difficile entreprise ; sachant d'ailleurs avec quel parfait désintéressement elle y a consacré ses soins et ses peines ; espérant en outre que d'une épreuve aussi bien réussie elle saura faire sortir, au plus grand avantage de tous, quelque institution utile et durable : nous avons, à fin de lui marquer notre gratitude pour les services déjà rendus et notre confiance quant à l'avenir, ouvert parmi nous, comme parmi tous ceux qui aspirent au*

*même but que nous, une souscription de 1 fr. par personne, à l'effet d'offrir, au moyen de la somme qui en proviendra, une médaille d'argent à MM. Bergon, Chocqueel, Fragonard, Gros, Hermann, Lefebure fils, Lenfant, Lerolle, Mazaroz, Mourcy, Sajou, Schäffer-Érard, Turquetil, Veyrat, membres de ladite Commission, et une médaille d'or à M. Guichard, son honorable président.*

*« Et de peur de blesser en rien les justes susceptibilités de notre bien méritante Commission, les souscriptions se feront hors du palais de l'Industrie, et seront reçues chez les soussignés qui s'honorent d'être les promoteurs de cet acte de justice, de ce devoir qu'il leur est doux d'accomplir. »*

« Cette circulaire était signée par les vingt exposants dont les noms suivent :

« Barye, Bitterlin fils, Choiselat, Deck (Théodore), Genlis et Rudhardt, Godin et Cie, Gonelle frères, Gonon, Jeannin, Jeanselme fils, Klagmann, Lequein fils, Marienval, Miroy frères, Portaës, Pull, Riester, Rigolet (René), Rousseau, Sauvrezey, Sax (Adolphe). »

Un *post-scriptum* portait :

*« Les noms des souscripteurs seront gravés sur une plaque de métal qui sera déposée au Musée des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, pour y être conservée comme un témoignage de notre accord actuel, un conseil toujours présent d'y persévéérer, et un noble encou-*

*ragement pour des hommes de cœur, poursuivre avec un redoublement d'énergie une tâche belle entre toutes, utile au pays, et dictée en quelque sorte par le chef de l'État. »*

Des actes de cette nature n'ont pas besoin de commentaire, ils honorent au même titre ceux qui les ont motivés et ceux qui, mus par un sentiment de gratitude méritée, ont voulu prouver combien ils appréciaient le dévouement désintéressé des fondateurs d'une si belle institution.

Nous continuons de citer :

Ces témoignages de confiance et de sympathie, apportés de tant de points différents aux membres de la Commission, étaient à coup sûr de nature à vaincre leurs dernières hésitations, si tant est qu'ils en eussent encore, à assumer sur eux la responsabilité morale et matérielle qu'entraîne nécessairement la fondation de toute grande et sérieuse institution. Ils se mirent donc résolument à l'œuvre, et, après de nombreuses et longues séances, où fut souvent consulté leur conseil judiciaire, ils avaient achevé de rédiger les statuts de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, quand, dans les premiers jours de mars ils reçurent la lettre suivante :

A MESSIEURS LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DE L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE, EN 1863.

« Paris, 1<sup>er</sup> février 1864.

« MESSIEURS,

« Sachant que vous êtes sur le point de louer un local dans le centre de la fabrique de Paris pour y préparer plutôt que pour y installer le musée et la bibliothèque des Beaux-Arts appliqués à l'industrie ;

« Considérant que cette fondation, lorsqu'elle sera complétée par toutes ses annexes naturelles, sera de la plus grande et de la plus incontestable utilité pour toutes les industries qui s'inspirent de l'art ;

« Considérant qu'un pareil établissement ne saurait s'improviser ; qu'il faut au contraire beaucoup de temps et d'argent pour y former un musée et une bibliothèque qui soient vraiment utiles au public spécial auquel ils seront destinés ;

« Que pourtant, en attendant ce jour, il y a grand avantage à exister dès à présent, à avoir un lieu de réunion où l'œuvre ébauchée par vous puisse recevoir tous ses développements, où vous

puissiez déposer les objets d'art, les modèles et les livres donnés ou acquis ;

« Attendu qu'il est bien arrêté dans vos résolutions désintéressées de ne jamais tirer aucun profit d'argent des bénéfices ultérieurs de cette fondation, que vous voulez consacrer tout entiers à l'augmentation incessante des collections ; que, dès lors, il n'est pas juste de vous laisser supporter seuls des sacrifices d'argent faits dans un intérêt évidemment général, et auxquels d'ailleurs vous pourriez vous voir obligés de mettre un terme, la prudence marquant souvent des limites même au dévouement le mieux éprouvé, quand l'impuissance ne les impose pas ;

« Considérant, en outre, qu'il est très-désirable d'abréger le plus possible le temps qui doit nécessairement s'écouler entre la pierre d'attente que vous êtes prêts à poser aujourd'hui et le couronnement de l'édifice, et que s'il est un moyen de suppléer au temps, c'est de réunir en un faisceau et de diriger vers le but désiré les volontés et les forces de tous ceux qui sont unis en cela avec vous de cœur, d'idées et de vues ;

« Considérant que, dans votre pensée comme dans la nôtre, ce but ne doit être poursuivi qu'au moyen des seules ressources de l'initiative individuelle :

« Qu'il résulte d'un ensemble de faits nombreux

que vous avez donné les gages les plus certains à ceux qui, comme nous, croient à l'efficacité de cette force et veulent s'appuyer sur elle ;

« Que dès lors nous nous estimons heureux que vous consentiez à fonder avec des sacrifices d'argent personnels et à gérer à titre gratuit un établissement appelé à rendre de véritables services aux industries d'art de la France ;

« Qu'en conséquence on ne saurait voir ici rien qui ressemble à une entreprise commerciale qui doive être soumise aux lois spéciales qui régissent ces sortes de sociétés ;

« Par tous les motifs qui précédent et, de plus, à la condition expresse que vous resterez toujours Commission souveraine d'organisation et de direction, vous recrutant vous-mêmes et agissant sous votre seule et propre responsabilité morale ;

« Nous soussignés, nous nous engageons à verser entre vos mains, pendant trois années consécutives, et ce, dans le mois qui suivra la demande de versement que vous nous aurez faite, une somme annuelle de cent francs, applicable aux besoins et à la fondation de l'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie*, ne vous demandant en retour que le titre purement honorifique de cofondateurs, unis à la faculté d'user, durant ces trois années, des collections et de la bibliothèque, quelles qu'elles puissent être et avant même qu'elles soient ouver-

tes au public, mais selon les règlements intérieurs que vous établirez.

BARYE, sculpteur,

BEAUDOIRE-LEROUX, relieur.

BITTERLIN fils (Paul), graveur et peintre verrier.

BONIN (Pascal), directeur de l'Union nationale du commerce et de l'industrie.

BUHOT, sculpteur.

BURTY (Philippe), homme de lettres, rédacteur au journal *la Presse*.

CARRIER-BELLEUSE, sculpteur.

CHOISELAT (Ambroise), sculpteur.

CORNU (Eugène), dessinateur attaché à la Compagnie des marbres onyx d'Algérie.

DALLOZ (Paul), avocat, directeur du *Moniteur universel*.

DECK (Théodore), fabricant de faïence d'art.

DULOS, graveur,

DURENNE, maître de forges.

FOUCHÉ (Joseph), dessinateur pour l'industrie, ingénieur.

GENLIS et RUDHARDT, artistes peintres céramistes.

GODIN, fabricant de meubles.

GONELLE frères, dessinateurs pour châles.

JARDIN-BLANCOUD, graveur.

KLAGMANN (Jules), sculpteur.

MANGUIN, architecte.

MARIENVAL, fabricant de fleurs artificielles.  
MASSONNET, éditeur de médailles.  
MUSSON, ancien élève de l'École centrale.  
PIAT, sculpteur-ornemaniste.  
RIESTER (Martin), dessinateur et graveur.  
ROUSSEAU (Émile), chimiste.  
ROUSSEAU (Eugène), fabricant de porcelaines et  
faïences d'art.  
SAUVREZY, sculpteur-ébéniste.  
SAX (Adolphe), fabricant d'instruments de mu-  
sique.  
SEGUN, marbrier. »

Beaucoup de nouvelles signatures sont venues  
depuis se joindre à celles qui précédént.

Il est facile de comprendre l'effet que dut pro-  
duire cette lettre sur les membres de la Commis-  
sion, qui, déjà résolus au prix de tous les sacrifices  
possibles de tenter une œuvre QUI NE S'IMPROVISE  
PAS, ne purent que croire au succès. Aussi, ils  
louèrent au premier étage d'un des anciens hôtels  
de la place Royale un local modeste, mais conve-  
nable, pour y placer le siège provisoire de la future  
société, publièrent ses statuts qui furent soumis  
à l'approbation de Son Excellence le Ministre de  
l'intérieur.

Voici cette pièce fondamentale qui date du 16  
mars 1861 :

## Statuts de l'Union centrale des Beaux-Arts

### APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

Autorisée par décision ministérielle du 26 juillet 1864

place Royale, 15

« L'initiative individuelle, s'exerçant avec une infatigable ardeur, dispense le gouvernement d'être le seul promoteur des forces vitales d'une nation... Stimulez chez les individus une spontanéité énergique pour tout ce qui est beau et utile. Telle est votre tâche. »

(Paroles adressées par l'Empereur aux exposants de Londres, le 25 janvier 1863.)

La commission d'organisation de l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, en 1863, composée de :

MM.

E. GUILHARD \*, architecte-décorateur, président ;  
Ph. MOUREY, dorure et argenteur sur métaux, premier vice-président ;  
LEROILLE \*, fabricant de bronze, deuxième vice-président ;  
LEFÉBURE fils (Auguste), fabricant de dentelles, secrétaire ;  
TIRQUETIN, fabricant de papiers peints (de la maison Turquetin et Malzard) ;  
Chocqueel \*, fabricant de tapis (de la maison Réquillard, Roussel et Chocqueel) ;  
HERMANN \*, constructeur-mécanicien ;  
LENFANT (J.), étoffes d'ameublement ;

MAZAROZ, fabricant de meubles d'art (de la maison Mazaroz-Ribaillier) ;  
SAJOU \*, adjoint au maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement, fabrique de modèles pour tapisseries ;  
SCHLEFFER-ÉRARD, fabricant de pianos (de la maison S. et P. Érard) ;  
VEYRAT, fabricant d'orfévrerie ;  
BERGON (Frédéric), banquier.

Frappé de la haute portée des paroles qui servent d'épigraphie au présent document et après avoir médié les graves avertissements et les conseils féconds renfermés dans les textes suivants :

I

A Londres, en 1854, « on acquit généralement cette conviction que les arts étaient désormais la plus puissante machine de l'industrie ; en second lieu, chaque nation prit la ferme résolution de conquérir à tout prix ce mobile de nos succès ; en troisième lieu, elles formèrent ce projet avec d'autant plus de confiance qu'elles se dirent que les arts, comme les sciences, sont la propriété commune de l'humanité, et qu'en les protégeant aussi bien et mieux que la France, on pouvait atteindre aussi loin qu'elle et plus loin (1) »

II

« Depuis l'Exposition universelle de 1851, et même depuis celle de 1855, des progrès immenses ont eu lieu dans toute l'Europe, et bien que nous ne soyons pas demeurés station-

(1) Exposition universelle de 1851. Travaux de la commission française sur l'industrie des nations, XXX<sup>e</sup> jury. Rapport de M. le comte de Laborde, tome VIII, page 382.

naires, nous ne pouvons nous dissimuler que l'avance que nous avions prise a diminué, qu'elle tend même à s'effacer. Au milieu des succès obtenus par nos fabricants, c'est un devoir pour nous de leur rappeler qu'une défaite est possible, qu'elle serait même à prévoir dans un avenir peu éloigné, si dès à présent ils ne faisaient tous leurs efforts pour conserver une suprématie qu'on ne garde qu'à la condition de se perfectionner sans cesse. L'industrie anglaise, en particulier, très-arrière au point de vue de l'art lors de l'Exposition de 1851, a fait depuis dix ans des progrès prodigieux, et, si elle continuait à marcher du même pas, nous pourrions être bientôt dépassés (1). »

### III

« Quels sont les moyens de soutenir la lutte qui commence ? L'École centrale procure des ingénieurs à toutes les grandes entreprises ; les écoles de dessin fourniraient des artistes à toutes nos fabrications. Il y a à Paris un Conservatoire des arts-et-métiers, un Conservatoire de musique et de déclamation ; pourquoi n'y aurait-il pas un Conservatoire-Musée d'art et de dessins appliqués à l'industrie ? Des écoles de dessin existent certainement dans nos grandes villes, mais combien de centres manufacturiers en sont privés ! combien peu appliquent l'étude de l'art aux dessins de fabriques, et combien manquent de cours spéciaux ! Y en a-t-il une seule où l'on enseigne l'harmonie des couleurs (2) ? »

(1) Exposition universelle de 1862. Rapport des membres de la section française du jury international. Classe XXX, section 4. Rapport de M. P. Mérimée.

(2) Exposition universelle de 1862. Rapport des membres de la section française du jury international. Classe XXIV, section 7. Rapport de M. Félix Aubry.

IV

« Il serait peut-être à souhaiter que l'initiative des particuliers pût constituer en France, comme cela se pratique dans un pays voisin, des compagnies indépendantes, ayant leurs franchises, ne relevant que d'elles-mêmes et vivant sous la protection légale de la loi... (1), »

Afin d'entretenir en France la culture des arts qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile;

Afin d'aider aux efforts des hommes d'élite qui se préoccupent des progrès du travail national depuis l'école et l'apprentissage jusqu'à la maîtrise;

Afin d'exciter l'émulation des artistes dont les travaux, tout en vulgarisant chez nous le sentiment du beau et améliorant le goût public, tendent à conserver à nos industries d'art, dans le monde entier, leur vieille et juste prééminence, aujourd'hui menacée;

Espérant beaucoup de la puissance de l'initiative privée, des sympathies de la presse, et de la bienveillance du gouvernement;

Se souvenant d'ailleurs avec une profonde reconnaissance, un juste orgueil et une confiance motivée, de la médaille que sept cents exposants et adhérents lui ont offerte le 13 janvier 1864, et de l'honorables mandat qu'elle a reçu d'eux *de fonder, au plus grand avantage de tous, quelque institution utile et durable*:

Ladite Commission décide :

(1) Rapport du maréchal Vaillant à l'Empereur. (*Moniteur* du 6 janvier 1864.)

ARTICLE PREMIER.

Elle fonde à ses risques et périls l'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie*, et prend elle-même le titre de *Comité d'organisation*.

Le siège de l'*Union centrale* est provisoirement place Royale, n° 45.

ART. 2.

L'institution, fondée au centre de la fabrique de Paris, comprendra :

1<sup>o</sup> Un musée rétrospectif et contemporain ;  
2<sup>o</sup> Une bibliothèque d'art ancien et moderne, où le travailleur sera, au besoin, aidé dans ses recherches ;

3<sup>o</sup> Des cours spéciaux, des lectures et des conférences publiques ayant rapport à l'art appliqué, et des entretiens familiers de nature à propager les connaissances les plus essentielles à l'artiste et à l'ouvrier qui veulent unir le beau à l'utile ;

4<sup>o</sup> Des concours entre les artistes français et entre les diverses écoles de dessin et de sculpture de Paris et des départements ;

5<sup>o</sup> Des expositions de collections particulières présentant à l'étude de belles applications de l'art à l'industrie.

ART. 3.

Le Comité continuera d'organiser périodiquement à Paris, sous sa responsabilité, des expositions générales ou partielles des beaux-arts appliqués à l'industrie, et il appuiera de son concours le plus dévoué les expositions régionales de même nature.

ART. 4.

Le Comité dirige et administre en toute gratuité, confor-

— 36 —

mément aux décisions prises à la majorité des votants, dans les séances où il convoquera tous ses membres.

ART. 5.

Partisan convaincu des avantages de l'universalisation de l'art appliqué à l'industrie, le Comité se mettra en communication avec toutes les intelligences qui, en France, aspirent à ce progrès; il leur demandera en toute occasion le concours de leurs lumières et de leur influence; il les invitera en retour à user de toutes les ressources dont lui-même pourra disposer; il suscitera par tous les moyens en son pouvoir la fondation, dans les centres industriels de la province, d'institutions analogues à l'*Union centrale*, et dès que l'état des collections du musée et de la bibliothèque le permettra, il viendra en aide à des institutions par des prêts de modèles et d'objets d'art.

ART. 6.

Le génie de la France étant essentiellement expansif, le Comité se mettra en relation, au moyen de correspondants d'élite, avec les établissements de même nature des peuples étrangers, et provoquera incessamment entre leurs directeurs et lui un échange amical des communications les plus réciprocurement utiles.

ART. 7.

Le Comité se recrutera lui-même, et se composera de douze membres au moins et de vingt-et-un au plus. Toute élection d'un nouveau collègue se fera à l'unanimité et au scrutin secret.

Le règlement intérieur du Comité déterminera le modèle, présentation et d'élection des candidats, et les conditions requises pour l'admissibilité.

Ce règlement déterminera également la composition du

— 37 —

bureau du Comité, la nature des fonctions de chaque membre du bureau, comment et par qui le Comité sera représenté auprès des tiers, soit pour louer, acheter, vendre, échanger, pour recueillir tous dons ou souscriptions; comment et dans quelles conditions de gratuité seront organisés les cours publiques, la fréquentation du musée, de la bibliothèque, des salles d'étude, etc.

ART. 8.

Tous les membres du Comité feront gratuitement les avances nécessaires à l'organisation de tout ce que le Comité se donne la tâche de fonder.

ART. 9.

Toute personne qui souscrira pour une somme de 100 fr. payable chaque d'année et d'avance pendant trois ans consécutifs, jouira d'une entrée personnelle, pendant la durée de la souscription dans les exposition, musée, bibliothèque, cours, etc., ouverts par le Comité à un public payant, et indiqués dans les articles 2 et 3.

En outre, ses noms et qualités seront inscrits, à titre de cofondateur, sur des tables de bronze qui seront placées dans la salle principale du siège de l'*Union*.

Après les trois années révolues, la souscription annuelle des cofondateurs sera réduite à la somme de 36 fr., avec jouissance des droits d'entrée spécifié dans le présent article (1).

(1) On peut encore s'inscrire en qualité de membre adhérent.— L'adhérent paye 36 francs par an, ou 9 francs par trimestre, ou 3 francs par mois. Il peut faire usage, pour ses études et ses recherches, de tous les livres et de tous les objets qui se trouvent dans les collections de l'*Union centrale*.— Le visiteur qui ne sera ni cofondateur, ni adhérent, payera 1 franc d'entrée.— Le produit de ces

ART. 40.

Toute personne qui souscrira pour une somme de 500 fr., payés en une seule fois, jouira, pendant cinq ans, des entrées spécifiées à l'art. 9, et, de plus, elle aura droit à une demi-bourse dont elle disposera en faveur de qui elle voudra pendant toute la durée de la souscription.

Après les cinq années révolues, la cotisation annuelle sera réduite à 36 fr., avec jouissance des droits d'entrée spécifiés dans l'article qui précède.

Toute personne qui souscrira pour une somme de 1,000 fr., payés en une seule fois, jouira pendant dix ans des entrées spécifiées à l'art. 9, et, de plus, elle aura droit à une bourse entière dont elle disposera en faveur de qui elle voudra, pendant toute la durée de la souscription; après les dix années révolues, la cotisation annuelle sera réduite à 36 fr., avec jouissance des droits d'entrée spécifiés dans l'article qui précède.

Les noms et qualités des souscripteurs de 500 francs et de 1,000 francs seront inscrits à titre de cofondateurs, sur des tables semblables à celles dont il est parlé à l'article 9.

Tous les associés d'une maison qui seront dénommés dans la raison sociale, et qui adhéreront collectivement à l'une des trois souscriptions ci-dessus indiquées, auront tous les avantages et priviléges résultant de leur souscription, mais ils n'auront droit qu'à une demi-bourse et une bourse entière pour chaque souscription de 500 et de 1,000 francs.

ART. 41.

Les sommes de toute provenance, soit de souscriptions, dons, soit de droit d'entrée au musée, à la bibliothèque, aux cotisations et de ces entrées est uniquement destiné à l'augmentation nécessaire du Musée et de la Bibliothèque.

— 39 —

cours ou dans les galeries d'expositions, etc., seront définitivement acquises à l'*Union centrale*. Elles seront employées à couvrir les frais généraux tels que : appointements d'employés, frais de déplacement des membres du Comité, loyer, installations et tous autres, et à rembourser, au fur et à mesure, les avances que les membres du Comité auront pu faire. Le surplus sera destiné aux achats d'objets d'art pour le musée, d'ouvrages pour la bibliothèque, aux fondations de prix en numéraire pour les concours, enfin à la constitution d'un fonds de réserve.

ART. 42.

Tout donateur d'un objet accepté par le Comité comme pouvant figurer dans les collections aura son nom inscrit sur l'objet offert par lui.

ART. 43.

Le Comité pourra échanger les objets acquis par lui, ou les aliéner pour s'en procurer d'autres; mais il ne pourra jamais aliéner ni échanger les objets donnés pour les collections ou la bibliothèque des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

ART. 44.

Tous les ans le Comité publiera un compte rendu de ses travaux, de la marche progressive des diverses parties de l'institution, sous le triple rapport de l'augmentation des collections, du nombre des visiteurs payants et de celui des auditeurs des cours. Il signalera aussi à la reconnaissance de l'*Union centrale* les amateurs qui auront prêté tout ou partie de leurs collections pour les salles d'exposition.

A la même époque, il fera connaître les modifications qu'il y aura lieu d'apporter à ses programmes, suivant les besoins révélés par l'expérience ou indiqués par l'opportunité.

ART. 45.

Ne se dissimulant nullement les difficultés de différente nature que présente l'œuvre importante qu'ils entreprennent de réaliser, les hommes de bonne volonté qui composent le Comité d'organisation sentent le besoin de se placer entre un Comité de patronage et un Comité consultatif des beaux-arts appliqués à l'industrie, et s'ils sont assez heureux pour voir entrer dans l'un et dans l'autre les éminents amis des arts dont ils espèrent obtenir l'adhésion et le concours, ils croiront à un succès assuré.

ART. 46 ET DERNIER.

Dans le cas où le Comité se verrait dans l'impossibilité de continuer l'œuvre qu'il fonde aujourd'hui, l'*Union centrale* sera dissoute; tous les fonds et objets donnés ou les fonds versés à titre de souscription resteront définitivement acquis à l'*Union centrale*. La liquidation sera faite gratuitement par les soins des membres du Comité sans aucune garantie ni responsabilité de leur part. Les avantages et priviléges offerts aux souscripteurs ou donateurs par les présents statuts cesseront d'exister. Les objets déposés ou prêtés seront rendus; ceux qui auront été donnés seront remis par le Comité, à titre gratuit, à un établissement national, ainsi que les plaques portant les noms des cofondateurs, à la condition expresse que ces plaques seront mises en évidence, et que les objets donnés conserveront les noms de ceux qui les auront primitivement offerts au musée et à la bibliothèque de l'*Union centrale*. Une fois les frais de toute nature payés, s'il restait encore des fonds disponibles, ils seron<sup>t</sup> versés dans la caisse d'un établissement de bienfaisance.

---

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU COMITÉ D'ORGANISATION DE  
L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS À L'IN-  
DUSTRIE.

ART. 3.

Le président est nommé pour dix années et est rééligible.

ART. 4.

Les autres membres du bureau sont élus pour cinq années et sont rééligibles.

ART. 17.

Les hommes d'élite de toutes les carrières qui auront prêté un concours exceptionnel à l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie pourront, sur la présentation de deux membres du comité d'organisation et à la majorité des membres présents, être reçus membres du comité de patronage.

ART. 18.

Le Comité d'organisation nommera une commission consultative des beaux-arts appliqués à l'industrie et fera son choix parmi les cofondateurs et les membres adhérents de l'*Union centrale*.

ART. 19.

La commission consultative nommera un président, un vice-président et un secrétaire particulier, et s'occupera des questions qui intéressent spécialement les beaux-arts appliqués.

ART. 20.

D'une séance à l'autre, la commission consultative fera part au Comité d'organisation des idées émises par elle sur la matière spéciale renvoyée à son examen par le Comité d'organisation, et, à son tour, le Comité lui fera connaître sa décision motivée.

ART. 21.

Les membres de la commission consultative sont nommés par le Comité d'organisation pour une année et sont rééligibles.

ART. 22.

La commission consultative donnera son opinion motivée sur l'acceptation ou le refus des objets d'art ou des livres offerts en don ou en prêt au musée et à la bibliothèque de l'*Union centrale*.

ART. 23.

Les objets contemporains soumis à l'examen de la commission consultative ne porteront point de nom d'auteur.

ART. 24.

La commission consultative, lors des expositions faites par le Comité d'organisation, prendra le titre et remplira les fonctions de jury d'admission.

ART. 25.

Le Comité d'organisation étant, d'après les statuts, seul responsable des faits et actes de l'*Union centrale*, se réserve de se prononcer sur l'adoption ou la mise à exécution des idées émises par la commission consultative au sujet des questions que le Comité aura soumises à son examen. Toute proposition nouvelle émanant de l'un des membres de la commission consultative sera, avant d'être mise en délibération

— 43 —

au sein de cette commission, adressée au Comité d'organisation qui statuera dans une prochaine séance.

Paris, ce 46 mars 1864.

*Le Comité d'organisation :*

E. GUICHARD, Ph. MOUREY, LEROLLE,  
Auguste LEFÉBURE fils, TURQUETIL,  
CHOQUEEL, HERMANN, J. LENFANT,  
MAZAROZ, SAJOU, SCHLEFFER-ERARD,  
VEYRAT, Frédéric BERGON.

—  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 1864.**

M. J. Klagmann, sculpteur, est nommé à l'unanimité conservateur du musée de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.

NOTA. M. Klagmann a bien voulu accepter ces fonctions, qui sont toutes gratuites.

—  
**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES 19 OCTOBRE,  
16 ET 28 NOVEMBRE 1864.**

Ont été nommés membres de la commission consultative des beaux-arts appliqués à l'industrie, et ont accepté :

MM.  
BARBE, O. \*, sculpteur-statuaire.

**BROUTY**, architecte.  
**BURETTE**, peintre décorateur.  
**BURTY**, rédacteur au journal *la Presse*.  
**CHAMPFLEURY**, homme de lettres.  
**DALLOZ (PAUL)** \*, directeur du *Moniteur universel*.  
**DAVIOD** \*, architecte de la Ville.  
**DIÉTERLE** \*, peintre décorateur.  
**FOUCHÉ (JOSEPH)**, dessinateur pour l'industrie.  
**GALICHON**, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.  
**GONELLE (Joseph)**, dessinateur pour cachemires.  
**KLAGMANN** \*, sculpteur-statuaire-ornemaniste.  
**LE BÈGUE**, architecte.  
**LIÈVRE (ÉDOUARD)**, dessinateur-graveur.  
**LOUVRIER DE LAJOLAIS**, artiste peintre.  
**MANTZ (PAUL)**, homme de lettres.  
**MILLET (AIMÉ)**, \*, sculpteur-statuaire.  
**PAPELIN (CLAUDIUS)**, artiste peintre.  
**RIESTER (MARTIN)**, dessinateur-graveur.  
**ROUSSEL**, dessinateur pour dentelles.

Les statuts de la Société et le règlement du Comité furent approuvés, et l'Union centrale autorisée par décision ministérielle du 26 juillet, et par arrêté préfectoral du 4 août 1864.

Cependant, le local qui devait être le siège provisoire de la Société avait été loué à la place Royale, et c'est là que, du mois d'avril au mois de septembre, les travaux d'organisation du Musée et de la Bibliothèque, préparés d'ailleurs dès longtemps, urent activement poursuivis par le Comité.

Au moyen d'achats assez importants d'objets et

d'ouvrages d'art, grâce à des dons nombreux, parmi lesquels il y en avait de considérables (1), grâce surtout aux prêts faits par de bienveillants amateurs (2), le Musée et la Bibliothèque se trouvaient, dès le milieu de septembre, assez riches en documents de toute sorte pour être ouverts.

Leur ouverture eut lieu le 20 septembre 1864, et les visiteurs, artistes, industriels, ouvriers, gens du monde, écrivains de la presse, y affluèrent.

La presse fut unanime pour accorder au Musée rétrospectif et à sa riche Bibliothèque les éloges qui leur était dus, et surtout pour en admirer l'entente pleine de goût et savoir qui avait présidé à l'organisation. Nous citons les plus remarquables objets qui sont soit les propriétés du musée, soit les prêts gracieusement faits par des amateurs.

Une collection très-curieuse de vases et de gar-

(1) Pour ne citer qu'un exemple, les vingt-neuf volumes du Piranèse, reliés, donnés par M. Ch. Brouty, architecte.

(2) Nous acquittons ici une dette de reconnaissance en nommant parmi ceux qui nous prêtèrent, dans ces premiers moments, le plus sympathique concours, Madame Durand-Brager, M. Adrien de Longpierier, membre de l'Institut; M. Crémier, notre très-habile marqueteur; M. François Gilbert, sculpteur; M. Gustave de Beaucorps, M. Ch. Brouty, M. H. Garnier, MM. Sauvrezy, Godin et Matifat.

goulettes orientales appartenant à M. ADRIEN DE LONGPÉRIER, de l'Institut.

Des objets d'art à Madame DURAND-BRAGER.

Des guipures et des dentelles italiennes, à M. SAJOU.

Une collection très-variée de faïences de toutes les fabriques et de toutes les époques, des vêtements chinois, japonais, des perses, des étoffes vénitiennes brochées, des tapis des Gobelins, des livres, des gravures, des plâtres moulés, et particulièrement des collections d'échantillons du plus haut intérêt; l'histoire de la tapisserie, du papier peint, du châle français, des étoffes de tentures, des modèles de soieries pour robes (*de Bony, de Lyon*). Un remarquable album offert par M. DE NEIROUSE et relatif à sa fabrication du cachemire français; cet album, qui prend cette fabrication et son origine aux premières années de ce siècle, suit méthodiquement toutes les transformations de cette industrie, représentée par une série de dessins et d'échantillons, qui sont accompagnés d'observations manuscrites et de notes rédigées par un praticien d'une haute intelligence. Enfin M. GUICHARD, l'actif et habile président de l'Union centrale, dessinateur du plus grand mérite, a donné l'exemple d'une généreuse initiative, en mettant à la disposition de tous l'immense collection de dessins faits dans ses ateliers.

Que de merveilles, de richesses artistiques et industrielles! Faire une pareille chose, organiser avec tant de soins, d'aptitude et de goût, un musée de ce genre nous paraît une œuvre de Titan, il a fallu aux organisateurs en général, et à l'honorable M. E. Guichard, en particulier, plus que du travail et du courage, il a fallu la foi inhérente aux véritables artistes.

Parmi les visites que l'Union centrale a eu l'honneur de recevoir, deux surtout furent précieuses et fécondes pour son avenir. Nous voulons parler de celles que firent S. Exc. le maréchal Vaillant, le 10 octobre, et S. Exc. M. Duruy, le 6 décembre 1864.

« Après avoir examiné, dit le *Moniteur* du 13 octobre, les beaux objets d'art qui remplissent les vitrines du Musée, Son Excellence (le maréchal Vaillant) est entrée dans la Bibliothèque, où elle a feuilleté plusieurs grands ouvrages des maîtres consacrés et quelques volumes in-plano des plus précieuses étoffes des quatre ou cinq derniers siècles. Après cette visite, qui n'a pas duré moins d'une heure, M. le ministre s'est retiré en témoignant sa vive satisfaction aux membres présents du Comité d'organisation de l'*Union centrale*, basée, on le sait, sur le fécond principe de l'initiative individuelle s'appuyant sur la mutualité.

« A la suite de cette visite, le maréchal Vaillant adressé au Comité d'organisation la lettre suivante, avec l'intéressant herbier des plantes marines dont il y est parlé :

« MESSIEURS,

« J'ai eu l'honneur de vous parler d'un recueil de plantes marines que Sa Majesté l'Empereur m'a donné, il y a bien longtemps, et qui me semble pouvoir prendre place dans votre beau musée : « je vous l'adresse avec cette lettre. Je crois que les personnes qui s'occupent de dessins d'étoffes ou de papiers peints, trouveront des indications précieuses et originales dans les planches de ce recueil ; la nature est inépuisable dans ses créations, et le compositeur le plus fécond et le plus habile ne pourra jamais mieux faire que de s'inspirer des productions de cette généreuse mère.

« Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de  
parfaite considération.

« Signé : Maréchal VAILLANT. »

« M. le maréchal Vaillant a écrit ensuite, sur le livre même, ces mots :

« Sa Majesté l'Empereur daigna me faire don de cet ouvrage en 1853. Je crois remplir les intentions de Sa Majesté en le déposant au musée que

« MM. Guichard et Sajou organisent avec tant de  
« zèle et de désintéressement, à la place Royale,  
« en faveur des ouvriers studieux.

« Paris, le 11 octobre 1864.

« Signé : Maréchal VAILLANT. »

Ce rare témoignage d'estime et de bienveillance devait être suivi d'une faveur plus décisive encore : quelques semaines après, S. Exc. le maréchal ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts, qui avait vu de ses propres yeux l'œuvre sérieuse qui s'élaborait à l'Union centrale, accordait directement à son comité le Palais de l'Industrie, pour y organiser l'Exposition de 1865.

Ici nous ouvrons une parenthèse pour revenir sur un fait qui ne peut passer inaperçu, et qui prouve une fois encore combien est grande la sollicitude des hommes placés à la tête de nos institutions.

En 1863, la Société de l'Union centrale des Beaux-Arts appliquée à l'industrie n'étant pas encore fondée, la Commission d'organisation avait eu recours à l'entremise de M. le baron Taylor pour lui obtenir du ministre de la maison de l'Empereur le Palais de l'Industrie, à l'effet d'y installer l'Ex-

position. Les conditions du concours prêté par l'honorable baron étaient ; 1<sup>o</sup> qu'il serait président d'honneur de l'Exposition ; 2<sup>o</sup> que si l'Exposition entraînait un déficit, ce déficit serait comblé par la Commission ; que s'il y avait des bénéfices, ils appartiendraient intégralement à l'une des caisses de secours fondées par lui.

Ces conditions ont été religieusement remplies par la Commission qui se déclare heureuse d'avoir pu faire bénéficier d'une somme importante la caisse de secours des Inventeurs et Artistes industriels, laquelle lui est absolument étrangère.

Aujourd'hui, tout en regrettant de n'avoir pu prendre avec M. le baron Taylor les arrangements dont il est question plus haut, les fondateurs de l'Union centrale témoignent leur profonde et publique gratitude à Son Exc. le ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts de leur avoir accordé directement le Palais pour l'Exposition de 1865. Ils sentent vivement à quels immenses efforts une telle faveur oblige la Société qu'ils dirigent :

Hors de tutelle désormais et en pleine possession d'elle-même, elle les tentera.

Le succès qu'obtint cette première Exposition fut complet, elle fut visitée par deux cent mille visiteurs. Les recettes de toute nature se montèrent approximativement à la somme de 77,000 fr.

Les frais s'étant élevés à 52,000 fr., les bénéfices furent à peu près de 25,000 fr., qui devinrent la part de la caisse de secours des inventeurs et artistes industriels, une heureuse et bonne institution fondée par l'honorable M. le baron Taylor, qu'on retrouve partout à la tête des idées généreuses et charitables, et où il y a quelque bien à faire.

Comme on l'a vu, la commission de l'Union centrale a obtenu directement de S. Exc. le ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts le palais des Champs-Élysées pour ses expositions, elle est heureuse de pouvoir appliquer les bénéfices de ses travaux à l'accroissement de ses éléments, à l'achat des matériaux nécessaires, enfin, à la perfection de son œuvre.

On lisait dans le *Moniteur* du 9 décembre :

« M. le ministre de l'instruction publique a visité un de ces jours derniers le Musée et la Bibliothèque de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie. Reçu par quelques membres du Comité d'organisation, M. Duruy a examiné en véritable connaisseur les trésors d'art et de bibliographie qui font déjà de cette fondation toute récente une institution d'utilité publique. Il a écouté avec une attention soutenue les explications qui lui ont été données par le président du Comité.

et après avoir approuvé hautement le but et les aspirations des hommes de bonne volonté et d'intelligence qui ont fondé l'Union centrale, il leur a promis son bienveillant appui. On ne pouvait attendre moins du ministre qui prend si judicieusement pour base de l'éducation de la jeunesse le beau, le bien et le vrai. »

Cependant le Comité poursuivait sans relâche, dans le sein de la société, la formation des différentes parties actives qui devaient la constituer, chacune dans sa sphère déterminée. En vertu de l'article 17 du règlement inséré plus haut, quelques noms apparurent sur la liste du Comité de patronage de l'Union centrale.

Ce sont ceux de :

M. Dariste, sénateur;

M. Brouty, architecte;

M. le comte de Cardaillac, directeur des bâtiments civils au ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts ;

M. le comte Léon de Laborde, membre de l'Institut, directeur général des archives de l'Empire ;

M. le docteur Caffe.

On le voit, cinq noms seulement ont été, durant toute une année, inscrits sur cette liste; on peut être certain que ce titre de patron de l'Union centrale, par l'extrême réserve avec laquelle il sera donné, ne risquera jamais de devenir banal.

---

## CONCOURS

OUVERT A L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS  
APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

Place Royale, 15

En vue des récompenses à décerner aux lauréats de l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, qui aura lieu en 1865, au palais des Champs-Elysées,

La Commission consultative entendue,

Le Comité d'organisation arrête :

### ART. 1<sup>e</sup>.

Des prix en or, en argent et en bronze seront mis à la disposition du jury des récompenses pour être décernés aux artistes et aux industriels.

### ART. 2.

Un concours est ouvert parmi les sculpteurs, les dessinateurs et tous les artistes qui seraient désireux d'y prendre part pour la création d'un modèle de récompense, palme ou tout autre emblème pouvant remplacer une médaille sans avoir aucune analogie de forme avec elle, et caractérisant d'une façon symbolique l'hommage fait à des lauréats qui auront su donner à l'industrie la noblesse, la grâce et la séduction de l'art.

### ART. 3.

Ce modèle de symbole honorifique, quelle que soit la forme

— 58 —

choisie par le concurrent, devra présenter de grande facilités d'exécution par la fonte ou par l'estampage et l'emboutissure. La composition devra permettre l'inscription suivante : UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE. EXPOSITION DE 1863, PRIX DE classe, décerné à M.

Dans une des parties du modèle, l'artiste devra laisser un vide afin de pouvoir y introduire un cordon ou lacet de soie auquel sera suspendu le sceau en cire de l'Union centrale.

ART. 4.

Une somme de 300 fr. est affectée audit concours et sera remise à l'artiste qui aura obtenu le prix. Son nom sera gravé sur le modèle.

De plus, une carte d'entrée au musée, à la bibliothèque et aux expositions de l'Union centrale, et valable pour deux années, sera donnée à l'artiste dont l'œuvre sera classée après le premier prix.

ART. 5.

Les modèles seront exécutés en cire ou en plâtre ou simplement dessinés.

ART. 6.

Les compositions des modèles destinés audit concours ne seront pas signées. Chaque composition portera un signe quelconque qui sera répété sur une lettre cachetée renfermant le nom de l'auteur.

ART. 7.

Le premier et le deuxième prix restent la propriété de l'Union centrale.

ART. 8.

Les œuvres des concurrents seront reçues à l'Union cen-

— 56 —

trale, place Royale, 45, jusqu'au 4<sup>er</sup> mars prochain, cinq heures du soir, terme de rigueur.

ART. 9.

Tout concurrent pourra envoyer un ou plusieurs modèles.

ART. 10.

L'exposition publique des modèles envoyés au concours aura lieu dans les salles de l'Union centrale, les 2, 3, 4 et 5 mars. Le 4, à deux heures précises, la commission consultative des Beaux-Arts appliqués à l'industrie jugera le concours conjointement avec le Comité d'organisation.

NOTA. L'Exposition publique sera suspendue le 4 mars durant la séance du Jury.

ART. 11.

Aussitôt que le jury aura terminé son travail et prononcé son jugement, il sera procédé par lui à l'ouverture des lettres cachetées, et les noms des lauréats seront indiqués sur leurs œuvres, ainsi que les mentions des récompenses. Ceux des autres concurrents ne seront indiqués que sur leur demande.

ART. 12 ET DERNIER.

Le Comité d'organisation, tout en donnant les prix décernés par le jury, se réserve cependant le droit d'apporter dans la forme définitive de ses récompenses tous changements ou modifications qui pourraient devenir nécessaires au point de vue de l'exécution pratique et du poids de la matière.

Paris, ce 18 janvier 1865.

(Suivent les signatures des membres du  
Comité d'organisation.)

## LE GRAND ESCALIER DE LA NEF

### LE MUSÉE RÉTROSPECTIF

---

En pénétrant dans la vaste enceinte du Palais des Champs-Élysées, le visiteur est tout d'abord surpris par l'ensemble que présente la nef, son regard charmé, fait naître chez lui l'irrésolution, il ne sait par où commencer sa visite à toutes ces grandes œuvres, fruits du travail et de l'intelligence des producteurs de notre siècle ! Que de choses vont attirer son attention !

Peu à peu, cependant, ses idées se rassemblent, se coordonnent, et bientôt il peut se rendre un compte à peu près exact des belles choses qui l'environnent.

Telles ont été les impressions de tous, et l'escalier monumental qui, de la nef, conduit au premier étage, c'est-à-dire, au **MUSÉE RÉTROSPECTIF** est l'œuvre la plus remarquée.

Ce splendide escalier dû à la conception essentiellement artistique de M. E. GUICHARD, l'honorable président du comité d'organisation de l'Union centrale, mérite à lui seul, une description particulière.

Nous ne sommes point architecte, nous voulons seulement résumer en quelques mots les impressions générales, et nous pensons avec raison que cet escalier a dû faire réfléchir nos architectes modernes.

La rampe, à double révolution, est d'une douceur infinie. Les marches, basses et légèrement inclinées, mènent à de nombreux paliers, ménagés de façon à laisser aux côtés opposés à la rampe de charmants salons d'expositions, puis, par une pente douce, insensible, on arrive au premier étage. A chaque palier sur la rampe, on a ménagé des piédestaux sur lesquels sont placés, avec une entente pleine de goût, des statues, des vases, œuvres charmantes de nos arts appliqués à l'industrie, produits des exposants.

Les mérites de l'œuvre monumentale de M. E. GUICHARD sont très-nombreux !....

D'abord le bel escalier ne tient qu'une place relativement restreinte et ajoute à l'ensemble de la décoration de la nef, et surtout sert à masquer les angles secs et froids, rudes de lignes, qui nous ont toujours parus peu en harmonie avec l'ensemble même du Palais ; puis enfin à faire arriver sans fatigue au premier étage, sans qu'il soit nécessaire pour y parvenir de passer sous d'immenses voûtes, pour y trouver les vastes escaliers de pierre, par lesquels on monte sans se rendre parfaitement compte de l'endroit où l'on peut arriver.

Malheureusement cet escalier n'est que provisoire ! Il n'a été conçu par M. E. GUICHARD et construit sur ses plans que pour l'exposition de 1865. Nous l'avons dit, l'hyperbole nous semble puérile, mais s'il nous était permis d'émettre un vœu, nous aimerais voir à l'Ouest et à l'Est de la nef, des

escaliers identiques, qui complèteraient ainsi l'ensemble de la décoration intérieure du Palais. Quant aux merveilles exposées dans la nef, la suite de cet ouvrage en donnera une description étendue, sérieuse, nous l'avons dit, impartiale au point de vue de nos jugements. Mais avant nous croyons devoir dire quelques mots du **MUSÉE RÉTROSPECTIF**, dont l'entrée se trouve au sommet du grand escalier.

Des plumes plus habiles que la nôtre se sont occupées des splendeurs artistiques de tout genre placées dans le **MUSÉE RÉTROSPECTIF**. Pour décrire ces reliques de l'art le plus pur, ces poteries splendides, ces meubles rares si ravissants de formes, de grâces et de richesses, ces armes de tous les âges, de toutes les époques, ces riches collections de tapis, d'étoffes, d'orfévrerie, de bijoux, ces mille choses enfin créées par les ardentes imaginations des artistes d'autrefois, il faudrait des volumes.

Nous l'avouons, cette tâche est immense ! et si nous ne craignions de donner à ce modeste ouvrage des proportions qui nous sont interdites, nous essayerions de décrire toutes ces richesses artistiques amoncelées à profusion, et dont le bon goût, l'amour passionné du beau, le sentiment élevé de l'art dans toute sa grandeur et sa pureté, a enrichi les collections d'amateurs riches et puissants, qui ont voulu conserver à la France des richesses artistiques qui lui sont envoiées par toutes les nations.

Nous devons rendre hommage à ces hommes éminents par le cœur, par l'esprit, qui, s'associant aux grandes idées des organisateurs de l'Union Centrale, ont bien voulu, dans une large part, s'associer à leurs pensées, en mettant sous les yeux

du public les collections fertiles en enseignement.

Il a pu paraître injuste pour les artistes industriels de voir la foule se diriger d'abord et presque exclusivement vers le **MUSÉE RÉTROSPECTIF**.

N'était-ce pas une erreur?

Nous avons suffisamment expliqué dans notre introduction ce que résument une exposition pour y revenir, et, en toute justice, on doit tenir compte aux organisateurs de l'Exposition d'avoir su intéresser les possesseurs de trésors d'art à une exposition dont les buts sont multiples.

Nous aimons le positivisme en ces temps modernes!

Nous serons positifs.....

La première raison qui a pu motiver la pensée du **MUSÉE RÉTROSPECTIF**, et, nous pouvons le dire, la dominante, était de mettre sous les yeux de tous les artistes des œuvres que beaucoup d'entre eux n'ont pu qu'entrevoir, et partant n'étudier qu'à demi.

N'est pas reçu qui veut dans les galeries de nos riches collectionneurs.

La seconde raison était d'exciter la curiosité de tous. On ne peut nier qu'en France le goût artistique se développe chaque jour davantage et prend une place importante dans nos mœurs.

On a plus considéré comme un devoir, comme une étude, une visite au **MUSÉE RÉTROSPECTIF**, que comme la satisfaction d'une banale curiosité. Que d'enseignements fertiles la vue de ces richesses de l'art a donnés, et qui, dans l'avenir, produiront de grandes et belles choses!

Enfin, en présence de ces œuvres du passé, les comparaisons ont pu s'établir; justice a pu être

rendue à nos artistes modernes, et, pour conclure, nous ajouterons que, d'après les documents qui ont trait à l'organisation de l'Union Centrale, on a pu voir qu'elle ne tirait aucun bénéfice de ses travaux, sa préoccupation constante étant d'augmenter ses richesses, si laborieusement acquises, dans le seul intérêt de nos artistes industriels, de nos travailleurs.

Le but du **MUSÉE RÉTROSPECTIF** se trouve donc déduit.

Les visiteurs ont afflué à cette exhibition, c'est vrai, mais les artistes modernes, les exposants, ont aussi été vus, remarqués, jugés enfin par le public.

Tous les buts sont atteints, et nous pensons que tous ceux qui, comme nous, ont fait de nombreuses visites au palais des Champs-Élysées, sont de notre avis. Et en effet, si la curiosité n'est pas un goût pour « ce qui est bon ou ce qui est beau, mais « pour ce qui est rare et unique, pour ce qu'on a « et ce que les autres n'ont point... », comme nous le dit le bibliophile Jacob, en s'appuyant sur l'opinion de La Bruyère, on comprendra facilement que cette admiration curieuse pour les belles choses du passé ait amené tout naturellement le public à vouloir se rendre compte des œuvres du présent.

Entrons donc hardiment dans ce palais des fées du travail et de l'intelligence, et pour ce faire, gravissons le bel escalier de M. E. GUICHARD.

Sans tenir compte des merveilleuses richesses qui se présentent à nos yeux, allons au hasard, laissons à la fantaisie ses coudées franches.

Quel ravissement on éprouve en voyant cette admirable collection d'armes circassiennes, à côté

de laquelle se trouve cette curieuse collection de coupes, poteries anciennes, marbres onyx ; et les œuvres de la Renaissance, de cette époque de transition pleine de feu et de fantaisie, où l'art assoupi depuis longtemps se réveilla tout à coup fulgurant et passionné, pour donner le signe d'une ère nouvelle.

Honneur à vous, Monsieur le comte ! pour vos armes ; honneur aussi pour vos meubles rares, vos poteries riches d'émaux. **NIEUWERKERKE** oblige, et vous n'êtes pas au-dessous de cette noble émulation ! De chez M. le comte, nous passons au salon de la famille **CZARTORYSKA**.

Et, grâce à l'offrande artistique de la princesse Czartoriska et du prince nous pouvons admirer les types les plus curieux de la sellerie ancienne, les admirables poteries, des œuvres d'orfévrerie rares, des tapis, des dessins de la Pologne, dont on ne saurait se faire idée sans les avoir soigneusement étudiés.

Il y a surtout un *coffre à bijoux* appartenant à M<sup>me</sup> la princesse, et une certaine cheminée en bois sculpté et doré du temps de Henri III, alors que ce roi n'était que duc d'Anjou et roi de Pologne ; le coffre à bijoux est d'une grande originalité, quant à la cheminée, c'est tout simplement un chef-d'œuvre de l'art ancien. Cette cheminée, déjà si saisissante par elle-même, possède en outre un portrait de Henri III, peint à l'époque, et qui attire tous les regards.

Il est à remarquer, sans que nous voulions entrer dans des considérations tout à fait étrangères à notre sujet, que la Pologne marche toujours dans les premiers rangs pour tout ce qui touche aux arts et à la civilisation.

Demandons plutôt à M. ACHILLE JUBINAL qui, de ce côté-là est Polonais dans l'âme, car lui aussi a envoyé de splendides collections de chefs-d'œuvre anciens, médailles, serrureries, coutellerie ancienne, rare et curieuse, et M. ACHILLE JUBINAL a eu raison, puisque cet élán artistique l'a mis tout à coup en compagnie de M<sup>me</sup> la baronne DE BASTARD, de M<sup>me</sup> la comtesse DE CARS, du marquis DE GANAY, du comte D'ESTAMPES, du marquis DE LA VALETTE, du comte DE MORNAY et de son fils le marquis, du duc DE MOUCHY, de ces riches collectionneurs enfin, qui, comme M. le comte DE NIEUWERKERKE, n'admettront jamais que leur noblesse se mésallie, avec l'oubli du bon goût en matière d'art.

En marchant toujours dans cet éblouissant MUSÉE RÉTROSPECTIF, et après avoir passé en revue les *poteries de Rouen*, de *Limoges*, les *splendides émaux* de Luca della Robia, et de Bernard Palissy, on arrive à la salle d'armes de S. M. L'EMPEREUR. Nous l'avons dit, notre parti est celui de l'impartialité la plus absolue, et devant le nom de S. M. L'EMPEREUR, nous ne craindrions pas, tout en nous inclinant en fidèle et dévoué sujet, de faire nos observations sur cette admirable collection, s'il y avait quelques reproches à lui adresser.

Mais le goût constant et élevé de S. M. L'EMPEREUR nous évite même le courage que nous aurions eu de notre opinion.

Jamais, nous le pensons avec raison, on n'aura vu rassemblé sous les regards avides du public une collection d'armes semblables : la France, le Milanais, l'Allemagne, Tolède, semblent rivaliser dans cet artistique tournoi : *hallebardes, lames, masses d'armes, poignards et dagues, arquebuses à crocs et à rouets, arbalettes, couleuvrines et pistolets*, épées de

*combat, de duel, de luxe*, sont là classées coquettement et appendues, étincelantes ou sombres, des épées à gardes coquilles, broderies d'acier, ciselées, fouillées au burin, à rendre folles les précieuses dentelles de Malines, tant leur exécution offre de magnificence artistiques. A toutes ces belles choses, joignons une collection d'*armures de toutes pièces*, d'époques différentes, devant lesquelles on éprouve un sentiment d'admiration en pensant à la force, à la vigueur peu commune de ces hommes qui, couverts de pareilles masses de fer, combattaient vaillamment; et encore, cette nombreuse collection de casques, parmi lesquels nous en avons remarqué de fort originaux. Enfin, au centre, une armure de cavalier, et son cheval également bardé de fer.

Nous ne craignons pas de le répéter, tout cela est magnifique, et S. M. L'EMPEREUR, en daignant augmenter les richesses déjà si nombreuses du **MUSÉE RÉTROSPECTIF** de cette collection rare et curieuse, qui lui appartient, s'est conduit tout à la fois en souverain qui ne craint pas de prouver que la main qui tient le sceptre d'un pays est aussi celle d'un esprit auquel rien n'échappe quand il s'agit de donner l'élan aux belles et bonnes choses.

MM. *les barons Alphonse, James, Gustave DE ROTHSCHILD*, et M<sup>me</sup> *LA BARONNE* se sont empressés eux aussi d'apporter leur offrande à cette éclatante pensée, qui repose entièrement sur les arts, l'industrie, le travail!

Rien ne peut nous étonner de la noble famille **DES ROTHSCHILD**, qui sont les amis de la France, toujours prêts à faire le bien, sans distinction de culte, et qui s'associent toujours du cœur et de l'esprit à toutes les œuvres bonnes et utiles qui

sont les gloires de la France. De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires, et tout le monde connaît l'affection et la sympathie qu'inspirent MM. **DE ROTHSCHILD** à tous les Français.

Un salon tout entier a été mis à la disposition de M. *le marquis d'HERFORT*, un grand seigneur lui aussi, un émule de M. *le duc de LUYNES*, cet infatigable ami et protecteur de tout ce qui est grand ou intelligent, de ce qui possède le mérite, mais qui lutte faute de cette âme éternelle de toute chose, l'argent!

M. *le marquis d'HERFORT* a suivi noblement le mouvement de nos riches collectionneurs. Son salon contient des merveilles en meubles rares, des pendules de différents siècles, des marbres sculptés, des bustes, de magnifiques bronzes, de riches tapis et une rare collection d'armes circasiennes, la seule vraiment complète qui existe : *casques damasquinés, cottes de mailles fines et souples, épées, glaives, poignards aux poignées finement ciselées, enrichies de pierres précieuses*. Les collections d'objets d'art de M. *le marquis d'HERFORT* ont ceci de remarquable, c'est leur conservation ; on dirait que tous ces riches objets sont sortis hier des mains des artistes.

M. **DOUBLE**, un riche amateur, un passionné du beau, un artiste, pourrions-nous dire, s'est aussi vaillamment jeté dans la lice, apportant une collection dont un grand nombre d'objets ont sans doute été débattus au poids de l'or par devant MM. les commissaires priseurs, mais aussi de cette lutte courtoise ayant pour mobile l'amour absolu de l'art dans ses plus grandes et plus poétiques aspirations.

Cette lutte, dans laquelle les projectiles ordi-

naires sont remplacés par des coups de billets de banque, est, pour les amateurs, un spectacle merveilleux qui donne une haute idée de ceux qui la soutiennent.

Somme toute, les belles collections de M. **DOUBLE**, sont de celles qu'on n'acquiert qu'à force de persévérence et de hasard ; c'est un mobilier à l'usage de M. **DOUBLE** où se retrouve, à profusion, tous les souvenirs les plus vifs du siècle de Louis XIV et de Louis XV. Là c'est *Boule* et *Riesener*, qui ont apporté leurs talents d'ébénistes. Ici *Beroin* et *Gauthier* qui ont fourni ces flambeaux de bronze si finement ciselés et dorés ; les sculptures reviennent de droit à *Falconet* et *Clodion*, comme les délicieuses peintures de *Boucher* et de *Fragonard* ; puis les belles pendules parfaitement conservées, les unes d'un genre simple et supportant de petits groupes, chefs-d'œuvre de sculptures mignonnes et gracieuses ; d'autres, enrichies d'or, de lapis lazuli, incrustées de pierres fines, mais toutes portant le cachet de leur époque. Nous ne pouvons omettre, dans la collection de M. **DOUBLE**, un souvenir plein de rêveries et de mystérieux attrait : la *Chaise à porteur* de la favorite de *Madame la marquise de Pompadour* ; cette figure charmante, d'une époque où le vice aimable était presque de la vertu. Ah ! si les propriétaires de ces bretelles aux couleurs de la marquise étaient là, que d'étranges aventures ils nous raconteraient, prouvant à tous que la vie est si rapide, qu'il faut collectionner pour l'avenir tous ces objets curieux, témoins discrets, jalons indiscutables des existences qui touchent à l'histoire. Nous remercions bien sincèrement M. **DOUBLE** de son empressement à satisfaire le vœu de MM. les organisateurs de l'Union centrale, et des

souvenirs qu'ont éveillé dans notre cœur tout un monde d'agréables pensées.

Notre visite continue ; nous passons dans la salle où se trouvent les lits à colonnes à baldaquins, aux couleurs bizarres de l'Espagne et du Portugal ; comme ancienneté c'est curieux, comme œuvre d'art, beaucoup d'autres choses leur sont préférables. Des clavecins, des meubles, des bronzes, des marbres, des poteries indiennes, chinoises ; une élégante voiture à deux roues, d'une légèreté extrême, sur laquelle on a fait de gracieuses peintures, exécutées avec talent, et dont nous regrettons de ne pas connaître l'auteur qui devait être un maître.

Nous nous arrêtons, car s'il nous fallait énumérer toutes ces richesses artistiques, toutes ces merveilles, notre entrée en matière prendrait des proportions du double de ce livre. Le **MUSÉE RÉTROSPÉCTIF**, dans son ensemble, fut la plus splendide exposition qui se soit jamais faite ; nos musées impériaux, si riches en œuvres curieuses, étaient, si non dépassés, du moins égalés ; nous avons remarqué tout un monde de raretés, et nous manquerions de gratitude, en n'affirmant pas que les marchands d'antiquités, quand ils s'appellent **MOMBRO**, **RECAPPE** et tant d'autres noms illustres parmi les hommes de goût, ont contribué pour beaucoup et dans une large part, à cet hommage éclatant payé en l'année 1865 aux arts et à l'industrie.

Un mot pour finir.

N'oubliions pas l'auteur d'un objet curieux que nous avons réservé comme preuve de ce besoin qui dévore l'humanité de créer du bizarre et de l'étrange, nous voulons parler de ce travail merveilleux d'adresse et de patience, sans nom, d'un

noyau de cerise sur lequel un artiste a trouvé le moyen de sculpter toute une bataille : *cavaliers, piétons, combattants, vainqueurs et vaincus*, tout est admirablement ciselé avec une grande vérité d'attitude. Ce travail, que nous avons admiré à la loupe, seul moyen possible de l'admirer!.. nous a émerveillé, et nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment d'admiration, en présence de ce chef-d'œuvre microscopique.

Nous avons dit en commençant combien le public devait de reconnaissance à tous ces amateurs distingués qui, par leur active coopération, avaient contribués à former le **MUSÉE RÉTROSPECTIF**, nous n'avons pu décrire toutes les merveilles de ce magnifique palais de l'intelligence, néanmoins nous considérons comme un devoir de désigner à l'attention ; tous ceux qui ont si gracieusement répondu à l'appel des fondateurs de l'Union centrale.

---

LISTE

DE MM. LES COLLECTIONNEURS QUI ONT CONCOURU A LA  
FORMATION DU MUSÉE RÉTROSPECTIF.

—

Aadye.	Bach père.
Agaisse.	Bach (Léon).
Aigoin.	Bastard (Mme la baronne de).
Alexandre.	Bastard (comte de).
Allemans (marquis du Lau d')	Basilewski (comte).
André (Ernest).	Baur.
Armaillé (comte d').	Bérard.
Arosa.	Berthon.

Beurdeley.	Galichon.
Beaucorps (de).	Ganay (marquis de).
Belleyme (de).	Gasnault.
Beuret (général).	Gatteaux.
Bilco.	Gaudet.
Boissieu (baron de).	Gauthier.
Brion.	Germeau.
Boilly (Léon).	Giuliani.
Bourouet.	Glaize.
Bonnaffé.	Gouellain.
Bonnaffé (Mme Gustave).	Grave (de).
Bouvenne.	Grimot.
Buon.	Guérard.
Burty.	Guichard.
Cars (Mme la comtesse des).	Henry.
Castellani.	Demachy.
Caubry (de).	Destailleur.
Charvet.	Desvallières (baron).
Chocqueel.	Didier.
Clere (marquis de).	Double.
Colar (abbé).	Duplessis.
Colombani.	Dutuit.
Coqueret.	Duval-Lecamus.
Cottier (Mme Maurice).	Duval (Mme Fernand).
Courcelle.	Duyauchel.
Court (Mme).	
Crémieux.	
Crémieux (Mme Amélie).	Estampes (comte d').
Czartoryska (princesse Iza).	Etienne.
Czartoryski (prince).	
Darcel.	Fau (Henri).
Dauriac.	Fau (Joseph).
Davilliers.	Fichet.
Delaborde (H.).	Fleuriot.
Delaherche.	Fleury.
Delange.	Henin (prince d').
Delessert (Mme Gabriel).	His de Lassalle.
Forget.	Hoffmann.
Forgeron.	Jacques.
Fourau.	Jacquemart (Jules).
	Jacquemart (Albert).

Jarves.	Mornay (comte de).
Jollivet (Mme).	Mornay (marquis de).
Jubinal (Ach.).	Mouchy (duc de).
Juste.	Nieuwerkerke (comte de).
Labarthe (Jules).	Nollet.
Labouchère (P.-A.).	Nolivos (de).
Laffite (Ch.).	O'Connell (Mme).
Lagrange (de).	Oppermann.
Lahante (de).	Orville.
Lambin.	
Lance.	Parguez.
Lavalette (comte de).	Pascal (Mme Michel).
Lavalette (marquis de).	Patrice-Salin.
Lavinée.	Penchaud (Ch.).
Lecarpentier.	Périlleux-Michelet.
Lechevalier-Chevignard.	Picard.
Lecomte.	Pichon (baron Jérôme).
Lemeunier.	Piogey (docteur).
Lepel-Cointet.	Prudhomme.
Leronix.	Rivet.
Leroy-Ladurie.	Robert.
Liesville (de).	Roth.
Loubitz (de).	Rothschild (baron Alph. de).
Louvrier de Lajolais.	Rothschild (baron James de).
Maillet du Boullay.	Rothschild (baron Gust. de).
Malinet.	Roussel (Mme).
Martin (Adolphe).	Rouzé.
Maurice (de Saint-).	Sajou.
Mayer.	Sampson.
Maystre.	Schmidt.
Mazaroz	Schwiter (de).
Métairie.	Signol.
Miallet.	Spitzer.
Michelin.	Tainturier.
Minot.	Taigny.
Mobilier de la Couronne.	Techener.
Moisson.	
Mombro.	
Monbrison (de).	
Monville (de).	
Mordret.	
Moreau.	

Thayer (Amédée).	Yvon (comte d').
Tusseau (vicomte de).	Walferdin.
Valpinçon.	Warnet.
Valtat.	Wasset.
Van Clef.	William.
Van Kuyck.	
Villestreux (baron de la).	



Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

I

**ART APPLIQUÉ**

A

**LA DÉCORATION DE L'HABITATION**

---

Comme nous l'avons dit plus haut, nous suivrons dans cette revue la même classification qui a présidé à l'organisation de l'Exposition ; nous commencerons donc par *les arts appliqués à la décoration des habitations*. La serrurerie d'art vient en première ligne, et les spécimens de cette industrie tiennent une place assez importante pour attirer l'attention.

La serrurerie, proprement dite, est une des plus anciennes dans les arts mécaniques, une des plus utiles, une des plus répandues. Autrefois, où les outils pour travailler le fer manquaient complètement, il est facile de se rendre compte des difficultés et des nombreux efforts des artisans qui travaillaient le fer.

Dans les premiers âges, les anciens se contentaient de fermer leurs maisons avec des cordes, c'était on ne peut plus primitif, et dans cet âge d'or cette manière suffisait sans doute. Plus tard, ils imaginèrent des verrous en bois; puis enfin, quand le fer fut connu, on eut recours à d'autres moyens pour fermer les habitations; et la serrure *lacédémone*, dont il est question dans le second acte de la *Moisellaria*, de Plaute, prouve qu'on commençait déjà à pratiquer l'art de la serrurerie quoique la fermeture dont il est parlé plus haut, n'ait été encore qu'une espèce de verrou.

L'ouvrier qui, sous le nom générique de serrurier, exerce cette profession, doit surtout joindre à une grande pratique manuelle de cet art une connaissance approfondie du dessin, afin d'être à même d'exécuter une foule d'ouvrages qui se rattachent à sa profession, qui ont pour but de servir à l'ornement de nos habitations.

L'art de la serrurerie prend son nom des serrures, qui sont la branche la plus importante de l'industrie, a toujours fait de grands progrès soit en perfectionnant les serrures, soit en créant chaque jour de nouveaux outils, une quantité d'instruments ou d'ustensiles de fer qui sont employés dans les arts et métiers. En outre la serrurerie est l'industrie obligée de nos constructions, surtout aujourd'hui où le fer remplace si avantageusement le bois; la construction des machines a aussi recours à la serrurerie. Mais là ne s'arrête pas les nombreux éléments dont elle dispose,

c'est à elle que nous devons les grilles élégantes, les jardins d'hiver, les serres, les balustrades, les balcons, enfin une quantité d'objets de toute espèce, où l'art est en première ligne, comme on le verra plus loin.

La serrurerie eut ses adeptes, ses artistes ; nos musées ont de précieux échantillons de la serrurerie ancienne, comme moyen de fermer portes ou coffres, puis une foule d'ouvrages en fer où se révèle à chaque pas le génie de l'artiste : serrures, clefs niellées, dorées, ciselées : puis d'autres chefs-d'œuvre en fer : des chenets, des lustres en fer travaillé, repoussé au marteau ; joignons à cela les magnifiques grilles dites de Nancy, qui, sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, eurent une si grande réputation.

Ces magnifiques grilles étaient dues au beau talent d'un serrurier célèbre, d'un artiste qui fut l'un des créateurs de la belle serrurerie de son siècle, *Jean Lamour* fut le premier qui créa, forgea ces belles grilles, dites de Nancy, et qui sont restées longtemps les chefs-d'œuvre du genre.

Cette industrie des grilles forgées resta bien longtemps dans l'inertie ; la fonte de fer, dont nous nous occuperons également, fit oublier le fer forgé ; là il y avait une question de prix, de temps, cependant malgré les avantages énormes que présente la fonte, l'art de la belle serrurerie forgé n'est point perdu.

Dans le Musée de Cluny, au Musée rétrospectif également, nous avons remarqué des types de serrurerie ancienne merveilleux, on ne saurait s'imaginer plus d'élégance dans les formes, plus de fini dans le

travail ; lustres et lanternes en fer repoussé, candélabres, serrures et clefs étranges, coffres bizarres, tout enfin prouve que de pareilles œuvres ne pouvaient sortir que des mains d'artistes habiles.

Enfin les progrès, comme toujours, ayant amené le luxe dans nos constructions, dans nos intérieurs, ont imposés des devoirs à toutes les industries qui s'y rattachent, et la serrurerie usuelle, artistique, toute la ferronnerie enfin, s'est mise à la hauteur par des perfectionnements incontestables.

Parmi les artistes en serrurerie qui marchent non-seulement sur les traces du passé, mais encore apportent chaque jour des perfectionnements dans cet art difficile, nous placerons un tout jeune artiste ferronnier, M. BODART, dont la spécialité est tout à la serrurerie d'art et de *curiosité*. Le Livret de l'Exposition porte le mot *Curiosité*. N'est-ce pas un non-sens ? car, à notre avis, tout ce qui est art devient une *curiosité*, sous quelque point de vue qu'on l'envisage.

M. BODART est un artiste qui s'est grandement inspiré des beautés de la serrurerie ancienne. Dans son exposition, nous avons remarqué des pièces de serrurerie hors ligne en fer forgé, repoussé, relevé au marteau, et on est étonné quand on pense qu'avec la simplicité de moyens d'action aussi restreints, on puisse arriver à produire d'aussi belles choses.

Nous avons admiré une belle lanterne de vestibule d'hôtel, à six pans de glaces, réunis par de gracieux ornements d'une grande finesse d'exécution ; des pelles, des pinces, des chenets des plus anciens styles d'une grande vérité.

Un riche cadre de glace en fer forgé, et portant des bras pour lumière, également en fer relevé au marteau; des lustres, des supports, des chandeliers et flambeaux d'une valeur artistique des plus sérieuses.

Les travaux de M. BODART, soit qu'il imite les anciens, soit qu'il fasse des créations, sont estimés tant à cause du goût qui les distinguent que du travail conscientieux dont ils sont l'objet.

M. BODART, que nous jugeons artiste, a beaucoup travaillé par lui-même; non-seulement il s'est attaché à imiter les anciens, mais à les perfectionner; forgeant, martelant, repoussant; le fer prend sous ses doigts les formes les plus variées, les plus gracieuses, et tous ses travaux portent en eux un cachet de vérité artistique, qui les font accepter non-seulement des amis des œuvres d'art, mais encore enrichir les belles collections de nos musées et les riches galeries de nos antiquaires.

M. BODART est un artiste, nous l'avons dit, dont le mérite promet beaucoup pour l'avenir, aussi la récompense d'une médaille d'argent, qui lui a été décernée par le jury, nous paraît juste et bien méritée.

L'exposition de M. MASSON est aussi essentiellement artistique. Des lustres magnifiques, des chenêts et des bras en fer forgé du plus pur style Louis XIII, d'une grande vérité et d'une parfaite exécution, prouvent toute la souplesse du talent de M. MASSON, qui, cherchant dans le passé et s'identifiant aux belles œuvres, nous donne la mesure de son mérite par les objets qu'il a exposés; nous regrettons cependant que cet artiste, comme beaucoup de ses confrères, cherche sans cesse dans le passé au lieu de s'attacher aussi à créer des types qui leur soient propres.

M. MASSON est de ceux qui nous paraissent prédestinés

à produire de belles œuvres; sa profession d'orfèvre le place, plus qu'aucun autre, dans la situation non-seulement de copier les anciens maîtres, mais de créer à son tour. Nous espérons, en 1867, le voir suivre nos conseils. Dans son exposition, nous avons remarqué une magnifique lanterne du plus pur style Renaissance, destinée à un vestibule d'hôtel. Cette lanterne a huit pans en verre, reliés entre eux par des attaches en fer forgé. La couronne du haut et la fleur de lis sont également en fer repoussé au marteau. Le chapeau nous montre de délicieux ornements en fer repoussé; le cul-de-lampe est en fer forgé, et la pomme de pin qui termine la lanterne est aussi en fer repoussé au marteau.

Cette belle pièce, une des plus grandes que nous ayons vues, a 1 mètre 60 de hauteur, et est destinée à l'ornementation, soit d'un château ou d'un monument.

C'est une belle œuvre qui a dû coûter bien des peines à son auteur, M. MASSON, qui, au temps passé, aurait pu être un maître en présence de ce beau travail. Une médaille d'argent a été décernée à cet intelligent artiste auquel nous prédisons davantage dans l'avenir.

Nous avons dit quelque part qu'à la façon dont un artiste organise son exposition, on peut de suite se rendre compte du degré de son intelligence. Cette vérité est incontestable, et M. HUBY FILS a prouvé surabondamment qu'il était homme de goût dans l'organisation d'ensemble des objets exposés par lui.

Nous devons être sobre d'éloges, mais avant tout, nous devons être vrai, et nous avouerons qu'il eût été difficile de faire mieux.

De ce qui précède, on peut en conclure que, sous de telles conditions, M. HUBY FILS ne pouvait exposer que

des choses hors ligne. En effet, la serrurerie dont nous avons vu les beaux spécimens nous a frappé par le goût essentiellement artistique qui a présidé à sa conception.

Non-seulement les travaux de M. HUBY FILS s'appliquent aux arts, mais encore à toute la serrurerie fine qui entre dans l'industrie. Il possède un génie inventif des plus sérieux.

Nous avons remarqué de belles serrures à gorges dites horizontales, brevetées, pouvant s'adapter elles-mêmes dans des serrures d'appartements. Ces serrures sont lilliputiennes, puisqu'elles n'ont que trois centimètres de large; elles sont à folios et à charnières.

Ensuite, une serrure à pompe, brevetée également, et que nous considérons comme une œuvre d'un rare mérite. L'objet du brevet pris par M. HUBY FILS consiste dans un système de son invention dit *délateur*. Le mot indique ce que l'on peut attendre d'une serrure de ce genre, c'est-à-dire que cette serrure défie le plus habile crocheteur, car, pour peu qu'elle soit touchée, le *délateur* remplit son office en se fermant, et rend la serrure indécrochetable. Connaissant ce système merveilleux, le possesseur de cette serrure peut de suite se rendre compte des tentatives qui ont été faites, et, par un moyen aussi simple qu'ingénieux connu de lui seul, il redevient maître du mécanisme.

Nous considérons donc cette œuvre comme un grand progrès dans l'art de la serrurerie. De plus, dans ces serrures si habilement exécutées, les entrées, appliques et fiches sont en acier découpé au burin et finies à la lime.

Nous avons vu aussi des moules en acier, tirées au banc dans la masse, ajustées par des équerres intérieures, invisibles, et permettant au besoin de les repolir.

Des coffres-forts, des coffrets en fer forgé, ciselés au burin, ornementés avec un goût charmant, de la serrurerie

d'art et ordinaire, applicable au bâtiment, des ferronneries imitées de l'antique avec une rare perfection, des clefs de toutes les époques, de tous les styles, dorées, fouillées, ciselées avec un art infini.

Une entre autres a vivement excité notre admiration; elle est en acier pur, *taillée dans la masse*. Pour bien faire comprendre cette expression technique de *taillée dans la masse*, nous dirons que l'objet dont on parle a été tiré d'un *morceau d'acier brut*, ce qui donne au travail de grandes difficultés d'exécution. Cette clef merveilleuse, d'un charmant style Renaissance, rempli d'élégance et de finesse, est donc entièrement sortie d'un morceau d'acier, et à froid, il a fallu la découper, la ciseler, lui faire subir une transformation telle, qu'on peut considérer une clef de ce genre comme un délicieux chef-d'œuvre.

Nous savions déjà combien la serrurerie avait fait de progrès depuis quelques années, mais nous ne pensions pas qu'on pût parvenir à faire subir à l'acier de semblables métamorphoses.

M. HUBY FILS a obtenu la grande médaille d'honneur à l'Exposition de cette année. C'est justice, et nous pensons que, pour un si jeune artiste, c'est débuter glorieusement. Nul doute que, par de constants efforts, M. HUBY FILS ne sache se tenir à la hauteur des distinctions honorifiques que lui valent ces beaux travaux.

Au commencement de cet article nous avons parlé des grilles de Nancy, ces chefs-d'œuvre de la serrurerie ancienne, créés par Jean Lamour, un artiste aussi, un maître, qui eut ses douleurs, ses défaillances, mais aussi ses joies. Néanmoins, ces belles œuvres de la serrurerie forgée, dont la construction exigeait, non-seulement l'aide d'artistes habiles pour le dessin, mais encore des ouvriers

d'un grand mérite pour l'exécution, fut délaissée pendant un grand nombre d'années, peut être pourrait-on attribuer cet abandon à la main-d'œuvre qui rendait ces grilles d'un prix fort élevé; cependant cette raison n'est pas la dominante, car, à notre avis, les gens de goût ont toujours su payer une belle œuvre, mais ce qui est plus probable, c'est que la fonte, et ses multiples applications, fut la cause que l'art de la serrurerie des grilles fut abandonné.

Certes les travaux de nos fonderies de fer sont dignes d'attirer l'attention et nous aurons occasion d'en parler dans le cours de cet ouvrage, mais nous devons avouer que, quelle que soit la valeur artistique des productions de la fonte, elles restent bien au-dessous de la serrurerie en fer forgé, repoussé, travaillé au marteau, surtout au point de vue de l'art.

Il appartenait à notre siècle de voir renaitre la belle industrie des grilles en fer forgé.

À l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie nous avons été à même de nous rendre compte de l'art retrouvé dans les objets exposés par M. Roy. Nous avons admiré une belle grille de château exécutée entièrement en fer forgé avec des ornements en tôle relevée au marteau. cette grille, d'un très-bon effet, a six mètres de haut sur six mètres de large, c'est une magnifique pièce qui donne une idée exacte de ce que pouvait être *les grilles de Nancy*.

Pendant quinze ans M. Roy a travaillé avec une persévérance qui ne s'est pas démentie une seule fois, trouvant dans le passé un art dont la valeur était incontestable, surtout au point de vue artistique, il a voulu rendre à cet art sa splendeur primitive : son goût, ses études sérieuses, son travail incessant, lui ont fait vaincre toutes les difficultés, et enfin, après bien des labeurs improductifs, il a pu voir ses efforts couronnés de succès.

Une des difficultés les plus sérieuses rencontrées par M. Roy était le manque d'ouvriers; fils de ses œuvres, il lui a fallu créer des sujets, former des travailleurs qui, sous l'inspiration du maître, ont dû bien faire, mais que de temps perdu!

Pour nous, M. Roy est un véritable artiste qui a non-seulement régénéré un art perdu, oublié, mais encore a su dépasser cet art en y appliquant le goût épuré, l'étude de nos progrès, de nos sciences et de nos industries!

Aujourd'hui le fer entre [pour beaucoup dans nos constructions et, surtout dans leurs ornementations. Aussi M. Roy ne s'en est pas tenu seulement aux grilles, il a étendu ses travaux, *rampes d'escaliers, balcons, marquises, jardins d'hiver, serres, porte-lanternes*, toutes ces belles choses enfin qui font de la serrurerie artistique un art des plus sérieux, d'autant plus qu'il peut se plier à toutes les exigences de l'art pur des différents styles, *renaissance, Louis XV, Louis XVI*. Mais là ne s'arrête pas les travaux de M. Roy. Nous avons remarqué à son exposition *de belles peintures*, style du moyen âge, d'une rare perfection.

Ces pentures, dont on peut admirer les spécimens aux portes de Notre-Dame, et attribuées à Biscornet, un artiste serrurier du treizième siècle, sont les vrais types de la serrurerie ancienne. Les artistes chargés de la réparation de la plus belle œuvre de la chrétienté, de Notre-Dame enfin, ne devaient pas négliger ces ferrures de portes d'une si grande originalité; aussi ces pentures du moyen âge devait attirer l'attention d'un chercheur comme M. Roy, qui n'hésita pas, et les pentures sorties de ses ateliers sont d'une vérité remarquable.

Nous avons appris qu'un serrurier d'un grand mérite se proposait, à l'Exposition de 1867, d'exposer des spécimens de l'art de la serrurerie au moyen âge d'une imita-

tion parfaite. Nous reviendrons sur cet artiste dont nous regrettons l'abstention à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie; nous ne voulons et nous ne pouvons commettre aucune indiscretion, si nous citons ce fait, c'est qu'il vient à l'appui de notre cause, et c'est une preuve de plus que rien n'échappe aux intelligences d'élite.

Mais revenons à M. Roy, qui se dit modestement *constructeur-serrurier*; pour nous il est davantage, pour les ingénieurs, les architectes, il est plus aussi; et ces Messieurs ont su apprécier les travaux de M. Roy à leur valeur. La belle grille de l'Exposition universelle de Paris, en 1855, était à elle seule un chef-d'œuvre qui valut à M. Roy une médaille de 1<sup>re</sup> classe; en 1863, à l'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, le jury lui décerna une médaille de 2<sup>e</sup> classe, c'était justice, et un hommage rendu à un travailleur infatigable qui venait de faire renaître un art tout français, presque inconnu de la génération nouvelle, oublié enfin. La liste des travaux exécutés par M. Roy est longue, car depuis la fondation de sa maison, qui date de l'année 1844, il n'a cessé de produire; aussi sont-ils connus dans toute l'Europe: nous sommes heureux de constater, une fois de plus, ce que peut une ferme volonté, un grand amour de l'art, unis à une grande intelligence.

M. Roy a obtenu, cette année, une médaille d'honneur, c'est assez dire qu'il est en progrès; aussi devons-nous espérer des merveilles. La France, une fois encore, sera la première dans la serrurerie artistique comme dans bien d'autres industries.

Dans les arts appliqués à la décoration de nos habitations, nous nous sommes occupés des intérieurs, nous devons faire la part de ceux dont les travaux d'une grande

valeur artistique tiennent aussi une place des plus importantes dans la décoration extérieure. Nous avons parlé de la serrurerie artistique, des feronneries repoussées au marteau, nous devons parler aussi de la fonte de fer, de la fonte d'art enfin; qui a elle seule, concourt en grande partie à la décoration non-seulement de nos maisons, mais encore de nos parcs, jardins, etc. Les travaux en fer forgé, ciselé, repoussé au marteau, sont d'un prix élevé, et leur propagation n'est l'apanage que de la fortune, aussi a-t-on trouvé un puissant auxiliaire dans l'emploi de la fonte de fer, dont les applications sont multiples, dont les travaux sont sans nombre, et qui offrent autant d'effet que la serrurerie en fer forgé, tout en donnant une économie considérable.

Les applications de la fonte à l'ornementation ne sont pas anciennes et datent tout au plus du siècle dernier. M. COLLA, à Paris, M. ANDRÉ et M. DUCEL, maître de forges ont été les premiers qui ont donné une sérieuse impulsion à la fonte de fer. Plus tard, M. J.-J. DUCEL a fait entrer la fonte de fer dans une nouvelle voie en créant véritablement une industrie nouvelle, c'est-à-dire les fontes d'art: statues, vasques, coupes ornées, vases, et en leur assurant un débouché par les moyens de fabrication économique et les bas prix auxquels il était arrivé. Ce que l'on pouvait reprocher à M. DUCEL, c'était de ne pas être entré résolument et complètement dans la voie du progrès en créant des choses nouvelles.

Mais les progrès sérieux de cette industrie ne sont vraiment remarquables, qu'à partir de l'impulsion donnée par M. DUCEL et M. DURENNE. Ce fut le point de départ, on ne s'occupait au début que de grosse fonte, *colonnes unies, gargouilles, tuyaux de conduites et fumisteries*, mais le progrès aidant, et M. DURENNE, comprenant le rôle

important que la fonte de fer pouvait tenir en lui appliquant toutes les beautés de l'art, fabriqua une foule de modèles de *balcons*, *balustrades*, *ornements d'églises*, *colonnes de tous les ordres*, enfin, une collection immense d'objets qui peuvent prendre une sérieuse place dans les arts appliqués.

Puis, le succès sanctionnant ses beaux travaux, ce ne fut plus seulement des produits industriels que M. DURENNE s'efforça de créer, mais bien des œuvres d'art dans toute l'acception du mot, telles que *statues*, *groupes d'animaux*, *fontaines monumentales*. Si une part du succès de ces merveilles de l'art de la fonte de fer revient aux sculpteurs, modeleurs et ciseleurs, nous ne pouvons dire autrement que, par le goût éclairé de M. DURENNE, son entente du beau, en un mot, ses inspirations artistiques ont puissamment aidé ses collaborateurs, qu'il a su choisir parmi les plus méritants, puis enfin le mérite de la réussite comme fabrication lui revient tout entier.

Aussi, parmi les maisons dont les œuvres ont donné une sérieuse impulsion à la fonte de fer, nous nous plaisons à citer M. DURENNE, comme étant un de nos premiers artistes en son genre. En admirant les objets exposés par lui en 1865, au palais des Champs-Élysées, on remarque combien ses incessants travaux, ses persévérants efforts, ont fait progresser une industrie encore dans l'enfance il y a quelques vingt ans.

Une médaille d'or lui fut décernée à l'exposition de Montpellier en 1861. Également la même année, à Metz, il obtint une médaille d'argent ; à Nantes, en 1861, une médaille d'or ; à Châlons-sur-Marne, aussi une médaille d'or, en 1861 ; une médaille d'argent à Perpignan. Une médaille de 1<sup>re</sup> classe en 1863, aux Beaux-Arts appliqués à l'industrie de Paris ; à Genève (Suisse), 1864, une nouvelle

médaille ; diplôme d'honneur en 1861 à Saint-Dizier ; également à Angers et à Bayonne en 1864 ; en 1865, à Chau-mont, et à Nice ; deux médailles à l'exposition de Londres en 1862 pour une magnifique fontaine monumentale, qui prouva l'immense supériorité des produits français sur les produits anglais. Enfin, le 25 janvier 1863, M. DURENNE fut fait chevalier de la Légion d'honneur , et cette année il obtint un rappel de médaille de 1<sup>re</sup> classe.

Cette longue liste de récompenses justement méritées fait le plus grand honneur à M. DURENNE, qui a donné de continues preuves de son dévoûment à l'industrie nationale.

Des fontaines monumentales, de belles grilles de châteaux, de parcs, de squares, des candelabres. Voilà pour les grandes pièces de fonte, et, à l'Exposition de cette année, M. DURENNE sait montrer toute la souplesse de son talent essentiellement artistique, dans les multiples applications de la fonte de fer employée à la décoration.

M. DURENNE est un de ceux qui ont bien compris le but que se proposait l'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie*. Son exposition en fait foi, et chaque objet exposé est signé de l'artiste qui a conçu le modèle.

Le Christ sur la croix, haut de 2 mètres, d'après Bouchardon. — Mater Dolorosa, 2 mètres. Bouchardon. — Saint-Jean. Klagmann. — Deux anges adorateurs. Klagmann. — Vierge immaculée, 2 mètres. Carrier Belleuse. — Vierge mère, 2 mètres. Carrier Belleuse. — Les quatre Évangélistes, 1 mètre. Salmson. — Tableau de la Vierge. Klagmann. — Descente de Croix. Jean Goujon. — Mise au tombeau. Jean Goujon. — Les quatre Saisons, bas-reliefs. M<sup>me</sup> L. Bertaux. — Deux femmes, lampadaires grecques. Salmson. — Enfant au limaçon, enfant au dauphin. Carrier Belleuse. — Enfant au canard, enfant à la tortue, enfant à

la coquille, enfant à la rame, Faune enfant. Carrier Belleuse. — Deux têtes de chevaux, ronde bosse. Rouillard. — Buste de madame Dubarry. Houdon. — Groupe de Psyché et de Zéphyr. Rutxhiel. — Deux vases Médicis. Liénard. — Deux femmes, lampadaires. Carrier Belleuse. — Les quatre statues des Saisons. Carrier Belleuse. — Vase Aurore. Carrier Belleuse. — Enfant, petite fille sur une borne, pour candelabre. Carrier Belleuse. — Enfant, petit garçon sur une borne, pour fleurs. Carrier Belleuse. — Femme au héron. De Cotte. — Pâris, la baigneuse. Falconet. — Groupe de trois femmes, pour fontaine. Klagmann. — Néréides sur cheval marin. Klagmann. — Bustes du prince et de la princesse de Galles. Carrier Belleuse. — Balustrades d'ornements. Doussamy.

Toutes ces œuvres sont charmantes, tant au point des conceptions, qu'au point de vue de l'exécution, et font le plus grand honneur à ces intelligences qui, réunies, ont placé l'industrie de la fonte de fer en France la première chez toutes les nations. Pour terminer, nous dirons que la seule objection qui pouvait être faite contre la fonte de fer, c'était sa facilité à se rouiller. Avec les moyens de galvanisation du système *Oudry*, cette objection tombe d'elle-même, et la décoration en fonte est et demeure une de nos plus belles industries nationales.

Si l'on considère enfin que la fonte fabriquée coûte moitié prix de ce qu'elle coûtait il y a vingt-cinq ans, n'est-il pas admirable d'arriver à un pareil résultat, et de donner à des prix exceptionnels des œuvres du plus grand mérite? obtenus par les soins constants et assidus, par l'étude de procédés nouveaux. Voilà en quelques mots ce qui place M. DURENNÉ au nombre des premiers dans l'industrie de la fonte de fer.

Nous l'avons dit, dans les arts appliqués à la décoration de nos habitations nous avons et les intérieurs et les extérieurs, dans ces dernières applications, nous avons, soit le marbre, le bronze, la fonte, etc, mais nous avons encore cette quantité d'objets en fer, en fonte, qui pourraient bien rentrer dans la serrurerie ou la ferronnerie artistique, du reste nous avons pu remarquer, depuis quelques années surtout, l'activité de nos producteurs qui rivalisent de zèle, de progrès pour nous donner une quantité d'objets en fer, en fonte, non-seulement d'une utilité sérieuse, mais d'une valeur artistique recommandable. Nous voulons parler des meubles en fer, de toutes formes, de toutes espèces, et des objets en fonte dits rustiques, et qui deviennent chaque jour d'un usage général. Le Palais des Champs-Élysées, contenait à l'exposition de cette année, de charmants spécimens de cette industrie toute moderne exposés par M. JACQUEMIN, de jolies passerelles, des ponts, des fers rustiques pour clôture, pour bordure de corbeilles, pour allées de jardins, à tous ces produits nous avons pu voir le goût qui préside à leur fabrication.

Nous sommes bien loin, en vérité, des meubles de jardin d'autrefois, faits en bois de châtaignier, dont le moindre désavantage était non-seulement de ne pas avoir de durée, mais dont la solidité laissait beaucoup à désirer. Donc le fer a remplacé le bois, et avec avantage, car tout en ayant une durée continue, il n'a pas exclu la légèreté et la fantaisie gracieuse des formes.

M. JACQUEMIN s'est créé une spécialité d'une grande étendue, et qui vient en aide à la décoration de nos parcs, de nos jardins. Des chaises, des fauteuils, des canapés, des meubles en fer de toutes sortes, puis la construction de kiosques, volières, faisanderies, poulaillers, pigeonniers,

niers, et, enfin tout ce qui constitue le charme de la villégiature par l'ornementation des jardins.

M. JACQUEMIN nous a paru être un de ceux qui comprennent leur époque, car tous les produits de sa fabrication sont, tout en réunissant de grandes qualités comme travail, à des prix accessibles à tous, c'est là où nous voyons les vrais progrès, et nous ne saurions trop en faire la remarque.

Pour terminer ce qui a trait à la serrurerie et à la feronnerie artistique, nous citerons une charmante invention de M. DESMARETS, des *appliques pour pelles et pincettes*. De plus, M. DESMARETS a un nouveau système de garde-feu qui sera approuvé par tous les gens prévoyants. Les journaux enregistrent chaque jour les nombreux accidents causés par la crinoline et l'ampleur des robes de nos dames. Aujourd'hui, avec les appareils de M. DESMARETS, on ne doit pas avoir de craintes; puis, pour mettre *ces appliques, porte-pelles et pincettes, et ces garde-feux* en rapport avec les décos d'un appartement, M. DESMARETS s'est attaché à les mettre en harmonie avec les décos; aussi a-t-il créé de vraies œuvres d'art.

M. DUPILLE aussi, se mettant au diapason du luxe actuel de nos constructions, a exposé une série de *crèmes* d'un luxe parfait, où l'art est appliqué avec beaucoup de goût. Ces *crèmes à double mouvement* sont très-utiles et fort belles au point de vue des styles. Du reste, M. DUPILLE a pour collaborateur un jeune artiste de mérite, M. J. MONGENOT, sculpteur ornementaliste, qui s'occupe spécialement de l'art appliqué à l'industrie. Nous regrettons que cet artiste se soit abstenu d'exposer; nous espérons cependant pouvoir mieux juger de son talent dans l'avenir.

Après la serrurerie d'art, dont nous venons de parler, la sculpture vient à son tour puissamment en aide à l'art décoratif. Il est donc facile de se rendre compte des travaux continuels, incessants auxquels donnent lieu les décosations extérieures et intérieures de nos maisons.

Les constructions modernes, on ne peut le nier, sont des palais comparativement à celles du passé. Les ornements sont partout, sous toutes les formes, de toutes les espèces, comme nous le disons plus haut; la sculpture, les ornements d'intérieur ont pris une grande extension depuis quelques années, et les artistes qui s'occupent de ce genre de décoration font merveille; ainsi MM. GOSSIN FRÈRES ont exposés des choses charmantes en terre cuite, dont la valeur artistique est des plus sérieuses.

Des vases splendides, imités des vases de Versailles, pour décoration d'escaliers, de vestibules, une nymphe à la chèvre, une bacchante, une Velléda, puis de ravissantes figurines d'après *Michel-Ange*, Julien, Clodion, etc., etc.

MM. GOSSIN FRÈRES sont des sculpteurs céramistes de talent qui ont su se créer une belle place dans l'art qu'ils ont choisi; ils se sont voués au genre décoratif en lui réservant le pur sentiment de l'art. Non-seulement MM. GOSSIN FRÈRES s'occupent de toutes les ornementations si acceptées aujourd'hui, si nécessaires enfin, mais ils se sont fait une belle spécialité de statues pour l'ornementation des églises; dans notre visite à leurs ateliers, nous avons vu en ce genre des œuvres remarquables.

MM. GOSSIN FRÈRES sont de jeunes artistes, admirateurs passionnés du beau, et leurs œuvres sont d'autant plus appréciées qu'ils ont à combattre une difficulté sérieuse dans la céramique d'art: la *cuisson*, chose importante et dont nous reparlerons dans le cours de cet ouvrage à l'article *Céramique*. Cette année 1863, MM. GOSSIN FRÈRES, ont obtenu

une médaille de bronze; nous espérons davantage pour 1867.

Donc, la sculpture décorative tient une place des plus importantes dans l'ornementation intérieur et extérieur de nos habitations, elle a subie de nombreuses transformations surtout depuis l'application dans l'art, de pâtes plastiques, telles que le carton-pierre qui se prête aux modelages les plus parfaits.

Ces matières sont toutes modernes, l'usage s'en généralise chaque jour davantage; aussi nos artistes les plus célèbres se sont occupés de ce nouveau moyen qui, tout en conservant au travail sa plus grande pureté, a la qualité de coûter beaucoup moins cher que la pierre et le marbre.

M. LEFEBVRE a exposé une cheminée monumentale du plus bel effet, un cadre de glace et dessus de porte du plus pur style Louis XIII; ces charmantes compositions sont en carton-pierre et donne une haute idée du parti que l'artiste peut tirer de ces nouvelles substances.

M. LEFEBVRE nous montre de grandes qualités comme sculpteur; élève de RUDE, un maître de talent, M. LEFEBVRE a puisé à cette source les aspirations poétiques et élevées de l'art pur; sous cette influence toute artistique, il est devenu lui-même un artiste de talent; le culte de l'art devient chaque jour plus difficile, il faut une ferme volonté, une étude continue pour s'y faire une place.

M. LEFEBVRE nous semble être dans toutes ces conditions; il a su plier son talent au goût du jour, sa spécialité de l'art décoratif de nos habitations prouve qu'il a compris son époque, il a deviné que plus nous avançons en progrès de toutes sortes, en civilisation, plus nos goûts s'épurent et plus nous aimons à nous entourer de belles choses sous tous les rapports, cette année M. LEFEBVRE a obtenu une mention honorable.

Le marbre à son tour occupe une place des plus importantes dans l'ornementation de nos intérieurs, d'autant plus qu'il se prête aux transformations les plus artistiques. Les sculpteurs qui ont pour spécialité la sculpture décorative ne pouvaient manquer d'occuper une belle place à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie de 1863. Deux artistes ont exposé, et nous pouvons dire hardiment que leurs œuvres sont des merveilles de richesses, de bon goût d'élegance, et l'art y est appliqué de la façon la plus large.

**M. LOUVET** nous donne comme spécimen de son beau talent, une splendide cheminée en marbre *griotte panaché*, ornementée de bronzes ciselés et dorés du style Louis XVI, faite pour un salon; une seconde cheminée, faite pour une bibliothèque, est du style Louis XIII, du même marbre, il est rare de rencontrer des œuvres aussi bien comprises, tant dans les détails qui sont charmants, que dans une exécution des plus heureuses et des mieux réussies.

**M. SEGUIN** a également exposé deux cheminées : une en marbre blanc, une en marbre noir; on se rend difficilement compte des travaux de ce genre où, par le ciseau seul, l'artiste arrive à produire de délicieuses fantaisies: fleurs, acanthes, arabesques, sculptées sur plusieurs plans, d'un effet tout à la fois élégant et harmonieux.

**M. SEGUIN** est un homme de goût et de talent, ses œuvres prouvent assez son sentiment éclairé du beau, son entente de l'art pur. En 1863, **M. SEGUIN** a obtenu à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie une médaille de troisième classe, cette année 1863, une médaille de bronze.

Les stores, qui rentrent aussi pour beaucoup dans la

décoration de nos maisons, doivent remonter bien haut dans le passé, quoiqu'ils n'aient pas une histoire particulière; de tout temps on a cherché à se garantir des ardents baisers du soleil, on a donc tout lieu de croire que les premiers stores sont nés en Orient.

Depuis la simple natte de jonc de l'ajoupa de l'Indien, depuis la tenture de soie brochée d'or des palais du sultan, depuis l'étoffe de coton rayée de couleurs éclatantes des maisons italiennes, les stores ont subi bien des changements.

Aujourd'hui le store remplace l'antique jalouse, la lourde persienne, son usage est devenu général, non seulement à cause de sa légèreté, mais encore parce qu'il donne lieu à de charmantes ornementsations, des compositions de fleurs et fruits, gracieux paysages, où l'art a été appelé, et nos peintres de stores, quelque modeste que soit la profession, sont des artistes, dont le goût et le talent se révèlent à chaque création.

A l'Exposition de cette année nous avons vu avec plaisir les charmantes compositions de M. ABEL TRINOCQ. Certes, la place qu'il occupe dans son industrie est des meilleures, richesse de composition, harmonie des couleurs, exécution parfaite, tout se réunit pour faire des travaux de M. ABEL TRINOCQ des choses de goût justement appréciées.

Après M. ABEL TRINOCQ, ce que nous avons remarqué comme étant d'un beau style, ce sont les stores exposés par MM. BACH ET C<sup>e</sup>; ces objets sont admirablement com-

pris, tant sous le rapport du dessin que des tons harmonieux du coloris. Cette maison n'en est pas à son début, et, depuis 1844 et 1849, les récompenses qui lui furent décernées attestent sa valeur artistique. En 1844 et 1849 MM. BACH ET C<sup>ie</sup> obtinrent une médaille de bronze; en 1851, une mention honorable à Londres; en 1855, une médaille de deuxième classe à Paris; en 1863, une médaille, également de deuxième classe, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, et cette année 1865, un rappel de médaille de 2<sup>e</sup> classe.

Dans ce qui précède, nous parlons du store d'étoffe, peint, décoré avec talent et habileté, nous avons d'autres genres de stores qui méritent aussi l'attention, et dont nous croyons devoir dire quelques mots. L'importation en France à Paris, d'objets divers provenant de la Chine, de très-beaux stores enfin, ont éveillé l'attention de nos fabricants et de nouvelles imitations ou créations ont eu lieu.

Les stores dont nous venons de parler sont généralement faits d'étoffes de soie, laine ou coton, ces étoffes préparées d'avance pour la peinture sont le plus souvent employées, et depuis longtemps, en France. Mais chaque jour n'avons-nous pas à enregistrer de nouvelles inventions, de nouvelles applications, des progrès continuels. L'industrie des stores a fait comme le reste, et l'emploi de la soie, du coton, plus ou moins richement décorés, sans être complètement abandonnés, ont été gardés pour l'intérieur des maisons, d'autant plus que ces stores peuvent se détériorer à la pluie; une invention récente, et pouvant remplir tous les buts désirables, leur a été substituée pour les stores d'extérieur.

M. MASSERANO a exposé des stores d'un nouveau genre en bois, dont il est l'inventeur, résistants, souples comme la toile. Ces stores sont faits d'une quantité de filets de

bois plats ou ronds, qui sont pour ainsi dire tissés entre eux dans le sens d'une trame, dont les moindres avantages sort non-seulement d'intercepter le soleil, mais de laisser pénétrer librement l'air et la lumière, tout en conservant une transparence qui permet de voir en dehors. Comme les autres stores, ils peuvent recevoir des ornementsations tout aussi riches, tout aussi fantaisistes que l'imagination peut le désirer, et les intempéries n'ont aucune action sur leur structure.

Les stores de M. MASSERANO réalisent un progrès sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention, non-seulement ils peuvent servir dans nos maisons des villes, mais une de leurs plus gracieuses applications est de décorer les châteaux, les villas, les kiosques.

En 1863, M. MASSERANO obtint une médaille de deuxième classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie; en 1864, une médaille de première classe aux Arts industriels, et cette année un rappel de cette médaille.

M. MASSERANO, qu'on pourrait à juste titre considérer comme importateur de cette jolie industrie, est fournisseur de l'administration de la couronne, de la ville de Paris et de l'ambassade italienne.

A l'extérieur du palais des Champs-Élysées, devant la porte centrale de l'ouest, on a beaucoup remarqué une fontaine monumentale d'un très-bon effet, cette fontaine est en *granit de Laber*. Ce granit est fort beau comme couleur et d'un grain très-fin; il est essentiellement français, car il se trouve en Bretagne, dans le Finistère, d'où M. HERMANN, l'auteur de cette belle fontaine, l'a tiré. Susceptible d'un beau poli, le *granit de Laber* peut devenir un des éléments de la sculpture décorative, intérieure et extérieure.

M. HERMANN, ingénieur-mécanicien, a fait cette fontaine,

œuvre unique en son genre; et elle a été tournée et polie dans ses ateliers. Elle a six mètres de haut, la vasque inférieure a trois mètres quarante centimètres de diamètre, cette dimension fait naître une singulière pensée. Tournée et polie! On se demande quel espèce de tour il a fallu et quels sont les outils dont on a pu se servir pour tourner et polir une pièce de ce genre.

Il faut en conclure, et nous nous plaisons à le reconnaître, que M. HERMANN est un habile artiste, tout dévoué aux belles choses; dans l'intérieur du palais, nous avons vu son urne funéraire, haute de quatre-vingts centimètres, faite d'un seul morceau de porphyre rouge de Finlande, pareil à celui du tombeau de l'Empereur aux Invalides.

La forme de cette urne est fort belle. Quant au travail, à l'exécution, il est rare de trouver quelque chose d'aussi parfait, même chez les anciens. M. HERMANN est hors de concours, n'est-ce pas dire qu'il fait partie de ceux dont le dévouement a contribué à la fondation et à l'organisation de l'Union centrale, dont il est un des membres influents.

Le passé artistique de M. HERMANN est beau et prouve que, travailleur infatigable, il n'a cessé depuis longues années à se faire une place hors ligne dans les arts.

En 1838, il obtenait à l'Exposition de Valenciennes une médaille de bronze; — une médaille d'argent à l'Exposition nationale de 1834, 1839; — 1844. — Médailles d'argent, 1839 et 1844, médaille platine, 1851. Société d'Encouragement. — *Council medal*, 1851, Londres; il fut créé chevalier de la Légion d'honneur, novembre, 1851. — Médaille de 1<sup>re</sup> classe, 1855, Paris. — Médaille d'honneur, 1859, Bordeaux. — Médaille d'argent, Arts industriels, 1861, Paris. — Mention honorable et deux médailles, 1862, Londres.

Voilà un passé complet; aussi, en présence de ces nombreuses récompenses, nous ne sommes pas étonnés de

trouver dans **M. HERMANN** un artiste dévoué aux arts et aux industries nationales.

Nous terminerons la revue des arts appliqués à la décoration de l'habitation en citant les œuvres les plus saisissantes de nos artistes collaborateurs dont les talents viennent si puissamment en aide aux industries décoratives, ainsi, les panneaux décoratifs exécutés au fusain par **M. ALLONGÉ** sont non-seulement des œuvres essentiellement artistiques comme dessin, mais une création charmante pour la décoration. Ces dessins au fusain sont fixés par un procédé qui permet de les coller en plein sur une porte ou son dessus, sans courir aucun risque d'altération, revêtus d'un vernis blanc, ils peuvent se conserver indéfiniment. C'est une nouveauté que nous approuvons de grand cœur, et qui permettra à **M. ALLONGÉ** de faire connaître toute la souplesse de son beau talent.

La statue équestre de *Napoléon I<sup>er</sup>*, du monument d'Ajacio, modèle en plâtre, au tiers de sa grandeur, exposée par **M. BARYE**, est une œuvre hors ligne, d'une conception hardie. **M. BARYE** n'en est plus à faire ses preuves; c'est un homme convaincu et un de ceux qui ont compris l'importance et l'étendue que devait avoir dans l'avenir l'institution de l'Union Centrale; aussi fut-il un de ses plus ardents promoteurs. Collaborateur de nos plus belles industries des bronzes, sculpteur d'un grand mérite, les travaux de **M. BARYE** sont assez connus pour que nous en disions plus, sur cet éminent artiste. En 1831, **M. BARYE** obtenait une médaille de deuxième classe au Salon; il fut créé chevalier de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> mai 1833, et à l'Exposition de 1855, tout en recevant la grande médaille d'honneur, il fut fait officier de la Légion d'honneur.

La *Fontaine monumentale* dédiée à l'armée française, exposée par M. BOILEAU, est d'un bel effet. Exécutée en grand, nous pourrions davantage juger du mérite de son auteur. Les maquettes, les mignardises, les modèles réduits enfin perdent souvent à l'exécution; aussi attendrons-nous, pour juger le talent de M. BOILEAU, une œuvre plus sérieuse qu'un simple modèle.

Les dessins d'architecture de M. BROUTY n'ont pas besoin de description particulière. M. BROUTY est architecte de S. M. l'Empereur, chevalier de la Légion d'honneur, et honoré d'une grande médaille d'or accordée par Sa Majesté pour des travaux hors ligne.

Le beau groupe en plâtre de *Jupiter et Hébé*, de M. BUHOT, exécuté pour un milieu de bassin, est une œuvre charmante de grâce et d'exécution. M. BUHOT est élève de l'École des Beaux-Arts et de David d'Angers. En 1852 et 1853, il obtint des mentions honorables aux expositions, et en 1863, une médaille de deuxième classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

M. CARRIER-BELLEUSE est également élève de David d'Angers; son buste de S. M. l'Empereur, en terre cuite, est d'une fort savante exécution; le buste de Léon X, en plâtre, est aussi une œuvre remarquable; mais nous ne trouvons aucun attrait dans cette quantité de photographies faites d'après les œuvres de M. CARRIER-BELLEUSE; à notre sens, cette reproduction photographique ne peut donner, aux yeux de l'observateur, qu'une idée imparfaite du mérite des œuvres de l'artiste. M. CARRIER-BELLEUSE, dont le talent nous est connu, obtint, en 1855, deux mé-

dailles de première et de seconde classe, une médaille de troisième classe au Salon de 1861, et une grande médaille d'or en 1863, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Ces récompenses justifient le talent de M. CARRIER-BELLEUSE, et les photographies exposées n'y ajoutent rien. En dehors de cette petite critique, nous pouvons considérer M. CARRIER-BELLEUSE comme un artiste d'un mérite incontestable. Il est auteur du magnifique groupe symbolique du travail offert à M. SCHNEIDER, directeur des forges du Creuzot, par ses employés, avec le produit d'une souscription faite entre eux. Cette œuvre est magnifique de composition.

Le beau médaillon en plâtre, portrait de S. M. l'Impératrice, exécuté par M. CHERET, élève de M. Gallois, est très-reussi; des travaux antérieurs ont fait obtenir à cet artiste le premier prix du concours de sculpture à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie en 1863. Le talent de M. CHERET promet; nous l'attendons dans de plus grandes œuvres. Cette année, 1865, M. CHERET a obtenu une médaille de bronze.

On a beaucoup remarqué les statues en plâtre de M. CHOISELAT, la *Flûteuse* et la *Tragédie*, puis le médaillon en plâtre d'une femme du dix-neuvième siècle; divers projets de frontons, de vases, jardinières, etc. M. CHOISELAT est élève de MM. Klagmann et Eugène Lami, deux maîtres dont les leçons lui ont profité; mais nous adresserons à M. CHOISELAT, comme à M. CARRIER-BELEUSE, le même reproche au sujet des photographies, qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne donnent qu'une idée imparfaite du mérite de l'artiste; heureusement, nous avons eu d'au-

tres œuvres à juger, et elles sont toutes à l'avantage de M. CHOISELAT, qui, en 1853, a obtenu une médaille de deuxième classe, comme coopérateur de la manufacture impériale de Sèvres, et, en 1863, une médaille de seconde classe aux Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

Puisque cette revue est toute destinée aux objets qui servent à la décoration de nos habitations, nous ne pouvons omettre le vitrail en diaphanie de MM. ENGELMANN et GRAF, qui nous paraît destiné à décorer avec succès un cabinet de travail, bibliothèque, salon d'été, etc. La diaphanie est une industrie toute moderne, et dans laquelle l'art entre pour beaucoup. Ces travaux méritent d'être sérieusement appréciés, tant par la beauté des dessins, la richesse des couleurs que par le fini de l'exécution. Une médaille de bronze a été décernée à ces intelligents artistes.

Le portrait de S. A. le Prince Impérial, bas-relief au repoussé de M. FARAONI, est très-ressemblant, d'une jolie exécution. En 1863, M. FARAONI obtint une médaille de première classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Depuis, il a travaillé; nous trouvons qu'il a fait des progrès : ses deux bas-reliefs pour coupes, un fort beau vase, un *Petit Triton* et la *Femme aux couronnes*, un modèle en plâtre, sont des œuvres charmantes et dignes d'attirer l'attention.

Les peintures décoratives de M. FAVERGON, représentant les saisons, sont d'une belle exécution, parfaitement dessinées. Son modèle de pendule nous plaît moins et nous paraît maniére, sans être d'un style sérieux.

Parmi toutes ces œuvres, tous ces fruits de longues études, dans les sculptures nombreuses et de styles si divers, nous avons remarqué les travaux si dignes d'intérêt de M. GOURDEL, et nous avouons qu'ils nous ont charmé au plus haut point. Ici nous croyons pouvoir donner nos appréciations toutes personnelles, sans avoir à craindre de froisser aucune susceptibilité ; nous sommes un passant, et nous croyons pouvoir dire simplement ce que nous pensons. Pour nous, M. GOURDEL est un grand artiste dont les œuvres ont quelque chose de particulier, de neuf, ce que nous rencontrons rarement ailleurs. Nos efforts tendent à l'impartialité la plus complète, aussi nos jugements sont-ils non-seulement l'objet de notre appréciation personnelle ; mais le jugement de tous. Dans nos fréquentes visites à l'Exposition, nous observions, nous écoutions, et, s'il eût été donné à M. GOURDEL d'entendre ce que l'on disait de ses œuvres, sa modestie en eût souffert. M. GOURDEL est Breton, aussi retrouvons-nous dans ses œuvres toute la poésie que lui inspire la vieille Armorique. Nous voudrions citer toutes ses œuvres, qui sont remarquables, et comme conception, et comme exécution.

L'*Empereur en Bretagne*, un groupe charmant d'expression et d'attitude ; Sa Majesté, assise au pied d'un arbre, tenant près d'elle un jeune Breton, tandis qu'elle décore son père, un vieux brave qui, quittant le fusil pour la charrue, sert encore son pays, l'*Empereur en Algérie*. l'*Appel à la prière*, épisode breton, ainsi que le *Blessé*, une *Famille pauvre*, le *Bénédicité*, le *Savoyard pleurant sa marmotte*, groupe saisissant de vérité, de pose et d'expression, le *Buste de la Justice*, celui de *Châteaubriant*, une belle statuette représentant la *Force*. Toutes ces œuvres sont admirablement comprises, et s'il nous est arrivé quelquefois de regret-

ter la fortune, c'est bien en présence de ces belles choses dont tous les hommes de goût aiment à enrichir leurs collections, à orner leur intérieur.

MM. GRAVIER et GASTALDI ont compris toute l'importance que les expositions peuvent avoir sur les arts, leurs dessins d'architecture sont très-reussis.

Le beau panneau décoratif représentant la *Fortune*, exposé par M. HABERT, est d'un très-bell effet, mais nous voudrions voir d'autres œuvres de cet artiste, pour bien saisir le côté artistique de son talent que nous n'avons pu apprécier dans un simple panneau.

Les projets de monuments publics pour Paris, exposés par M. HOREAU, sont fort beaux, et méritent d'être appréciés par des hommes compétents. M. HOREAU est un architecte chez lequel on peut reconnaître, non-seulement le talent, mais l'observation sérieuse de nos goûts actuels; en 1831 il obtint le premier prix du concours pour la construction du palais de l'Exposition universelle de Londres. Cette année il a exposé : une colonne commémorative pour la barrière de Cléchy, un monument pour la barrière du Trône, un palais d'exposition permanente pour les Champs-Elysées; un projet d'édifice pour l'Exposition universelle de Paris, en 1867, en collaboration avec M. Colibert, son élève, un beau fragment de faïence décorative pour la façade de ce palais. Tous ces projets sont admirablement conçus, et nous pensons que beaucoup d'eux seront exécutés; tel est le souhait que nous adressons à M. HOREAU.

La *Fortune* et les *Amours*, un joli panneau décoratif de M. MALVAL, élève de Flandrin, ce panneau, du plus pur

style de Louis XVI, est fait pour un entre-deux de fenêtres; rien de gracieux et de charmant comme l'ensemble de cette composition, et le talent souple de M. MALVAL promet beaucoup.

M. MITAINE, élève de M. Klagmann, a exposé un très-beau ratelier qui peut être placé au centre d'un cabinet d'armes, ce ratelier d'armes est d'une belle composition parfaitement en harmonie avec l'usage auquel il est destiné, trois chiens assis forment la base, puis la tige du milieu est ornée à son sommet de têtes de cerfs, des chaînes retiennent le tout; l'ensemble est superbe, beauté d'exécution jointe à une grande vérité d'attitude, tout prouve que M. MITAINE a su largement profiter des conseils d'un maître.

Nous félicitons M. OTTIN sur son beau vitrail du plus pur style renaissance, représentant *saint Mathieu* et *sainte Adélaïde*. M. OTTIN est élève de son père et de P. Delaroche.

Grande richesse de tons, harmonie dans l'ensemble, telles sont les qualités remarquables de ce beau vitrail, et, une fois de plus, nous constatons que les anciens maîtres trouvent, non-seulement des émules, des imitateurs, mais encore des novateurs.

Les cartons de M. REVEL sont fort beaux, et nous nous réservons une appréciation plus étendue des travaux de cet artiste quand nous nous serons rendu compte de l'exécution ; cette année 1863, il a obtenu une médaille de 2<sup>me</sup> classe.

La statue en marbre la *Dévideuse*, due à l'habile et charmant ciseau de M. JULES SALMSON, est tout simplement ravissante, nous avons vu qu'elle appartenait à l'auteur, mais

nous avons trop confiance dans le bon goût d'amateurs éclairés pour croire qu'avant peu de temps un admirateur du beau fera l'acquisition d'une œuvre de ce genre. **M. JULES SALMSON** est élève de Ramey, de Toussaint et de M. Dumont; en 1863 il obtint au Salon une médaille de deuxième classe, et la même année une médaille de première classe à l'exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

L'attitude de sa *Dévideuse* est d'une grâce parfaite, une douce mélancolie, répandue sur ses traits, fait penser, qu'en debors de son occupation toute physique, son âme va au loin chercher de doux souvenirs. La poésie qui règne dans cette délicieuse composition est d'un charme admirable.

Le projet de décoration extérieure pour la villa du prince Demidoff; le second projet de pièce décorative en matières précieuses, groupe équestre tiré de *Richard en Palestine*, la naissance de Vénus, sont des photographies, mais nous l'avons déjà dit, quelque réussies qu'elles soient, elles ne nous donnent qu'une idée imparfaite des œuvres.

Pour les décosations extérieures, après les rustiques, les meubles en fer, nous arrivons à des choses plus modestes, mais qui n'en ont pas moins de sérieuses applications, tout en tenant une place importante dans nos demeures des champs. Nous voulons parler des paillassons employés pour l'horticulture, l'agriculture et beaucoup d'autres usages. Ces paillassons sont faits au mètre d'après un système inventé par M. GUYOT, qui fonda le premier une fabrique de ce genre, maintenant dirigée par MM. DORLÉANS et C<sup>e</sup>, qui ont apporté dans cette fabrication des perfectionnements des plus sérieux.

Au premier abord, ces mots, *fabriqués au métier*, quand il est question de *paillassons*, on s'étonne, et cependant rien n'est plus vrai, nous avons vu fonctionner ces métiers,

et sous nos yeux les paillassons se faisaient comme si c'eût été de la toile.

La chaîne du tissu, si on peut se servir de cette expression est en fils de fer galvanisé, ce qui le rend inoxydable; la trame est en paille de seigle rendue *imputrescible*, il est facile de voir la différence des paillassons d'autrefois faits en ficelles qui, non-seulement coûtaient plus cher que ceux aux métiers, mais dont la durée était moindre sous tous les rapports. A l'Exposition, dans la nef, nous avons vu diverses applications de ce système de paillassons au métier, avec lesquels on peut construire de charmants kiosques, qui ont l'avantage, tout en donnant l'ombre, de ne pas exclure la fraîcheur, l'air s'infiltrant au travers les abris. MM. DORLÉANS et C<sup>e</sup>, ne s'en sont pas tenus à la fabrication des paillassons, comprenant tous les avantages que leur donnaient leurs relations, avec les amateurs de villégiature et les horticulteurs, ils ont annexé à leurs travaux et avec leurs systèmes, la construction de kiosques, faisanderies, chalets rustiques, poulaillers, etc., soit sur les plans qui leur sont donnés, soit sur les nombreux modèles, dont ils ont une exposition permanente dans leur fabrique, à *Clichy-la-Garenne*, rue du Landy.

MM. DORLÉANS et C<sup>e</sup>, ont obtenu de nombreuses récompenses, qui prouvent combien leurs produits ont été appréciés, tant par les amateurs, que par les horticulteurs et surtout les agriculteurs. Ainsi : médaille d'or et prix, au Concours universel Agricole de Paris, 1856. — Grande médaille d'argent de première classe, au Concours universel de Vienne, 1857. — Médaille d'argent de la Société d'encouragement, 1857. — Rappel de médaille d'argent de la Société Impériale et centrale d'horticulture de Paris, 1858. — Médaille d'or de la Société Impériale et Centrale d'horticulture de Paris, 1859. — Médaille d'or du Concours

centrale de la Marne, 1857. — Rappel de médaille d'or au Concours régional de Versailles, 1858. — Médaille d'argent de première classe, de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne, 1858. — Grande médaille d'honneur de l'Académie impériale de Reims, pour progrès agricoles, 1857. — Médaille d'or de la Société impériale et centrale d'Horticulture de Paris, 1859. — Rappel de médaille d'or, 1862.

M. GARY s'intitule modestement *charpentier*; nous ne voulons pas être flatteur, mais tout en reconnaissant un grand mérite dans des œuvres de charpentes, nous ne pouvons leur accorder le titre d'œuvres artistiques, comme aux charmants kiosques exposés par M. GARY.

Certes, il est difficile de rencontrer quelque chose, servant à l'ornementation de parcs et de jardins, d'aussi gracieux comme ensemble, d'aussi parfait comme construction.

Il y a plus que de la charpente dans ces jolies constructions; il y a du goût, nous dirons même de l'art, et l'admission au palais des Champs-Elysées des œuvres de M. GARY, prouvent qu'elles méritaient de prendre une place dans les arts appliqués à l'industrie, ce qui nous paraît s'éloigner un peu de la charpente.

---

## II

### ART APPLIQUÉ

A

#### LA TENTURE DE L'HABITATION

---

Dans les arts appliqués à la tenture de l'habitation, nous en avons de plusieurs sortes ; les tapis marchent en première ligne, puis les tapissiers, ceux qui sont chargés des applications des étoffes de tous genres, de leur organisation ; puis les papiers de tentures ou papiers peints, qui, depuis quelques années, sont arrivés à tenir une place des plus importantes, tant en raison de la facilité avec laquelle on les emploie qu'en raison du prix.

L'usage des tapis remonte à la plus haute antiquité, et, dans le passé, les tapis chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, plus tard en Asie chez les Orientaux, étaient fort en usage soit pour couvrir la nudité des murailles, soit pour être étendus sur les planchers ou le pavé des maisons d'alors. On vantait surtout les tapis de *Tyr*, de *Sidon*, de *Bergam*. Les premiers tapis consistaient en tresses de jonec, de paille, et, aujourd'hui encore, il en arrive du Levant de cette espèce et qui sont fabriqués avec une extrême déli-

catesse, qui, du reste, les maintenaient à un prix assez élevé.

Néanmoins l'usage en est assez fréquent, dans les villas, à la campagne, où on s'en sert quelquefois aussi comme stores.

Plus tard, à ces tapis primitifs, on substitua l'usage de pièces de cuir, au huitième et neuvième siècles, on se servait de cette tenture, fort cher du reste, et qui restait l'apanage des grandes fortunes, ces tapisseries de cuir repoussé, souvent doré, étaient originaires d'Espagne, de Cordoue, qui longtemps conserva le monopole de cette fabrication ; nos musées conservent encore des spécimens fort beaux de ce gence de tapisserie, qui, comme nous l'avons dit, était d'un prix fort élevé.

Puis enfin vint le tissage ou la broderie, l'emploi des poils d'animaux, des laines. Plus tard la découverte du coton, et les étoffes tissées prenant une certaine extension, on fabriqua des tapis pour revêtir les murailles, et, le progrès aidant, on en tissa avec des dessins, puis on en imprima. Néanmoins ces tapis étaient d'un grand luxe, qui augmenta encore en tissant des dessins représentant, soit des sujets religieux, soit des batailles, ou d'autres, en grandeur naturelle, avec les couleurs les plus vives ; cet usage existait déjà au neuvième siècle, époque où la *reine Mathilde* exécuta la fameuse tapisserie de Bayeux. Plus tard la fabrique de tapis se concentra dans les Pays-Bas, notamment à Arras de là le nom *d'étoffes d'Arrazi* sous lequel on les désignaient.

Les plus grands artistes de cette époque ne dédaignèrent pas de dessiner des cartons pour les tisseurs de tapis, et *Raphaël* lui-même, à la demande de *Léon X*, en exécuta d'après lesquels de splendides tapisseries furent tissées. Des Pays-Bas, la fabrication de tapisseries s'introduisit en Allemagne, puis enfin en France. Sous le règne de Louis XIV, le ministre *COLBERT*, auquel la France doit beaucoup au point de vue de l'industrie, Colbert, disons-nous, créa une grande fabrique de tapis dans l'établissement des frères *Gobelins*, teinturiers en grand renom à cette époque. Cette fabrique de tapis fut placée sous l'immédiate direction de *Lebrun*, premier peintre du roi, et les cartons qui servirent à la fabrication de ses produits furent successivement l'œuvre *des Lesueur*, *des Van der Meulæn*, *des Mignard*, et plus tard *des David*, *des Gérard*, *des Gros*, *des Carle Vernet*, *des Girardet*, *des Guérin*, etc., etc.

Depuis, la fabrique des *Gobelins* est devenue une fabrique nationale, et ses produits sont sans rivaux dans le monde entier.

En dehors d'une fabrication des plus remarquables, les tapis des *Gobelins* sont d'une richesse extrême comme couleurs. Les laines teintes sont d'une vivacité de tons qu'on ne rencontre nulle part. On prétend que cette qualité unique, qu'on ne peut retrouver ailleurs, tient aux eaux de la Bièvre qui servent à ces teintures. Nous ne serions pas éloigné d'ajouter toute créance à ce fait, car il est probable que le lit de la Bièvre est un composé de certaines marnes contenant

un agent chimique qui donne à l'eau des propriétés vivifiantes utiles aux couleurs.

Ce qui pourrait encore nous confirmer dans cette pensée, c'est qu'il y a quelques années, une Compagnie anglaise, résolut d'obtenir à tout prix d'aussi belles teintures qu'à la manufacture des Gobelins, l'eau leur parut le seul élément complet, aussi chargea-t-on un navire de barriques d'eau prise dans la Bièvre : le résultat fut nul, ce qui fait conclure que si toutefois ces propriétés naturelles existent, elles s'anéihilent et se perdent dès l'instant où l'eau n'est plus en contact avec son fond marneux. Ces propriétés de l'eau servant à la teinture, se rencontrent assez fréquemment, et les eaux de la Creuse contiennent aussi des principes vivifiants d'une grande valeur, et qui contribuent pour beaucoup dans la belle industrie des tapis d'Aubusson.

Toujours est-il que la Manufacture impériale des Gobelins est la seule et unique au monde, que ses produits excitent l'envie de tous les peuples civilisés, et qu'une fois de plus nous constatons notre supériorité.

Après les belles tapisseries des Gobelins, nous avons la manufacture de *Beauvais*, dont les produits sont également d'une grande valeur comme art, comme fabrication, et comme teinture; puis *Aubusson* qui tient une place des plus importantes dans cette industrie, qui tend chaque jour à s'augmenter en raison de ce désir dont nous avons parlé, qui consiste à faire entrer dans toutes les classes de la société le

luxe et le bien-être, surtout dans des conditions accessibles à tous.

Nous aurions voulu nous étendre davantage sur l'industrie des tapis, sur leur origine et les progrès de nos manufacturiers, quelque attrait qu'aurait eu pour nous cette tâche, notre cadre s'y oppose, nous préférions renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. W. CHOCQUEEL, *Essai sur l'histoire de la situation actuelle de l'Industrie DES TAPISSERIES ET TAPIS*. Dans cet ouvrage, du plus grand intérêt, le lecteur peut suivre pas à pas la marche de cette industrie, et se rendre compte de la place sérieuse qu'elle occupe dans le monde entier.

Nous empruntons à cet ouvrage savamment conçu, la conclusion que nous citons *in extenso*, pensant avec raison que nos lecteurs y trouveront encore un enseignement d'une grande valeur:

En résumé, la part de la France à l'Exposition a été très-belle (1862). Elle a exposé, en outre des chefs-d'œuvre des Manufactures impériales, des tapisseries d'Aubusson et de divers articles d'ameublement dans la fabrication desquels elle excelle : 1<sup>o</sup> des moquettes à chaînes superposées de 2 à 10 chaînes, très-riches, très-solides, et d'une qualité supérieure aux plus belles moquettes exposées en 1851, quoique leur prix de vente ait été abaissé de 15 à 20 p. 0/0 ; — 2<sup>o</sup> des moquettes à chaînes imprimées, du prix de 4 à 6 fr. le mètre, c'est-à-dire de 20 à 25 p. 0/0 moins chères que ses plus basses qualités d'il y a dix ans, et, ce qui est plus remarquable, moins chères même de 10 à 15 p. 0/0 que les moquettes semblables vendues alors par les Anglais. Ces résultats sont dus à

l'emploi du métier à vapeur, à l'heureuse application des appareils simplificateurs et à une étude attentive des meilleurs procédés de peignage, de filature et de tissage.

Lorsque l'on songe au chemin fait par l'industrie du tapis français, depuis la première Exposition universelle, on ne peut douter de l'avenir qu'elle a devant elle. Le développement progressif de la consommation permettra aux fabricants d'établir leurs produits à un prix qui décroîtra proportionnellement à leur vente, et l'on peut prévoir le moment où, rien que pour la France, ils auront à fournir le double et le triple de ce qu'ils fabriquent en ce moment.

Maintenons et perfectionnons les genres que nul ne fait aussi bien que nous, n'imitons pas ceux dont la qualité n'est pas bonne ou dont le goût est mauvais, et si, pendant quelque temps encore, les tapis anglais se vendent à côté des nôtres, ne nous en plaignons pas trop vivement. Le commerce développe le commerce, et les tapis médiocres font rechercher les bons tapis. Qu'est-ce qui, en Angleterre, a fait naître l'industrie prospère des tapis? C'est l'introduction des tapis turcs. De même en France, qu'est-ce qui a fait la fortune de notre fabrication de châles? C'est l'introduction des châles de l'Inde.

Nous ne savons comment chiffrer l'ensemble de la production universelle des tapis. Ceux de l'Inde, de la Turquie, de Tunis et de l'Algérie n'entrent pas couramment dans le mouvement du commerce, quoiqu'ils soient recherchés par un certain nombre d'ama-

teurs. Il est également difficile d'apprécier à quelle somme peut monter ce que font l'Espagne et l'Italie, ni ce que fabriquent accidentellement les pays du Nord; nous croyons que la Hollande peut produire de 7 à 800,000 francs; la Belgique pour 1 million; l'Allemagne pour 6 ou 8. Toutes les nations de l'Europe, sauf la France et l'Angleterre, n'atteignent certainement pas le chiffre de 25 millions. La France produit pour 42 et peut-être 44 millions, l'Angleterre pour 60 ou 65 millions; c'est un total de 95 à 100 millions pour l'Europe, total bien peu élevé, si l'on songe que cela ne donne guère que 45 centimes de dépenses annuelles pour chaque Européen, sans tenir compte de tout ce que l'industrie des tapis exporte en Amérique et dans les diverses colonies, et en répartissant sur toute l'Europe une consommation qui n'a lieu réellement avec quelque étendue qu'en Angleterre. En 1851, le total de la production a été estimé 50 millions de francs; c'est donc une augmentation du double en douze ans.

Espérons qu'en douze ans nous doublerons encore nos chiffres. Ce ne sera pas encore un franc par tête en Europe pour l'achat de tissus d'une telle utilité.

Nous avons vu dans ce tableau raccourci se dérouler, depuis la plus haute antiquité, les annales de notre industrie. Quelque rapide que nous ayons voulu être, nous avons dû nous arrêter sur bien des époques diverses, toucher à bien des sujets, citer bien des noms, écrire bien des chiffres. C'est que cette industrie, si ancienne, a toujours été fertile en belles pro-

ductions. Tout indique que, loin de s'être fatiguée en traversant les siècles, elle n'a fait jusqu'ici que se préparer à ce qui doit être sa tâche complète. Elle a paré les temples et les églises ; elle a enrichi les palais des rois. Toujours digne d'elle-même, elle multipliera ses chefs-d'œuvre de décoration pour les mêmes édifices ; et en même temps elle embellira les murs, le sol et les meubles des maisons si nombreuses de nos villes, et assainira, réchauffera la demeure du plus humble des travailleurs. Telle a été sa gloire d'autrefois, telle est sa tâche d'à-présent.

C'est particulièrement la France qui a un rôle à jouer dans les belles œuvres de l'industrie. Son goût, disait Necker, est le plus adroit des commerces ; elle l'a imposé presque à tous les peuples ; elle saura l'épurer encore, le rafraîchir, le rajeunir sans cesse ; et, tout en sachant satisfaire, aussi bien que n'importe quelle nation, aux nécessités de la grande production, elle restera toujours à la tête de cette partie de l'industrie qui confine aux beaux-arts. Nos ouvriers sont les égaux des plus habiles ; et quant à la supériorité durable de nos compositions, de nos dessins, de nos fleurs, nos artistes nous en répondent.

W. CHOCQUEEL.

D'après ce qui précède et, après avoir parlé des grandes fabriques de tapis nationales, il n'en faudrait pas conclure que nos fabricants modernes sont restés, non-seulement au-dessous de ces fabriques dans leurs travaux d'autrefois, mais même dans leurs produits modernes. Loin de là,

la fabrication des tapis est en des mains habiles qui ont su, en tout temps, placer cette belle industrie, dans laquelle l'art tient une si sérieuse place, bien au-dessus de tout ce qui se fait à l'étranger, qui, comme en bien des choses, est notre tributaire.

L'exposition de la maison BRAQUENIÉ FRÈRES, fabricants à Aubusson (ville manufacturière citée plus haut), est une des meilleures en ce genre, et depuis 1842, époque de sa fondation, elle n'a cessé de marcher dans la voie progressive. Cette année, MM. BRAQUENIÉ FRÈRES ont exposé un admirable tapis d'une dimension extrême et qu'on peut considérer, à juste titre, comme une œuvre de la plus grande difficulté. Ce tapis a *onze mètres sur huit*, nous ne croyons que l'ont fait des tapis d'une pareille dimension, et réunissant tout à la fois beauté du dessin, ensemble et harmonie des couleurs joint à une exécution des mieux entendue comme fabrication.

Ce beau tapis, destiné à l'hôtel de M. le marquis de Crillon, est accompagné de belles et riches tapisseries pour tentures et ameublements, des tapis plus modestes mais tous ayant un cachet d'élégance et de distinction parfaitement appropriés à nos goûts actuels.

Nous l'avons dit, chaque jour la tâche de nos producteurs devient plus difficile en présence des progrès incessants de toutes nos industries.

MM. BRAQUENIÉ FRÈRES l'ont compris, et leurs beaux produits prouvent qu'à l'entente sérieuse, approfondie, d'une fabrication difficile, ils ont su joindre un sentiment artistique, éclairé, plein de force et de vigueur.

Nous sommes étonnés qu'une maison de l'importance de celle de MM. BRAQUENIÉ FRÈRES n'ait commencé à exposer qu'en 1851, cependant les expositions sont choses

à prendre en considération, c'est sans doute ce que MM. BRAQUENIÉ FRÈRES ont compris ; car, à partir de 1851, ils ont marché de succès en succès ; ainsi à Londres, à l'Exposition universelle de 1851, ils obtinrent une haute récompense, une première médaille (prize-medal) ; en 1855, à Paris, à l'Exposition universelle, une médaille d'honneur ; en 1862, à Londres, une nouvelle médaille, et à la suite de cette Exposition de 1862, M. BRAQUENIÉ ainé fut créé chevalier de la Légion d'honneur. Enfin à Bordeaux, Nancy, Limoges, Dublin, New-York, ils ont obtenus des premières médailles ; cette année 1865, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, une médaille de 1<sup>re</sup> classe leur a été décernée.

Après l'exposition de MM. BRAQUENIÉ FRÈRES, viennent les magnifiques produits d'une de nos plus importantes maisons de tapis, MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL qui possèdent deux fabriques : une à Aubusson, l'autre à Turcoing (Nord), il s'ensuit donc que cette honorable maison a deux genres de fabrication.

Fondée en 1829, la maison RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL est une des plus anciennes fabriques de tapis de notre temps. Il est bien entendu que nous ne parlons pas des *Gobelins* et de *Beauvais* ; il est donc facile de se rendre un compte à peu près exact des progrès qu'ont dû faire subir à cette belle industrie, MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL, car s'il fallait comparer les tapis fabriqués en 1829 avec ceux de 1865, on trouverait une différence qui ferait le plus grand honneur à ces honorables négociants qui n'ont cessé de faire subir à leur industrie une marche ascendante.

A quoi tiennent ces progrès ?

A cette question il est facile de répondre :

— 117 —

Une étude sérieuse de la fabrication et de ses ressources, un goût éclairé, un sentiment de l'art, beaucoup de goût, une admirable entente des couleurs et de leur harmonie.

Voilà ce que possèdent au plus haut degré MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL, en dehors de ces qualités inhérentes aux fabricants sérieux, il en est une encore parfaitement étudiée par ces manufacturiers, la question de prix, et ici on trouve un problème difficile à résoudre. MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL l'ont résolu, et ce, victorieusement; on trouve dans les magasins de cette maison des produits pouvant satisfaire toutes les exigences.

Dans notre étude des arts appliqués aux étoffes et vêtements d'usage domestique, nous traitons cette question de fabrication, le lecteur voudra bien s'y reporter.

Dans l'exposition de MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL, nous avons remarqué un splendide tapis d'Aubusson admirable, et comme dessin, et comme couleurs. Des tapis moquettes, des beaux panneaux en tapisserie, de magnifiques étoffes pour ameublements, d'une grande distinction, des tapisseries pour meubles. Il suffit de voir ces produits de notre industrie française, pour se rendre compte du goût qui préside à leur fabrication, et du mérite du MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL qui savent s'entourer de dessinateurs de talent, de collaborateurs habiles.

En 1861, cette maison obtenait à l'Exposition universelle de Londres une médaille de première classe (prize medal); en 1863, à Paris, une médaille d'honneur; en 1862, à Londres également, une médaille d'honneur. En 1864, M. RÉQUILLART fut créé chevalier de la Légion d'honneur; pareille récompense fut également accordée à M. CHOCQUEEL, à la suite de l'Exposition de Londres en 1862. Cette

année 1863, MM. RÉQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL, sont hors de concours, M. W. CHOCQUEEL étant membre du Comité d'organisation de l'Union centrale.

La coopération de M. CHOCQUEEL, à l'organisation de cette institution, en dit plus que nous ne saurions le faire. M. CHOCQUEEL est un artiste convaincu et, dans sa pensée, comme dans celles de ses honorables collègues, cette institution qui fait le sujet de ce modeste ouvrage est féconde; l'avenir nous démontrera combien les belles et bonnes choses sont justement appréciées en notre temps de progrès.

Le nom de M. CHOCQUEEL est bien connu par les gens de goût, M. FÉLIX CHOCQUEEL, frère de celui dont nous nous occupons, tient une place distinguée parmi nos premiers fabricants d'étoffes imprimées de Paris, nous ajouteron même de France.

Nous avons eu l'honneur de travailler sous ses ordres, et, depuis des années, suivant pas à pas ces industries auxquels nous portons un vif intérêt, nous avons été à même de nous rendre compte des progrès fait dans cette industrie, due en partie au goût éclairé de M. L. CHOCQUEEL ainsi que de son frère, F. CHOCQUEEL, ancien manufacturier à Saint-Denis.

Nous parlions d'industrie nouvelle, la belle exposition de MADAME VEUVE SAULIÈRE vient encore à l'appui de notre dire, c'est que nous devons nous attendre à bien des progrès, en présence des continues recherches de nos producteurs. MADAME VEUVE SAULIÈRE a créé une industrie nouvelle, dans laquelle l'art tient une place d'autant plus importante que, sans son concours direct, les résultats deviendraient impossibles.

**Nous nous expliquons !**

MADAME VEUVE SAULIÈRE a trouvé le moyen de restaurer les anciennes *tapisseries*. Pour nous c'est merveilleux, et ces réparations sont faites avec tant de sûreté, de goût et de savoir, qu'il serait difficile de faire une comparaison de l'étoffe restaurée avec l'ancienne. MADAME VEUVE SAULIÈRE a exposé :

*Un meuble Louis XIV en tapisseries, broderies en point des Dames de Saint-Cyr, dix fauteuils et un canapé grands modèles; Trois tapisseries tentures de Beauvais, style Louis XIV, représentant l'histoire de Psyché; Un tapis de la Savonnerie, style Louis XIV.*

Tous ces objets sont restaurés de la façon la plus complète, et comme tissu et comme couleurs, qui ont repris la vivacité primitive. Longtemps on s'est préoccupé des moyens de faire revivre les belles œuvres du passé, ce fut sans succès parfaits. Nous pouvons affirmer que MADAME VEUVE SAULIÈRE est arrivée à une réussite complète.

Pour obtenir de pareils résultats il a fallu une étude sérieuse du passé, un amour profond de l'art, une observation des travaux anciens, joindre à cela une étude des moyens que la chimie nous donne, et une application raisonnée de ces mêmes moyens. Pour nous, ces travaux nous présentent une industrie nouvelle, qu'on ne saurait trop encourager; combien de riches étoffes d'une grande valeur, se sont trouvées anéanties faute des moyens propres à les conserver dans leur beauté primitive. Nous ne voulons pas faire de critique, nous respectons les jugements de messieurs les membres du jury, néanmoins nous pensons qu'une simple mention honorable n'a pas suffisamment récompensé le beau talent de MADAME VEUVE SAULIÈRE, car nous ne voyons pas là le simple travail d'une teinturerie vulgaire, il y a plus, *l'étude du passé, la partie artistique* qui devait être prise en considération. Que de

vieilles tapisseries, dans nos anciens châteaux, conservées religieusement, auxquels **MADAME VEUVE SAULIÈRE** rendrait la vie; aussi nul doute que cette industrie bien connue ne rende de grands services à tous les points de vue possibles. En première ligne vient la conservation des œuvres anciennes, pour l'enseignement qu'elles peuvent donner. Enfin, et pour nous résumer, nous pensons avec raison que l'industrie de **MADAME VEUVE SAULIÈRE** appelée à un grand avenir, rendra de précieux services à l'art, en conservant les œuvres des maîtres d'autrefois, des industries anciennes, types parfaits que nos travailleurs modernes prendront pour modèles.

**M. ALLARD** est un artiste qui a exposé des papiers peints d'un genre complètement nouveau. En dehors de ses dessins, très-reussis, il a su appliquer sur un vernis particulier, de la *nacre concassée*, dont les effets chatoyants sont charmants. De plus, cette application de nacre, que M. Allard a trouvé le moyen de colorier, imite les effets d'or et d'argent avec une grande vérité. Cette nouveauté est une tentative à laquelle nous applaudissons, et nous semble appelée à un sérieux avenir, néanmoins nous pensons que cette nouvelle application de la *nacre* n'a pas dit son dernier mot, nous attendons **M. ALLARD** à l'Exposition de 1867.—Nous sommes presque assuré de son succès.

**M. BARBIER**, dont les travaux s'adressent particulièrement à la tenture de l'habitation, a exposé de beaux dessins de rideaux d'une conception élégante et hardie, nous reconnaissons à **M. BARBIER**, beaucoup de goût, joint à une sûreté de main et une exécution qui prouve beaucoup de talent, et une entente sérieuse de la fabrication.

M. CARON a exposé des *Lézardes en cuir*. Cette application nouvelle du *cuir* doit être prise en sérieuse considération, et par nos fabricants de sièges, et par nos tapissiers. La garniture des sièges en cuir repoussé, gaufré, plus ou moins ornementé se faisait ordinairement en laine, c'était un non sens, M. CARON l'a compris, aussi s'est-il appliqué à rechercher les moyens nécessaires d'y remédier.

Avec ces bordures comprises dans le style du siège, on arrive à un harmonieux ensemble, M. CARON a d'autant réussi dans cette nouvelle application, que non-seulement elle offre à l'usage des avantages de durée et de solidité, joint à un prix relativement peu élevé.

Si la décoration de l'appartement est en cuir d'un style quelconque, les applications de M. CARON s'harmonisent avec le style, ce qui prouve que non-seulement M. CARON est un chercheur, mais un artiste. Ces belles tentures en cuir doré et ses lézardes ont valu à M. CARON une médaille de deuxième classe, c'était justice.

Après M. CARON, nous avons remarqué encore une industrie identique à la sienne, *la dorure sur cuir*, qui, à notre sens, ne manque pas d'un certain mérite.

Ces dorures sur cuir, exposées par M. DELAHAYE, sont de véritables œuvres d'art, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de l'œuvre elle-même, ou de la main de l'artiste.

Un grand tableau en cuir doré nous présente de jolies ornementsations. — Un autre tableau représentant un sujet religieux, admirablement composé, plusieurs autres ouvrages du même genre d'une exécution parfaite.

Ces travaux ont été exécutés par M. DELAHAYE, sans au-

tres collaborateurs que ses outils, qui sont nombreux et deviennent les auxiliaires des yeux et de la main.

Ces tableaux, exposés par M. DELAHAYE, ne sont que des spécimens, des échantillons d'un travail dont les anciens se sont fort occupés et que M. DELAHAYE fera revivre, nous en sommes certains, en lui rendant son ancienne splendeur.

M. CAUSSEDIÈRE, qui a obtenu le premier prix du concours à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués en 1863, a exposé de forts beaux dessins pour tapis et impressions, entente de la fabrication, originalité de composition, harmonie de la couleur, telles sont les qualités qui distinguent ce jeune artiste, nous l'attendons à des œuvres plus sérieuses, en 1867. Pour nous, M. CAUSSEDIÈRE sera toujours un collaborateur dont nos fabricants sauront apprécier le mérite.

Les étoffes de soie de M. PAUL DURAND, et les portraits sur soie, prouvent la perfection de la mise en carte actuelle et les résultats obtenus dans le tissage des étoffes par la mécanique *Jacquart*, du goût, de l'observation, une sérieuse entente du métier, sont les qualités que nous nous plaisons à reconnaître dans les travaux de M. DURAND.

Nous avons parlé des tapis, de leur fabrication, ne des vons-nous pas aussi une part d'éloges mérités aux tapisiers proprement dits, à ceux dont le sentiment artistique, le goût, coopèrent si largement au luxe de nos maisons par une application charmante de tous les produits de nos fabricants d'étoffes pour ameublements.

Dans la nef, presque à l'entrée du bel escalier de M. E.

GUICHARD, notre attention s'est trouvée attirée par une exposition complète de ce que l'on peut nommer à juste titre l'*Art du tapissier*; cette exposition était due au bon goût de M. DUVAL, un de nos meilleurs artistes en ce genre. M. DUVAL a aussi pour spécialité les meubles *de luxe et de fantaisie*. Ces mots : *luxe et fantaisie*, ont bien leur valeur et indiquent ce qu'il faut à celui qui les fabrique, d'esprit créateur, de goût, de sentiment élevé du beau; la fantaisie exige de la pensée ces mille riens charmants qui constituent l'élégance dans sa plus haute définition; depuis 1826, époque où M. DUVAL fonda sa maison, il s'est occupé sérieusement de ce que nous nommons *le luxe parisien*; depuis, sa réputation n'a fait que grandir. les tapisseries, les meubles en tous genres exposés par M. DUVAL dénotent un grand goût chez leur auteur.

Un divan breveté, pour administration, d'une fabrication remarquable nous a beaucoup plu.

Nous avons surtout admiré des sièges, fauteuils, poufs, genre chinois et genre moderne d'un type particulier fort beau. Un paravent à jour en bois doré, d'une grande élégance, formant treillage autour duquel se joue en capricieuses arabesques des lierres et des fleurs, destinés à un salon d'été ou boudoir, formant une décoration charmante, enfin, tout, dans cette exposition, nous montre le talent tout artistique de M. DUVAL qui, en 1862, à l'Exposition Universelle de Londres, obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe et cette année 1863, une médaille de bronze.

Une clientèle riche et de bon goût fournit à M. DUVAL l'occasion de produire son talent basé sur une sérieuse étude de l'art dans la plus grande acceptation du mot.

M. NASOSKI, dessinateur d'ornements, élève de M. Martín Rieuster et de M. Collot, auxquels il fait honneur; en 1857 il obtint une médaille à Bruxelles. Cette

année, M. NASOSKI, a exposé quatorze dessins d'ornements ; des dessins pour actions, des frontispices pour ouvrages de librairie et des dessins de tapis. — Belle exécution, richesse dans la conception, telles sont les qualités que nous reconnaissons aux œuvres de ce dessinateur de talent.

Les tentures pourameublement dessinées par M. REBORY sont bonnes, et prouvent chez cet artiste, non-seulement une entente de nos goûts actuels, mais beaucoup de goût, de grâce et de fantaisie, nous aurions aimé pouvoir juger cet artiste sur des œuvres plus étendues, nous espérons le faire plus tard.

Après les tapis, les étoffes pourameublements, viennent les tentures de papiers peints qui tiennent une place des plus importantes dans la décoration intérieure de nos maisons.

Pour retrouver l'origine des papiers peints ou imprimés, il faudrait remonter au siècle dernier, car les papiers peints ne commencèrent à être fabriqués qu'à partir du moment où on commença en France la fabrication des toiles peintes, qui donnèrent l'idée de peindre ou, pour mieux dire, d'imprimer des dessins de couleur sur le papier.

Ce ne fut qu'en 1757 que la fabrication des toiles peintes ou imprimées commença en France, importée de la Suisse par Christophe - Philippe Oberkampf. Nous nous réservons, dans un prochain ouvrage, de faire l'histoire des étoffes imprimées, néanmoins, nous en déduisons que les papiers peints ou imprimés ont une origine analogue.

Tout le monde connaît ce que c'est qu'un papier peint, mais peu de personnes peuvent se rendre compte des difficultés sans nombre que présente cette fabrication ; à ces dif-

sicultés viennent se joindre la mode et ses fantaisies bizarres, puis les questions de prix.

Dans notre revue *de l'art appliqué aux vêtements et étoffes d'usage domestique*, nous traitons cette question; le lecteur voudra bien s'y reporter.

Toujours est-il, que la fabrication actuelle des papiers peints compte parmi nos premières industries françaises. Parmi les fabricants qui ont su par leur initiative, leur goût éclairé, faire faire à l'industrie des papiers peints des progrès sérieux, nous pouvons citer MM. TURQUETIL ET MALZARD, qui ont exposés des papiers peints d'une belle exécution comme dessins, comme couleurs et comme prix. Les grands tableaux qui décoraient toute la nef au-dessus des salons des exposants, sortaient aussi de leur fabrique, ce qui prouve combien ces honorables fabricants apportent de soins, d'attentions et de goût dans leurs travaux.

En 1855, à l'Exposition universelle de Paris, cette honorable maison obtenait une médaille de deuxième classe; en 1860, une médaille d'argent à Troyes; une médaille d'argent également à Saint-Dizier, en 1860; en 1861, une autre médaille d'argent à Nantes; en 1861 également une médaille aux Arts industriels; une médaille en vermeil 1864 à Bayonne.

Cette année, 1865, MM. TURQUETIL ET MALZARD sont hors de concours comme membres du Comité d'organisation de l'Union centrale; ces honorables fabricants sont du nombre de ceux qui ont compris toute l'influence que pouvait exercer sur les artistes, les producteurs, les expositions. Aussi ont-ils apporté, dans l'institution de l'Union centrale, un zèle et un désintéressement dignes d'éloges.

Si nous ne craignions d'être indiscrets, nous entrerions dans de plus amples détails sur les projets à venir de l'Union centrale, sur la fondation du collège des Arts appliqués,

dont MM. TURQUETIL ET MALZARD, et leurs collègues, sont les plus ardents propagateurs.

Nous avons parlé des Gobelins, de la manufacture de Beauvais, d'Aubusson, il nous reste à parler d'une autre fabrication de tapis toute moderne, dont le succès grandit tous les jours; nous voulions parler des **TAPIS DITS DE NEUILLY**.

Ce nouveau genre de tapis constitue une industrie toute nouvelle, comme type, comme genre; du reste l'art y tient une place essentiellement sérieuse, et nous pouvons ajouter que MM. WALMEZ, DUBOUX ET DAGER savent l'appliquer dans leur fabrication d'une façon qui fait le plus grand honneur à leur goût. Ces honorables fabricants ont bien compris notre époque, car les produits de leur fabrication sont exécutés de façon à pouvoir être accessibles à tous, nous l'avons dit; tout est prévu, *beau, utilité, prix modestes*, nous voyons là un progrès auquel nous ne saurions trop applaudir.

Nous avons vu une splendide salle à manger en Aubusson, que MM. WALMEZ, DUBOUX ET DAGER avaient fait exécuter pour l'hôtel d'un nabab de Marseille; ce sont des panneaux et des chaises représentant les fables de Lafontaine : *le Loup et l'Agneau*, *le Renard et le Chasseur*; *le Corbeau voulant imiter l'Aigle*. Il y en a six comme cela. Une grande chasse au sanglier, d'après l'esportes, — un vrai tableau en point d'Aubusson — fait face à la cheminée et surmonte un vaste buffet en chêne sculpté. Au-dessus des portes, six trumeaux, toujours en tapisserie d'Aubusson, représentant des fleurs et des fruits. Enfin, 26 chaises de forme carrée, dont chacune représente un sujet tiré des fables de La-

fontaine, complètent la décoration de cette salle à manger comme on n'en voit guère.

Tous ces objets sont charmants, d'une exécution admirablement comprise, où tout a été observé, beauté du tissu, dessins corrects, harmonie dans les tons.

De pareilles tapisseries en point des Gobelins ou Aubusson couteraient une fortune; en tapisserie de Neuilly, la différence est immense. Nous suivrons cette maison avec attention, et nous nous réservons d'entrer dans de plus amples détails sur ses travaux.

Un rappel de médaille d'argent a été décernée à MM. WALMEZ, DUBOUX ET DAGER. Pour nous ces fabricants sont dans le bon chemin, et nous leur prédissons le succès.

En dehors de leurs riches tapisseries de luxe, MM. WALMEZ DUBOUX ET DAGER s'occupent spécialement d'étoffes d'ameublement dans le système de leur fabrication. Aussi, avons-nous remarqué dans leur maison des reps d'une belle qualité, des étoffes de genres différents pour meubles; somme toute, et pour conclure, nous pensons que la *tapisserie de Neuilly* formera type, et que dans un moment donné, elle prendra de grands développements surtout en ces mains habiles.

---

### III

## ART APPLIQUÉ AU MOBILIER

---

L'industrie des meubles, l'ébénisterie enfin, est aujourd'hui une des plus importantes branches de la production parisienne; on ne peut le nier, c'est en France, à Paris seulement, qu'on voit naître sans cesse des merveilles industrielles et artistiques: richesse des matières premières, élégance dans les formes, goût épuré, charmant de grâces et de fantaisies, voilà ce qu'est l'ébénisterie parisienne aujourd'hui.

Là ne s'arrête pas cependant le mérite de nos fabricants, en dehors de créations originales, de types qui sont nés de leur active imagination, ils savent aussi s'inspirer des modèles anciens qui, souvent, sont copiés avec une rare fidélité; rien n'échappe, rien n'est ni omis, ni négligé. Du reste, on peut dire avec justice, qu'en fait de meubles, ou de quelque chose que ce soit, qui sont appelés à constituer le confortable dans la plus grande acception du mot, tous les pays du monde sont nos tributaires. Les preuves en

subsistent, notre commerce d'exportation, en meubles seulement, dépasse plusieurs millions; de plus, il s'accroît chaque jour.

Une autre preuve que nous pouvons citer, à l'appui de notre prépondérance à l'étranger, c'est que plusieurs contrées d'Europe ont envoyé des ouvriers capables et intelligents à Paris, pour étudier la fabrication des meubles, et s'identifier au goût qui préside à toutes les productions de nos fabricants.

L'industrie des meubles fut en honneur chez tous les peuples, en Chine, au Japon, en Asie, on retrouve partout les traces de cet art si utile.

En Grèce, à Rome, les meubles se distinguaient par une grande richesse de formes et beaucoup de goût, quoique cependant leur nombre en fût des plus restreint, la civilisation seule ayant créé de nouveaux besoins.

Si la Gaule romaine imita en cela sur quelques points la métropole latine, la France du moyen âge en laissa perdre la tradition, car, jusqu'au temps de François I<sup>r</sup>, les meubles de première nécessité étaient en général fort grossiers, le chêne brut en faisait tous les frais.

Sous François I<sup>r</sup>, ce roi essentiellement artiste, et dont nous aurons souvent occasion de parler, tant pour son amour des arts, que pour la protection incessante dont il ne cessa d'entourer les artistes, non-seulement de France, mais de toutes les nations qui vinrent à Paris, comme cela se fait encore de nos jours, recevoir la consécration du génie.

La fabrication des meubles participa à son tour à la renaissance des arts, la sculpture sur bois commença à être appliquée dans la fabrication des meubles, et, partant, fit naître de véritables artistes dont nous regrettons de ne pouvoir citer les noms, l'histoire n'en parlant pas.

L'ébénisterie, la marqueterie, prirent un essor nouveau. Tous les arts enfin progressèrent à l'envi, l'attention des artistes, tenue en éveil, donna une immense impulsions à toutes les industries. L'on créa des prodiges de richesses et de goût, qui servent et serviront toujours de modèles, bons à consulter, à imiter.

Ce fut vers cette époque que *Jean de Véronne*, contemporain de *Raphaël*, inventa des procédés chimiques pour teindre le bois en diverses couleurs, ce qui constitua une industrie toute nouvelle dans l'art de l'ébénisterie.

Sous Henri IV et sous Louis XIII, les meubles perdirent la légèreté et la grâce que la renaissance leur avait données. Ils étaient devenus lourds et tristes. A quoi cela tint-il?...

Nous ne saurions le dire! peut-être pourrait-on supposer avec raison que les arts ne peuvent fleurir et progresser que dans la paix profonde d'un pays.

Ce fut sous Louis XIV, que *Boule* imprima un nouvel élan à la fabrication des meubles pour lesquels on employait les bois les plus précieux des deux Indes.

Un progrès immense se fit, ce fut alors qu'on vit

pour la première fois des meubles précieux incrustés d'ornements de bronze doré, de cuivre brillant, d'écaille, de nacre, d'ivoire. On les faisait soit en massif, soit en placage, avec l'acajou, le palissandre, le citronier, le cèdre, l'oranger, l'aloès, le sandal ; le noyer qui était d'un grand luxe chez nos ancêtres fut abandonné à la petite bourgeoisie.

Ce fut donc à *Boule* que l'ébénisterie dut tous ces nouveaux progrès, aussi croyons-nous utile de dire quelques mots sur cet artiste, qui sut se faire une place aussi belle et aussi importante dans une profession d'autant plus difficile, quelle ne peut s'exercer sans suivre les fantaisies les plus bizarres de la mode tout en restant dans certaines mesures, soit comme forme soit comme ornementation.

**BOULE André-Charles**, le plus célèbre ébéniste de son temps, naquit en 1642; doué par la nature des plus heureuses dispositions, il fut devenu à toutes les époques un artiste distingué. Fils d'un ébéniste, il suivit la modeste carrière de son père, mais en l'agrandissant à sa taille, à son goût, à son génie.

Il sut montrer tour à tour les qualités d'un architecte de style abondant et sévère, d'un coloriste harmonieux et varié, d'un sculpteur fin, élégant et correct; sans imiter personne, il contribua puissamment à fixer le goût de son siècle; il fut un type original, il fut lui-même, enfin; seul, il créa un genre qui lui est propre, qu'il trouva dans ses seules inspi-

rations; ce genre subsiste toujours, et, encore aujourd'hui, il est fort apprécié.

Il sut combiner d'une façon charmante et avec beaucoup de bonheur et d'effet, les différents bois des îles, de l'Inde et du Brésil. Jamais, avant lui, on n'avait su employer, placer avec goût et discernement le cuivre, l'or, l'argent, le bronze, l'écaille, l'ivoire. Il figurait dans ses ouvrages, avec un rare bonheur d'attitude et d'expression, des figures d'hommes, d'animaux, des tableaux de bataille, de chasse, des paysages. Il reproduisait des fleurs, des ornements les plus fantaisistes, et tout cela avec les seules ressources et les seuls éléments que lui fournissait l'ébénisterie de son époque. Depuis longtemps les esprits initiés aux beautés de l'art ont rendu justice aux raviissantes compositions de *Boule* et au rare mérite de leur exécution. C'est avec plaisir que nous nous plaisons à reconnaître ici la proportion dans laquelle, pendant ces dernières années, se sont accrus les nombreux admirateurs passionnés de ce charmant style. Le nom de *Boule* n'était familier qu'à nos érudits, à nos antiquaires, mais il s'est rapidement popularisé, et notre beau pays de France, Paris, peut, une fois de plus encore, s'enorgueillir, à juste titre, de son ébéniste comme d'un homme de talent d'un mérite incontestable, de la noble pléiade de nos artistes des temps passés.

Tout n'est point fini, heureusement: *Boule* a laissé sinon des disciples, du moins des imitateurs qui, pour s'inspirer du beau, l'ont pris pour modèle;

puis, émerveillés des types, ils ont essayé de produire, de créer à leur tour, nous verrons plus loin, les résultats obtenus.

Sous Louis XV, la forme des meubles se modifia sensiblement; ce fut un tout autre style que ce qui avait précédé; ce n'était plus les formes de la renaissance ni le type sévère du dernier siècle; néanmoins les formes en étaient charmantes, pleines de goût; enfin, nous ne pouvons faire mieux l'éloge de ce style qu'en disant qu'il a pris une place sérieuse dans les arts. En architecture, en sculpture, le style Louis XV est toujours admiré. Quant aux meubles Louis XV, soit authentiques, soit copiés, ils ont été et seront toujours de mode près des gens de goût.

A cette époque on n'employait que des bois précieux, le bois de rose, le lisier des Antilles, le balsamier de la Jamaïque, toutes les essences enfin d'un ton jaune, allant jusqu'au rouge veiné de noir.

Nos relations avec la Chine et le Japon donna le goût de la laque, et, sous Louis XVI, elle prit une grande place dans l'ornementation des meubles. Ce fut aussi sous Louis XVI que la sculpture appliquée aux meubles, si longtemps délaissée, reprit un nouvel essor; nos artistes s'occupèrent de sculptures spéciales pour les sièges, ils firent de véritables objets d'art grandement appréciés.

Sous la République, l'Empire, la Restauration, l'ébénisterie ne fit aucun progrès, les meubles redevinrent uniformes, raides, sans grâce dans les lignes, sans gout dans l'ornementation. On crut faire du beau

en s'emparant du style athénien ou romain, on n'obtint que de la raideur, sans caractère ni originalité. L'Empire donna les meubles à colonnes à ornements de cuivre plat guilloché, puis au retour de la campagne d'Égypte, les pieds de griffons, les têtes de sphinx. Les temps ont marché, comme nous l'avons dit, le désir d'apprendre, de s'instruire, nos splendides musées, ont inspiré à tous le goût du beau, tout s'épure, et nos producteurs ne sont point restés inactifs. Vers ces derniers temps, le goût en matière de meubles semble avoir fait un nouveau retour sur lui-même, on est revenu pour les grandes pièces, aux bibliothèques, aux buffets, à la sculpture de la Renaissance, en même temps que pour les meubles intimes, on est revenu à une ornementation pleine de goût, de richesse et de fantaisie.

Nos fabricants, s'inspirant des modèles anciens formant types, les ont perfectionnés en les soumettant à notre civilisation, à nos usages, ils ont créés des merveilles, tant au point de vue de l'ensemble que pour les bois et matières précieuses employées.

D'après ce qui précède, et après avoir vu avec une grande attention les meubles en tous genres qui enrichissent les rares collections de nos musées, les beaux spécimens de l'ébénisterie ancienne exposés au Musée rétrospectif, on en conclut que les meubles, comme tous les objets qui rentrent dans l'usage continuels de la vie, se sont toujours ressentis, comme construction, de nos us et coutumes.

Depuis le simple et grossier coffre de bois à peine

équarri, qui servait à renfermer les hardes modestes de nos pères, depuis les meubles en chêne massif des premiers siècles, bahuts de toutes formes sur lesquels plus tard vint s'exercer le talent d'habiles sculpteurs, depuis les belles œuvres d'ébénisterie du douzième et treizième siècle, depuis la Renaissance qui, en art, a formé une si adorable école, les sculptures splendides des beaux meubles Henri III, François I<sup>r</sup>, avec des incrustations si riches de plaques émaillées, de marbre, puis enfin les productions des dix-septième et dix-huitième siècles, qui resteront toujours des types d'élégance, de grâce et de bon goût; les beaux travaux des *Boule*, des *Riesener*, des *Goutthière*, dont les œuvres sont restées impérissables, grâce au goût éclairé des amateurs du beau, de nos anti-quaires, qui les conservent avec le plus grand soin, il serait difficile de penser que notre ébénisterie moderne puisse rester en arrière avec d'aussi beaux modèles; aussi voyons-nous à l'exposition de cette année 1863, comme aux expositions précédentes, que notre ébénisterie moderne n'est point restée au-dessous de l'ancienne, tant par la rectitude des lignes, la beauté des formes, l'emploi de bois précieux longtemps inconnus des anciens, que par l'élégance et le goût artistique qui ne cesse de présider à la fabrication des meubles au dix-neuvième siècle.

On ne peut se dissimuler néanmoins que la profession d'ébéniste, malgré les nombreux éléments qu'elle possède dans le passé, n'en est pas moins une profession, un art, devrions-nous dire, des plus difficiles.

Nous avons dit que les objets servant ordinairement dans la vie, devaient se ressentir de l'époque où ils sont faits, s'appliquer à nos besoins, à nos habitudes, en un mot, suivre la marche progressive que nous amène la civilisation, l'épuration de nos goûts, le besoin du luxe et du confortable ; rien n'est plus vrai, et si, de nos jours, dans la fabrication des meubles, on copie souvent même servilement le passé, le producteur ne s'en attache pas moins à produire des œuvres applicables à nos goûts actuels.

Dans cette revue, le lecteur pourra se convaincre d'un fait, c'est que, malgré les œuvres si belles, si recherchées du passé, malgré leur mérite incontestable, nos ébénistes modernes produisent de belles choses, dans lesquelles l'art, sous de multiples applications, tient toujours une place des plus importantes, et nous dirons encore que toutes les nations civilisées reconnaissent l'ébénisterie française comme étant la plus belle au point de vue de l'art, la mieux construite, la plus élégante, la mieux appropriée aux besoins de la vie.

Les ébénistes et les sculpteurs pour meubles sont en bon nombre à l'Exposition des Beaux Arts appliqués à l'industrie de 1863. Ils ont répondu grandement à l'appel qui leur avait été fait, nous les en félicitons, et, quel que soit pour nous les difficultés inhérentes à la description de toutes les œuvres, nous nous appliquerons à être ce que nous avons été jusqu'ici et ce que nous serons jusqu'au bout, c'est-à-dire de la plus grande impartialité.

Parmi les œuvres qui nous ont paru dignes d'attirer l'attention, nous citerons celle de M. ADRIEN AUBOUER, un artiste sculpteur pour meubles d'un rare talent; son exposition se compose de *deux belles torchères* en bois sculpté, doré, du style Louis XIV; ces torchères, d'une grande vérité comme style, sont admirablement exécutées et d'une composition pleine de goût; des pendeloques en cristal viennent ajouter à l'ensemble, en doublant l'éclat des lumières se reflétant sur l'or, c'est tout simplement merveilleux. Nous avons vu aussi une délicieuse toilette en bois sculpté également, or et blanc, tout le monde connaît la réunion charmante de l'or et du blanc, aussi il nous a paru qu'une toilette de ce genre ne peut qu'être d'un raviissant effet dans le mobilier d'une de nos élégantes parisiennes. Le miroir de la toilette en cristal biseauté a un cadre en bois sculpté, des fleurs fouillées au ciseau avec un art infini, ce miroir est soutenu par des figurines représentant de jolis enfants souriants et d'une grâce parfaite d'attitude. Un fort beau baromètre style Louis XVI, en poirier, sculpté avec une grande finesse d'exécution et d'une belle composition; puis enfin un coffret aussi du style Louis XIV également en poirier, représentant aux angles les quatre saisons, sur le dessus un charmant groupe sculpté fleurs et fruits, puis quatre médaillons, où l'on retrouve les attributs de la musique, le tout fouillé, sculpté, ciselé avec un grand art; M. ADRIEN AUBOUER est donc un artiste sculpteur de talent, enthousiaste et passionné pour le beau. En 1863, ses œuvres lui ont valu une médaille de 3<sup>e</sup> classe aux Beaux Arts appliqués; cette année 1863, un prix de 2<sup>e</sup> classe lui a été décerné, c'était justice.

L'Exposition de M. CHAIX, dont les ateliers d'ébénisterie datent de 1840, est fort belle; du reste, depuis longtemps cet honorable fabricant a donné des preuves de son savoir-faire, et comme artiste, et comme fabricant.

En 1853, à l'Exposition universelle de Paris, M. CHAIX obtenait une médaille de 2<sup>e</sup> classe; en 1862, à l'Exposition universelle de Londres une médaille unique d'excellence, donnée par un suffrage unanime, En 1863, une autre médaille de 2<sup>e</sup> classe à l'exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, et cette année 1865, un rappel de cette même médaille. Nous avons admiré dans son exposition un buffet en noyer d'un beau style avec vitrine. Le noyer est longtemps resté en discrédit; l'acajou dès son apparition dans l'ébénisterie lui fut préféré, mais, à notre sens, le noyer a bien son mérite et nous semble plus beau que l'acajou, surtout par ses veines d'une grande variété de tons; après ce buffet, nous avons aussi fort remarqué une table en *bois de cèdre* de Virginie, dont le dessus était en marqueterie agencée avec le *sapin suisse*, cette ornementation pleine de goût et de fantaisie était d'un charmant effet, puis enfin différents autres meubles dans lesquels nous avons trouvé entièrement l'application du beau dans l'utile.

L'exposition de M. DECLERCQ nous montre une jolie collection de meubles de bon goût et de fantaisie, un ameublement Louis XVI, que nous citerons en première ligne, est d'une grande vérité comme style, et d'une exécution sérieuse; puis des jardinieres de salon, de ravissants petits meubles, des tables à jouer. Ce qui nous a particulièrement frappé, c'est une invention de M. DECLERCQ dite *Cave à liqueurs* de

*garçon.* Pourquoi plus aux garçons qu'aux ménages? Telle est la réflexion que nous avons faite tout d'abord, mais après tout ces petits meubles sont fort beaux, gracieux de forme et constituent un objet de luxe sans cependant coûter beaucoup.

En 1864, M. DECLERCQ obtenait, à Bayonne, une médaille de bronze. Cette année (1865), il obtint une mention honorable; quoique modeste, cette récompense est plus importante pour M. DECLERCQ qu'on ne pourrait le penser, car il est entré en lice avec de sérieux rivaux.

Depuis longtemps on a cherché en France dans toutes nos industries, et surtout en ébénisterie, un genre, un type qui puisse former époque et avoir une dénomination, comme le gothique, la Renaissance, le Louis XV, Louis XVI, etc.; les essais tentés jusqu'à ce jour sont restés, nous pouvons le dire, infructueux, et, de fait, ces créations, eu égard aux œuvres du passé, ne laissent pas que d'être fort difficiles. Les chercheurs cependant ne manquent pas, et le lecteur, dans la suite de cette revue, pourra se convaincre que toutes les intelligences, toujours en éveil de nos producteurs, font chaque jour des progrès sérieux.

Parmi ces chercheurs, M. BRENET peut être cité en première ligne, et dans les beaux meubles en bois sculptés qu'il a exposés, nous avons reconnu une nouveauté dans une ornementation en acier poli, pour laquelle il est breveté, qui vient ajouter au bel effet de ses meubles sculptés une harmonie charmante et nouvelle.

Non-seulement les sculptures et les beaux meubles de M. BRENET sont admirablement compris comme

art, comme travail, mais ces additions d'ornementations en acier poli sont toute une révolution dans l'ébénisterie moderne.

Tout l'ameublement d'un cabinet d'étude, très-beau comme conception artistique; une table-bureau; un fauteuil; puis des objets de toute espèce tenant à l'ameublement. A tous les produits du travail de M. BRENET, sont appliqués des ornementations d'acier poli, qui les rendent charmants sous tous les rapports.

Lors de la belle création de M. BRENET, quelques objections eurent lieu pour les ornementations en acier poli. On craignait la rouille; M. BRENET a prévu le cas où l'humidité pourrait ternir, oxyder l'acier, et, partant, nuire à l'effet des ornements; il a trouvé un agent, un vernis qui donne à l'acier un poli indélébile que ni l'humidité, ni le temps ne peuvent changer.

Au commencement de cette étude nous avons parlé des maîtres d'autrefois, des Boule, des Riésener, et nous nous sommes plu à bien faire connaître les genres qu'ils avaient créés, genres qui devinrent des types imités depuis par nos artistes modernes, et nous pouvons ajouter que beaucoup de ces émules nous semblent être des maîtres. Cependant, en dehors de ces types essentiellement français, nous en avons d'autres qui nous viennent de l'étranger: la Chine, le Japon nous ont donné *la laque*, une façon toute particulière de préparer, de vernir, d'ornementer le bois en un mot. Les véritables meubles laqués de Chine et du Japon sont assez rares, de plus ils sont fort chers; nos artistes ont compris que, là encore, ils pouvaient exercer leur active imagination, aussi les ébénistes chinois et japonais, ont trouvé des imitateurs, aujourd'hui on produit des laques françaises tout aussi

belles que celles de Chine et du Japon, elles n'ont d'autres défaut que de ne pas venir de plusieurs centaines de lieues.

Ainsi l'exposition des œuvres de M. GALLAIS nous donne un exemple frappant de ce qui précède; nous avons remarqué une splendide chambre à coucher Louis XVI, lit en bois peint laqué, doré, orné de sculptures et de peintures du plus bel effet, une armoire à glace et les autres meubles formant le complément de ce mobilier si riche et si artistement conçu.

En 1863, à l'exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, M. GALLAIS obtint une médaille de 2<sup>e</sup> classe; cette année 1865, une médaille fut décernée à cet artiste, dont nous nous promettons de suivre les sérieux progrès.

M. GIESENDORF s'occupe aussi de la fabrication des meubles en laque, son exposition nous offre de beaux types de ce genre de meubles; nous reviendrons sur les travaux de ce fabricant que nous espérons mieux juger sur des œuvres plus importantes.

Sous le titre Meubles de luxe, M. GOEKLER a exposé de beaux spécimens de l'ébénisterie française, M. GOEKLER nous semble avoir compris son époque, et ses travaux s'adressent particulièrement à tous les gens de goût. M. GOEKLER a exposé un ameublement de chambre à coucher d'une grande richesse en bois précieux (Boime). Une armoire à glace fort belle, avec de larges panneaux de chaque côté, un lit, une table de nuit dans le même style; il est difficile, sans l'avoir vu, de se rendre un compte bien exact de la richesse du *bois de Boime*, comme ton, veines, etc. M. GOEKLER exposait pour la première fois; le jury lui a décerné

une médaille de 2<sup>e</sup> classe qui nous a paru justement méritée.

L'exposition de M. GROS a un cachet qui lui est particulier et digne en tout point d'attirer les regards des amateurs du beau. Ses produits de l'ébénisterie du dix-neuvième siècle sont extrêmement réussis, tant au point de vue de l'art qui y tient une place importante, qu'au point de vue d'une exécution parfaite.

Le nom d'artiste peut hardiment être donné à M. GROS, car, dans les œuvres exposées par lui, on remarque qu'il possède au plus haut degré un sentiment élevé de l'art dans la plus grande et la plus large acception du mot.

M. GROS a étudié en artiste convaincu toutes les œuvres du passé, les maîtres des toutes les époques, rien ne lui a échappé; les moindres détails sont par lui l'objet d'une sérieuse attention, et nous ajouterons qu'il nous semble difficile de copier les maîtres avec plus de vérité.

Nous avons admiré de magnifiques meubles décorés de riches marqueteries imitées de *Boule*. D'autres meubles également ornés de belles marqueteries de bois de diverses couleurs, genre *Riesener*, des mosaïques incrustées en imitation de *Florence*, avec de délicieux ornements en bronze ciselés et dorés, d'une rare finesse d'exécution.

La maison GROS est fondée depuis 1828, son passé est riche de récompenses, car déjà, en 1849, M. GROS obtenait une mention honorable à l'Exposition de l'Industrie; à l'Exposition de 1855, à Paris, une mention honorable également; à l'Exposition universelle de Londres, 1862, une médaille; en 1863, aux Beaux-

Arts appliqués à l'industrie, une médaille de 2<sup>e</sup> classe;  
et en 1863, une médaille de 2<sup>e</sup> classe.

Quel que puisse être notre désir de voir des créations formant type, nous ne devons pas moins attacher une sérieuse importance à ces imitations du passé, qui bien longtemps sont restées imparfaites; et, du reste, devant les talents d'artistes, comme M. GROS, nous sommes convaincus que du jour où cet honorable fabricant voudra créer, il le pourra, pénétré des beautés de l'ébénisterie ancienne et des ressources qu'elle offre à l'observateur.

La décoration intérieure de nos habitations a des applications diverses, et tout en suivant le goût, la mode, dans toutes ses fantaisies, on ne doit jamais s'éloigner du beau, notre siècle en est encore à se créer un genre, un style qui lui soit propre et qui puisse, comme ses devanciers, faire époque. Aussi devons-nous savoir gré, à ces artistes chercheurs, des efforts tentés pour trouver des styles d'ornementation en harmonie avec notre siècle. L'exposition de M. GAMBETTE nous prouve que, lui aussi, est un chercheur, un sentiment élevé de l'art, un goût sérieux, une étude approfondie des œuvres du passé, un grand fond d'observation; tels sont les éléments qui lui ont fait chercher ce style jusqu'ici introuvable. Sans chercher à faire revivre strictement la décoration intérieure du Moyen-Age et de la Renaissance, puisque nos mœurs, nos usages et nos coutumes ne sont plus en rapport, M. GAMBETTE a voulu, en harmonisant la décoration intérieure et l'application des ornements en fer sur le bois, créer une nouvelle manière de décors s'appliquant à plusieurs pièces d'un appartement, en tenant compte de leur usage : chambre à coucher d'homme ou de garçon, salle à manger, antichambre, salle de billard, cabinet de travail, etc., etc.

Le métal, dont la valeur vénale est de peu d'importance, en acquiert par la main-d'œuvre. Ce n'est donc que par une étude sérieuse du passé que l'on peut arriver par des rapprochements pleins de goût à soutenir une industrie toute nouvelle qui, combinée avec l'art, peut servir à la décoration intérieure de nos habitations.

Cette industrie, à laquelle nous prédisons un bel avenir près des gens de goût, a été adjointe par M. GAMBETTE à sa fabrication, à ses travaux ordinaires, qui consistent en sculptures sur bois et en ornements en bronze.

M. GAMBETTE est un artiste ; ses travaux nous le prouvent, ses modèles, ses dessins, faits par lui, sont exécutés sous ses yeux, on peut donc considérer sa maison comme une des premières en son genre, et une des plus anciennes.

Dans les objets exposés par lui, nous avons remarqué de fort belles choses, tant en sculptures sur bois qu'en ornements de fer poli, de cuivre, de bronze, M. GAMBETTE promet davantage, nous en acceptons l'augure, et nous sommes certains qu'en 1867 nous aurons à apprécier des œuvres du plus grand mérite.

Ici nous arrivons à un genre tout moderne dans notre ébénisterie française et qui nous semble appelé à un grand avenir, tant par la richesse des compositions qui tiennent essentiellement à l'art, que par l'exécution, qui offre d'immenses difficultés. Ces quelques réflexions nous sont suggérées par la remarquable exposition de meubles de M. HUNTINGER, ses meubles sont fort beaux, non-seulement comme formes, mais encore ils se distinguent par une ornementation tout à la fois nouvelle, sévère et gracieuse. Nous avons admiré un magnifique bahut, en bois d'ébène, incrusté de riches dessins d'ivoire gravé; le

meuble à lui seul constitue une véritable œuvre d'art qui a excité l'admiration de tous les amis du beau. Nous trouvons dans le passé des meubles d'ébène incrustés d'ivoire, leur mérite est incontestable ; mais tout en cherchant à les imiter, ce que M. HUNSINGER a fait avec un rare bonheur, en artiste habile, cet honorable fabricant a augmenté le bel effet de ces meubles en les incrustant *d'ivoire gravé*, ce qui leur donne un grand cachet de distinction. Nous avons remarqué également une charmante table, d'une heureuse conception, qui porte dans tous ses détails le cachet le plus accentué de l'art et du bon goût. Nous nous plaisons à le constater, c'est l'unique exposant de ces meubles ébène et ivoire, deux matières chères et des plus difficiles à travailler ; il a fallu à M. HUNSINGER une grande aptitude des travaux de l'ébénisterie pour obtenir de pareils résultats, ce dont nous ne saurions trop le féliciter.

Nous avons sujet d'espérer que M. HUNSINGER, qui a si heureusement débuté dans sa première exposition, entrera résolument en lice dans la grande lutte universelle de 1867, et qu'il revendiquera largement sa place à côté des renommées de l'art du dix-neuvième siècle.

Cette année 1865, M. HUNSINGER a obtenu une médaille de bronze.

MM. JEANSELME FILS, GODIN ET C<sup>°</sup>, sont non-seulement ébénistes, mais tapissiers-décorateurs ; ces deux parties si essentielles de la décoration de nos habitations se complètent l'une par l'autre ; pour nous, il n'en peut résulter que de bonnes choses ; car il ne suffit pas de meubler plus ou moins somptueusement un appartement, la tapisserie décorative tient une place impor-

— 146 —

tante qui doit toujours être prise en considération, et surtout une application dans laquelle l'art doit également avoir une grande place.

Qu'un mobilier soit renaissance, il est utile que la tapisserie qui en sera le complément soit également d'un style renaissance et appropriée aux meubles.

MM. JEANSELME FILS, GODIN ET C<sup>e</sup>, ont fort bien réussi, et les objets exposés par eux témoignent du goût exercé, étudié de ces fabricants.

A l'Exposition de 1851, à Londres, ils obtinrent une 1<sup>re</sup> médaille (prize-medal); en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, une médaille de 1<sup>re</sup> classe; en 1863, une médaille d'or à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie; et cette année 1865, une médaille d'argent.

Nous nous plaisons à reconnaître chez MM. JEANSELME FILS, GODIN ET C<sup>e</sup>, une application bien entendue de leur travaux à nos mœurs, à nos coutumes.

Nous l'avons dit, l'imagination, toujours en éveil de nos producteurs, fait naître à chaque instant de nouvelles applications dont beaucoup sont des plus heureuses. Les meubles en bambou de M. LACROIX sont de ce nombre, il est difficile de rencontrer des choses plus élégantes, plus gracieuses que les jolies applications du bambou: paravents, jardinières, sièges de salles d'été, des montures de toutes sortes, dans toutes ses œuvres se révèle le goût artistique de M. LACROIX, dont le mérite lui a fait obtenir le brevet de fournisseur de S. M. l'Empereur. Une mention honorable a été accordée à M. LACROIX; pour nous cette récompense est plus que méritée.

M. LE METAIS est un sculpteur ébéniste qui a su se faire une charmante spécialité dans son art, et il

nous a fourni, en exposant les quelques échantillons de sièges *Louis XIV*, *Louis XV*, *Louis XVI* et *Neo-Grec*, l'occasion de reconnaître ce que peut l'intelligence de l'art, jointe à une connaissance profonde du travail. Ces sièges ont attiré vivement l'attention, et nous avons remarqué avec plaisir que le goût qui a présidé au choix du travail de M. LE METAIS était des plus sérieux, en ce sens, que M. Guilmard, éditeur du Garde-Meuble, n'a pas craint de comprendre les modèles de M. LE METAIS dans sa collection déjà si riche de dessins. Nous félicitons M. LE METAIS des progrès qu'il a su faire faire à cette partie si sérieuse de nos ameublements artistiques, nous ne doutons pas un seul instant, qu'en 1867, M. LE METAIS ne nous fournit l'occasion de constater de nouveaux progrès. Nous serions injustes si nous omettions de mentionner deux charmants guéridons qui faisaient partie de son exposition. Le premier, du plus pur style Louis XVI, et le second, du style renaissance; ces deux jolis meubles, parfaitement compris comme style et d'une exécution parfaite, ont dû être d'un grand poids dans la décision du jury, qui a décerné à M. LE METAIS une médaille de 2<sup>e</sup> classe. Pour un début, c'est une victoire, aussi espérons-nous beaucoup de cet artiste en 1867.

Les meubles et les tapisseries de M. LEMOINE s'adressent particulièrement au luxe; aussi retrouvons-nous dans les produits de cette honorable maison tout ce qui constitue élégance et bon goût, des meubles de tous genres, de tous styles, des tapisseries d'une grande richesse d'exécution et de pose, tout concorde pour faire de la maison LEMOINE une maison hors ligne.

M. RENOUVIN a exposé de beaux meubles auxquels il donne le nom de *Meubles de luxe*. Cet honorable fabricant nous paraît être dans le vrai, sa bibliothèque, en bois noirci sculpté, est d'une belle conception, l'idée en est heureuse, tous ses autres meubles portent encore le cachet du luxe, de l'élegance et du bon goût.

M. RENOUVIN a obtenu une médaille de bronze, aussi ne mettons-nous pas en doute que cet habile fabricant ne fasse subir à ses travaux une marche ascendante, d'autant plus que nous lui reconnaissions un sentiment artistique des plus développés.

Nous parlons plus haut de créations dans l'art du mobilier ayant pour but de parer aux inconvénients de la petitesse des appartements de nos constructions modernes. M. LEROUX est inventeur d'un canapé dit *canapé-Leroux*, pour lequel il est breveté, et qui a déjà rendu de grands services.

Les systèmes de M. LEROUX sont d'une grande simplicité ; nous avons surtout remarqué des chaises longues articulées, formant lit, d'une innovation charmante. M. LEROUX est un chercheur, un observateur des besoins de son époque ; en dehors de ces meubles spéciaux, M. LEROUX s'occupe avec beaucoup de goût d'ameublements de luxe et autres. Les meubles, les tapis, les objets particuliers d'une bonne literie, lui sont familiers ; fabricant lui-même, il s'attache à ne fabriquer que de bonnes choses, aussi, voulant récompenser ses efforts, le Jury d'examen de l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie lui a-t-il décerné une mention honorable ; l'esprit inventif de M. LEROUX ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et, en 1867, nous aurons sans doute de nouvelles créations de ce fabricant.

Nous avons dit que l'art, dans toute sa pureté, se présentait au palais des Champs-Elysées sous des formes différentes, sous de multiples applications, comme le lecteur pourra s'en convaincre.

Des inspirations poétiques, une admiration passionnée du beau, une étude sérieuse, attentive des maîtres, telles sont les grandes qualités que nous trouverons à chaque pas; aussi pensons-nous, avec raison, que nos producteurs modernes peuvent, à notre sens, marcher de pair avec les anciens: leur rare intelligence, s'inspirant de nos goûts actuels, fera que notre siècle produira des œuvres qui, sans nul doute, feront école. Ces quelques réflexions nous sont venues en admirant la belle exposition des meubles de la maison MAZAROZ-RIBAILLIER.

MM. MAZAROZ RIBAILLIER et C<sup>e</sup>, s'occupent spécialement de meubles d'art, en effet: *une splendide bibliothèque en vieux chêne sculpté, des consoles, des buffets étagères, des lits à colonnes imités du treizième siècle, des meubles en bois précieux, avec des incrustations, des faïences d'art, converties de riches émaux*; toutes ces richesses artistiques sont admirables de forme, de conception, d'exécution. L'atelier de cette honorable maison fut fondé en 1845 et dirigé par M. PAUL MAZAROZ, un sculpteur de mérite, élève de M. JOUFFROY; depuis, la maison MAZAROZ-RIBAILLIER n'a cessé de produire des œuvres qui toutes possèdent un grand cachet artistique; beauté dans les formes et exécution parfaite.

La maison MAZAROZ-RIBAILLIER et C<sup>e</sup> est hors de concours, comme membres du Comité d'organisation de l'Union centrale, mais, avant de devenir des propagateurs influents de l'institution, de nombreuses récompenses sont venues sanctionner le talent de MM. MA-

ZAROZ-RIBAILLIER et C<sup>e</sup>, ainsi, en 1846, à Dijon, cette maison obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe (sculpture). — Méd. 1<sup>re</sup> cl., Exp. univ. 1855, Paris. — Méd. d'or, 1<sup>re</sup> cl., 1858, Dijon. — Méd. 1<sup>re</sup> cl., 1859, Bordeaux. — Grande méd. d'hon., 1860, Marseille. — Méd. d'or, 1861, Nantes. — Méd. d'ar., 1<sup>re</sup> cl., 1861, Metz. — Méd. 1862, Londres. — Méd. d'argent de la commission imp., 1862, Londres.

Enfin pour nous, admirateur de tout ce qui est beau, de tout ce qui possède un mérite, à quelque point de vue que ce soit, nous ne pouvons qu'admirer les œuvres de cette honorable maison qui, tout en s'inspirant du passé, n'en fait pas moins des créations artistiques d'une sérieuse valeur, largement appréciées par les hommes de goût et de savoir.

MM. MERCIER FRÈRES sont tapissiers ébénistes, c'est-à-dire qu'à la fabrication des meubles, ils ont joint la tapisserie, l'ornementation complète de l'habitation. Nous trouvons là une preuve de goût, en ce sens, que le producteur dont l'imagination active ayant produit un type, peut, dans sa pensée, créer les accessoires nécessaires qui deviennent par là le complément obligé de l'œuvre.

Un mobilier Renaissance, Louis XIV, Louis XV, ou Louis XVI, ne consiste pas seulement dans les meubles proprement dits, mais encore les rideaux, les tentures, les accessoires de toutes sortes, doivent s'y rapporter. Voilà en quoi consiste le talent de MM. MERCIER FRÈRES. On peut sans crainte leur demander des types d'autrefois, des copies fidèles des œuvres anciennes, tout sera exécuté avec goût, avec talent, sans fautes, sans hérésies.

Cette année, 1865, MM. MERCIER FRÈRES ont obtenu

une médaille de bronze, nous ne doutons pas de l'avenir d'une maison qui, pour son début en exposition, a si bien réussi.

Une médaille d'argent a été décernée à M. MUNTZ, nous applaudissons de grand cœur à cette récompense justement méritée. Les meubles de M. MUNTZ ont ceci de particulier, c'est qu'ils sont parfaitement compris dans le sens de nos goûts les plus élevés.

M. MUNTZ nous a paru être un observateur, un artiste de goût, et les meubles qu'il a exposé, sont des œuvres vraiment remarquables.

*Un ameublement complet de chambre à coucher*, du plus pur style *Louis XVI*, a éveillé notre attention, il est difficile de rendre ce beau type du style *Louis XVI*, avec plus de vérité, M. PAGNY, l'auteur de ce bel ameublement, nous donne ainsi une preuve de son étude des maîtres passés. *Une belle armoire à glace* à deux portes, *une toilette* charmante de forme, *un ravissant bureau de dames*, résumant en lui l'élégance et le bon goût, *un baldaquin* d'une forme des plus gracieuses, tous nous prouve de grandes qualités artistiques chez M. Pagny, nous l'en félicitons.

Nous nous plaisons en toute occasion non-seulement à décrire les œuvres belles et sérieuses, mais encore à signaler les choses nouvelles, les inventions, c'est pourquoi nous ne saurions trop féliciter M. PIRET, sur une *Table à rallonges* qu'il a exposée, et sur laquelle on peut mettre quarante couverts, sans toutefois cependant que, dans son état ordinaire, celle table, ait de plus grandes proportions qu'une autre destinée à douze couverts.

Une médaille de bronze a été décernée à M. PIRET.

Cette récompense est justement méritée, car, tout en réunissant toutes les qualités nécessaires comme forme, élégance et solidité, la table de M. PIRET est une invention qui rendra d'utiles services.

En effet, dans nos grands hôtels, dans les châteaux, partout enfin où se donnent soit des dîners d'apparat, soit des banquets, la *Table à rallonges* de M. PIRET sera d'un grand secours, sans cependant devenir un embarras dans les temps ordinaires.

MM. ROUX ET C<sup>o</sup> ont exposé des meubles de luxe avec marqueterie de bois, fabriqués avec beaucoup de goût, une grande élégance et un grand cachet artistique. Ce que nous avons remarqué avec attention, c'est l'addition, si bien entendue, de garnitures en bronze ciselé, doré, d'un ensemble charmant.

La Maison ROUX ET C<sup>o</sup> a été fondée en 1834; c'est dire que, depuis trente ans, elle a continuellement travaillé à produire des choses dans lesquelles l'art tenait une place des plus importantes; et, par une étude sérieuse, se mettant à la hauteur du progrès, sa marche a toujours été ascendante.

En 1863, à l'exposition des Arts appliqués, MM. ROUX ET C<sup>o</sup> obtenaient une médaille de 2<sup>e</sup> classe. Cette année (1865), il fut décerné à ces honorables fabricants une médaille d'argent. Nous espérons qu'au grand concours de 1867, de nouvelles récompenses viendront sanctionner le mérite de cette Maison qui, depuis long-temps, a fait preuve de savoir.

Qui dit : TAHAN, dit le synonyme d'élégance et du bon goût. M. TAHAN s'est créé dans l'art de l'ébénisterie un genre tout spécial, et nous croyons être vrai en disant que M. TAHAN fut des premiers à faire faire à l'ébénisterie de luxe des progrès immenses. Que

dire de plus ? Les charmants chefs-d'œuvre de M. TAHAN sont connus du monde entier, et la femme élégante ne peut se passer de toutes ces ravissantes fantaisies que le goût de cet artiste fait naître à chaque instant.

M. TAHAN a sérieusement compris ce que résumait une Exposition car, en 1849 déjà, il exposait et obtenait une médaille d'argent; prize-médal, en 1851, à Londres; en 1855, une médaille de 1<sup>re</sup> classe, à l'Exposition universelle de Paris; et cette année (1865), une médaille de bronze. M. TAHAN a exposé de l'ébénisterie de luxe, des petits bronzes, des coffrets en bois et bronze doré de différents styles, une belle bibliothèque pour livres et curiosités, avec glaces décorées, tables et étagères avec marqueterie de bois, miroirs et étagères en bois peint, doré et décoré en couleur, divers coffres, vases à fleurs, etc.

Toutes ces jolies choses de bon style, sont admirablement comprises comme goût, comme exécution, et résument le luxe dans toute sa perfection.

Une de nos bonnes maisons d'ébénisterie, la Maison KRIEGER (M. RACANT, successeur), a exposé aussi une collection de beaux meubles parfaitement appropriés à nos goûts, à nos usages, et possédant en eux, dans toute l'acception du mot, tout ce que résume le bon goût, l'élégance, le confortable.

La Maison KRIEGER possède une réputation sérieuse, et, dans les mains de M. RACANT, elle ne peut que grandir encore, car cet habile fabricant possède des qualités artistiques des plus sérieuses joint à une entente très-approfondie de l'ébénisterie et de ses ressources.

M. RACANT est venu tard soumettre ses produits à l'appréciation du public, nous le regrettons, car il

entrait en lice dans des conditions aussi bonnes que ses confrères. A 1867 !

Nous avons déjà dit que tout en admirant les œuvres du passé, tout en reconnaissant un grand mérite à leurs imitateurs, nous aurions aimé voir davantage à l'Exposition de cette année des créations nouvelles pouvant, dans un temps donné, devenir des types, des styles enfin qui pourraient former école. Quelques essais ont été faits, nous en félicitons les auteurs, toute tentative de ce genre a droit à nos éloges, aussi croyons-nous être juste en citant parmi ces innovateurs M. SAUVREZY, un sculpteur-ébéniste auquel tout le monde reconnaît des aptitudes artistiques du plus grand mérite. M. SAUVREZY a exposé un grand nombre de meubles de tous genres, de tous styles, où nous avons retrouvé, joint à une sérieuse étude du passé, des qualités remarquables comme exécution. Nous disons plus haut que M. SAUVREZY est un innovateur, nous sommes vrai, car parmi les œuvres qu'il a exposé, nous avons remarqué et examiné avec attention un mobilier de chambre à coucher en style *néo-grec*, style nouveau, et duquel on s'occupe beaucoup. *Un lit, une armoire à glace, une table de nuit, des sièges, fauteuils, etc.* Ces meubles, d'une forme originale, nouvelle enfin, sont en chêne blanc incrustés et ornementsés de bois amarante ; comme ensemble, ce mobilier nous a plu ; mais nous devons dire, qu'au point de vue des détails, nous avons trouvé de la sécheresse dans les lignes ; le style *néo-grec* est sévère, il est vrai, néanmoins nous pensons qu'il peut être perfectionné, et qu'à la longue on pourra lui donner plus de grâce, plus de légèreté. M. SAUVREZY nous est connu depuis longtemps, c'est un chercheur,

un travailleur infatigable, passionné pour son art, enthousiaste du beau, et des mains duquel aucune œuvre ne sort, sans être parfaitement comprise.

M. SAUVREZY a obtenu, cette année, la grande médaille d'or ; cette récompense méritée vient s'ajouter à d'autres : en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, M. SAUVREZY obtenait une médaille de 2<sup>e</sup> classe ; en 1861, une médaille d'or, à Nantes ; en 1861, également, une médaille d'argent aux Arts industriels ; en 1862, une médaille à l'Exposition de Londres ; une médaille de 1<sup>re</sup> classe en 1863, aux Beaux-Arts appliqués à l'industrie, et une 1<sup>re</sup> médaille en 1864, à l'Exposition des Arts industriels. Ce passé répond de l'avenir.

La nomenclature suivante donnera, au lecteur, une idée de la fécondité de cet artiste, et les sources où il ne cesse de puiser sont pour lui des modèles qu'il sait imiter avec une rare perfection.

Armoire à glaces à trois portes, en bois de poirier noirci, style *néo-grec*, avec incrustations dorées. Lit et table de nuit même genre. Lit bois de chêne, à baldaquin et colonnes, style Louis XIII. Lit en bois noir, style Louis XIII. Lit, armoire et table de nuit, en bois de palissandre, fantaisie. Buffet, en bois de noyer, style Louis XIV. Bibliothèque en bois de poirier noirci, style Renaissance, avec figurines de bronze et appliques de faïence. Crédence de cabinet, en bois de noyer, style Louis XIII. Autre crédence, noyer. Petit meuble, style Henri II, avec portes pleines dans le haut et crédence dans le bas. Bahut avec vitrine dans le haut, style Renaissance. Petit meuble de salon, style Louis XVI, avec filets de cuivre. Buffet en bois noirci avec portes vitrées dans le haut et angles arrondis. Petit guéridon, style Louis XVI, en bois de

hêtre. Un bahut de salon, style Louis XIII, avec moulures de cuivre poli au charbon et incrustations de lapis. Étagère, style mauresque, avec incrustations de faïence. Deux buffets Renaissance en noyer avec incrustations de faïence.

Dans un des beaux salons de la nef nous nous sommes arrêté, surpris et charmé devant des meubles ravissants construits tout en bambou.

Un ameublement complet pour salle à manger : *buffet, table, console, chaises et fauteuils*, il serait difficile de faire quelque chose de plus coquet, de plus élégant, et comme forme et comme exécution ; d'une légèreté tout à la fois gracieuse et solide, nul doute qu'un pareil ameublement ne devienne obligé dans une salle à manger de château, de villa.

M. WALCKER, qui a exposé ce joli ameublement, est coutumier du fait en matière de goût, et nous avons remarqué que depuis que cet honorable fabricant a pris la succession de M. Godillot, il a marché sur les traces de son prédécesseur en continuant à faire subir à cette industrie des progrès sérieux. M. WALCKER, qui possède le splendide bazar de voyage de la rue de la Paix, a compris nos goûts ; aussi chaque jour il enfante des merveilles qui rendent à tous d'éminents services.

Tout ce qui a trait au voyage, tout ce qui devient nécessaire, indispensable au touriste, se trouve chez M. WALCKER, dont l'imagination sans cesse en éveil, offre à chacun de nouveaux objets où l'art est toujours respecté. Les articles de campement sont aussi traités de main de maître, et S. M. l'Empereur a bien voulu accorder à M. WALCKER le brevet de son fournisseur particulier.

Nous disions plus haut que M. WALCKER était toujours à la recherche de choses nouvelles; nous sommes dans le vrai, car nous avons remarqué un nouveau système de télégraphie sans électricité des plus ingénieux. Cet appareil fonctionne d'une admirable façon, et sera appelé à rendre d'immenses services dans la vie privée, dans les bureaux, les hôtels, partout enfin où la volonté doit se transmettre, de points plus ou moins éloignés.

Aussi le ministère de la marine a déjà fait une commande à M. WALCKER pour les appareils de transmission d'ordres à bord des navires de guerre la *Provence*, le *Solférino* et le *Taureau*, et la ville de Paris vient de faire la commande pour l'installation des sonnettes d'appel avec disque, pour les cinq cents cellules de la nouvelle prison des Madelonnettes qui est en construction; il est donc certain que cette nouvelle télégraphie par l'air remportera la victoire sur l'électricité, car elle n'exige aucun entretien, et le premier venu peut exécuter la pose des appareils.

Depuis longtemps nous suivons pas à pas les travaux de cette Maison, et nous avons remarqué que dans la quantité d'objets fabriqués par elle le bon goût, l'élégance, le savoir faire, viennent se joindre à des prix accessibles à tous.

Le Bazar de Voyage fut fondé, par M. Alexis GODILLOT, en 1842; M. WALCKER lui a succédé en 1860. Cet établissement obtenait une médaille d'argent en 1844, à l'Exposition nationale. En 1849 également; à l'Exposition universelle de 1855, à Paris, la médaille d'or; une médaille de 1<sup>re</sup> classe, à Londres, en 1862; une médaille d'or à l'Exposition internationale de Cologne, en 1865; et cette année (1865), une médaille de bronze, aux Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

Les chaises et les fauteuils de M. BAUD sont de formes gracieuses et élégantes, les styles y sont vrais, et l'exécution en est soignée. Les sièges tiennent une place des plus importantes dans l'ameublement, aussi donnent-ils lieu à des recherches dans le passé, comme toutes les autres parties du mobilier.

Des meubles de fantaisie, une belle psyché, une charmante toilette, exposés par M. BIBERON, sculpteur-ébéniste, sont des œuvres recommandables à plus d'un titre et prouvent chez cet artiste un mérite sérieux. Collaborateur d'une grande maison d'ébénisterie, M. BIBERON sait apporter dans ses œuvres beaucoup de goût, de savoir et comme dessin et comme exécution.

Nous parlions plus haut des sièges, cette partie importante de nos ameublements. M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BRUN a pour spécialité la garniture des sièges, et nous pouvons ajouter que dans les sièges garnis à jour qu'elle a exposés, nous avons reconnu beaucoup de goût. Une médaille de bronze a été accordée à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BRUN. Cette récompense est méritée. Nous attendons M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BRUN à l'exposition de 1867. Nous ne doutons pas des progrès qu'elle saura apporter dans ses produits.

Dans toutes les professions, nous l'avons dit, on doit tenir compte des travaux préliminaires, qui sont les bases de toutes les industries, qui viennent demander à l'art ses puissantes ressources; nous prouvons notre dire dans le cours de cet ouvrage. Bijoux, orfèvrerie, serrurerie artistique ou autre, bronze, meubles, carrosserie, etc., etc., toutes ces industries ont

recours à des collaborateurs dont le talent leur vient puissamment en aide. Les dessinateurs sont en première ligne; c'est à leur belle conception que nous devons ces œuvres qui font l'admiration de tous. Et cependant ces modestes artistes passent inaperçus. Nous croyons avoir suffisamment expliqué, en parlant de l'organisation de l'Union-Centrale, de la place qu'elle leur réserve; aussi considérons-nous comme un devoir de justice et d'équité de citer ici les collaborateurs utiles et de talent qui, par leur mérite, rendent de sérieux services à l'industrie des meubles, comme dessinateurs, sculpteurs, etc., etc.

Nous citerons en premier M. PRIGNOT, auquel le jury a décerné une médaille de 1<sup>re</sup> classe. M. PRIGNOT est un artiste sérieux, convaincu, qui a longtemps étudié les maîtres du passé. S'identifiant à tout ce qui est beau, il apporte dans ses travaux une sérieuse étude de l'art, dont nous ne saurions trop le féliciter. La médaille d'or qu'il a obtenue cette année n'est pas la seule récompense qu'il a su mériter; car en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, il fut décerné une médaille de 2<sup>e</sup> classe, comme collaborateur, et en 1863, aux Beaux-Arts appliqués, il obtint aussi une médaille d'or.

Après M. PRIGNOT, nous avons, comme dessinateur exposant, M. CARAUSSE, qui, lui aussi, dessine avec beaucoup de goût et d'entente artistique. M. CARAUSSE a obtenu une médaille de bronze. Cette récompense nous semble être le préliminaire de ce que doit attendre cet artiste, qui, nous n'en doutons pas, nous donnera, en 1867, de nouvelles preuves de son talent.

M. GAUDRAY a exposé des cadres en bois doré, en cuivre, des cadres de fantaisie d'un bel effet, dans lesquels l'art est respecté. Nous attendrons, pour juger du talent de M. GAUDRAY, des œuvres plus sérieuses.

Notre attention a été attirée par un magnifique buffet étagère en bois de chêne sculpté, dû au ciseau de M. GREBER. M. Greber ne compte malheureusement pas au nombre de nos artistes parisiens; ce qui n'empêche pas cependant que nous lui reconnaissions un beau talent comme sculpteur et comme ébéniste.

M. DESHAYES a exposé de beaux sièges parfaitement exécutés, nous avons dit plus haut quelles étaient les qualités que devait posséder un tapissier : du goût, un sentiment artistique très-développé, un cachet élégant, une étude sérieuse des types pour savoir apprivoiser les tapisseries et les tentures au mobilier, qu'il soit renaissance, ou Louis XV, M. DESHAYES possède ces qualités, et nous sommes assurés qu'il saura se faire une belle place dans son industrie.

M. GUILMARD qui, en 1855, a obtenu une mention honorable à l'Exposition universelle de Paris, a exposé seize cadres de dessins de meubles et de décors pour intérieur ; M. GUILMARD est non-seulement un dessinateur habile, mais un éditeur sérieux, ses travaux, parfaitement compris comme style, forment, réunis, des ouvrages des plus recommandables, et dont l'utilité est incontestable pour tous les fabricants de meubles qui peuvent ainsi s'inspirer et prendre

comme modèles les jolies compositions de M. GUILMARD.

A l'exposition de M. LANNEAU, nous avons pu remarquer de très-beaux dessins pour meubles, et des meubles exécutés d'après ces dessins, pureté de lignes, styles respectés, exécution complète et finie, telles sont les qualités des œuvres exposées par M. LANNEAU.

M. LEMAIGRE a exposé des meubles d'une construction particulière, et qui, eu égard à l'exiguité de nos constructions actuelles nous paraissent appelés à rendre de sérieux services. Un fauteuil formant chaise longue avec dossier se renversant à volonté, garni en soie ; un divan se transformant en un lit très-confortable et un beau canapé Louis XV, se transformant également en lit. Tous ces meubles sont nouveaux comme organisation, néanmoins M. LEMAIGRE, n'en exclut pas le bon goût et le rôle artistique : son canapé Louis XV en est la preuve. M. LEMAIGRE a obtenu une mention honorable, qui n'est que le pré-lude des récompenses futures que M. LEMAIGRE, saura obtenir par son travail si sérieusement compris au point de vue de nos usages.

M. NEUMAYER a exposé des sièges garnis parfaitement exécutés comme confortable, gracieux de formes et dont les garnitures sont faites avec goût.

Un bouquet de fleurs en terre cuite, un autre bouquet de fleurs sculptées sur bois appartenant à M. Barbezat, une fort belle crédence en chêne ; un beau modèle de bénitier en plâtre devant être exécuté sur bois, telles sont les œuvres exposées par

M. PETIT, sculpteur, élève de M. GUIONNET; ces objets sont très-réussis, surtout le bouquet sculpté sur bois, nous aurions aimé voir des œuvres plus étendues de M. PETIT, qui nous paraît un collaborateur du plus grand mérite, quand il voudra s'occuper de la grande sculpture pour meubles.

Les dessins de meubles de M. VILLENEUVE sont faits avec goût, nous nous plaisons à reconnaître chez cet artiste beaucoup de génie et un sentiment artistique appliqué avec un rare discernement, qui font de M. VILLENEUVE un collaborateur de l'industrie des meubles que nous ne saurions trop recommander à nos plus habiles artistes fabricants.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Dans les arts appliqués à la décoration utile de nos maisons, les instruments de musique doivent tenir une place d'honneur, les orgues expressives, les pianos, flûtes et violons, haut-bois et violoncelles, ces centres d'harmonie enfin, qui viennent sans cesse charmer nos loisirs. La musique, cet art charmant qui, comme la peinture, la sculpture, ses sœurs, élève nos âmes, agrandit nos pensées, est tellement entrée dans nos goûts, dans nos mœurs, quelle fait aujourd'hui beaucoup plus qu'autrefois partie essentielle de l'éducation

de la jeunesse. La musique, dont on a facilité l'étude dans toutes les classes de la société, a pris une extension remarquable; aussi voit-on s'accroître chaque jour les sociétés chorales, les orphéons, presque dans toute la France, les plus petits villages, ont leur société philharmonique, leurs fanfares, leurs orphéons, puis, les concours aidant, les récompenses accordées ont excité une noble émulation qui a porté des fruits, il s'ensuit qu'au point de vue moral la musique rend de grands services, et chacun trouve dans l'étude de ce bel art des plaisirs et des jouissances intellectuelles qui ont bien leur prix.

La musique et ses instruments a donc partout ses grandes entrées, aussi avons-nous cru devoir consacrer un article spécial, non pas à l'art musical lui-même dans lequel nous nous reconnaissions inhabile, mais bien aux instruments qui, par leur nature, deviennent les commenseaux aimés du logis.

« Considérez, dit *Tertullien*, cette étonnante et magnifique machine qu'on appelle orgue, composée de tant de conduits et de parties différentes, de tant de pièces, formant un si grand assemblage de sons, et, comme une armée de tuyaux, et cependant le tout pris ensemble n'est qu'un instrument. »

Ce que *Tertullien* écrivait de l'orgue, il y a seize siècles, est encore vrai aujourd'hui, et l'orgue est incontestablement le plus beau et le plus complet de tous les instruments de musique. Suivant une tradition adoptée par la plupart des historiens, l'invention de l'orgue daterait du huitième siècle, et le premier dont

il soit fait mention serait celui qui fut envoyé au roi *Pépin le Bref* par un empereur grec et placé dans l'église de *Saint-Corneille*, à Compiègne. C'est là une assertion qui peut être mise en doute, car il est prouvé que l'orgue était inventé très-longtemps même avant de porter le nom d'*organum*. En cherchant dans le passé on trouve les traces de l'existence d'un instrument analogue, cet instrument c'est le *Syrinx* ou *flûte de Pan*, dont l'origine mythologique atteste assez la haute antiquité. Le *Syrinx* est, comme on le sait, composé de plusieurs tuyaux de roseaux, d'inégales grandeurs, dont on tire le son avec le souffle en prononçant les lèvres sur le bord de chaque tuyau. On est fondé à croire qu'on imagina d'abord la *flûte de Pan*, ou la *flûte champêtre*, ou le *syrinx* enfin, car cet instrument porta ces trois noms, on imagina donc de le poser sur un petit coffret, en y adaptant un soufflet, ce fut l'ébauche toute primitive dont les perfectionnements successifs ont formé l'orgue.

Avant cependant que ce bel instrument fût ce qu'il est aujourd'hui, il est facile de se rendre compte des nombreuses transformations qu'il a dû subir dès l'origine, surtout quand on a commencé à construire de grandes orgues, on manquait de moyens suffisants pour faire pénétrer l'air en grande quantité dans de longs tuyaux, on eut alors recours à l'hydraulique, on se servit de l'eau comme pression, afin de pousser l'air avec force; ce moyen, quelque imparfait qu'il fût, subsista longtemps, mais au cinquième siècle on commença à se servir des moyens pneumatiques, puis,

en 660, cet instrument prit son nom définitif d'orgue, et, quoique longtemps repoussé comme œuvre païenne, il obtint d'être employé au sacerdoce, dans les pompes religieuses de la chrétienté.

Depuis, que de changements!!

L'exposition des Champs-Élysées nous offre un très-bel orgue de MM. STOLTZ PÈRE ET FILS, à tuyaux et à soufflets. Cet instrument a une grande valeur artistique, tant au point de vue de la puissance des sons qu'au point de vue de sa belle et sérieuse construction. Les travaux de la maison STOLTZ PÈRE ET FILS sont spécialement affectés aux orgues d'églises, quoique cependant, dans notre visite aux vastes ateliers de ces organiers de mérite, nous ayons remarqué des orgues de salons d'une belle facture.

Nous avons dit plus haut que ce ne fut qu'en 660 que les orgues commencèrent à être adoptées dans les églises; depuis, c'est à ce magnifique instrument qu'on doit les pompes et les harmonieuses mélodies du culte chrétien. Qui ne s'est senti profondément ému en entendant retentir dans les vastes basiliques les sons larges et puissants, doux et mélodieux de l'orgue. Quel monde de pensées s'est éveillé dans nos âmes, et, en nous rejetant dans le passé, appelle nos souvenirs. C'est que les sons de l'orgue ont d'autant plus frappé nos jeunes imaginations qu'ils célébraient nos fêtes de jeunes chrétiens, émotions douces et charmantes qui ne s'effacent jamais. Hommes faits, nous éprouvons toujours de vives et puissantes sensations pleines de charme et de mélancolie, en entendant les chants des louanges de Dieu, et les voix accompagnées par l'orgue.

Dans les progrès rapides qu'ont fait nos industries, la facture d'orgues a su se tenir à la hauteur du mandat

qu'elle était appelée à remplir; on avait beaucoup à lui demander, tant dans les détails que dans une exécution difficile; on avait à faire des efforts constants pour arriver à la perfection. La maison STOLTZ PÈRE ET FILS est, à notre sens, une des premières dans la facture des orgues d'églises. Fondée depuis quinze ans, elle s'est placée en première ligne dans cette industrie qui tient si étroitement à l'art par de remarquables travaux. M. STOLTZ PÈRE eut longtemps pour collaborateur M. SCHAAF, un homme habile, intelligent, et qui donna à la maison dont il faisait partie une sérieuse impulsion. Plus tard, lorsque M. SCHAAF mourut, M. STOLTZ PÈRE s'adjoignit son fils aîné, dont les capacités, comme fabricant et comme organiste, devaient concourir puissamment à la réputation de la maison. C'est aux soins éclairés, actifs et intelligents de M. STOLTZ FILS que sont confiées les poses des orgues, opération toujours hérissée de difficultés.

L'orgue exposé au Palais des Champs-Elysées est à deux claviers, joués de côté, deux claviers à la main, à pédales et tirasses, dix-huit notes, buffet en chêne, vingt tuyaux de façade, puis toute une forêt de tuyaux (cinq cent vingt-six) qui font fonctionner sur le premier clavier une flûte, un bourdon, une gambe, un prestant, une doublotte et une trompette. Le second clavier n'est pas moins bien partagé: il met à la disposition de l'organiste un bourdon, une flûte octaviante, une gambe, une voix céleste, un cor anglais et un hautbois. La hauteur de l'instrument mesure 4 mètres 50 centimètres; sa largeur est de 3 mètres et sa profondeur de 1 mètre 20 centimètres.

Une chose essentielle et à remarquer dans la difficile fabrication des orgues, c'est que rien ne doit être négligé; la moindre irrégularité dans les détails aurait les plus fâcheux résultats; aussi ne peut-on y employer que des ma-

tieres premières d'excellente qualité, bois très-sec, étaient le plus pur et le plus fin; puis enfin vient une question toujours sérieuse à étudier en industrie, **LE PRIX**. Il est facile de produire de belles choses quand on n'a pas de limites; mais aujourd'hui la question de prix est devenue une chose tellement sérieuse qu'elle crée de nombreuses difficultés aux producteurs; aussi considérons-nous comme un grand progrès réalisé par le prix de 7,500 fr., auquel est coté l'orgue de MM. STOLTZ PÈRE ET FILS, qui, par d'heureuses combinaisons, établissent dans leurs instruments des jeux de récit de quarante-deux notes au lieu de trente-sept. Le passé industriel de MM. STOLTZ PÈRE ET FILS est des plus complet et prouve la connaissance approfondie qu'ils ont apportée dans leurs travaux. Du reste, M. STOLTZ PÈRE a fait de grandes études sur la facture des orgues. Élève de M. John Abbey, qui a laissé, lui aussi, une belle réputation d'organier, il a su s'entourer de tous les meilleurs éléments; puis, en y ajoutant de continuels perfectionnements, il est arrivé à des résultats précieux à plus d'un titre.

En 1859, la maison STOLTZ PÈRE ET FILS édifièrent l'orgue de *Saint-Caprais*, à *Agen*. Cet orgue était un don de S. M. l'Impératrice. En juillet 1860, ils firent l'orgue de l'église *Saint-Louis*, à *Toulon*; puis successivement les orgues du *Petit-Monrouge*, d'*Auteuil*, de *Saint-Germain-des-Prés*, à *Paris*, puis à *Blois*, à *Limoges*, à *Châteauroux*, à *Cahors*, à *Beaugency*, à l'*Abbaye-aux-Bois*. Partout ces beaux instruments ont été examinés, essayés, touchés par des organistes de talent, tous furent unanimes pour en reconnaître la beauté et la supériorité. MM. STOLTZ PÈRE ET FILS donnent sans cesse des preuves de goût, d'intelligence; ils ont le feu sacré, l'amour de leur art, et jamais un instrument ne sort de chez eux sans qu'ils ne se soient assurés de sa perfection: beauté dans la forme, puissance et

pureté de sons, tout est réuni enfin pour faire de ces instruments des œuvres sérieuses.

En visitant les vastes ateliers de MM. STOLTZ PÈRE ET FILS, nous avons admiré un orgue d'une grande puissance, destiné au temple du culte réformé qui se construit à Grenelle-Paris; il était touché par un tout jeune homme, presque un enfant, le fils puiné de M. Stolz, qui suit des cours spéciaux pour devenir organiste.

Nous avons rarement vu de plus grandes dispositions, un amour plus vrai, plus profond de l'art, une inspiration plus poétique. Nous prédisons à ce jeune homme un bel avenir, car sa vocation est vraie; nous lui avons reconnu la foi d'un artiste; son beau talent viendra en aide aux travaux de la maison STOLTZ PÈRE ET FILS, et il saura en faire apprécier les mérites.

Pendant longtemps une seule propriété manquait à l'orgue, c'était celle d'augmenter ou de diminuer le son. Cette propriété, qu'on nomme EXPRESSIVE, a donné lieu à de longues recherches; ce ne fut qu'à la fin du siècle dernier que Sébastien Érard, le facteur célèbre, fut chargé de construire un piano-orgue pour la reine *Marie-Antoinette*, et il essaya de le rendre expressif. Après de nombreux essais, il soumit le résultat de ses recherches à Grétry, ce dernier s'extasia sur l'œuvre, et il en parla avec admiration dans son livre des *Essais sur la musique*. Cette précieuse découverte, disait-il, est la pierre philosophale en musique. Il était réservé d'achever l'œuvre commencée par Érard, à un amateur passionné de musique, M. Grenié, qui, en 1810, termina un petit orgue de chambre qui consistait en un simple jeu d'anches libres. L'ex-

*pression* résidait dans la disposition et l'action des soufflets, subissant des pressions variables dans l'intensité transmise aux tuyaux, leur donnait le caractère et l'accent des instruments à vent, puis le progrès aidant, nos facteurs modernes, ainsi que le lecteur verra plus loin, sont arrivés à des systèmes *d'expressions* différentes plus belles que ce qui s'est jamais fait.

Les pianos, plus que les orgues-expressives, ont accès dans nos maisons, tout le monde sait ce qu'est cet instrument, nous ne nous en occuperons qu'au point de vue de son origine. On a longtemps attribué l'invention du piano à *Silbermann*, facteur d'orgues saxon, le premier piano qu'il a construit date de 1730. Néanmoins, on prétend que le premier clavecin a une origine plus ancienne, et que ce fut un nommé CRISTOFIRI, un Florentin, qui construisit le premier instrument de ce genre en 1718. Nous serions entraîné trop loin s'il nous fallait suivre toutes les transformations progressives de cet instrument jusqu'à nos jours, où nos facteurs sont arrivés, nous le disons hautement, à la plus grande perfection, nous dirons seulement l'opinion d'un homme de génie, M. Halévy, sur cet instrument : « Le piano, dit-il, cet instrument sur lequel « tous les sons de l'échelle musicale fixés à l'avance, « n'attendant que la pression d'une main habile pour « vibrer en gerbes d'harmonieux accords, pour éclater « en gammes rapides, serait le premier instrument si « l'orgue n'existaît pas. Mais l'orgue habite les hauteurs, il se cache dans l'ombre des sanctuaires, il

« faut, pour le contraindre à parler, pénétrer sous son enveloppe sévère, s'y cacher à tous les yeux, respirer enfin l'air qu'on va faire palpiter. Le piano, au contraire, l'hôte de la maison, couvert d'habits de fête, ouvre à tous son facile vêtement, et comme il se prête aux passe-temps les plus frivoles aussi bien qu'aux études les plus sérieuses, comme il récèle en son sein tous les trésors de l'harmonie, il est de tous les instruments celui qui a le plus contribué à répandre le goût de la musique en France, et à en faciliter l'étude, popularisée par de grands artistes. Il habite toutes les demeures sous des formes variées, il force toutes les portes, s'il est quelquefois voisin insupportable, il offre du moins à l'offensé une vengeance facile et des représailles toujours prêtes. Il est le confident, l'ami du compositeur, ami rare et discret qui ne parle que quand on l'interroge et sait se taire à propos. »

Nous sommes convaincus que cette description du piano plaira beaucoup plus au lecteur qu'une longue dissertation scientifique, et la délicieuse boutade de la fin, pleine d'humour et de philosophie, prête, à ce que dit le grand musicien, un charme de plus à son appréciation.

Cette définition du maître s'étend à tous les *pianos* ou *harmoniums*, les seuls instruments à clavier qui, jusqu'à ce jour, aient eu leurs grandes entrées dans nos salons. Les orgues à tuyaux, à l'instar de ceux des églises, quelles que soient leur beauté et leur puissance, ont été bannies de nos maisons parce qu'elles exigeaient, non-seulement de vastes

locaux, mais bien encore parce que leur prix élevés étaient loin de les rendre accessibles à tous ; et cependant que de ressources l'art musical ne trouve-t-il pas dans les orgues à tuyaux ; un pareil état de choses devait attirer l'attention de nos facteurs, fabriquer des orgues à tuyaux d'une grande puissance de son et d'harmonie, tout en conservant à ces instruments la forme gracieuse et coquette des pianos ordinaires, et surtout en les établissant à des prix à la portée de toutes les bourses.

Tel était le problème à résoudre.

Tel était le progrès à faire.

Ce problème est résolu ! Le progrès est fait ! Dans un salon de la nef, notre attention a été fortement attirée par une série de charmants instruments qui nous paraissent appelés à un grand avenir sous différents rapports, que nous nous réservons d'énumérer plus loin.

Ces instruments sont la réalisation de ce dont nous nous occupons plus haut : ce sont des *orgues mécaniques à cylindres et à touches*, spécialement destinées aux salons. Ces instruments, exposés par MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup>, sont dignes en tout point d'être remarqués et, surtout, nous semblent mériter une description toute particulière qui, nous en sommes convaincu, sera d'un puissant intérêt pour nos lecteurs.

Le premier instrument de cette exposition est un **CLAVIFLUTE MÉCANIQUE** essentiellement de salon, avec un clavier de cinq octaves, imitant la *flûte traversière*, et pouvant être touché comme l'orgue ou joué mécaniquement, au moyen d'un cylindre, sans s'aider d'aucune manivelle ni contre-poids. Ce *CLAVIFLUTE mécanique* a cinq registres :

Une flûte traversière ;

Une flûte allemande ;

Une musette;  
Un prestant;  
Un bourdon.

MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup> ont eu en vue de créer cet orgue à tuyaux dans les proportions en rapport complet avec les locaux ordinaires, puis ensuite en rapport avec la plupart des bourses; de plus, et pour compléter ce charmant instrument, par un ingénieux mécanisme on peut exécuter mécaniquement les airs, quels qu'ils soient, en les notant sur un cylindre. Pour ce faire, il suffit de tourner un bouton appelé *détente*, pour mettre le cylindre en mouvement, et l'action des pieds sur la soufflerie agit sur un remontoir perpétuel dont le système, breveté, est une innovation de MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup>. Ce remontoir, parfaitement compris dans son application, tend continuellement un ressort, lequel, en se déroulant, communique au cylindre un mouvement d'une vitesse parfaitement régulière, quelle que soit l'irrégularité du mouvement des pieds sur la soufflerie. De plus, un cadran placé sur la gauche, dont l'aiguille se tourne à la main, permet à l'exécutant de ralentir ou accélérer l'exécution de tels ou tels passages de la musique, suivant son goût ou son bon plaisir. Un autre bouton, placé sur la droite, permet d'arrêter à l'instant l'exécution, en soulevant le clavier intérieur. Enfin, et pour compléter ce système, des plus curieux et des plus charmants, un autre cadran, placé sur la droite de l'instrument, et dont l'aiguille se tourne également à la main, permet de changer le son de la musette en voix céleste.

Un facteur d'orgues peut seul apprécier les nombreuses difficultés vaincues pour arriver à produire de tels effets sous un volume aussi restreint, et, à cet égard, nous ajouterons que le volume de la soufflerie étonne par sa petiteur qui n'exclut rien de sa puissance. Quant à la qualité

des sons, tout le monde sait de combien l'orgue à tuyaux l'emporte sur les harmoniums, surtout par les perfectionnements apportés par MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup>, dans la fabrication et l'embouchage des tuyaux, notamment la flûte traversière, à laquelle ils ont apporté de grands changements, eu égard à ce qui se faisait autrefois.

Nous pouvons donc dire hardiment que MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup> ont certainement doté les familles d'un instrument nouveau, non-seulement d'une grande puissance comme mélodie, mais encore à des prix exceptionnels, et l'orgue à tuyaux et à touches a comblé une lacune dans l'art de la facture des instruments de ce genre.

Le second instrument est aussi un charmant petit orgue de salon dont le buffet est en chêne. Sa forme est exactement celle d'un piano ordinaire ; il est à quatre octaves, de *fa à fa* : il a deux registres, une flûte traversière et une viole de gambe. Cet instrument, dont la forme est des plus gracieuses, trouvera inévitablement sa place dans les salons un peu restreints de nos constructions modernes.

Le but de MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup> est constant, leur unique pensée est de toujours obtenir pour leurs instruments une place dans la famille.

Le troisième orgue à tuyaux qu'ils exposent est également à claviers, à cinq octaves, trois registres — un bourdon — une flûte traversière et une viole de gambe.

Sa forme est celle d'un piano. La création d'un orgue de cette puissance, sous un aussi petit volume peut être considérée à juste titre, comme la plus grande victoire remportée dans l'industrie de la facture d'orgues.

Nous avons remarqué aussi un très-beau PIANO MÉCANIQUE, à manivelle, sans clavier. La qualité de cet instrument, qualité qui, jusqu'à ce jour, n'avait point été obtenue,

est dans le cylindre, sur lequel la valeur des notes de musique est religieusement observée, cette valeur est rendue par le piano. La différence de grosseur des pointes et la longueur des ponts, offrant au bec de la touche un obstacle plus ou moins long à franchir, tient ainsi, une fois la corde frappée par le marteau, l'étouffoir qui lui est propre relevé jusqu'à ce que la valeur de la note soit complètement rendue, ajoutons à cela que la main qui conduit la manivelle, peut, à son gré, activer ou ralentir le mouvement du morceau exécuté, et que les pédales permettent de faire *piano* ou *forte*, sur toute la ligne, et l'on pourra obtenir toute l'expression que peut donner un artiste exécutant.

Le changement des cylindres se fait avec une grande facilité. Pour ce qui nous est personnel, nous trouvons un piano de ce genre une chose charmante, surtout dans les familles, où il est précieux pour la danse, désormais on n'aura plus à sacrifier une personne dévouée, pour le plaisir des autres, un domestique intelligent suffira pour tenir lieu d'un orchestre pour les gentilles sauterles, soit à la ville soit à la campagne.

Enfin tout dans cette exposition de MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup>, est compris au point de vue du progrès, nous en trouvons une preuve dans un utile instrument nommé ANNEXE-PIANO (à tuyaux). De *ut* à *ut*, trois octaves, à flûte traversière. Cet instrument, ainsi que son nom l'indique, est le corollaire d'un piano sous lequel il se glisse, de façon à présenter son clavier parallèlement à celui du piano, et, un peu au-dessous de ce dernier. On peut ainsi exécuter des solos de flûte avec accompagnement de piano, et alterner les œuvres en passant d'un instrument à un autre; la place restreinte qu'occupe cet instrument, la modicité de son prix, son utilité au point de vue musical, en

font un accessoir d'autant plus méritant, qu'il est à la portée de tous.

Enfin, et pour nous résumer, en présence des incessants travaux et des continuels progrès faits par MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup> dans leur belle industrie de la facture d'orgues de salons, nous ne pouvons faire autrement que de les considérer comme des artistes de talent, dont, du reste, la réputation est faite depuis longtemps, seulement leur exposition prouve surabondamment qu'il faut, en industrie, non-seulement conserver une place acquise, mais encore s'élever au niveau de la marche ascensionnelle de toutes nos industries françaises, c'est ce qu'ils ont fait, et tout fait présumer qu'ils ne s'arrêteront pas là.

Nous regrettons infiniment, autant pour eux que pour le public, que MM. GAVIOLI ET C<sup>e</sup> n'aient pas eu le temps d'exposer un ou deux orgues mécaniques marchant seules à l'aide d'un poids.

Nous avons vu dans leurs ateliers de ces instruments en cours de fabrication, nous avons pu les entendre et nous n'hésitons pas à déclarer qu'aucun fabricant, en France, n'a encore porté aussi haut comme exposition musicale, la facture des orgues mécaniques jouant seuls.

Après les orgues, qui ajoutent aux splendeurs de notre religion, après les pianos, ces hôtes aimés de nos maisons, qui charment nos heures de loisirs, vient la nombreuse cohorte des autres instruments de musique, soit de cuivre, soit de bois. Depuis plusieurs années, cette fabrication a subi bien des transformations. Dans les corps de musique militaire, dans nos grands orchestres, nous avons souvent été surpris à la vue de nouveaux instruments, bizarres par la forme, mais d'une grande puissance de tons et d'une ravissante mélodie.

En suivant pas à pas la facture des instruments de cuivre et de bois, on est frappé de l'accroissement considérable que cette belle industrie a pris depuis quelques années, et nous devons en conclure que cette progression tient beaucoup au développement du goût musical dans toutes les classes de la société, ainsi que nous le disons au commencement de cet article.

A l'entrée droite du grand et bel escalier de M. E. Guichard, qui mène au Musée rétrospectif, dans un charmant salon organisé à cet effet, nous avons admiré la belle exposition de M. GAUTROT *aîné*, composée d'une variété d'instruments de cuivre et de bois d'une belle facture, d'une grande richesse, et surtout dans des conditions de prix exceptionnels, problème toujours difficile à résoudre et sur lequel nous reviendrons.

La MAISON GAUTROT *aîné*, depuis sa fondation, en 1827, n'a pas cessé un seul instant de se maintenir à la hauteur du progrès que fait chacune de nos belles industries françaises, et sans être taxé de partialité, nous pouvons dire hautement qu'en fait d'instruments de musique : orgues, pianos, facture de cuivre et de bois, en France encore nos fabricants sont les premiers dans le monde entier. Aussi les produits de M. GAUTROT *aîné* sont, non-seulement connus en France, mais sérieusement appréciés par les plus grands artistes de tous les pays.

Aux Expositions nationales de 1844 et 1849, la MAISON GAUTROT *aîné* obtenait des récompenses ; en 1845, à l'Exposition de Toulouse ; à Londres, en 1851, prize-medal ; une médaille de 1<sup>re</sup> classe à l'Exposition universelle de Paris, en 1855 ; une médaille d'or à l'Exposition de Châlons, en 1861 ; la même année, une autre médaille d'or à l'Exposition de Nantes ; et enfin à Londres, en 1862, une médaille de 1<sup>re</sup> classe.

L'art du facteur d'instruments, quel qu'il soit, nous a toujours semblé difficile; le goût, la fantaisie, la beauté de la forme doivent être respectés; mais la grande difficulté réside dans la sonorité, dans l'étendue des sons, dans l'harmonie poussée dans les plus sérieuses limites de l'art musical.

Pour nous, M. GAUTROT *ainé* a su vaincre toutes les difficultés inhérentes à son art, par d'incessants travaux, par de continues créations, il a perfectionné, non-seulement ses instruments, mais il a su en rendre l'étude plus facile; c'est là un véritable progrès digne d'attirer l'attention, et, comme preuve, nous croyons devoir entrer dans quelques explications qui seront d'un grand intérêt pour le lecteur.

#### INSTRUMENTS SYSTÈME ÉQUITONIQUE BREVETÉS

N° 43	4 soprano,	équitonique.
44	4 contralto,	"
45	4 alto,	"
46	4 baryton,	"
47	4 trombone,	"
48	4 basse,	"
21	4 contre-basse <i>si</i> ♫,	"
22	4 " • <i>mi</i> ♫.	"
42	4 cornet <i>mi</i> ♫,	"

Quelques éclaircissements indispensables sur ce nouveau système d'instruments équitoniques.

Afin que l'on se rende bien compte de leur différence avec les saxhorns ordinaires, il importe d'abord de se rendre bien compte du rôle que joue dans le saxhorn basse le quatrième cylindre. Tous les saxhorns, depuis le soprano jusqu'au baryton, atteignent au grave une étendue qui ne dépasse pas

le *fa* ♭; cette étendue, très-suffisante pour les instruments que l'on vient de désigner, ne l'était plus pour le saxhorn basse, et du *fa* ♭ au *do* grave il se présentait une lacune de cinq demi-tons. C'est pour combler cette lacune que le quatrième cylindre fut imaginé. Ce quatrième cylindre étant abaissé, met le corps de l'instrument en communication avec un tube additionnel, dont la longueur est calculée de manière à abaisser d'une quarte le diapason de l'instrument primitif, en sorte que les notes *do*, *si*, *si* ♭, *la*, *la* ♭, *sol*, *sol* ♭, deviennent *sol*, *fa* ♭, *fa*, *mi*, *mi* ♭, *ré*, *ré* ♭. Cependant le résultat n'est pas celui qu'on espérait, et les dernières notes graves sont pour ainsi dire impossibles. A quoi cela tient-il? Le voici. Il faut que les coulisses correspondantes à chaque cylindre soient dans un rapport déterminé avec la longueur totale du tube; ainsi, ces coulisses sont, comme on a pu le remarquer, plus longues dans le saxhorn contralto que dans le soprano; plus longues dans le ténor que dans le contralto, dans le baryton que dans le ténor; or, dans le saxhorn basse, l'abaissement du quatrième piston n'a-t-il pas pour effet de donner en réalité un nouvel instrument plus grand d'une quarte que l'instrument primitif? Il fallait donc aux pistons de ce nouvel instrument des coulisses d'une longueur relative aux dimensions de son tube, c'est ce qui n'a pas lieu, et cela doit faire comprendre pourquoi les notes graves sont toutes plus ou moins fausses.

Le système équintonique remédie d'une manière complète à cet inconvénient; le quatrième cylindre étant abaissé, les cylindres supérieurs sont mis en communication avec un nouveau jeu de coulisses, dont la longueur se trouve parfaitement en rapport avec celle de l'instrument abaissé d'une quarte, et maintenant les notes graves, *fa*, *mi*, *mi* ♭, *ré*, *ré* ♭, se produisent avec la même justesse et la même facilité que les notes *si* ♭, *la*, *la* ♭, *sol*, *sol* ♭.

L'augmentation de poids résultant du nouveau système de coulisses est insignifiante ; de plus, M. GAUTROT insiste sur un point, c'est que le doigté reste le même que par le passé. Il aurait cru, en effet, *manquer son but* en offrant au public un instrument, quelque parfait qu'il fût, dont l'emploi eût exigé une étude entièrement nouvelle. Lorsqu'on est arrivé avec beaucoup de travail à posséder d'une manière parfaite, ou seulement suffisante, le mécanisme de son instrument, renoncer tout à coup à ses habitudes et recommencer sur de nouveaux frais, c'est une entreprise à laquelle ne pourront facilement se résoudre ni les artistes ni les amateurs.

N° 44. — Cornet équitonique ascendant.

S'il importait dans les basses d'augmenter l'étendue au grave, il fallait, au contraire, pour les instruments aigus, chercher à augmenter l'étendue à l'aigu.

Son système équitonique l'a conduit de la manière la plus simple à ce résultat.

Chacun sait que sur les instruments à embouchure, les notes aiguës s'obtiennent avec d'autant plus de facilité que la longueur du tube est moindre. Ainsi, par exemple, avec la même embouchure, on donnera plus facilement le *sol* aigu sur le cor en *mi b* que l'*ut* aigu sur le cor en *si b* grave. Or, ces notes sont identiques, puisqu'elles représentent toutes deux le *si b* du médium de la clef *sol*, relativement au diapason ; de même le *si b* aigu, représenté par le *sol* aigu du bugle soprano en *mi b*, s'obtiendra plus facilement avec cet instrument que le même *si b* représenté par l'*ut* aigu du cornet à piston. Cela posé, adaptons à l'instrument en *si b* aigu, ainsi que nous l'avons fait pour la basse, notre quatrième piston équitonique. Ce quatrième piston a pour effet, comme nous croyons l'avoir suffisamment expliqué, de baisser d'une quarte juste toutes les

notes obtenues avec les trois premiers pistons; donc, ce quatrième piston étant abaissé, on a un instrument en *si b*, au lieu de l'instrument en *mi b* primitif.

Pour mieux faire comprendre les avantages de son système, mettons en regard les notes aiguës du petit bugle ou du petit cornet en *mi b*, avec les notes aiguës correspondantes du bugle ou du cornet en *si b*.

Cornet ou bugle en *mi b*: *ré*, *ré ♯*, *mi*, *fa*, *fa ♯*, *sol*, *sol ♯*, *la*.

Cornet ou bugle en *si b*: *sol*, *sol ♯*, *la*, *si b*, *si ♯*, *do*, *do ♯*, *ré*.

Sur le bugle ou le cornet en *si b*, à partir du *sol*, les notes deviennent de plus en plus difficiles; au-dessus du *do*, elles sont à peu près impossibles; aussi rencontre-t-on très-peu d'artistes capables de produire ces notes, et, à coup sûr, pas un compositeur ne s'aviserait de les écrire. Sur le bugle ou le cornet en *mi b*, au contraire, les notes correspondantes *ré*, *mi*, *fa*, *fa ♯*, *sol* sont plus faciles; le *sol ♯* et le *la* sont plus durs, il est vrai, mais ne sont pas en dehors de l'étendue de l'instrument, et tout musicien qui joue du soprano doit pouvoir les donner.

Il y aura donc avantage évident à prendre pour *sol ♯*, *la*, *si b*, *si ♯*, *do*, *do ♯*, *ré*, de l'instrument en *si b*, les notes *ré ♯*, *mi*, *fa*, *fa ♯*, *sol*, *sol ♯* et *la* de l'instrument en *mi b*. Rien de plus facile, puisqu'il suffit, pour passer du premier au second de ces instruments, de laisser libre le quatrième piston.

**M. GAUTROT ainé** a construit sur ces données un cornet à piston équitonique qui lui a valu les félicitations de plusieurs artistes éminents, entre autre de MM. Arban et H. Maury. Ces messieurs ont immédiatement compris tous les avantages que présente son système, quels services il est

appelé à rendre, et leur suffrage est d'autant plus précieux, que leur opinion doit faire loi en pareille matière.

N° 49. Basse *si b*, équitonique; trois colonnes d'air. Système équitonique complet. Cet instrument est muni de trois gros pistons sur le dessus et de deux autres sur le côté, numérotés 4 à 5; le quatrième abaisse ouvre la deuxième colonne d'air des trois premiers, baisse toutes les notes de deux tons et demi ou d'une quarte juste. Le cinquième ouvre la troisième colonne d'air, baisse l'instrument de deux tons ou d'une tierce majeure et les autres notes produites par les trois premiers pistons d'une sixte mineure. Les trois premiers pistons seuls sont accordés dans le système ordinaire, le premier baisse d'un ton, le deuxième d'un demi-ton, le troisième d'un ton et demi. Avec ce système on peut accorder l'instrument avec autant de justesse qu'un clavier, car chaque portion de la gamme chromatique possède son tube ou pompe d'accord indépendant des autres, et peut se prêter aux exigences de toutes les lèvres. L'artiste qui ne serait pas familier avec l'instrument peut s'en servir comme basse à quatre cylindres ordinaires sans changer le doigté.

0 4 2 3 5 | 4 | 2 4 | 4 | 3 5 | 2 5 | 4 5  
ut si b si z la z lab sol fa z fa z m z mi b ré z ré b

N° 5. Cornet GM, cinq tons. Instruments perfectionnés, fabriqués spécialement pour les artistes et ayant les pistons en mallechort, ce qui leur donne plus de durée. Ce genre de cornet est, comme justesse et sonorité, tout ce qu'il est possible de faire de meilleur.

N° 9. Cornet Arban, cinq tons. Ces instruments portent le nom de l'un de nos plus célèbres cornettistes, il a été choisi par lui entre tous, ce qui dispense de commentaires.

- N° 1 Helicon Contre-basse *si b* rotation.  
2 Contre-basse *si b* 5 cylindres rotation AB  
4 » *si b* AB  
3 Cornet 3 pistons similor rotation  
6 » — AP  
7 » — TW  
8 » — RD  
10 » — F  
Saxhorn Alto en *mi b* GM 3 pistons,  
— Baryton en *si b* GM 3 —  
— Basse — GM 4 —

Nous ne parlerons pas spécialement de tous ces instruments perfectionnés, dont la justesse et la sonorité sont connues déjà depuis longtemps des artistes les plus distingués.

#### INSTRUMENTS BREVETÉS, FAMILLES DES SARRUSOPHONES

- N° 27. Sarrusophone. contre-basse, *mi b*.  
26. — basse, *si b*.  
25. — baryton, *mi b*.  
24. — ténor, *si b*.  
23. — contralto, *mi b*.  
22. — soprano, *si b*.

Ces nouveaux instruments forment actuellement une famille complète, composée de sept individus, du soprano en *si b* au contrebasson en *ut*, qui, par leur justesse et leur puissance de son, sont appelés à rendre les plus grands services aux musiques militaires ; ils se jouent à l'aide d'anches doubles, semblables à peu près à celles du hautbois et du cor anglais, pour les instruments aigus, soient les sopranos et les altos, et à celles du basson pour les instruments intermédiaires et de basse, soient les ténors, les barytons,

les basses et les contre-basses; les anches ont cependant plus de force que n'en ont celles des instruments en bois, et par ce moyen on obtient plus de sûreté et plus de précision dans l'intonation.

Les compositeurs pourront trouver dans l'adoption de ces instruments, employés soit isolément, soit en famille, une source d'effets nouveaux. Le doigté des sarrusophones, presque le même que celui de la clarinette, rend leur étude très-facile et les rend accessibles à toute personne ayant déjà quelques notions du doigté des instruments à anches.

Leur volume est relativement petit pour leur puissance de son, ce qui les rend très-portatifs et faciles à jouer, soit en marche, soit au repos.

Toutes les qualités que nous venons d'énumérer ont été reconnues officiellement à l'Exposition internationale de Bayonne, où le jury a décerné une médaille d'or, obtenue principalement par ces nouveaux instruments à anches.

#### INSTRUMENTS EN BOIS

- N° 30. Basson palissandre, 45 clefs, maillechort.  
31. — érable, 45 — —  
32. Clarinette *si b* Bœhm écaillé, clefs d'argent.  
33. — *si b* — ivoire, — cuivre.  
34. — *si b* — argent, — —  
— *la* — ébène, — maillechort.  
— *si b* — grenad. — —  
— *ut* — ébène, — —  
— *mi b* — — — —  
— *si b* — grenad. mod. A, clefs mail.  
— *mi b* — — — — —  
— *si b* buis bruni, 43 clefs cuivre.  
— *mi b* cuivre simple tube, 43 clefs cuivre.  
35. Cor anglais, palissandre, clefs maillechort.

— 184 —

- 36. Hautbois, Bœhm, grenad., clefs maillechort.  
— ébène garni, 42 clefs — 2 anneaux.  
Musette buis bruni, 4 clefs cuivre.
- 37. Flûte grenadille, 7 clefs or, Tulou.
- 38. — cylindrique maillechort, clef maillechort.
- 39. — Bœhm, ébène, clefs maillechort.
- 40. — perfectionnée, grenad. 42 clefs arg. Tulou.  
— grenad. 40 clefs maillechort, patte d'*ut*, GM.  
— — 7 — argent, — *ré* Tulou.
- 41. Octave Bœhm, grenadille, clefs argent.
- 42. — grenadille, 5 clefs argent, Tulou.  
— — 5 — maillechort, GM.  
— *ré* ébène, 5 — — —

Tous ces instruments réunissant une parfaite justesse à une grande facilité de doigté, toutes les notes sortent bien et sont d'une grande pureté.

D'après ce qui précède, on peut juger des soins apportés par M. GAUTROT ainé dans les nombreux travaux de sa maison.

Indépendamment du choix immense qu'on trouve dans ses magasins, M. GAUTROT ainé s'est adjoint des artistes de talent, pour essayer ses instruments ; il serait difficile de mieux faire, car l'appréciation toujours juste, impartiale, basée sur un grand talent et un mérite reconnu, joint à un grand savoir musical, ne sont-ce pas là des éléments plus que suffisants comme garantie de la bonne exécution des instruments ?

Ainsi c'est à : MM. Baneux, du Théâtre-Impérial de l'Opéra-Comique, pour les altos et cors d'harmonie. Corret, de l'Académie Impériale de Musique, hautbois. Demersmann, de l'Académie Impériale de Musique, flûte, système Tulou. Maury, de l'Académie Impériale de Musique, cornets. Jancourt, du Théâtre-Impérial de l'Opéra-Comique, bassons.

Mercadier, Théâtre-Impérial Lyrique, bugles, trompettes et trombones. Moreau de l'Académie Impériale de Musique, ophicléides et saxhorns, barytons et contrebasses. Petitot, du Théâtre-Impérial de l'Opéra-Comique, flûtes et petites flûtes Boehm et ordinaires, qu'imcombent la tâche d'essayer les instruments, de donner la valeur, d'en appliquer l'emploi et d'en garantir la bonne facture.

Somme toute, les travaux de cette maison doivent d'autant plus attirer l'attention, qu'en dehors d'une fabrication hors ligne, M. GAUTROT *ainc'*, comme nous l'avons dit précédemment, est arrivé à produire à des prix exceptionnels.

Ceci a d'autant plus de mérite que le procès Sax, qui tint si longtemps la fabrication nationale en échec, causa un tort immense, non seulement aux facteurs français, mais à la facture en France.

En effet, plusieurs pays étrangers, parmi lesquels nous citerons l'Angleterre et l'Italie, étaient alors entièrement nos tributaires. Les interminables lenteurs qu'entraîna ce procès, les arrêts forcés que subit la fabrication pendant certains débats, empêchèrent plusieurs fabricants de répondre aux demandes qui leur étaient faites. Ce que voyant, les marchands étrangers qui, jusque là, s'étaient bornés à nous acheter nos produits, résolurent de les fabriquer; peut-être leurs essais furent-ils restés sans résultats, sans l'énorme augmentation que nos principaux instruments de cuivre subirent (par suite de la licence que les fabricants durent payer à M. Sax) et qui, pour quelques-uns, ne fut pas moindre de 25 p. 400. Il y a plus, aucun brevet n'ayant été pris à l'étranger, nos voisins, débarrassés du droit de licence purent nous faire jusque chez nous une concurrence avantageuse, et comme pour ajouter encore au mal déjà existant, un facteur français, M. Besson, pour échapper à une ruine complète, alla s'établir en Angleterre emmenant avec lui quelques-

uns de ses ouvriers les plus capables, qui enseignèrent l'art de la facture, jusqu'alors délaissé, et formèrent des sujets, ce qui fait qu'à l'heure qu'il est, et par suite de cette espèce d'émigration, l'Angleterre possède quatre fabriques d'instruments de musique, parfaitement outillées, ayant pris nos formes, nos modèles, en un mot, travaillant à la manière française, et occupant chacune de 30 à 60 ouvriers.

D'après ce qui précède, on doit se rendre compte des efforts et des travaux continuels auxquels durent se vouer nos facteurs nationaux. M. GAUTROT aîné s'est mis à l'œuvre, il est entré dans la lice, il lui a fallu une forte et puissante volonté, et, mu par un sentiment entièrement national, par tous les moyens en son pouvoir il est arrivé, non seulement à soutenir toute concurrence comme prix, mais encore à la supériorité comme facture.

Pour arriver à ces résultats, le premier point était d'organiser une fabrique dans certaines conditions, c'est ce qui eut lieu; et M. GAUTROT aîné fonda (dans l'Aisne), à Château-Thierry, une immense usine où *trois cents* ouvriers trouvent sans chômage, d'un bout de l'année à l'autre, une existence honorable pour eux et leurs familles. A ce chiffre de trois cents, ajoutez trois autres cents ouvriers employés à Paris et qui font de cette maison une des premières en ce genre. C'est dans cette manufacture d'instruments de musique de toutes sortes, fondée à Château-Thierry, que M. GAUTROT aîné chercha la solution de ce problème si difficile à résoudre: **BEAU, BON, PRIX ACCESSIBLES A TOUS**, ce problème, nous l'avons prouvé, est résolu, et ce victorieusement!!!

Les moyens employés ne sont pas de notre ressort, nous devons constater un fait, nous devons en déduire les résultats, ils sont convaincants; notre devoir d'historien ne doit s'attacher qu'à faire ressortir les belles et grandes choses,

ceux enfin qui, par leurs travaux, loin de laisser péricliter nos industries toutes françaises, les élèvent chaque jour et les font prévaloir sur tous les comptoirs du monde. M. GAUTROT aîné est du nombre de cette pléïade de manufacturiers qui placent bien haut les industries nationales, l'immense usine de *Château-Thierry* est la seule en France de ce genre; enfin, et pour nous résumer, nous dirons que si nous nous sommes étendu sur les travaux de ce manufacturier, c'est qu'en dehors de son industrie elle-même, ses éléments nombreux font vivre une quantité considérable de travailleurs.

Pour le penseur, l'observateur, c'est une question des plus sérieuses et qui doit être prise en considération!!!



## IV

### ART APPLIQUÉ

AUX

### MÉTAUX USUELS

Pour retrouver l'origine du bronze, il faudrait remonter très-haut dans l'antiquité. L'airain des anciens est notre bronze d'aujourd'hui. Tout le monde connaît la composition de ce métal auquel le cuivre le plus fin sert de base. L'industrie des bronzes, que nous prendrons seulement à partir de la Renaissance, fut seulement employé à de grands travaux d'art jusqu'à la fin du règne de Louis XV; il n'était, en aucune façon, dans le domaine de l'industrie, mais à partir de l'époque de la faveur de M<sup>me</sup> Dubarry, un artiste de mérite, GOUTHERIE ou GAUTHIER, inventa la dorure au mat. Le bronze devint alors un objet de luxe, d'ornement, et il commença alors à prendre une place importante dans l'industrie parisienne. Cependant, il y a quarante ans, Paris comptait au plus six fabriques importantes de bronzes. Peu à peu, le luxe, en pénétrant dans les diverses classes de la société, a popu-

larisé les bronzes et fait surgir, en peu d'années, un grand nombre de fabriques, dont beaucoup ont su faire faire à l'industrie des bronzes des progrès immenses, ainsi qu'on le verra plus loin; cette fabrication des bronzes est devenue essentiellement artistique, et nous pouvons dire que la France est la seule nation qui puisse produire des bronzes d'une valeur réelle au point de vue de l'art. L'industrie des bronzes est donc devenue très-importante, surtout depuis qu'elle a appelé à son aide un grand nombre de capacités dont l'ensemble a produit des choses merveilleuses.

Dessinateurs, fondeurs, ciseleurs, dont nous aurons à nous occuper, rivalisent à l'envi pour faire de notre industrie des bronzes une des plus belles du luxe parisien.

On peut juger de l'importance que l'industrie des bronzes a prise depuis quelques années, puisqu'on en fabrique, à Paris seulement, pour plus de 30 millions, et que six mille ouvriers y sont occupés.

Les exposants de cette année, pour les bronzes, sont des hommes de mérite vis à vis desquels nous ne serons que juste, en entrant dans quelques détails sur leurs travaux. Néanmoins, pour rester dans notre cadre, nous suivrons notre marche ordinaire, et nous commencerons cette étude sur les métaux usuels par l'horlogerie.

Parmi ceux qui ont apporté une large part au progrès de l'art de l'horlogerie nous citerons **M. ANQUETIN**; son exposition de 1863 contient des merveilles non seulement d'une sérieuse fabrication, mais d'une

précision extrême, aussi croyons-nous devoir entrer dans quelques explications particulières.

En première ligne nous citerons la **MONTRE UNIVERSELLE DONNANT A LA FOIS L'HEURE DE TOUS LES PAYS, QUI SERT DE COMPTEUR ET DE CADRAN MNÉMONIQUE**. Cette montre est encore, à notre sens, toute une révolution dans l'art de l'horlogerie. Aux principes connus de tout bon praticien qui sait qu'une montre doit donner l'heure précise, M. ANQUETIN a ajouté un cadran et une cuvette qui, sans augmenter le volume de la montre, sans en compliquer le mécanisme, la rendent propre à résoudre le difficile problème de l'heure sur les chemins de fer, qui consiste à faire accorder l'heure civile du lieu avec l'heure spéciale de la station. Ce nouvel objet chronométrique est parfait, et nous sommes persuadé que bientôt l'usage s'en généralisera.

Dans les pendules, nous trouvons un travail remarquable : c'est une Sphère géographique élevée sur un élégant socle sculpté, orné de jolies incrustations métalliques ; au centre du cadran sont deux cercles mobiles qui, mas par un bouton, amènent sous les aiguilles de la pendule l'heure du lieu placé sous le méridien d'acier. Nous trouvons dans cette pendule une exécution d'autant plus difficile qu'il faut remarquer que le mouvement d'une minute sur le cercle mobile se transmet, par un autre mouvement extrêmement sensible, sur la sphère, dont la circonférence équivaut à 1,440 minutes ; sa rotation a nécessité un rouage difficile et surtout très-compliqué. Cette pendule, la seule qu'on ait vue jusqu'à ce jour, est la réalisation de l'idée conçue par *M. Lemonnier de la Chénaye*, l'un des fondateurs de la presse scientifique.

Enfin, et pour terminer, des enciers, des serre-papier, des chaînes à breloques **panhoromètres**, char-

mants objets, jolis bijoux d'une utilité remarquable, des montres d'argent à double aiguilles concentriques, convexes et indépendantes; ces montres dont M. ANQUETIN avait conçu la construction bien avant ses frères, sont de véritables pièces d'art et d'utilité. Les demi-chronomètres exposés, montres complètes, réalisent un grand progrès dans l'art de l'horlogerie,

Pour nous résumer nous citerons encore une montre à ancre avec aiguille de longitude, donnant l'heure de Paris à Moscou, voilà le véritable bijou des voyageurs et des touristes. Une pendule de voyage universelle, une montre à remontoir avec un écrou serre-vis, une invention nouvelle qui a pour but d'éviter le délabrement du rochet. Le modèle d'une fraise à justifier et à arrondir les dentures, encore une invention de M. ANQUETIN, qui prouve que non-seulement il est habile fabricant, mais un profond praticien. Fils de ses œuvres, c'est au prix de longs travaux qu'il s'est créé une belle place dans sa profession, en 1861, il fut récompensé d'une médaille de 1<sup>re</sup> classe à l'exposition des arts industriels, là, nous l'espérons, ne s'arrêteront pas les récompenses qu'il mérite et qui viendront trouver un travailleur modeste, infatigable, plein de foi et de courage.

Ensuite nous avons examiné une pendule en chêne, également universelle, faite sur le modèle de celle que M. ANQUETIN a construite pour *le prince Woronzow, de Russie*. Cette pendule est fort belle, ainsi que celle qui l'accompagne, et destinée à orner une salle à manger.

La pièce suivante est une œuvre que nous nous plairions à voir dans un cabinet de travail, c'est une œuvre d'art le plus sérieux et le mieux compris. Six statuettes supportent une glace ronde, au-dessus de

laquelle s'élève une sphère entourée de vingt-quatre heures prolongées au méridien. Les heures sont fixes, la sphère emportée par un mouvement d'horlogerie visible, contient un essai d'échappement. Le système de cette pendule a déjà été exécuté, mais l'application des détails en font une œuvre d'une conception hardie et nouvelle.

Puis nous arrivons à une œuvre capitale et à laquelle, au temps de la maîtrise, on aurait sans conteste donné le nom de chef-d'œuvre. Elle a coûté sept années de travail à M. ANQUETIN ; en notre temps de rapidité, c'est énorme. Aussi, comme un beau trésor, on ne voit fonctionner cette merveilleuse pendule qu'au travers de quatre glaces, sur socle, elle est à sonnerie, secondes et demi-secondes, elle se remonte par un seul carré, mise à l'heure revenant seule, sa roue d'échappement est en aluminium, son balancier-tige est en sapin, suspension lame flexible en un seul point fixe, fourchette de communication sans ébat. Une jolie corniche en onyx ajoute à l'ensemble de ce bel échantillon de notre luxe parisien auquel se joint le plus ingénieux mécanisme.

L'exposition de M. ANQUETIN est des plus complètes, chacune de ses œuvres demanderait une description particulière, nous ne citons que les plus saillantes. Sa pendule universelle présente une planisphère placée au centre d'un cadran et qui remplace l'aiguille des heures. Ce cadran contient les cinq parties du monde placées sous le rapport de l'ordre horaire, ici nous ferons remarquer que tous les travaux d'horlogerie de M. ANQUETIN et tous ses efforts, malgré ses incessantes innovations, ont tendu à conserver le cadran de douze heures, dont les usages et les dénominations sont habituels.

**M. FARCO**T a exposé de beaux types d'horlogerie monumentale et décorative pour salons, bibliothèques, foyers de théâtres, intérieurs d'églises, etc., etc.

Cette horlogerie, toute spéciale, est digne d'attirer l'attention, et nous avons rarement vu des œuvres de ce genre conçues avec autant de goût. En 1863, M. FARCOT a obtenu une médaille de 3<sup>e</sup> classe aux Beaux-Arts appliqués.

Les pendules et régulateurs de **M. FERNBACH**, dans différents styles, sont d'heureuses conceptions dans lesquelles l'art est sérieusement appliqué; nous nous serions plu à entrer dans de plus amples détails sur les œuvres de cette honorable maison, mais quels qu'eussent été nos efforts, nous n'avons pu obtenir les renseignements nécessaires; nous le regrettons d'autant plus que nous nous sommes imposé, dans ce livre, de parfaitement faire connaître les travaux de tous nos artistes exposants de 1863.

Dans les bronzes, nous avons suivi avec attention toutes les magnifiques collections de bronzes artistiques, et nous avons acquis la conviction qu'en général cette belle industrie est en progrès. Comme toujours il faut attribuer ces progrès non-seulement au goût éclairé de nos fabricants, mais encore au mérite des collaborateurs qu'ils savent choisir, et dont les fabricants intelligents ne cessent de s'entourer.

**M. DELESALLE** est du nombre de ceux qui apportent dans leurs travaux le culte du beau, et les œuvres qu'il a exposées sont vraiment remarquables. Éditeur des œuvres de *M. Barye*, n'est-ce pas faire savoir à tous que ces deux intelligences se comprennent et ne peuvent que produire de belles et bonnes choses?

Les Parques, groupe du Parthenon arrangé par

M. Clésinger. — Jupiter Trophonius, buste. — Lucius Verus, buste. — Bacchus antique, buste. — Diane de Gabies, statuette. — Vénus de Milo, statuette. — Euterpe, statuette. — Fille d'Anacréon, statuette pour pendule, par Gauthier. — Diane chasseresse, d'après Jean Goujon. — La Poupée brisée, de Pillet. — La Châtelaine, de Pillet. — Arachné, Pillet. — Le Moïse et le Penseur, d'après Michel-Ange. — Vase du Musée britannique. — Vase cratère, du Louvre. — Isis, groupe, par Franceschi. — Bacchantes. — Baigneuses d'Allégrain et de Falconnet. — Candélabres, coupes, flambeaux, encriers, etc.

En 1863, M. DELESALLE obtenait à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués une médaille de 2<sup>e</sup> classe; cette année 1865, un rappel de cette même récompense; nous espérons davantage de l'avenir de cet artiste fabricant, qui nous semble être doué de qualités sérieusement artistiques.

Le bronze est une matière précieuse; joignons au prix de ce métal la main-d'œuvre, la pensée artistique, nous arriverons encore à un certain prix, et on ne peut se dissimuler que les chefs-d'œuvre de bronze ne sont encore que l'apanage de certaines fortunes. Un pareil état de choses devait attirer l'attention des chercheurs; c'est ce qui arriva, et le bronze imitation fut trouvé. Le métal employé dans cette fabrication est un composé de zinc, de plomb, d'alliages divers; mais quelle que soit la valeur vénale de la matière, la partie artistique est toujours soignée, et nous en donnerons comme preuve la belle exposition de M. GROSSET, qui a su, dans l'industrie du bronze imitation, se faire une belle place tant par l'exécution que par le goût essentiellement artistique que cet honorable fabricant sait apporter dans ses créations:

Groupes divers; — Chevaux arabe et anglais; — Lion et serpent; — Cheval et chien; — Jument et poulain; — Hercule au taureau; — Chevaux anglais; — Deux coqs combattant; — Deux lévriers; — Cheval et trompette; — Jument et palefrenier; — Vache et veau; — Chiens d'arrêt; — Deux chamois; — Cerf, biche et faon. — Enfant au lévrier; — Enfant à la brebis; — Enfant à la chèvre; — Lion et Amour. — Cheval et Charles I<sup>r</sup>. — Jument et Cromwell. — Statuettes: Page François I<sup>r</sup>; Page Louis XIII; Cheval arabe; Perdrix; Bécasse. — Bustes de Lincoln et de M. Seward. — Toutes ces œuvres sont charmantes et prouvent l'attention continue apportée dans ses travaux par M. GROSSET, auquel nous pouvons avec justice accorder le nom d'artiste, nous dirons plus, artiste de talent.

Si nous ne craignions d'être accusé de partialité, nous dirions que parmi les nombreuses œuvres de l'industrie des bronzes exposées au palais des Champs-Élysées; celles qui attiraient le plus la foule étaient celles exposées par M. LEROLLE, hâtons-nous de dire que, comme membre du comité d'organisation de l'Union centrale, M. LEROLLE est hors de concours.

Quels que soit les rares mérites des œuvres de tous genres exposées par de nombreux artistes fabricants, nous l'avouons, celles qui ont le plus frappé sont sorties de la maison LEROLLE, une des plus anciennes en ce genre, puisque sa fondation date de 1820, et, dès 1849, cette honorable maison, comprenant toute l'importance des expositions, obtenait cette même année 1849, une médaille; depuis, à l'exposition de Londres, en 1851, elle obtenait une grande médaille (prize-medal), une médaille de 1<sup>re</sup> classe à l'exposition de Paris, — en 1862, une autre médaille à Londres.

Le 25 janvier 1863, M. LEROLLE fut créé chevalier de la Légion d'honneur, puis chevalier des ordres Saints-Maurice-et-Lazare ; ces nombreuses récompenses, et surtout les dernières s'appliquaient tout à la fois à l'artiste, au manufacturier, à l'homme de bien, dont la belle industrie fait vivre un grand nombre de travailleurs.

Nous avons dit quelque part, que de la façon dont un artiste organisait une exposition, on pouvait de suite se rendre compte de son goût artistique.

L'exposition de M. LEROLLE en est une nouvelle preuve.

Parmi ses œuvres nombreuses, nous avons admiré des modèles de style grec, exécutés pour la maison pompeienne de son Altesse Impériale le prince Napoléon, à l'avenue Montaigne.

Diverses compositions égyptiennes, une garniture de cheminée entr'autres, composée d'un bloc de granit d'une forme essentiellement égyptienne; de deux coupes également en granit et de deux flambeaux, ces pièces ornées de bronzes du plus bel effet.

Puis de magnifiques objets de décos de l'époque de Louis XIV, d'une grande vérité et d'une richesse d'exécution hors ligne.

Des objets en cuivre poli, rappelant l'époque de Louis XIII; des objets précieux émaillés avec beaucoup de goût.

Une série de délicieux chefs-d'œuvre d'art de tous les styles.

Une ravissante garniture de cheminée du style Renaissance; une statue équestre de Louis XIV, faite sur le modèle qui subsiste au Louvre et qui avait été exécutée en grand ornait la place des Victoires, à Paris. Cette statue, équestre due à l'habile ciseau de *Girardon*, fut détruite à la Révolution.

Enfin des torchères, imitées de l'Allambra, des lustres, des candélabres, une Minerve étrusque en bronze et aluminium, des merveilles de goût, de style, et d'art le plus pur.

Tout est sérieux dans l'exposition de M. LEROLLE : netteté, pondération des lignes, style, harmonie, élégance, beauté grave et sévère, telles sont les qualités des belles et riches compositions exposées par M. LEROLLE, qui nous donne ainsi des preuves d'un véritable sentiment artistique, d'un grand amour du beau et d'une imagination ardente, toujours à la recherche des œuvres les plus belles et desquelles il s'inspire.

Dans un des beaux salons de la nef, il nous a été donné de remarquer avec attention l'exposition de M. VAN MONS. Notre compte-rendu des objets exposés par M. VAN MONS nous est rendu facile par un *travail historique* sur le bronze et l'appréciation des produits de cette honorable maison, travail fait par M. LOUIS RICHARD, *rédacteur en chef du Moniteur des travaux publics, et membre de l'Institut historique de France*. Voici en quels termes M. LOUIS RICHARD s'exprime :

« Dans nos études sur les beaux-arts appliqués à l'industrie, nous avons toujours dit que le seul moyen pour l'industriel de se faire un nom était de s'entourer de véritables artistes ; nous savons que ce n'est que par d'immenses sacrifices d'argent que l'on peut arriver à voir surgir sous une intelligente direction des produits vraiment remarquables, mais ce n'est aussi qu'à cette condition que l'on peut compter sûrement sur le concours du public artiste et éclairé. »

Cette vérité est incontestable, et on doit largement

tenir compte à nos fabricants, non-seulement de leur mérite, au point de vue de la direction des affaires, des capitaux énormes engagés, mais du tact exquis avec lequel il faut choisir et diriger des collaborateurs intelligents.

Parmi les œuvres les plus remarquables exposées par M. VAN MONS, nous citerons plusieurs groupes de sculptures antiques, réduites par le procédé *Sauvageot*, *les Augures et les Auspices*, œuvres vraiment fort belles; des *Vases Renaissance*, des *Lustres*, des *Girandoles*; dans tous ces travaux, l'art tient une place fort belle et qui nous donne la mesure du mérite de M. VAN MONS, auquel le jury a décerné une médaille de 2<sup>me</sup> classe. Pour une première exposition, nous en félicitons M. VAN MONS; ce début promet, et nous sommes convaincu de l'avenir de cette honorable maison.

L'exposition des œuvres de MM. PICKARD ET D'HERTMANNI nous donne aussi une nouvelle preuve de l'importance que l'industrie des bronzes prend chaque jour dans les industries françaises, et surtout dans les industries parisiennes. Fournisseurs brevetés de LL. MM. le roi de Portugal et l'empereur du Brésil, ces honorables fabricants ont des relations immenses comme exportation. Il n'en faudrait pas conclure que leur genre de fabrication soit exclusif au commerce d'outre-mer, pour lequel on croit généralement qu'on ne s'applique pas autant que pour le commerce intérieur; c'est une grave erreur, et pour se convaincre de la fausseté de cette assertion, il suffit de voir les magnifiques bronzes exposés par MM. PICKARD ET D'HERTMANNI qui, depuis la fondation de leur Maison, qui date de l'année 1800, n'ont cessé de faire faire de sérieux progrès à leur industrie.

A l'Exposition universelle de Paris, en 1855, MM. PIC-KARD ET D'HERTMANN obtinrent une médaille de 2<sup>e</sup> classe; une en 1858; une en 1862. En 1863, aux Arts appliqués, également une médaille de 2<sup>e</sup> classe. Cette année (1863), un rappel de cette même médaille.

Parmi les objets exposés, les plus remarquables sont de splendides garnitures de cheminées de styles différents et d'une grande valeur artistique. Entr'autres, une garniture grecque or, argent et onyx, des garnitures Renaissance bronze et or, une Louis XV, une Louis XIV, une Louis XIII. Tous les styles sont observés avec une grande vérité. Joignons à cela des garnitures de fantaisies, un Christ fondu sur ivoire, œuvre d'une grande valeur comme art; puis des groupes charmants de formes et d'altitudes, des statuettes, des lustres, des flambeaux; enfin une foule d'objets d'art de la plus grande distinction.

MM. PICKARD ET D'HERTMANNI sont des chercheurs, des artistes qui, à une connaissance sérieuse de la fabrication et de ses ressources, ont su joindre un goût sérieux, raisonné, attentif à tout ce qui tient à l'art.

M. RENAUD tient une bonne place dans l'industrie des bronzes: ses lustres, ses candélabres sont gracieux de forme et s'appliquent bien à nos goûts actuels.

M. RENAUD a pour spécialité les appareils d'éclairage pour salles de billard, salles à manger, les antichambres; que ces pièces soient éclairées au gaz ou à l'huile peu importe, les appareils de M. RENAUD n'en ont pas moins un cachet artistique très-complet, et qui résume bien cette question à résoudre : *le beau dans l'utile*.

En 1855, M. RENAUD obtint à l'Exposition univer-

verselle de Paris une médaille de bronze. Nous sommes convaincus qu'en 1867 M. RENAUD, restant à la hauteur de son passé, de travailleur convaincu, de plus hautes récompenses viendront sanctionner son talent.

Nous voici en présence d'une exposition considérable et pour laquelle un volume suffirait à peine pour en décrire tous les objets qui, tous, rentrent dans les usages continuels de la vie. La spécialité de la maison SCHLOSSMACHER ET C<sup>e</sup> est toute entière dans des appareils d'éclairage.

Cette maison, fondée en 1827, est, par conséquent, une des plus anciennes de Paris; de plus, elle possède à Londres une succursale de grande importance.

En 1855, à l'Exposition universelle de Paris, MM. SCHLOSSMACHER ET C<sup>e</sup> obtenaient une médaille, puis à Londres, en 1862; cette année 1865, une médaille d'or de 1<sup>re</sup> classe.

Nous l'avons dit plus haut, s'il nous fallait faire une description entière de tous les objets exposés, il faudrait un espace qui nous est interdit; nous n'ajouterons qu'un mot, c'est que toutes ses œuvres ont un côté artistique très-remarquable où tout est prévu : élégance, harmonie dans les formes, conceptions gracieuses et hardies, mélanges de bronze, d'or, porcelaine faites avec goût, ornementation d'une grande richesse, telles sont les immenses qualités des œuvres de cette honorable maison dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une simple nomenclature.

Lampe vase grec, ornements or sur fond vert. — Lampe vase grec, vert et or. — Lampe vase grec, bande parthénon. — Lampe vase grec, forme boule guillochée. — Lampe forme œuf. — Lampe vase grec,

médaillons or sur fond vert. — Lampe vase grec, tout bronzé. — Lampe vase Louis XVI. — Lampe forme buire gravée et émaillée. — Lampe vase chinois tout doré. — Lampe vase Louis XVI, figures coloriées sur porcelaine. — Lampe carafe chinoise, figures coloriées sur porcelaine. — Lampe carafe grecque, figures coloriées sur porcelaine. — Lampe bougeoir égyptien, figures pâtes rapportées sur céladon. — Lampe vase grec, figures pâtes rapportées sur céladon. — Lampe carafe grecque, céladon uni. — Lampe vase grec, forme brûle parfum en onyx. — Lampe vase grec, en onyx émaillé. — Candélabre chinois, potiche craquelée. — Bout de table Louis XVI. — Candélabre grec, sept lumières. — Candélabre bossage, six lumières. — Candélabre grec, trois lumières. — Candélabre grec à trois têtes antiques, six lumières. — Candélabre grec à statuette, neuf lumières. — Suspension grecque pour salle à manger, neuf lumières. — Suspension grecque pour salle à manger, quinze lumières. — Suspension pour salle à manger, neuf lumières. — Suspension grecque pour salle à manger, quinze lumières. — Flambeau Henri II. — Flambeau cuivre rouge poli. — Flambeau cuivre bronzé platine. — Flambeau cuivre chinois. — Flambeau cuivre Louis XIII, — Flambeau sphinx. — Flambeau Louis XVI. — Flambeau bronzé platine. — Flambeau grec. — Bougeoir à main doré et émaillé. — Bougeoir à main doré et émaillé. — Écrtoire de bureau à deux bougies. — Flambeau doré et émaillé. — Lampe grecque, etc.

D'après cette longue nomenclature, on voit toute la souplesse du talent de ces honorables fabricants, qui empruntent à tous les styles, et les applique avec une vérité fort grande à leur industrie, tout en ne s'attachant qu'à la grâce des formes et à la pureté des

lignes, c'est dans l'acception la plus large du mot la définition *du beau dans l'utile*.

Sous le titre de *Compagnie générale des marbres onyx d'Algérie*, MM. VIOT ET C<sup>e</sup> ont créé une des plus belles industries de notre luxe parisien.

On ne saurait se faire une idée de l'effet produit par le mariage du bronze doré, ciselé, avec les marbres onyx.

L'exposition de MM. VIOT ET C<sup>e</sup> est riche en merveilles, et l'art a ses grandes entrées dans tous ses produits ; ils sont exécutés sur les dessins de *M. Eugène Cornu*, un habile artiste dessinateur, spécialement attaché à la maison, qui n'hésite pas à nommer son collaborateur, afin qu'il puisse recueillir sa part méritée de succès et de louanges.

Nous avons remarqué *une belle jatte en onyx*, avec bandeau d'émail encloisonné, pied en marbre de couleur, anses et patins en bronze doré et émaux ; *deux lampes* délicieuses de formes, en marbre rouge antique et bronze doré du style Louis XVI ; *un beau plateau en onyx* ovale, monté en bronze doré ; *deux autres lampes en onyx cachemire*, avec monture de bronze doré-platiné, d'un beau style Louis XIII ; *deux lampes* en porphyre tendre, montées en bronze doré ; *une belle statue de Diane*, d'après le modèle de *M. Carrier-Belleuse*, un artiste dont nous nous sommes occupé plus haut ; *une Psyché*, d'après le même artiste ; pendules, candélabres en onyx, bronze doré et émaux cloisonnés.

Tous ces objets sont marqués au cachet de l'art le plus pur, d'une exécution sérieuse, et prouve que MM. VIOT ET C<sup>e</sup> et leurs collaborateurs sont des artistes de goût et de talent.

Il nous faut parler de la galvanoplastie, cette industrie moderne qui devient chaque jour plus importante. Les produits faits d'après cette application merveilleuse de la chimie sont appréciés chaque jour davantage, eu égard aux nombreuses applications qu'on peut en faire.

L'exposition de MM. LIONNET FRÈRES est des plus remarquable et digne en tout point d'attirer l'attention des véritables artistes.

*Des boucliers, des casques, imités de l'antique avec une grande vérité ; des statuettes, des coffres d'époques et de styles divers, une nombreuse collection de choses charmantes employées dans la bijouterie, l'orfèvrerie, etc.* MM. LIONNET FRÈRES sont des artistes s'attachant à ne produire que de belles choses et ne s'entourant que d'éléments artistiques choisis avec le plus grand soin. Dans une visite que nous avons faite chez MM. LIONNET FRÈRES, nous avons examiné en détail toute cette fabrication de l'application de la galvanoplastie, cette industrie est des plus intéressantes ; nous nous réservons dans un prochain travail d'entrer dans des détails qui, nous en sommes certains, plairont aux lecteurs.

MM. LIONNET FRÈRES ont obtenu la médaille d'argent, c'était justice, et nous applaudissons à cette récompense méritée.

Nous voici arrivé à la belle exposition de MM. BERTRAND ET SUBBINGER, orfèvres, fabricants de bronzes, et les seuls successeurs de M. Alex. Gueyton pour la galvanoplastie.

Tout le monde connaît la galvanoplastie et l'accrois-

sement immense donné par elle à une quantité de nos industries de luxe.

MM. BERTRAND ET SUBBINGER ont exposés de fort belles œuvres, entr'autres : *Un plat et son vase*, d'après *Bridt*; *un autre plat et son vase*, d'après *Lepautre*; *un beau coffre byzantin d'une grande pureté de style*; *un autre coffre orné de motifs du Parthénon*; *un coffre et un verre renaissance*; *un pot à tabac de style grec*; *une canette orientale et son verre*; *une paire de coupes*, d'après *Benvenuto*. Toutes ces œuvres, d'un réel mérite, nous prouve l'intelligence toute artistique de MM. BERTRAND ET SUBBINGER qui, en 1863, aux Beaux-Arts appliqués, obtenaient une médaille de 2<sup>e</sup> classe; en 1865, un rappel de cette même médaille à l'Exposition de cette année 1865; et à Nice, une médaille d'argent.

M. BERNARD a une exposition digne d'un grand intérêt et dans laquelle nous retrouvons un cachet artistique des plus recommandables. Sous le modeste titre de Bronzes d'art et d'Ameublements nous avons trouvé de charmantes merveilles de goût et d'art pur; dans une visite faite aux magasins de M. BERNARD, nous avons vu avec quel soin cet honorable fabricant s'occupait de sa profession pour laquelle, nous devons le dire, il est passionné. Chercheur sérieux, il a bien voulu soumettre à notre appréciation de charmants bronzes dont il avait été cherché les types au Musée Napoléon III (Campana). Pour nous, il ne suffit pas exclusivement de trouver des modèles et de les copier servilement, mais bien de savoir choisir avec tact, avec goût, c'est le mérite des œuvres de M. BERNARD. Une médaille de bronze a été décernée à M. BERNARD, nous croyons que c'était la première fois que cet artiste tentait l'épreuve d'un concours, aussi pensons-

nous qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que son talent lui réserve dans l'avenir des récompenses méritées.

M. DIETSCH a exposé aussi de fort jolis bronzes d'art, de beaux coffrets, qui ne dépareraient pas le salon d'une femme élégante tant ils ont le cachet du luxe le mieux compris et de gracieuse élégance. Mais ce qui nous a le plus charmé, ce sont de charmants groupes d'animaux, de véritables chefs-d'œuvre, comme vérité d'attitudes et d'allures. M. DIETSCH est successeur et éditeur de *M. J. Moignez*, un homme de mérite dont le talent nous est connu. M. DIETSCH a obtenu une mention honorable; nous ne doutons pas que d'autres récompenses ne viennent plus tard encourager ce fabricant.

Une mention honorable a été également accordée à M. J.-J. DUVAL, qui, dans des imitations de bronzes, fait de ravissantes compositions : des statuettes, des porcelaines décorées et garnies d'ornementations en bronze imité, sont de formes tout à la fois neuves et gracieuses.

Les bronzes d'art et d'ameublement de M. GAILLOT méritent aussi des éloges, beaucoup de goût dans le choix des modèles, un côté étudié avec soin, une fabrication bien entendu; tout s'accorde pour faire des œuvres de M. GAILLOT, des œuvres dignes d'attirer l'attention.

MM. GARNIER FRÈRES sont des fondeurs de bronze d'art, c'est-à-dire qu'ils font partie de cette cohorte d'artistes intelligents dont la collaboration est si né-

cessaire et si utile à nos fabricants. MM. GARNIER FRÈRES ont exposé une seule œuvre, une seule! mais bien belle dans son originalité : *une langouste moulée sur nature et exécutée en bronze.*

Ce seul spécimen du talent de MM. GARNIER FRÈRES prouve suffisamment ce qu'ils sont capables de faire. Aussi, espérons-nous en 1867, voir sortir de leurs mains des œuvres qui, comme sa devancière, auront un cachet artistique des plus complets.

Les petits bronzes d'art et de fantaisies de M. GRIVOT ne manquent pas de goût; de jolies figurines, des groupes charmants, résument ce que l'on peut appeler le goût le plus fantasiste, le plus réussi.

M. HENRY a exposé peu de choses, mais, dans chacune de ces choses, nous retrouvons la conception d'un artiste de mérite.

La damasquinerie sur acier est encore une de ces branches de l'art, dans lequel les anciens excellaient, soit que les moyens fussent restés inconnus, soit que la mode, le caprice ait fait abandonner la damasquure d'acier, toujours est-il, que depuis longtemps, on ne s'en occupait que médiocrement. M. HENRY, en artiste a compris que là encore il y avait à faire ; aussi son exposition nous montre-t-elle un délicieux poignard, bronze et acier damasquiné, admirablement ciselé; un joli coffret, un cachet, tout du même style. Il suffit de voir les œuvres de M. HENRY, pour reconnaître chez lui le véritable sentiment de l'art, et son étude des bons maîtres.

*Le Colin-Maillard*, une ravissante statuette en plâtre; *Etre et paraître*, composition pleine d'origina-

lité, exécutée en bronze, sont deux œuvres exposées par M. LEHARIVEL-DUROCHER, un sculpteur habile, élève de MM. *Ramey fils, Belloc et Dumont*. M. LEHARIVEL-DUROCHER peut être considéré comme un des bons collaborateurs auquel l'industrie des bronzes doit beaucoup. En 1849, il obtint une médaille de 3<sup>e</sup> classe au Salon; en 1857, une médaille de 2<sup>e</sup> classe, également au Salon, et un rappel de cette même médaille en 1861.

Nous l'avons dit, nous ferons toujours une part large, et cependant impartiale, à tous les artistes exposants, et surtout à ceux qui, par leur collaboration assidue, donnent à toutes nos industries ce type de bon goût qu'on ne trouve que bien rarement ailleurs qu'en France, qu'à Paris. Nous en voyons une nouvelle preuve dans l'exposition de M. LÉONARD, qui, cette année, 1863, a obtenu une médaille de bronze qui nous semble être le prélude d'autres récompenses qui viendront dans l'avenir trouver cet artiste.

Dans les objets exposés, et dont le nombre prouve la fécondité de l'imagination de M. LÉONARD, se trouve des choses charmantes d'originalité, de bon goût et de gracieuse fantaisie.

Vingt-trois groupes divers, dans lesquels nous avons pu voir et juger toute la souplesse d'un talent remarquable.

Butor blessé, groupe en cire. — Groupe de deux moineaux. — La veuve, bronze. — Le même, bronze argenté. — Le héron à aigrette, bronze argenté. — Le même, bronze argenté. — Lévrier, bronze. — Le même, bronze vert antique. — Gazelle, bronze. — Le même, bronze. — Renard et perdrix, bronze. — Les mêmes, bronze argenté. — Porte-allumettes, coq

et poule hollandais, bronze. — Le même, bronze argenté. — Porte-allumettes, poule au panier, bronze. — Le même, bronze argenté. — Porte-allumettes, canard surpris, bronze. — Le même, bronze argenté. — Poule seule, bronze. — Le même, bronze doré. — Moineau seul, bronze. — Le même, bronze vert antique. — Bécassine, bronze. — Grive bronze.

Toutes ces compositions sont charmantes, exécutées avec soin, et dénotent chez l'auteur un grand talent d'observation.

La statue en bronze, *le Petit buveur*, de M. MOREAU-VAUTHIER est bien conçue, la pose est charmante.

MM. PASCAL ET SAPY ont exposé un *Cierge Pascal*, cette œuvre n'est pas sans mérite ; mais, pour juger le talent de ces artistes, nous aurions voulu voir des œuvres plus étendues.

*Les bronzes d'animaux* de M. PAUTROT sont réussis, comme attitudes ; nous les avons sérieusement examinés, ils nous ont paru être étudiés avec soin. M. PAUTROT est seul éditeur de ses œuvres, qui portent en elles un cachet artistique très-étendu. En 1863, M. PAUTROT obtint une médaille de 2<sup>e</sup> classe aux Arts appliqués ; cette année, 1863, un rappel de cette même médaille.

*La statuette en bronze* de M. PRÉAULT ne manque pas de qualités précieuses ; nous pouvons juger le mérite de cet artiste qui, tout en n'exposant qu'une œuvre isolée, a su y apporter un talent réel et comme conception et comme composition. M. PRÉAULT est élève de *David d'Angers*, un maître, duquel il a su

prendre des leçons fructueuses. Au Salon de 1849, M. PRÉAULT obtint une médaille de 2<sup>e</sup> classe ; nous espérons pouvoir juger davantage M. PRÉAULT à une exposition prochaine.

Nous voici devant des œuvres qui méritent l'attention, et M. RHONE, l'artiste qui a exécuté toutes ces belles choses, peut être considéré, à juste titre, comme un de ces collaborateurs de mérite dont il serait difficile de se passer.

M. RHONE se dit *graveur-émailleur* ; c'est modeste, et pour nous, M. RHONE, fils de ses œuvres, nous semble artiste, sérieux, capable, profondément un observateur.

Le lecteur peut en juger.

Son exposition se compose : 1<sup>o</sup> d'une fort belle croix, style du treizième siècle, copiée aux deux tiers sur la croix dont Louis IX fit présent à l'église d'Orval (*Loir-et-Cher*), et qu'on peut y voir encore, puisque c'est cette croix même que M. RHONE a copiée si fidèlement. Les arabesques sont *champlées sur fond sablé* ; les cinq motifs émaillés s'ouvrent dans l'original et servent de reliquaire. La croix est en vermeil ; 2<sup>o</sup> Plaques pour Évangiles et Missels, style Renaissance, gravées à l'eau-forte ; 3<sup>o</sup> Un délicieux fond de montre niellé et damasquiné. Les nielles, comme nous l'avons dit plus haut, datent de la Renaissance, et ce fut *Benvenuto Cellini* qui les mit en faveur. Enfin, une charmante petite croix, émail noir, avec les attributs de la Passion, puis une jolie collection de *chiffres, blasons*, reperçés et sculptés à la main, pour servir à ornementer des livres d'heures, des albums, etc., etc.

Certes, tous ces travaux sont admirablement con-

çus, admirablement exécutés, et la mention honorable accordée par le jury à M. RHONE nous paraît être une récompense plus que méritée; il ne nous appartient pas d'exprimer complètement une opinion générale, mais nous attendons M. RHONE en 1867, et nous sommes convaincu que de plus sérieuses récompenses viendront encourager cet habile artiste.

M. HINGRE est encore un des collaborateurs dont le talent vient en aide à nos industries; sculpteur de mérite, élève de *M. A. Gervais* et de *M. Adrien Possot*, ses œuvres ont toujours été remarquées. En 1863, à l'exposition des Beaux-Arts appliqués, il obtenait une médaille de 2<sup>e</sup> classe. En 1864, à Pontoise, une médaille de bronze, et cette année (1865), un rappel de médaille de bronze. Ces œuvres, exécutées en plâtre, sont vraiment remarquables, et surtout admirablement comprises pour la reproduction en bronze : Buste de chat, type anglais, plâtre. — Buste de chien barbet. — Buste de lapin d'Australie. — Chat, type anglais. — Lapin d'Australie. — Éléphant. — Héron. — Paon, pour porte-cure-dents; bronze argenté, exécuté par M. HENRY, orfèvre, et lui appartenant. M. HENRY peut donc être considéré, à juste titre, comme un artiste dont le talent est prouvé, en ce sens qu'il sait s'entourer d'intelligences d'élite.

M. KLAGMANN, sculpteur-statuaire, élève de *Ramay fils*, est un artiste dont nous avons eu déjà occasion de parler au sujet de son acceptation désintéressée de la charge de conservateur du musée et de la bibliothèque de l'Union centrale.

Cette année, M. KLAGMANN a exposé une belle statue, la *Muse de l'Histoire*, en bronze, et exécutée par M. Marchand, un beau *Vase des Saisons*, en bronze.

également, et exécuté par *M. Paillard*. Ces œuvres sont dignes du maître; aussi nous nous abstenons d'éloges.

**M. KLAGMANN** est hors de concours, comme conservateur du musée de l'Union centrale, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et comme président de la commission consultative de l'Union. En 1855, **M. KLAGMANN** obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe, à l'Exposition de Paris; depuis, il fut créé chevalier de la Légion-d'Honneur. Nous ajouterons qu'il fut un des plus ardents promoteurs de l'institution de l'Union centrale, à laquelle il ne cesse d'apporter ses soins avec un désintéressement auquel nous ne saurions trop applaudir.

Les groupes pour pendules, les jolies statuettes et les bustes de **M. RIGOLET** sont très-réussis, comme conception, comme pensée, puis comme exécution. **M. RIGOLET** est éditeur de **M. ARSON**, un sculpteur de mérite, et cela prouve en faveur de **M. RIGOLET**, car tout le monde sait que nos artistes ne veulent s'adjointre des collaborateurs que lorsqu'ils leur reconnaissent du talent.

En 1862, **M. RIGOLET**, à Londres, obtenait une mention honorable; en 1863, il lui fut décerné une médaille de 3<sup>e</sup> classe, et, cette année 1865, un rappel de cette même médaille.

La croix, le bénitier, le coffret et différents objets de matières précieuses, émaillés, exposés par **M. ROBILLARD**, nous font voir encore dans cet artiste un collaborateur dont le talent viendra grandement en aide à nos industries de luxe.

**M. TERRIEN** a exposé une *Léda*, d'après *André del*

*Sarte*, un fort beau bas-relief en bronze; *une Antiope*, d'après *le Corrège*, également en bronze. Ces deux œuvres sont remarquables à plusieurs titres. Nous aimons moins *le Bouquet de coquelicots*, bas-relief d'albâtre; mais nous avons beaucoup admiré *le Jésus enfant*, une ravissante statuette en bronze, placée avec beaucoup de goût dans une console en bois de cèdre.

M. TERRIEN est un sculpteur-ciseleur de mérite, auquel le jury a décerné une mention honorable. Un peu plus d'étude des maîtres, une observation plus étendue à sa sûreté de main et son talent d'exécution feront dans peu, de M. TERRIEN, un artiste remarquable.

M. VÉTU a des groupes et des pendules exécutés avec goût; ses bronzes d'art sont réussis; du reste, M. VÉTU a obtenu, en 1863, une médaille de 2<sup>e</sup> classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués. Ces bronzes plaisent, et nous pensons, avec une certaine raison, que M. VÉTU n'a pu déchoir de son talent. Nous attendrons l'avenir.

MM. WAGNER *père et fils* font aussi d'une façon complète le bronze d'ameublement, non pas dans le même ordre d'idées que leurs collègues, mais leurs produits sont essentiellement usuels; leurs garde-feu, pelles, pincettes sont des objets marqués d'un certain cachet de bon goût, qui en font des œuvres d'art. Faire du *beau dans l'utile*, nous l'avons dit, c'est une tâche. MM. WAGNER *père et fils* l'ont remplie avec goût. Nous les en félicitons.

---

V

ART APPLIQUÉ

AUX

MÉTAUX

---

Le jour où la femme naquit, avec elle vint le désir de plaire, qui lui suscita la pensée d'ajouter des ornements pour rehausser sa beauté naturelle ; ne pourrait-on pas trouver dans ce simple fait l'origine de tous les arts de luxe, qui prirent plus d'importance encore quand les hommes connurent les métaux précieux et les pierreries ?

Il faut donc remonter bien haut dans l'antiquité pour retrouver l'origine de l'art de l'orfèvrerie, qui était lié d'une façon toute particulière à ce que nous nommons la bijouterie et la joaillerie.

Le terme d'orfèvre est tiré de *or* et *fevre*, imité du latin *auri-faber*, c'est-à-dire ouvrier qui travaille l'or. Ceux qui travaillent les métaux précieux, bijoutiers

et joailliers, dont la spécialité consiste dans l'application et le travail des pierres fines, sont donc une variété d'orfèvres.

Les écrits de *Moïse* et d'*Homère* nous attestent que l'orfévrerie était déjà connue de leur temps et que même elle était portée à un haut degré de perfection. L'Écriture nous apprend aussi que les Israélites, au moment où ils sortirent de la terre d'Égypte, emportèrent leurs richesses, qui consistaient en nombreux vases d'or et d'argent.

Dans le désert, pour fabriquer les objets nécessaires au culte divin, les femmes donnèrent sans regret leurs pendants d'oreilles, leurs bracelets, leurs bagues, leurs agrafes, les hommes qui portaient des ornements d'or les donnèrent aussi; beaucoup de ces bijoux étaient d'une belle exécution et d'un travail remarquable.

L'orfévrerie fut également exercée avec succès en Asie et en Grèce. Homère, dans son *Odyssée*, nous apprend qu'*Hélène*, femme de *Ménélas*, reçut en présent une superbe quenouille d'or et une magnifique corbeille d'argent dont les bords étaient en or très-fin et admirablement travaillé.

*Le roi Midas*, à ce que dit l'histoire, rendait la justice sur un trône d'or massif, admirable travail de l'orfévrerie de cette époque et qui fut jugé digne d'ornier le temple des *Delphes*.

Les armes de *Glaucus* et de quelques autres chefs de l'armée troyenne étaient richement travaillées d'or.

Homère nous dit que *le bouclier d'Achille* était com-

posé de plusieurs métaux, ce qui fait supposer que déjà en ce temps les orfèvres savaient produire des alliages.

A Rome, l'art de l'orfévrerie, ainsi que ceux de la ciselure et de la gravure sur métaux, furent en grand honneur, même sous les empereurs; mais lorsque les Sarrasins se furent répandus dans l'Empire, tous les beaux-arts fuirent devant les hordes barbares et vinrent se réfugier dans les autres contrées de l'Europe.

Ce fut à Rome, sous la chrétienté et la domination des papes, qu'apparut un homme de génie, qui, par ses travaux, donna une impulsion immense à l'art de l'orfévrerie.

Raconter la vie de Benvenuto Cellini nous entraînerait trop loin, nous renvoyons les lecteurs au livre de *M. Léopold Leclanché*, qui s'est fait le traducteur des Mémoires laissés par Benvenuto Cellini, ces Mémoires, écrits par lui-même, sont le récit fidèle de sa vie et de ses travaux.

Benvenuto Cellini était non-seulement un grand sculpteur, mais son génie savait se plier à toutes les exigences de l'art dans ses applications multiples, graveur habile, ciseleur de talent, il créa, inventa et perfectionna l'orfévrerie, dont il fut un des plus remarquables artistes. Il écrivit des traités spéciaux fort consultés sur l'architecture, la sculpture, le dessin, l'orfévrerie et les émaux, dont un des premiers il fit l'application dans l'orfévrerie. Benvenuto Cellini est né en 1500. Ce fut en 1540 qu'il vint en France, à la

cour de *François I<sup>r</sup>*, qui l'accueillit comme un grand génie. On lui donna le *Petit-Nesle*, où il établit sa demeure et ses ateliers; puis enfin, *François I<sup>r</sup>*, qui connaissait la valeur de cet artiste, et très-connaisseur en art, voulant se l'attacher pour toujours, le crée seigneur du *Petit-Nesle*.

D'une nature violente, Benvenuto Cellini ne tarda pas à se faire des ennemis à la cour, entr'autres la belle *duchesse d'Étampes*, maîtresse du roi, qui lui suscita de nombreux ennuis. Lassé, découragé, sentant naître en son cœur les défaillances, il retourna en Italie, où il mourut le 18 décembre 1570.

Benvenuto Cellini fut le type le plus caractérisque de son époque. Sa vie est presque un roman. Irascible, fougueux à l'excès, on le voit presque toujours, comme un ruffien italien, prendre tous les moyens violents, soit pour faire accepter ses œuvres, soit pour en demander le paiement.

Un chef-d'œuvre du grand artiste, conservé encore au Musée de Florence, fut le bouton de chape du Pape Clément, représentant Dieu, le père, et une foule de petits anges s'échappant des plis de son manteau.

La statue de Persée en fonte, une grande quantité de figures merveilleuses d'exécution, etc. On peut dire que Benvenuto Cellini est le plus grand artiste orfèvre que nous ayons connu.

La découverte de l'Amérique, procurant de grandes quantités d'or et d'argent, augmenta en Europe, et surtout en France, le goût de l'orfévrerie.

L'établissement de la profession d'orfèvre en état

juré dans Paris est si ancien, que le titre primordial en vertu duquel ce privilége fut concédé n'existe plus. Dès le milieu du treizième siècle, le corps des orfèvres jouissait de grandes immunités et avait la prérogative d'un sceau spécial. Les adeptes de ce bel art formaient le sixième corps des marchands ; ils ont toujours joui de la plus haute distinction; de leurs rangs sont sortis des hommes remarquables.

Le nombre des marchands orfèvres de Paris était limité à trois cents et ne pouvait être augmenté. Ils avaient des statuts appliqués à la corporation où tout était prévu.

Lorsqu'une place venait à vaquer, elle ne pouvait être remplie que par des fils de maîtres, intelligents, instruits et capables; ceux qui parvenaient à la maîtrise par des priviléges étaient regardés comme des surnuméraires.

L'apprentissage était de huit années, on ne pouvait le commencer qu'à l'âge de neuf ans, après seize, le compagnonnage était de trois années, et aucun aspirant ne pouvait être reçu orfèvre avant vingt ans accomplis; il était tenu de savoir lire, écrire et compter, il subissait un sérieux examen sur l'art qu'il voulait exercer et enfin présenter un travail auquel on donnait le nom de chef-d'œuvre. La plupart des autres industries ayant trait aux arts avaient les mêmes obligations.

D'après ce qui précède, il est facile de voir que la profession d'orfèvre était des plus sérieuses, et que nul ne pouvait l'exercer sans un brevet de capacité,

ce qui donne la juste mesure des beaux travaux qu'on exécutait alors.

En outre, chaque nouveau maître était tenu de faire graver et faire recevoir à la cour des monnaies un poinçon à la fleur de lys couronnée, avec son nom et une devise qui servait à marquer ses ouvrages.

Les boutiques des maîtres devaient avoir vue sur la voie publique. Le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année on procédait à l'élection de trois membres, leur exercice durait deux années, les maîtres élisaient entre eux un *doyen* qui, durant l'année de son *décanat*, jouissait de grandes prérogatives, c'était à lui que se soumettait toute espèce de contestations entre patrons et ouvriers; il donnait son jugement, auquel on se soumettait, et qui était toujours sans appel. Comme beaucoup d'industries de cette époque, les orfèvres avaient leur quartier spécial, il était sur le quai des Orfèvres, qui subsiste encore aujourd'hui. En 1399, la corporation des orfèvres, déjà riche et puissante, fit construire une chapelle et un hôpital pour les ouvriers de la profession, ces bâtiments étaient situés rue Saint-Eloi.

Les corporations de tous les corps d'état disparaissent sous le souffle de la révolution : chacun put choisir à son gré la profession qui lui convenait sans être astreint à des us et coutumes qui dégénéraient souvent en abus.

Le libre arbitre fit naître des vocations, et bientôt surgit de véritables artistes ; ce fut aux études de dessinateurs habiles, à la perfection des dessins en géné-

ral que nous avons vu progresser l'orfévrerie, la bijouterie et la joaillerie.

Nous ajouterons que les plus belles œuvres de ces arts furent primitivement appliquées aux ornements du sacerdoce, la foi des artistes leur inspirait des créations qu'on peut qualifier de sublimes, nos églises renferment des œuvres d'orfévrerie qui excitent toujours l'admiration, nos musées possèdent aussi des spécimens de l'orfévrerie ancienne, de la bijouterie et de la joaillerie des temps passés qui servent encore aujourd'hui de modèles dignes d'être copiés. Néanmoins l'orfévrerie moderne, à notre sens, n'a rien à envier au passé, *les Ballins, les Launay, les Germain, les Odiot, les Froment-Meurice, les Wagner, etc.*, ont fait voir notre supériorité, et ce n'est qu'en France que l'art de l'orfévrerie est arrivé à un degré de perfectionnement hors ligne.

L'orfévrerie dans le commerce a non-seulement pour objet la fabrication d'objets en or et en argent, mais aussi l'emploi de pierres précieuses. Comme nous l'avons dit, elle se divise en grosse orfévrerie, comme pièces de tables, en pièces de moindre importance comme objets d'art, où le goût et la belle exécution dominent; mais aussi en bijouterie, un art charmant d'autant plus difficile, qu'étant assujetti aux fantaisies bizarres de la mode, il donne lieu à de continues créations, et enfin la joaillerie, l'art obligé, indispensable aux deux autres.

Paris produit en moyenne pour soixante millions d'orfévrerie, ce chiffre est concluant et donne la juste

mesure de la supériorité de nos artistes fabricants.

Depuis quelques années l'orfèvrerie a du se mettre au niveau de toutes les bourses, et là encore nous retrouvons le continual désir du confortable qui s'est emparé de tous.

On a créé l'orfèvrerie fausse due à l'invention d'abord du plaqué, puis enfin à la dorure et à l'argenture par la *galvano-électrique*, une découverte merveilleuse de notre siècle. L'orfèvrerie vraie est l'apanage des grandes fortunes; mais pour beaucoup, un capital s'immobilisant, devenant improductif, pourrait avoir ses abus, l'orfèvrerie imitative a été trouvée et tous les métaux barbares servant autrefois ont disparu pour faire place à des produits chaque jour plus appréciés et qui deviennent d'un usage général.

Quoique d'une valeur moindre sous le rapport de la matière, le goût essentiellement artistique qui préside à cette fabrication a laissé à l'art de l'orfèvrerie tous ses droits, et quoique la chimie soit venue à l'aide de cette nouvelle profession on y trouve toujours de véritables œuvres d'art; d'où il résulte que l'orfèvrerie et toutes les industries qui s'y rattachent ont conservé le type de l'art le plus pur qui peut supporter les multiples applications qui concourent à une ornementation des plus belles. Les fines ciselures, les nielles, les applications d'émaux d'une grande valeur artistique, l'adjonction de pierres précieuses, tout enfin s'accorde pour faire de notre orfèvrerie moderne, vraie ou imitative, une des plus belles industries de l'art parisien.

Pour se convaincre de ce qui précède les produits exposés de l'orfèvrerie sont faits pour exciter la curiosité des gens de goût; au point de vue de l'art le plus pur nos artistes modernes ont fait beaucoup. Nous ne voulons pas entrer dans des descriptions élogieuses, notre but ne serait pas atteint, mais en orfèvrerie, comme pour toute autre chose, ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici, nous nous bornerons à citer les objets exposés et à parler de leur valeur artistique.

MM. FANNIÈRE FRÈRES ont exposés des œuvres d'une rare perfection artistique. Tous deux sont des artistes de mérite; l'un excelle dans la sculpture et la ciselure; l'autre est un créateur éminent. Ces deux talents réunis, ce rapprochement de capacités, ce réel et profond amour du beau, ces inspirations puisées à bonnes sources, tout cela leur a fait produire de belles choses. Neveux de M. FAUCONNIER, un orfèvre qui, lui aussi, a tenu une belle place dans l'orfèvrerie, MM. FANNIÈRE FRÈRES ont appris à son école le bel art qu'ils exercent aujourd'hui avec talent.

Ils n'ont point déviés de la route qu'ils s'étaient tracée. A l'Exposition nationale de 1849 ils obtenaient une médaille d'argent, comme collaborateurs; deux médailles de 1<sup>re</sup> classe, en 1855, pour orfèvrerie et bijouterie, également comme collaborateurs; une médaille en 1862, à Londres.

Enfin, en 1855, M. Fannièr ainé fut fait chevalier de la Légion d'honneur, toujours comme collaborateur; et, en 1862, à l'Exposition de 1861-1862, M. Fannièr jeune fut fait également chevalier de la Légion d'honneur, comme exposant. Cette année 1863, à l'Exposition de l'Union centrale, ils ont été récompensés d'une médaille d'honneur.

Dans l'Exposition de laquelle nous nous occupons, on

remarque les styles bien caractérisés des compositions des œuvres exposées, ce qui prouve chez ces orfèvres une profonde étude de l'art de toutes les époques.

Rien de heurté, de bâtarde, point d'erreurs chronologiques, joignons à cela une grande finesse d'exécution et une grande perfection de travail.

Nous avons admiré une belle coupe en argent, du style renaissance le plus pur. — Une carafe cristal et argent. — Un porte-carafe, également cristal et argent, aussi du style renaissance. — Quatre pièces d'un thé Louis XVI, en argent repoussé, d'une grande richesse. — Une cafetièrre en vermeil, style oriental. — Deux pièces de thé, en argent, style grec. — Deux flambeaux bronze, or et argent, renaissance. — Deux salières argent, style grec. — Plusieurs cachets, à figurines et autres, d'une originalité charmante. — Un verre à eau en cristal et argent. Ce mariage du cristal et de l'argent est d'un bel effet.

Enfin des broches, des bracelets, des boutons, des bijoux de toutes sortes, dans des styles différents, et qui forment chacun une œuvre d'art, tant a présidé à leur conception un goût charmant et éclairé.

Élégance de formes, variété de types, richesse d'exécution, rien n'a été négligé pour faire de délicieuses merveilles.

Nous avons surtout remarqué *un pot de bière* en argent massif, ciselé, repoussé au marteau, d'une grande valeur artistique. Ce travail remarquable a attiré la curiosité de Sa Majesté l'Empereur qui, pour donner un gage de sa satisfaction à MM. FANNIÈRE FRÈRES, a fait l'acquisition de cet objet d'art d'un mérite réel.

Ce pot à bière mérite à lui seul une description particulière. Sa forme, ainsi que son nom l'indique, est bien le pot à bière allemand dont les belles gravures d'*Albert Durer* nous ont conservé le type. L'anse est formé d'une tige de hou-

blon, dont les racines sont l'attache, puis cette tige vient se poser sur le bord du vase et jette à droite et à gauche de nombreuses ramifications de tiges portant feuilles et fleurs. Le couvercle, ayant la même ornementation, se soulève par une délicieuse petite figurine ; un jeune mulot, l'hôte habituel des houblonnières ; dans les places isolées, sont placés en relief, des insectes de la famille de ceux qu'on trouve sur le houblon. Le tout est d'un effet charmant.

Dans les recherches que nous avons faites sur l'orfèvrerie le nom de FROMENT-MEURICE se rencontre souvent. Cette maison est la plus ancienne de toutes : sa fondation remonte à 1794. Elle a commencé avec la maîtrise et toutes les prérogatives qui y étaient attachées, son fondateur était donc un maître !

Ce titre avait sa puissance à cette époque !

Ni le souffle révolutionnaire, ni les divers gouvernements qui se sont succédé n'ont rien pu changer aux continuels travaux de cette honorable maison, et, depuis de longues années, la maison FROMENT-MEURICE ET C<sup>e</sup> est restée *orfèvre, bijoutier, joaillier*, de la ville de Paris.

Nous donnerons rapidement l'historique de cette maison qui a su se faire une place si remarquable dans l'art de l'orfèvrerie.

Fondée en 1794, comme nous l'avons dit, par FRANÇOIS FROMENT, elle était dirigée depuis plus de dix ans par son fils, FRANÇOIS FROMENT MEURICE, lorsque pour la première fois, en 1839, à l'Exposition nationale de l'Industrie, elle obtint une médaille d'argent; en 1844, ce fut médaille une d'or; en 1849, une nouvelle médaille d'or; en 1851, à l'Exposition universelle de Londres, la médaille du Conseil (grande médaille); en 1855, médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, le lendemain, où la mort qui n'épargne

personne, depuis le modeste artisan jusqu'au plus grand artiste, emportait **FRANÇOIS FROMENT-MEURICE**.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans la vie privée de qui que ce soit; cependant, nous considérons comme un devoir d'historien, tout en nous abstenant d'aucun commentaire, de dire certains faits; nous ouvrons donc une parenthèse et faisons savoir qu'en 1832, lors de l'épidémie qui sévit si cruellement à Paris, **FRANÇOIS FROMENT-MEURICE**, fut créé chevalier de la Légion d'honneur, juste récompense de ses sacrifices et de son dévouement dans ces tristes circonstances.

En 1852, quelque temps avant que la mort ne vint l'enlever à sa famille, à ses amis, à ses travaux, il fut fait officier de la Légion d'honneur. Cette fois, tout en récompensant l'homme de bien, on faisait honneur à l'artiste dont la vie avait été si bien remplie. Depuis cette époque, à l'exception de l'Exposition de Bayonne, où l'année dernière elle obtenait un diplôme d'honneur, la maison est entre les mains de M. **EMILE FROMENT-MEURICE** et de ses honorables associés MM. **LOUIS** et **PHILIBERT AUDOUARD**, deux des plus anciens et des plus assidus collaborateurs de M. **FRANÇOIS FROMENT-MEURICE**.

Ces artistes ont pour eux le passé; s'identifiant à cette pensée que **NOBLESSE OBLIGE**, ils se sont efforcés, non-seulement de maintenir à sa hauteur l'ancienne réputation de la maison, mais encore de l'augmenter par leurs travaux incessants, leurs progrès et la beauté des œuvres qu'ils ne cessent de créer et de produire.

Comprenant l'importance des Expositions et l'influence qu'elles exercent, ces Messieurs ont prêché d'exemple et, comme nous l'avons vu, la maison **FROMENT-MEURICE**, depuis 1839, a constamment marché en avant. Pénétrée du caractère particulier de l'Exposition des beaux-arts appliqués

à l'industrie, elle a pensé avec raison que, dans l'intérêt même de l'art qu'elle exerce, elle devait tout aussi bien exposer des œuvres faites précédemment que des œuvres nouvellement conçues. Si parmi ces belles productions on a retrouvé des œuvres qui ont déjà eu l'honneur des Expositions et de l'appréciation des hommes de savoir et de goût, nous pouvons dire hardiment qu'elles ont été vues avec plaisir comme d'anciens amis qu'on éprouve tant de plaisir à revoir.

Nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur donnant la description des objets exposés par la maison FROMENT-MEURICE ET C°.

**COFFRET** en argent, orné de dix émaux de forme ogivale représentant : Louise de Savoie, Marie de France, Anne de Beaujeu, Jeanne d'Albret, Anne de Bretagne, Marguerite de Valois, Clotilde de Surville, Henriette de France, Jeanne de Montfort et Jeanne d'Arc; aux coins, quatre statuettes de pages : Dunois, Du Guesclin, Bayard et La Trémouille.

Ce coffret, commencé par FRANÇOIS FROMENT-MEURICE et terminé peu de temps après sa mort, est la répétition, avec quelques variantes, des coffrets qui font partie de la toilette offerte par souscription à feu S. A. R. Madame la duchesse de Parme, à l'occasion de son mariage. Les émaux sont de M. Sollier, d'après les cartons de Jean Feuchères; les pages, de M. Geoffroy de Chaume; la sculpture d'ornementation, de M. Liénard.

**CALICE ET CIBOIRE** d'argent ciselé, ornés de grenats. Sur le pied du calice trois figures personnifient les trois Vertus théologales; sur le pied du ciboire, saint Pierre, saint Paul et saint Jean.

**COUTEAU DE CHASSE** à poignée d'argent ciselé; cette poignée est formée par un braconnier pris au piège, figure modelée par M. Rambert. (Reproduction d'un cou-

teau de chasse acheté par feu S. A. R. le prince Albert.)

CACHET de fer orné de quatre petits bas-reliefs : Raphaël soumet un plan à Léon X; François I<sup>e</sup> reçoit Charles-Quint; Bayard arme chevalier François I<sup>e</sup>; Benvenuto Cellini.

PENDANT DE COU d'or émaillé, orné de perles; le camée du centre, signé Pieler, représente les forges de Vulcain; au-dessus, debout dans une coquille, Vénus entourée de Tritons et de Néréides. Ces figurines d'or émaillé ont été modelées par François Froment-Meurice; l'émail est de Lefournier.

PENDANT DE COU d'or émaillé, orné de perles; le camée représente Jeanne d'Arc; au-dessus, un ange tient d'une main une palme, de l'autre une couronne; ce bijou, composé et modelé par M. Louis Audouard, a été émaillé par M. Sollier.

BROCHE d'or émaillé, ornée de perles; le camée, de corailine incrustée de brillants, a été sculpté d'après la médaille de la nymphe Aréthuse; il est entouré de deux sirènes; émaux par Lefournier.

COLLIER ET BOUCLES D'OREILLES d'or; les douze petits bas-reliefs dont le collier est orné représentent les douze travaux d'Hercule; ceux des boucles d'oreilles, Hercule et Omphale.

PENDANT DE COU d'or émaillé; le centre, monté sur un pivot, porte d'un côté le portrait émaillé de Henri IV, et de l'autre côté celui de Marie de Médicis.

CROIX d'or émaillé; le centre, à ouvrant, renferme un très-petit Christ d'or émaillé.

Une série de bijoux plus usuels et qui, pour être d'une moindre importance, n'en sont pas moins exécutés avec une rare perfection.

Toutes ces belles œuvres de l'orfèvrerie et de la bijouterie modernes sont d'une rare finesse d'exécution, que dire de

de plus, si ce n'est qu'en voyant les noms des collaborateurs de la maison **FROMENT-MEURICE ET C<sup>e</sup>**, on ne peut s'attendre qu'à des merveilles de grâce et de bon goût. Initiés aux beautés de l'art le plus pur, aux mystères d'une fabrication hérisnée de difficultés, des talents connus, incontestables, ne sont-ce pas les éléments qui constituent la perfection dans un art qui a déjà tant produit de chefs-d'œuvre?

MM. **MARREL ET FILS** sent les orfèvres brevetés de S. M. l'Empereur et de S. M. l'Impératrice; n'est-ce pas dire suffisamment la place honorable qu'occupe cette maison dans l'art et l'industrie. Cette réputation acquise au prix de longs travaux, n'est point nouvelle, car à l'exposition de 1839 à Paris, la maison **MARREL** obtenait une médaille d'or; en 1851, à Londres, la grande médaille du Conseil, et en novembre de la même année, M. **MARREL AINÉ** était fait chevalier de la Légion d'honneur. L'orfévrerie de MM. **MARREL ET FILS** a un type à part dans lequel nous retrouvons toujours un grand goût artistique, éclairé et sérieux joint à une grâce pleine d'humour et de fantaisie.

Nous ne pouvons dire autrement de la *buire et du plateau* en argent repoussé, où l'on voit cette guerre bizarre des Pygmées et des grues.

Le grand vase en argent représentant des épisodes de l'empire, est une œuvre remarquable, ainsi que *le lavabo et le bassin* en argent repoussé orné d'attributs hippiques d'une grande vérité d'allures.

Il est difficile de se rendre compte de ce que présente, dans l'exécution de l'orfévrerie repoussée, le travail seul du marteau, MM. **MARREL ET FILS** excellent dans ce genre qui exigent une grande sûreté de main, et une exécution parfaite.

Nous avons aussi remarqué un riche coffre d'ébène ren-

fermant un nécessaire d'armes damasquinées d'or. Ce travail est une preuve de la souplesse de l'art des orfèvres modernes, qui peuvent ainsi se livrer à tous les élans d'une imagination active, admiratrice du beau, et cherchant dans tout l'application de l'art. Nous en retrouvons encore un exemple dans un charmant *service à café* en argent décoré de capricieuses arabesques d'émail bleu, bleu et argent mariés ensemble sont d'un délicieux effet.

Depuis que nos goûts se sont épurés à la vue des belles production artistiques, les vrais artistes se sont mis à l'œuvre, ainsi que nous le prouvons à chaque page de ce modeste livre. Parmi ceux-ci, la maison **RUDOLPHI PÈRE ET FILS** a su se créer une place toute particulière par le genre de ses productions typiques, qui sont synonyme d'élégance et de bon goût. N'est-ce pas à elle que nous devons ces ravissants bijoux en argent oxydé, repoussés, gravés, ciselés, incrustés de pierres fines et dont beaucoup sont des imitations fidèles des antiques.

En suivant pas à pas les travaux de cette maison depuis 1844 seulement, nous la voyons dans chaque exposition tenir une place sérieuse.

En 1844, médaille d'or; même médaille en 1849 ; grande médaille en 1851, à Londres. La même année M. **RUDOLPHI PÈRE** fut fait chevalier de la Légion d'honneur; en 1852 à l'exposition du Danemark médaille d'or portative ; une première médaille à New-York ; à Dublin, prize-medal ; à Bordeaux, en 1854, une première médaille ; à l'exposition universelle de Paris, médaille de 1<sup>re</sup> classe ; à Dijon, en 1858, une médaille d'honneur ; la même année, décoré du titre de chevalier de Dannebourg, de Danemark ; à Besançon, en 1860 une première médaille, enfin, en 1862 une médaille à Londres, et en 1863, à l'exposition des beaux-arts appliqués

à l'industrie, une médaille de 1<sup>re</sup> classe. Toutes ces récompenses tous ces titres honorifiques, ne prouvent-ils pas le travail incessant de cette maison ?

Comme toujours, MM. RUDOLPHI PÈRE ET FILS ont montré dans leur exposition de cette année, que non-seulement ils restaient en première ligne dans le genre type qu'ils ont créé, mais qu'inspirés du passé, ils ont réalisé des œuvres d'un ordre supérieur.

Le grand vase en argent ciselé, représentant les sept péchés capitaux est d'un beau travail, les ronds-de-bosses sont admirablement traités, les figures d'une expression saisante sont ciselées avec beaucoup d'art.

Dans le grand coffre doré, émaillé, orné de pierres précieuses, nous avons retrouvé le beau style byzantin dans toute sa pureté. Ce style si riche, si harmonieux, dont quelques-unes de nos cathédrales ont conservé des types authentiques.

Ces coffres merveilleux servaient à contenir les précieuses reliques de la chrétienté. En admirant le coffre de MM. RUDOLPHI PÈRE ET FILS on croit revoir ces œuvres antiques, où l'artiste, sous l'inspiration d'une ardente foi, créait des œuvres qu'il ne trouvait jamais assez belles, assez splendides pour le Dieu qui les avait inspirés.

Un beau calice, un saint-eiboire en argent doré, incrustés d'émaux anciens et modernes; des coupes d'argent ciselé; des flambeaux lapis dont les montures en argent ciselé, fouillées au burin, sont d'une grande richesse d'exécution. Un bouclier en argent ciselé et repoussé, représentant la victoire des Danois sur les Livoniens en 1219. Dans cette œuvre, vraiment remarquable et d'une exécution difficile, on trouve un grand talent de ciseleur. Enfin une nombreuse et riche collection de délicieux bijoux en argent oxydé, doré, émaillé, incrusté de pierres précieuses.

Élégance dans les formes, finesse de travail, vérité d'exécution, incrustations de pierres fines, applications d'émaux tant anciens qu'imités, un grand sentiment artistique, tous ces éléments réunis ont présidé aux œuvres de MM. **RUDOLPHI PÈRE ET FILS**, et les maintiennent à la place d'hommes de talent, de véritables artistes, qu'ils ont su conquérir.

De tous les temps, à toutes les époques, il a fallu pour les peuples non-seulement parler au cœur, mais encore parler aux yeux; c'est pourquoi on a remarqué que, dans tous les rites religieux, même ceux du paganisme, et surtout dans notre belle religion chrétienne, on a toujours recherché avec soin, pour les cérémonies du culte, les choses les plus riches, les objets les plus précieux; la maison de Dieu ne saurait être jamais trop belle.

Après les splendides architectures, les plus belles peintures, les riches tentures, les splendeurs de l'orgue, vient la somptuosité des ornements sacerdotaux. Dans la plus humble et la plus modeste église de village, tous les efforts tendent à procurer un peu de luxe au temple du Seigneur; chacun y contribue dans la force de ses moyens, et la foi, à son tour, vient y aider.

N'est-ce pas là que l'on doit retrouver l'origine de l'orfèvrerie d'église?

Quelque belles que soient les œuvres du passé, quelle que soit la perfection apportée dans les œuvres anciennes par des artistes de mérite, nous pouvons dire que l'orfèvrerie d'église, telle qu'elle se fait aujourd'hui, nous paraît être plus belle, plus somptueuse, plus riche, et comme art et comme exécution, plus digne enfin de l'usage auquel on la destine.

Ces réflexions nous sont suggérées par l'exposition d'orfèvrerie d'église de M. AUG. GEFROY. Nous n'avons pu nous défendre d'un vif sentiment d'admiration devant la magnifique chapelle en argent massif, gravée en taille d'épargne, et chargée de riches émaux dans le style le plus pur des douzième et treizième siècles. Cette merveilleuse chapelle est destinée au Souverain-Pontife.

Pour bien nous faire comprendre, nous dirons qu'en orfèvrerie on entend par chapelle la réunion de tous les objets nécessaires au saint sacrifice de la messe.

Nous dirons aussi que cette œuvre est unique comme beauté d'exécution, comme réussite, et surtout par la remarquable entente harmonique des tons, qui sont d'un effet et d'une douceur pleine de mysticisme.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu à M. AUG. GEFROY de longues études, de patientes recherches, surtout pour l'application des émaux sur argent; pour arriver à produire cette heureuse harmonie et cette si agréable douceur de tons, il a fallu que chaque couleur fût composée de diverses teintes graduées, afin d'éviter la crudité si fatigante des couleurs directes.

Pour un grand nombre de nos lecteurs, les mots *en taille d'épargne* ont besoin d'explications. Nous croyons devoir entrer dans quelques détails. Il faut remonter bien haut dans le passé pour retrouver l'origine de l'émaillage sur or, sur cuivre et même sur le fer. Les anciens se sont beaucoup occupés de cet art, mais les moyens manquaient; les matières les meilleures leur étaient inconnues, aussi les travaux du passé sont-ils grandement distancés.

Il y a deux façons bien distinctes d'émailler les métaux :  
la *taille d'épargne* et l'*encloisonné*.

La taille d'épargne consiste à enlever au ciseau le fond ou même les ornements qu'on veut émailler de diverses

couleurs; ces creux sont destinés à recevoir les émaux.

L'encloisonné est, à son tour, l'application de bandes de métal, suivant les contours d'un dessin, et placées sur l'objet destiné à recevoir des émaux. Dans ces deux façons d'opérer, il faut tenir compte à l'artiste des difficultés nombreuses du travail, car une fois les applications faites, il faut fondre les émaux à un feu ardent. Il arrive souvent que le métal qui a reçu des applications d'émaux est lui-même prêt d'entrer en fusion. Aussi que de soins, que d'intelligence il faut apporter dans un travail si difficile, et entraînant après lui tant de déceptions.

De tous les métaux susceptibles de recevoir les émaux, l'argent seul avait résisté à toute tentative d'émaillage.

Quelques essais furent tentés autrefois, mais les résultats furent de si peu d'importance et si imparfaits qu'on renonça à émailler l'argent. Il appartenait à notre siècle de voir enfin se réaliser ce beau travail.

En 1862, l'orfèvrerie anglaise s'était assuré la collaboration d'artistes français; elle espérait le succès; mais lorsque apparut l'orfèvrerie française toute resplendissante d'émaillures reconnues jusque-là non-seulement comme ne donnant pas de résultats concluants, mais considérée comme impossible, la surprise fut grande; les orfèvres français eux aussi avaient fait appel à des artistes de mérite; **M. AUG. GEFFROY** fut de ce nombre, et, seul, il créa dans l'orfèvrerie d'argent pur l'émaillure si longtemps cherchée sans succès par les anciens.

**M. AUG. GEFFROY** est donc le créateur de l'émaillage sur argent; il a créé une école, un type, sans une analogie réelle chez les anciens, et qui servira d'enseignement pour l'avenir.

Pour arriver à vaincre le métal, il a fallu que l'artiste fût tout à la fois orfèvre, graveur et émailleur, car il est de

toute nécessité de connaître à fond ces arts, faute de quoi on ne pourrait être assuré du succès.

Depuis ces belles applications d'émaux sur argent, on peut mettre les vases sacrés en harmonie avec les belles décosations bizantines dans leur beauté primitive, sans faute chronologique.

Forcé de livrer l'œuvre conçue pour le Souverain-Pontife, M. AUG. GEFFROY a exposé à nouveau des œuvres qui, comme ses sœurs ainées, ont un grand mérite.

Nous avons remarqué de belles pièces en émaux de Limoges. Un très-beau calice, remarquable comme ciselure et comme peinture, de jolies patennes émaillées, un Christ également émaillé et d'une extrême délicatesse d'exécution, un porte-burette en argent ciselé, gravé avec des émaux ravissants comme harmonie de tons.

Nous nous sommes plu à entrer dans de longs détails sur les travaux de M. AUG. GEFFROY : c'est un jeune artiste plein de foi et de courage, qui s'irrite aux difficultés, mais qui vient à bout de les vaincre par une grande persévérance, un grand amour pour son art.

En 1863, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, il obtint une médaille de première classe, et cette année il a obtenu le rappel de cette récompense. Nous lui prédisons davantage, car il a doté la France d'un art complètement nouveau et plein d'avenir.

Nous terminons en disant que le 7 février 1865, M. AUG. GEFFROY eut l'honneur de présenter à S. M. l'Empereur le beau travail qu'il avait fait pour le Souverain-Pontife.

Sa Majesté a longtemps admiré ce chef-d'œuvre, et elle a bien voulu témoigner à l'auteur sa vive satisfaction. Nos arts, nos industries, encouragés ainsi, ne peuvent que progresser; l'avenir industriel de la France est plein de promesses, qui, nous en sommes convaincu, se réaliseront.

**LE BEAU DANS L'UTILE**, ces quelques mots ont une éloquence toute particulière, et ils peuvent complétement s'adresser à l'orfèvrerie exposée par **M. A. VEYRAT**.

**M. A. VEYRAT** est un de ces hommes d'initiative dont nous avons parlé en commençant; membre influent du comité d'organisation de *l'Union centrale*, il s'est associé à cette généreuse et utile pensée, qui devait plus tard rendre de si grands services aux arts et à l'industrie.

Chef d'une des plus anciennes maisons d'orfèvrerie de Paris, puisque sa fondation date de 1815, il a su joindre à un immense matériel, une quantité considérable de modèles, qui, sans cesse renouvelés, ont acquis une sérieuse réputation d'habileté à sa maison. Les compositions de ces modèles sont dues à des artistes distingués, dans le dessin, la sculpture, la ciselure et la gravure, dont **M. A. VEYRAT** s'est adjoint la collaboration assidue.

En 1827, la maison **A. VEYRAT** obtenait à l'exposition de l'industrie à Paris, une médaille de bronze; en 1839, en 1844 et 1849, une médaille d'argent; en 1853, une mention honorable à l'exposition de New-York; en 1855, une médaille de première classe à l'exposition universelle de Paris; en 1858; une médaille de première classe à Dijon; en 1861, une médaille d'argent à l'exposition des arts industriels; en 1863, un diplôme d'honneur à Nîmes, et, enfin, en 1864, une médaille d'or à l'exposition franco-espagnole de Bayonne.

Voilà un brillant passé qui impose de nouveaux devoirs dans l'avenir. La maison **A. VEYRAT** est restée à la hauteur de sa réputation, nous en trouvons la preuve dans son exposition de 1863.

La maison **A. VEYRAT** a deux industries bien distinctes dans ses produits, mais qui se relient parfaitement entre elles. L'orfèvrerie de luxe en argent pur, et l'orfèvrerie

d'imitation, c'est-à-dire l'argenterie par les procédés de Ruoltz.

Nous dirons en passant que cette dernière rend d'immenses services, et on peut largement lui appliquer les mots : *le beau dans l'utile*.

A l'époque de sa fondation, M. VEYRAT père ne s'occupait que d'une sorte d'orfévrerie, dont il était l'importateur, *le fer plaqué*. Comme on peut le voir, cette orfèvrerie d'imitation était déjà un progrès, un acheminement aux inventions futures, puis le plaqué sur cuivre vint à son tour, et ce ne fut qu'en 1830 que la maison A. VEYRAT commença alors l'orfévrerie en argent pur; enfin, en 1855, les brevets de la belle invention de M. Ruolz étant tombés dans le domaine public, M. A. VEYRAT joignit cette branche d'industrie à ses travaux et ne tarda pas à lui faire produire de beaux résultats. Le même goût artistique, le même fini dans l'exécution, qui subsistent dans l'orfévrerie en argent furent appliqués à l'argenterie de Ruolz, ce qui donna à cette industrie toute nouvelle une impulsion qui n'a fait que s'accroître de jour en jour.

M. A. VEYRAT a exposé des spécimens de ces deux orfèvreries.

Dans la plus riche, celle enfin où la matière employée seule est l'argent pur, nous avons remarqué un très-beau coffre à bijoux d'une charmante composition, due aux dessins de M. FOSSEY (*Jules*).

Une coupe pour concours d'une grande élégance de forme, ornementée avec beaucoup de goût.

Un pot à eau et sa cuvette.

Un encrier.

Deux casseroles à légumes.

Un thé complet d'une grande finesse d'exécution.

Enfin, plusieurs pièces de table d'une grande richesse.

Dans l'orfévrerie de Ruolz, nous avouons que c'est celle qui a le plus attiré notre attention, nous avons remarqué un très-beau vase allégorique représentant *les sciences et les arts*. De belles coupes, sur lesquelles nous trouvons en allégorie également *le commerce et l'agriculture, la guerre et la marine*.

Ces objets d'une belle conception ont été sculptés et modelés dans les ateliers de *M. Ambroise Choiselat*.

Une corbeille pour milieu de table, d'une forme tout à la fois légère et gracieuse.

Des candélabres, des plateaux, des services à thé, des réchauds de table, des couverts, des couteaux, mille choses enfin qui constituent, dans l'acception la plus large du mot, le luxe et le confort de notre époque.

Avant de terminer, nous ferons remarquer que M. A. **VEYRAT** n'a pas borné ses travaux, ses études à satisfaire au luxe des grandes fortunes, ses efforts se sont portés également à rendre populaire l'usage de l'orfévrerie en France, aussi trouve-t-on dans ses magasins, des objets destinés à figurer sur la table des modestes.

Certes, si on cherche le progrès, l'exposition de M. A. **VEYRAT** est concluante à cet égard. Nous terminons en ajoutant que, comme membre du comité de l'Union centrale, M. **VEYRAT** est hors de concours; nous trouvons là encore une preuve du désintéressement des fondateurs de l'Union centrale, qui non-seulement paient d'exemple en exposant leurs produits, mais qui, voulant n'exercer aucune pression sur l'esprit du jury des récompenses, se tiennent modestement à l'écart et se retirent de la lice.

Notre étude sur l'orfévrerie est terminée, mais notre tâche pour bien des travaux qui s'y rapportent, n'est pas complète.

Nous avons dit en commençant que les réels progrès faits depuis quelques années dans ce bel art étaient dus en grande partie à la collaboration d'artistes de talent, soit dessinateurs, soit sculpteurs, modeleurs, graveurs et ciseleurs. Tous ces artistes rivalisent de zèle chacun en leur genre, et, s'identifiant à toutes les poésies de l'art ancien et moderne, ont fait par leurs travaux, ce qui est incontestable, marcher à grands pas une industrie artistique, sans rivale chez une autre nation.

Nous citerons MM. JARDIN-BLANCOUD, graveurs sur métaux, au nombre de ces artistes, qui, l'esprit toujours en éveil, et laissant toute liberté d'action à leurs inspirations artistiques, ont été les premiers dans leur industrie, si étroitement liée à l'art, et y ont apporté des progrès immenses et réels.

Dans leur exposition de 1865, nous avons examiné avec attention leur *gravure fluoride*, sur pierres dures, sur porcelaines et sur cristaux, à laquelle ils ont joint *la dorure*, *la damasquinure*, *la niellure* et *l'émaillage*; ces adjonctions sont faites avec un rare bonheur, et chacun des objets exposés est à lui seul une œuvre d'art.

Cette gravure *fluoride* est une chose toute nouvelle dont MM. JARDIN-BLANCOUD sont les inventeurs, et nous pensons avec raison qu'elle est appelée à un bel et sérieux avenir, d'autant plus que ses multiples applications seront d'un grand secours pour toutes les industries de luxe.

Quant aux procédés eux-mêmes, nous aurons occasion d'en parler au sujet de la gravure sur verre de MM. Paul Bitterlin fils et Dopter, au chapitre de la *Céramique*. Le seul agent qui puisse être employé est, comme nous l'avons dit également *l'acide fluorique* ou *fluorhydrique*, qui seul attaque les matières siliceuses.

Nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous disons de

cet acide précieux (page 292), dû à la découverte de *Cheele* et perfectionné par *Gay-Lussac* et *Thénard*. Depuis, nul n'avait songé à en tirer parti et personne, avant MM. JARDIN-BLANCOUD, n'avait pensé à s'en servir pour le traitement décoratif des pierres dures, porcelaines, etc. Nous voyons là un progrès, et comme application nouvelle, et comme économie de temps et d'argent, puisque, avant cette découverte, on ne pouvait graver les pierres fines qu'avec le burin ou des sortes de tours *ad hoc*.

MM. JARDIN-BLANCOUD ont compris toute l'importance et tout le parti qu'on peut tirer de la gravure *fluoride* à laquelle ils ont joints avec beaucoup de goût et une distinction toute artistique *la damasquinure*, puis la niellure, les fines incrustations d'émaux et enfin la dorure.

Une des qualités essentielles de la gravure *fluoride*, c'est qu'elle est inaltérable, puis qu'elle se prête à toute les finesse d'exécution les plus parfaites.

Nous avons remarqué des portraits, des vues, de délicieux paysages gravés sur onyx, complètement indestructibles. Puis des incrustations métalliques sur pierre, sur porcelaine, sur cristaux, gravées, émaillées, passées au feu, qui, les solidifiant, les rend inaltérables.

Nous avons eu le plaisir d'admirer de magnifiques incrustations d'or et d'argent appliquée à l'arquebuserie. MM. JARDIN-BLANCOUD, persuadés et convaincus de l'importance de leurs recherches et des applications nombreuses de la gravure *fluoride*, ont pris un brevet, de plus ils sont les propagateurs de la *gravure chromatique sur ivoire*, d'après les procédés légués à la Société d'encouragement, en 1861, par feu M. Th. Meurisset.

Toute cette période de labeur, de travaux incessants devait avoir sa récompense : aussi, en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, MM. JARDIN-BLANCOUD obtenaient une

médaille de deuxième classe ; en 1860, une médaille d'argent de la Société d'encouragement ; en 1861, une médaille d'argent à l'exposition des arts industriels ; en 1862, prize-medal à Londres, pour *excellence de savoir-faire*, et en 1863, une médaille de première classe, à l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, et en 1865, cette année, une médaille de première classe.

Dans leur exposition de 1865, MM. JARDIN-BLANCOUD sont dans leur élément ; leurs recherches, leurs créations toutes artistiques deviendront de puissants auxiliaires à l'orfèvrerie, la bijouterie et la joaillerie. Ils sont placés à la tête d'un art qui leur est propre et dont on ne trouve aucune analogie dans le passé. Ajoutons qu'ils ont su combiner leurs travaux tels beaux, tels riches qu'ils soient, de façon à être accessibles à tous les amateurs de belles choses ; là nous voyons un réel progrès.

La vie offre parfois des faits bizarres et qui peuvent donner lieu au penseur à bien des observations.

MM. JARDIN-BLANCOUD ont étudié aux mêmes écoles, ont suivi les mêmes classes, puis à l'âge où chaque homme doit prendre une profession, chacun prit un état ; plus tard un lien de parenté s'établit entre eux et, depuis 1830, ces deux intelligences, ces deux volontés réunies, ont formé un tout prospère, et qui, nous l'espérons nous promet beaucoup dans l'avenir.

Nous avons déjà parlé des collaborateurs intelligents dont les talents viennent en aide à toutes nos industries. La vitrine où sont exposé les œuvres de M. E. PHILIPPE vient encore à l'appui de notre dire.

Les œuvres qu'il a exposées méritent une description toute particulière, d'autant plus que M. E. PHILIPPE est, tout à

la fois, un sculpteur habile, un modelleur, un graveur et un ciseleur. Dans les multiples applications de son beau talent, nous trouvons un amour profond du beau, un sentiment élevé, un artiste convaincu plein d'ardeur et de foi. Nous avons vu, dans le cours de cet ouvrage, des artistes du passé, de ces âmes d'élites qui, seuls, abandonnés, livrés entièrement à eux-mêmes, étaient parvenus par la seule puissance de leur volonté, à vaincre non-seulement d'innombrables difficultés, mais encore à créer des types, des écoles de genre qui nous servent encore de modèles; puis, enfin, à se faire une place et un beau nom dans les arts. Nous pensons que M. E. PHILIPPE, quoique jeune encore, est un de ces hommes qui, semblables à ceux du passé, a la volonté et la persévérance.

Ces quelques réflexions nous sont suggérées par un opuscule que nous avons sous les yeux, dans lequel M. MARCHANT, rédacteur du journal *la France industrielle*, raconte, sous le titre *les grandes industries artistiques de France*, les commencements de M. E. PHILIPPE.

Il s'exprime ainsi :

« L'artiste, dont nous allons faire l'aperçu biographique, « avant de parler de ses œuvres, entrat en apprentissage, « en 1846, à l'âge de douze ans, chez M. Henri Hayet, graveur sur métaux, qui devint lui-même un peu plus tard un des bons modeleurs sculpteurs de l'industrie artistique. « Connaissant à peine les premiers éléments du dessin, « Emile Philippe ne tarda pas, sous l'influence d'une direction nouvelle et sérieuse, à dessiner et à modeler assez bien pour goûter le plaisir que procure l'étude et ressentir bientôt les premières émanances de l'art qui décident complètement et tout à coup de la carrière d'un homme. Fréquentant assidûment les écoles du soir, travaillant sans relâche et poussé par l'ardent désir de se faire une réputa-

« tion, il ne cessa un seul instant de s'instruire, préférant « consacrer tout son temps aux études de l'art à un âge où « tant d'autres sacrifient aux plaisirs les plus belles années « de leur vie, et tout cela pour arriver à son but : être et de- « venir quelque chose un jour.

« Collaborateur de 1850 à 1862 de M. Jules Viese, son pa- « rent et l'un de nos fabricants les plus remarquables en or- « févrerie et bijouterie, il put, aidé des conseils et des exem- « ples de cet artiste, s'ouvrir une voie nouvelle et apprécier « les progrès et les tendances de notre époque.

« Surmontant les ennus d'une carrière hérissee de diffi- « cultés, on le vit pour la première fois exposer en 1864.

« Sa modeste exposition s'adressait alors plutôt aux hom- « mes de goût et aux amateurs qu'au commerce vulgaire ; « l'art s'y déployait dans toute sa pureté et sa fraîcheur ju- « vénile. Les membres composant le jury comprirent quels « efforts il avait dû faire pour arriver, si jeune encore, à « produire des œuvres d'un mérité réel; il fut justement ap- « précié et obtint une médaille d'argent, récompense loyale- « ment acquise qui le combla de joie et fut considérée par « lui comme un symbole d'espérance pour l'avenir.

« Continuant résolument l'œuvre commencée au prix des « plus grandes privations, il parvint à fonder un petit éta- « blissement, où l'on peut admirer les œuvres les plus élé- « gantes qu'il soit possible de rencontrer dans le domaine « varié des arts.

« Confiant en ses propres forces et plein d'espoir, il « vient cette année grossir les rangs de ceux qui, répondant « à l'appel paternel du président de l'Exposition des Beaux- « Arts appliqués à l'industrie, placent jurement la France « à la tête des nations civilisées. »

Nous parlons plus loin des travaux multiples de M. PHILIPPE, M. Marchand dit à ce sujet :

« Qu'un homme suive une carrière artistique, qu'il devienne artiste sérieux dans sa partie, cela n'offre rien de bien extraordinaire ; mais qu'il en poursuive plusieurs à la fois et qu'il les parcoure avec distinction et supériorité, c'est un fait qui ne rentre plus dans les habitudes vulgaires. Aussi l'exposition de M. Philippe nous a-t-elle étonné fortement. Si l'on nous demandait pourquoi nous avons été lui rendre visite, nous pourrions répondre avec beau coup de monde : A cause du mérite de cet artiste, de la multiplicité de ses œuvres et de leurs parties disparates. »

Poussant l'amour de son art jusqu'au fanatisme, M. E. PHILIPPE dit, avec raison, que l'étude continue peut seule amener, chez les artistes, dheureux résultats; travailleur infatigable, chercheur enthousiaste, il crée et enfante chaque jour, sa nature patiente se plaît aux difficultés.

M. E. PHILIPPE a pris un brevet pour certains procédés de *gravure sur ivoire*; quelques objections se sont soulevées au sujet de ce brevet, nous ne pensons pas un instant qu'elles soient sérieuses. Depuis 1860, M. E. PHILIPPE a fait de nombreuses recherches sur les éléments qui constituent la *gravure sur ivoire*, ses premiers spécimens ont été exposés au Palais de l'Industrie en 1861; or, à cette époque, il fut récompensé d'une première médaille pour l'ensemble de son exposition. Certes il ne se dit pas inventeur de cette gravure dont on retrouve des spécimens dans le passé, nos musées si riches en œuvres d'autrefois ont des objets en ivoire gravé qui remontent à la plus haute antiquité. De plus, M. Th. Maurisset a légué des procédés de cette gravure à la Société d'encouragement de Paris, mais l'objet du brevet de M. E. PHILIPPE n'est pas la *gravure sur ivoire* proprement dite, mais bien des procédés qui lui sont personnels, qu'il a cherchés, trouvés et qui ont pour but de graver l'ivoire à la profondeur nécessaire, mais encore de colorer

cette gravure, soit en creux, soit en relief, de nuances de plusieurs couleurs par les moyens qui lui sont propres, nous pensons nous être suffisamment expliqué. Si, dans le cours de cet ouvrage nous nous sommes permis quelques critiques, nous l'avons fait sincèrement, nos éloges sont de mêmes, et nous dirons que le beau talent de M. E. PHILIPPE est appelé à rendre de grands services à bien des industries qui seront obligées d'avoir recours à ses belles créations, que nous considérons M. E. PHILIPPE comme un artiste éminent, aussi lui souhaitons-nous de grand cœur ce que nous demandons pour toutes les intelligences, des LENDEMAINS RÉMUNÉRATEURS.

Nous entrons dans quelques détails sur les objets exposés par cet artiste et nous reprenons le récit de *M. Marchand*.

« Parmi les œuvres de mérite qui décorent l'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, nous avons revu avec un grand plaisir celles de l'artiste auquel nous avions rendu visite. Sans crainte cette fois de lui faire perdre un temps aussi précieux pour l'art que pour sa famille, nous avons pu admirer son exposition tout à notre aise.

« L'installation d'une vitrine dans une exposition n'est pas une chose de peu d'importance, et à la manière dont les objets sont groupés, il est facile au public, jusqu'à un certain point, de porter son jugement.

« En effet, l'artiste habitué à tourner et retourner ses pièces, sait choisir la place qui leur convient, soit comme gradation, soit comme prise de lumière ; il sait mieux que personne ce qui doit attirer les regards des visiteurs ; il y a une foule de nuances à observer pour le placement, qu'il sait toujours interpréter d'une manière favorable ; disciple du goût et de l'élegance, il ne peut commettre une erreur.

« La vitrine de M. Philippe a été sûrement installée par

lui; la scission entre les différents genres de production est parfaitement tranchée. Au premier plan, nous avons reconnu les deux bustes que nous avions vus chez lui, un cadre de miroir ovale en cire avec motifs d'ornement et d'animaux où l'élegance et le fini d'exécution se disputent le premier pas.

« Une aiguière maquette en cire, attributs d'eau qui nous était inconnue.

« Cinq compositions de style Renaissance pour servir d'encadrements de miniatures, miroirs, etc., en cire, dorée et argentée, avec pierreries pour figurer l'exécution.

« La section de la gravure, de la ciselure, des émaux (car l'exposition de M. Philippe se divise réellement par sections), comprend une coupe d'acier poli gravée à l'eau-forte, avec garnitures ciselées et dorées, genre Louis XIII, qui ne le cède en rien aux objets de cette époque, une coupe acier doré et argenté, garnie de pierries du même style.

« Une paire de coupes et flambeaux bronze émaillé, de style grec, où la sévérité s'allie à la grâce.

« Une paire de coupes et flambeaux (même modèle) ciselés et dorés.

« Une grande croix bronze émaillé, avec pierres, style byzantin (onzième siècle), dont les quatre évangélistes et le Père éternel sont en émaux peints.

« Une croix (même modèle) à jour ramolayée et ciselée, d'un travail tout à fait remarquable.

« Une croix (style gothique) à jours, reposant sur ébène sculpté, travail pris dans la masse.

« Plusieurs croix arméniennes émaillées et à jours.

« Un poignard style Louis XIII, en acier gravé et doré, avec incrustations de turquoises dont la beauté et la richesse du travail sont tout à fait hors ligne.

- « Deux poignards émaillés, genre mauresque.
- « Un couteau à papier, argent émaillé, style grec, sur le mérite duquel nous n'avons pas besoin de nous étendre.
- « Plusieurs bonbonnières et objets divers gravés, émaillés, argentés et dorés.
- « La sculpture et gravure sur ivoire comprend :
- « Un coffret en ébène, avec application de frises d'ornements, motifs de figures et d'animaux, surmonté d'un couronnement portant deux chimères et plusieurs écussons. Ce travail, qui nous avait précédemment frappé, est d'une exécution presque miraculeuse; c'est tout honnêtement un petit chef-d'œuvre de l'art, qui ne laisse en rien désirer ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, c'est un cadeau de prince.
- « Trois tableaux même genre sur fond d'ébène.
- « Deux médaillons, têtes grecques sculptées, avec cadres dorés et gravés.
- « Un petit coffret très-original en ivoire, ornementation mauresque avec appliques de coraux, gravure en couleur par un nouveau procédé.
- « Deux petits coffrets, style du seizième siècle, d'après l'original en acier du musée Sauvageot.
- « Un poignard, style mauresque, avec incrustation de pierreries, qui peut lutter avec ses pareils de l'Orient.
- « Enfin, divers objets, tels que couteaux à papier, étuis, bonbonnières, boîtes, etc., comme spécimens du nouveau procédé de gravure polychromatique.
- « En présence d'une exposition aussi variée, les membres de la Commission du jury auront fort à faire. L'art s'y déploie sous presque toutes les formes, et la multiplicité du travail d'examen est remplie de difficultés.
- « Nous sommes persuadé néanmoins que, comme toujours, le jury saura apprécier des œuvres qui comblient d'admiration le public choisi des vrais artistes amateurs. »

Nos espérances se sont réalisées, M. E. PHILIPPE a obtenu une médaille d'honneur, juste récompense du travail de cet intelligent artiste.

Comme collaborateurs obligés de l'orfèvrerie, de la bijouterie et de la joaillerie, nous citerons encore des artistes de talent dont les créations, les travaux viennent puissamment en aide aux belles industries dont nous venons de nous occuper. M. BARBET ADRIEN, graveur sur pierres fines employées en joaillerie, a exposé de fort beaux camées, un portrait très-reussi et un steeple-chase sur agathe-onyx de beaucoup de goût, comme récompense de son talent, M. Barbet a obtenu une médaille d'or,

M. DUVAL FÉLIX fait preuve, dans son exposition, de beaucoup de talent comme dessinateur pour orfèvrerie, bijouterie et joaillerie; en dehors des œuvres qu'il a exposé, nous avons été à même de voir de ses dessins, qui sont des merveilles de bon goût et de distinction, dignes de la mention honorable qui lui a été accordée.

M. FOCHÉUX a exposé de fort jolis dessins que nous avons d'autant plus admiré que dans ces sortes de travaux l'artiste doit joindre au fini du dessin, à l'élégance dans la forme, une entente sérieuse de la fabrication sans laquelle une œuvre, quelque belle qu'elle soit, deviendrait impossible à exécuter.

M. HENG VICTOR nous a para un dessinateur fantaisiste et plein de goût; ses compositions sont charmantes sous tous les rapports, et nous sommes convaincus que toutes ses créations sont fabrifiables. Une médaille de bronze décernée à M. HENG est un digne encouragement pour l'avenir.

M. MOREAU est, non-seulement un dessinateur habile, mais il a le sentiment du beau dans toute l'acception du mot. Du reste, praticien remarquable, il a publié un ouvrage : *le Guide pratique du bijoutier*, qui a obtenu un grand succès. Dans ce livre, M. MOREAU s'est occupé de démontrer d'une façon fort claire l'application des couleurs dans la juxtaposition des pierres précieuses, des émaux et de l'or de couleur. Cette œuvre a rendue d'immenses services dans l'art du bijoutier et du joaillier.

M. POIRET ULRIC, auquel nous reconnaissions une grande sûreté de main, a exposé de fort jolis dessins d'une grande finesse d'exécution, plein de goût, de fantaisie et d'une belle conception.

Nous terminerons cette étude en citant un artiste qui s'est fait dans son art une spécialité toute charmante. Des portraits en camées, tels sont les travaux de M. REVERCHON, sculpteur, miniaturiste pour camées et bijoux.

Nous avons admiré plusieurs portraits des contemporains d'une grande ressemblance et d'une délicatesse extrême d'exécution; entre autres: les portraits de *S. M l'Empereur*, de *M. le duc de Morny*, de *S. E. M. Baroche*; des maréchaux *Vaillant* et *Randon*, de *M. le comte de Nieuwerkerke*, du *marquis de Larochejaquelein*, de *lord Palmerston*, de *M. Jules Favre*, etc. Tous ces portraits sont excessivement réussis. M. REVERCHON est élève de *David d'Angers* et de *Caillouette*, et il a puisé aux leçons de ces maîtres, toutes les aspirations poétiques de l'art le plus pur. M. REVERCHON a déjà donné de nombreuses preuves de son talent; ses œuvres ont été justement appréciées, il obtint quatre médailles: à Troyes en 1860, à Metz en 1864, à Rouen 1862, à Paris en 1863; une médaille de première classe aux Beaux-Arts

industriels en 1864, une médaille en vermeil à Chaumont en 1865, et une médaille au Salon de 1864-1865 et cette année 1865, un rappel de la médaille d'or de 1863. Ce passé répond de l'avenir et nous sommes convaincu que de nouvelles récompenses viendront sanctionner le mérite de ce jeune artiste, dont le talent tout en étant indépendant par ses travaux, vient aussi en aide à l'orfèvrerie, à la bijouterie et à la joaillerie.

---

VI

**ART APPLIQUÉ**

**A LA CÉRAMIQUE, A LA VERRERIE**

**ET A LA MIROITERIE**

---

On entend par le mot *céramique*, toutes les industries qui ont pour base l'emploi de la terre, qui, subissant diverses transformations, sur le tour, dans des moules, est placée dans des fours pour y acquérir la solidité nécessaire à leur usage.

La poterie, la faïence, la porcelaine, la verrerie enfin, leurs manipulations et fabrications rentrent dans l'art de la céramique.

Art charmant, et dont les produits multiples sont appréciés par tous.

L'art céramique est largement représenté à l'Exposition de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Cet art remonte à la plus haute

antiquité, et, il est de fait que la céramique ou la poterie, dans toute l'acception littérale du mot, a dû naître aux premiers âges, où l'homme fut forcé de chercher les moyens qui lui semblaient les meilleurs pour parer aux besoins matériels de sa vie.

Nous n'entrerons pas dans une complète description de la céramique proprement dite, nous ne nous occuperons d'elle qu'au point de vue de l'art qui lui vient si puissamment en aide.

De tout temps, comme on peut le voir, les hommes se sont occupés de l'art de la poterie ou céramique, c'est un sujet à propos duquel il serait aisé de recommencer la discussion sur la supériorité des anciens sur les modernes.

Les anciens, on ne peut le nier, ont fait des poteries justement admirées des hommes de goût, nos musées en font foi, et le Musée rétrospectif de l'Union Centrale possède aussi plusieurs beaux produits de la céramique ancienne.

La renommée des poteries de *Samos* date du temps d'*Homère*, et *Phidias* lui-même, l'immortel sculpteur, passe pour avoir tracé des contours et dessiné des ornements sur les vases des potiers d'*Athènes*.

Rien n'égale l'élégance des formes que les artistes de cette époque donnaient aux vases *campaniens*, communément appelés *étrusques*, quoiqu'ils ne vinsent pas de l'*Étrurie*, et que les vases *étrusques* proprement dits composent une variété à part.

Les dessins pleins de grâce, de fantaisie, et de goût de ces vases, étaient dus à des artistes grecs

dont le génie prit un nouvel essor dans les colonies de la haute Grèce, où les arts de toutes sortes étaient pratiqués avec succès. L'histoire nous montre toujours le peuple grec essentiellement artiste, et poussant le culte du beau dans ses dernières limites.

Les artistes modernes ont grandement perfectionné l'art de la céramique, et les produits exposés donnent une haute idée des progrès réalisés.

La chimie, cette science si utile aux arts, est venue apporter ses nombreux éléments; par ses soins, on a obtenu des pâtes plastiques remplissant toutes les conditions exigées.

La géologie à montré à quelles sources on pouvait trouver les matières premières les meilleures.

La cuisson, cette partie si importante dans l'art de la céramique, s'est améliorée; l'expérience, de nombreuses recherches ont fait construire des fours d'organisations particulières qui donnent plus de certitude aux travaux. La glaçure, les vernis, les émaux de toutes espèces, ont aussi attiré l'attention des chercheurs, et on a trouvé une grande quantité de substances. Quant aux couleurs, il n'en est aucune que nos artistes ne sachent transporter, avec un goût charmant, richesse de tons, harmonie des couleurs, tout enfin concorde pour faire de notre céramique moderne une profession pleine de goût et de richesse. Une des plus grandes difficultés de la peinture céramique, c'est que les couleurs vitrifiantes, fusibles enfin, n'acquièrent leurs véritables qualités qu'après une longue cuisson.

tables tons qu'après une seconde cuisson, qui se fait dans des fours nommés mouffles.

Lorsque *Lucca del Robia*, à Florence, en 1400, *Orazio Fontana*, à Pézaro, vers 1540, découvrirent la belle faïence connue sous le nom de *majolica*, les ducs de Toscane, et notamment le duc de *Guidobaldo della Rovere*, furent les premiers admirateurs de ces belles productions, ils en favorisèrent la fabrication par toutes sortes d'encouragements; les plus célèbres artistes s'en occupèrent à l'envi, et cette faïence, qui s'appelle encore *porcelaine d'Italie*, servait à cet époque pour les présents de prince à prince; il en est ainsi de nos jours pour les magnifiques produits de la Manufacture de porcelaine de Sèvres, qui figurent toujours dans les cadeaux d'apparat.

Ce fut en 1706 que commença en France la première fabrication de la porcelaine dure, ce fut un allemand BŒTTCHER qui monta la première fabrique de genre, et, en 1770, à Sèvres, on commença la fabrication de la porcelaine sur une grande échelle. Quant à la faïence dure, sa perfection ne date que de 1830.

Dans ce rapide aperçu, nous ne pouvions omettre de parler d'un homme qui a tenu une large place dans la céramique. BERNARD PALISSY, tel est le nom qui se présente à l'idée, fut un des promoteurs de l'art de la céramique, et on ne peut nier qu'il poussa son œuvre dans les arcanes les plus approfondies de l'art.

Bernard Palissy, dont tout le monde encore au-

jourd'hui admire les productions, suivant *La Croix de Maine*, un de nos plus anciens biographes, serait né de 1520 à 1524; cependant *Daubigné* rapporte qu'il mourut en 1589, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, ce qui ferait remonter sa naissance à 1479; il était du diocèse d'Agen, mais on ne peut préciser le lieu de sa naissance.

Nos lecteurs qui voudront avoir sur *Bernard Palissy* des documents curieux à tous les points de vue peuvent consulter le magnifique ouvrage qui a pour titre: MONOGRAPHIE DE L'ŒUVRE DE BERNARD PALISSY et de son école; dans cet ouvrage se trouve reproduit avec la plus grande vérité, une grande partie des œuvres du célèbre potier; ces travaux sont dus aux gracieux talent de MM. C. *Delangle* et *Bornemont*, et les dessins en couleurs sont accompagnés d'un texte historique dû aux plumes savantes de M. *Sausay*, conservateur adjoint du Musée Impérial du Louvre et de M. *Henri Delangle*.

Ce magnifique et utile ouvrage a été honoré du patronage de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, encouragé par les souscriptions de LL. EE. le ministre de la maison de l'Empereur et le ministre d'État, et soutenu par le bienveillant intérêt de M. le comte de Nieuwerkerke, directeur général des musées impériaux.

« Les divers écrivains qui ont écrit la vie de Palissy ont-ils représenté l'artiste sous son vrai jour? Est-il vrai que, malheureux, abandonné de tous, même de ceux qui devaient le soutenir dans

« ses défaillances d'artiste, Palissy ne trouva jamais  
« un protecteur, un ami.

« Pour l'honneur de la France nous repoussons  
« de toute notre force cette version comme une ca-  
« lomnie due à l'esprit de parti, car tout en re-  
« connaissant les souffrances, les amères déceptions  
« si éloquemment racontées par l'artiste lui-même,  
« et qui sont, hélas! le cortège ordinaire de tout  
« homme de génie, surtout à ses débuts, c'est son  
« livre à la main, que Palissy lui-même, disculpant  
« la France de toute ingratitudo, se présentera  
« protégé à la fois par le Roi, par la Reine, par le  
« connétable de Montmorency, par le duc de Mont-  
« pensier, et enfin par tout ce que la cour comp-  
« tait de plus illustre.

« La vie réelle de Palissy est donc à écrire (1). »

D'après les quelques renseignements que nous avons pu trouver, *Bernard Palissy*, dans sa jeunesse, s'occupa de PORTRAICTURES et de vitrerie, le hasard fit tomber entre ses mains une coupe de terre émaillée, sortie sans doute des fabriques de *Faenza*, ce travail imparfait frappa son attention et lui inspira la résolution de chercher les émaux, quoiqu'il n'eût aucune connaissance des terres argileuses.

Il se mit au travail, et comme tous ceux qui portent en eux le sentiment de leur valeur il apporta dans ses recherches, une persévérance que rien ne

(1) Monographie de l'œuvre de Bernard Palissy.

put rebuter, ni les essais infructueux, ni les privations, ni la misère.

Rien de plus attachant que le récit qu'il fit lui-même des tribulations sans nombre dont il fut assailli dans ses travaux incessants ne lui donnant que des succès incomplets.

Que de tentatives avortées! que de déceptions!

Mais *Bernard Palissy* croyait!

Il avait foi dans son art, il ne se découragea pas, il continua sans relâche ses pénibles recherches; aussi quelle fut sa joie lorsqu'enfin il atteignit le but qu'il avait si longtemps et si péniblement cherché.

Que de peines, que de chagrins pour arriver là, eut-il à supporter! soupçonné de faire de la fausse monnaie; hounni par ses voisins, vilipendé par sa famille qui, étant dans la plus profonde misère, lui reprochait de ne pas se livrer à des travaux utiles. Brûlant ses meubles et jusqu'au plancher de sa maison, ne pouvant acheter le bois nécessaire pour chauffer ses fours; donnant ses vêtements en paientement à un ouvrier qui ne voulait plus travailler pour lui; telles sont les rudes épreuves qu'eut à supporter cet homme convaincu, que rien ne pouvait abattre, et son succès ne lui coûta pas moins de vingt-cinq ans de sa vie, ses plus belles années, les années de la jeunesse, qui donnent le courage et la foi.

Il y aurait une bien triste histoire à faire s'il fallait raconter les désespoirs, les combats des martyrs de la science, de l'art et de l'industrie, *Galilée, Salomon de Caux, Sauvage, Moue.*

Heureusement que plus nous avançons en civilisation et moins nous avons à craindre de voir se renouveler de pareils sacrifices. Qu'un homme de génie, de talent se révèle, il ne manquera pas de Mécènes, et, sans longtemps chercher, l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie* est là pour soutenir, encourager tout ce qui a un mérite réel.

*Bernard Palissy* fit d'abord des pièces revêtues de divers émaux qui imitaient le jaspe; puis enfin il créa des *pièces rustiques*, c'est-à-dire des figures d'animaux, modelées en terre, qu'il revêtit d'émaux propres à imiter les couleurs de la nature. Ces ouvrages eurent le plus grand succès, sa renommée commença à s'étendre, ses travaux attirèrent l'attention des hommes intelligents de son temps. *Le connétable de Montmorency* voulut voir l'artiste dont on commençait à s'occuper; il lui reconnut du talent, du génie, aussi lui confia-t-il la décoration de son château d'Écouen. On parla de lui à la cour. *François I<sup>e</sup>*, le roi artiste, et son successeur, *Henri II*, conférèrent à *Bernard Palissy* le brevet de POTIER ROYAL.

*Bernard Palissy* a laissé des imitateurs, mais qui restèrent bien au-dessous de lui; il appartenait à notre siècle de voir renaître cet art charmant, et les spécimens exposés au palais des Champs-Élysées sont d'une perfection telle que bien des amateurs montrent avec orgueil des plats *Bernard Palissy* et de *Lucca del Robia* auxquels ils donnent une vieille origine, et qui cependant sortent de nos fabriques modernes.

En somme la poterie, la céramique enfin, comme on a pu le voir, remonte dans la plus haute antiquité, on la retrouve chez les Hébreux, chez les Egyptiens, en Grèce, à Rome, en Perse, en Chine; tous ces pays ont fourni des poteries remarquables, qui enrichissent nos musées, et les belles galeries de nos antiquaires.

Puis plus tard, le goût s'épurant, se développant, la céramique trouva de nouvelles ressources pour les décorations. On peut citer comme des œuvres hors ligne les belles poteries dites de *Henri II*, *les poteries Nivernaises*, *les poteries de Rouen*, *les beaux émaux de Limoges*, toutes merveilleuses, types splendides copiés à l'envie par nos habiles céramistes modernes.

Néanmoins, quoique nos artistes s'appliquent à copier les maîtres, nous serions injustes si nous omettions de dire qu'ils font aussi des créations charmantes, comme céramique et comme application; ces créations marchent avec le siècle! autrefois les riches seuls pouvaient se rendre possesseurs des belles œuvres faites par les artistes anciens; nos céramistes modernes ont eu le bon goût de mettre leurs œuvres accessibles à tous les admirateurs du beau. Cela fait leur éloge et constitue un progrès.

Nous l'avons dit la céramique est largement représentée à l'Exposition de l'Union-Centrale de 1863. Les grands maîtres d'autrefois ont des imitateurs, et si le goût des beaux produits de la céramique entre chaque jour davantage dans nos mœurs, on le doit certainement à nos artistes modernes, qui, tout en s'inspirant des belles choses du passé, perfec-

tionnent leurs œuvres, en y apportant une somme immense de goût artistique et un grand talent d'exécution.

Nous sommes trop justes et trop impartiaux pour ne pas reconnaître dans toutes les œuvres de la céramique moderne exposées cette année des produits du plus grand mérite sous tous les points de vue. La plupart de ces œuvres sont charmantes; tout le monde a pu se rendre compte du goût essentiellement artistique qui a présidé à leurs conceptions; aussi sommes-nous persuadés qu'en présence de toutes ces merveilles, MM. les membres du jury ont dû se trouver quelquefois embarrassés. Nous considérons notre tâche comme difficile, cependant nous remplirons notre mandat avec impartialité; nous dirons franchement non-seulement le résultat de nos impressions personnelles, mais aussi les impressions du public que nous avons pu surprendre dans nos fréquentes visites à l'Exposition.

Nous suivrons dans cette revue notre marche ordinaire.

L'exposition de M. BARBIZET offre un caractère tout particulier. Pour nous comme pour beaucoup, M. BARBIZET est un artiste dans la plus large acception du mot, et depuis longtemps il a donné des preuves de son talent comme céramiste.

Elève de l'école de dessin de Châlons-sur-Saône, de laquelle sont sortis des élèves distingués, M. BARBIZET s'est voué à la céramique avec toute l'ardeur d'un artiste convaincu, qui voyait là un art à faire renaître, et d'autant plus difficile que les maîtres d'autrefois avaient emporté dans la tombe leurs moyens, leurs secrets. M. BARBIZET apporta dans ses travaux une persévérance continue; à force de constants efforts, il a su arriver à des résultats

d'autant plus difficiles à obtenir, que, dans la céramique, l'art tient une place souveraine qui ne souffre aucune négligence.

En 1853, M. BARBIZET obtenait une mention honorable à l'Exposition universelle de Paris; ce fut la première fois que l'on vit des plats et des rustiques à l'imitation de *Bernard Palissy*. Les membres du jury appelés à juger l'art de la céramique, et parmi lesquels se trouvaient d'éminents artistes de la Manufacture impériale de Sèvres, furent satisfaits de cette tentative qu'ils ne jugèrent pas parfaite, mais qui, dans les mains de M. BARBIZET, pouvait se perfectionner; dans la récompense accordée, ils tinrent aussi compte de la question de prix, vraiment surprenante.

M. AVISSEAU PÈRE, un céramiste de talent, conçut le projet des imitations des rustiques de *Bernard Palissy*. Son fils, qui exerce également la profession de céramiste, est un artiste d'un rare talent dont nous regrettons l'absence à l'Exposition. Mais ce que nul ne peut nier, c'est que M. BARBIZET fut le premier de tous nos artistes céramistes qui exposa des œuvres à l'imitation du maître. Depuis il obtint une médaille de deuxième classe à l'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie en 1863, puis vingt-deux médailles dans diverses expositions, soit d'industrie, soit d'horticulture de Paris, de la province et de l'étranger.

Les objets exposés par M. BARBIZET ont deux mains d'œuvre bien distinctes; la première, la plus facile, celle entièrement à l'imitation de *Bernard Palissy*, est en demi-relief; la seconde est en plein relief. M. BARBIZET a trouvé dans le second moyen de nombreuses difficultés, desquelles on doit lui tenir compte, et cependant les prix de ces beaux produits de la céramique moderne sont loin d'être exagérés.

M. BARBIZET s'occupe spécialement de tout ce qui a

trait à orner nos habitations, parcs et jardins. De belles statues en terre cuite émaillées, des vases, des jardinières, des pots de toute espèce, de formes élégantes, antiques et modernes, de belles jardinières, des vasques. A son exposition nous avons remarqué une quantité de jolies choses, comme forme et comme émaux, très-réussies sous tous les rapports.

Dans les arts, le nom de **BARBIZET** est bien connu; nous avons vu des dessins, des compositions ravissantes signées de ce nom, dues à l'habile crayon du frère du céramiste dont nous nous occupons. Quoiqu'il n'ait pas exposé, nous aimons, en toutes occasions, faire connaître les hommes de mérite, et si, en cette circonstance, nous semblons sortir du cadre que nous nous sommes tracé, c'est que nous croyons toujours utile de faire connaître le mérite partout où il se rencontre.

Pour érminer, nous dirons aussi que **M. BARBIZET** est puissamment aidé dans ses travaux par son fils, un artiste sculpteur-modeleur, dont on a pu déjà apprécier le mérite. Ces deux intelligences réunies ne peuvent que produire de belles choses. L'Exposition de 1863 en est la preuve la plus convaincante que nous puissions donner.

Nous voici en présence d'œuvres dont le caractère essentiellement moderne est bien fait pour exciter notre admiration. Les tableaux sur faïence de **MICHEL BOUQUET**, un de nos meilleurs paysagistes, dont les toiles recherchées prouvent que s'il n'a pas créé le genre des peintures céramiques proprement dit, il les a grandement perfectionnées en leur donnant un aspect tout nouveau et des qualités d'originalité que l'on chercherait en vain dans les faïences anciennes et modernes.

L'exposition de **MICHEL BOUQUET** nous montre une

riche collection d'œuvres très-variées: paysages, marines, coupes, jardinières, etc., d'une exquise fantaisie et d'une grande richesse de composition. Toutes ses faïences sont cuites *au grand feu*, et peintes sur *émail cru*.

Pour beaucoup de nos lecteurs, ces mots techniques ont besoin d'explications; par *émail cru* on entend un émail à base d'étain, dit *stanifère*, qui s'applique sur la terre cuite et forme un champ pulvéruleux et spongieux, sur lequel on pose les couleurs métalliques; on entend, par *grand feu*, un four dont la température reste au rouge blanc pendant vingt-huit ou trente heures, fondant et vitrifiant le tout ensemble.

On peut juger par là de la difficulté de pareilles peintures, mais cette difficulté est largement compensée par l'éclat, le fondu, l'harmonie des couleurs et surtout par leur inaltérabilité, et la durée indéfinie de l'œuvre; seules, ces faïences peuvent être exposées en plein air, à l'humidité, à la chaleur, sans rien craindre, ce qui rend leur emploi des plus sûrs et des plus heureux dans la décoration des *villas*, *salles à manger*, *serres*, *salles de bains*, *décoration de salons de bateaux à vapeur*. Déjà plusieurs hôtels de Paris, entre autres la salle à manger de l'hôtel de **M. le duc de Montebello** et le salon des dames du splendide paquebot transatlantique l'*Impératrice-Eugénie*, sont ornés de plaques et médaillons en faïences dus au beau talent de M. MICHEL BOUQUET.

Ce qui distingue et recommande avant tout les faïences de M. BOUQUET, c'est qu'il est complètement sorti du genre qui se faisait autrefois. Sans devanciers, il est jusqu'à présent sans imitateurs: créateur d'un genre tout original et tout personnel, on peut, dès aujourd'hui, affirmer que ses œuvres resteront comme le type indestructible de la peinture du paysage à notre époque, et qu'un jour, qui n'est

pas éloigné, les amateurs se les disputeront comme celles des maîtres anciens, Italiens et Nivernais.

Pour preuve de l'originalité et de la souplesse du beau talent de M. BOUQUET, nous citons, parmi les belles pièces de son exposition, un grand paysage : les *Bords d'une rivière*, d'une dimension que nous n'avions jamais encore vue en faïence coloriée, d'un ton si vrai, si riche, et avec des eaux d'une transparence et d'une limpidité charmante. Un *Médaillon*, paysage également d'une couleur vigoureuse. Des sites pris sur nature, près *Lorient* et *Quimperlé* en Bretagne. Une *Jolie vue d'Etretat*. Un frais et gracieux souvenir du *Lac d'Enghein*. Des *Bateaux sur la Tamise*, puis un beau *Paysage en Bretagne*, appartenant à M. *Carcenac* ; ce paysage est ravissant, ses tons sont puissants et lumineux, il est rare de trouver une œuvre aussi gracieuse, aussi vraie, d'un ensemble aussi poétique. A cette nomenclature, ajoutons : une *Jardinière en bois découpé* d'une décoration ravissante ; une coupe sur laquelle M. MICHEL BOUQUET a peint, avec beaucoup de talent, un *Effet de soir* ; ces pièces sont montées en bois et sculptées par un artiste des plus distingués en ce genre, M. VIARDOT, dont nous regrettons l'abstention à l'Exposition de cette année. Le nom de M. MICHEL BOUQUET, depuis longtemps est connu dans les arts, et ses œuvres, soit à l'huile soit au pastel, ont toujours été remarquées et appréciées à leur valeur.

Dès 1839, il obtenait au Salon, une médaille de troisième classe ; en 1847 et 1848, deux médailles de deuxième classe ; à Rouen, il obtint la grande médaille d'or, et l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, en 1863, lui accorda la médaille de première classe, et cette année encore, 1865, il lui fut décerné un prix de première classe.

Pour nous résumer, nous dirons que les belles œuvres de M. BOUQUET sont admirées de tout le monde, son gracieux talent est en dehors de tout ce qui se fait journallement en peintures céramiques, sa peinture enfin, est harmonieuse, d'un effet naturel, et son dessin toujours étudié constitue pour l'ensemble des œuvres mêmes, une création, un type dont M. MICHEL BOUQUET a seul le secret.

Dans ce que nous avons désigné sous le nom de l'art appliqué à l'industrie, nous avons fait une étude spéciale de l'art appliqué à la décoration de nos habitations ; quoique la céramique ait donné lieu à un chapitre particulier, nous dirons néanmoins que les travaux de M. DECK se rattachent sur plusieurs points à cette décoration. En 1838, M. DECK fonda son atelier, dans lequel depuis il s'est occupé spécialement des faïences décoratives et architecturales ; joint à cela, M. DECK, a fait de nombreuses recherches dans la céramique ancienne de tous les pays, de toutes les époques. Parmi ces recherches nous citerons entre autres celles qu'il a tenues sur les fabrications orientales (*Persanes, Chinoises et Japonaises*), si remarquables par la richesse, la franchise et la transparence des couleurs, et dont on a trouvé une si heureuse application dans le bel art de la céramique. M. DECK a su mettre ces procédés retrouvés par lui à la portée des artistes modernes, qui sans grande étude préalable peuvent tracer, soit sur une plaque, sur un vase, soit sur quelque objet mis à leur disposition, des compositions originales, d'une grande beauté de couleur, et inaltérables par le temps.

L'exposition de M. DECK, si variée, si riche de beaux produits, nous montre aussi des spécimens de figures et ornements avec reliefs, obtenus par le modelé des émaux en peintures sur fond bleu et autres, formant également

des types de fabrication , et partant créent une innovation dans l'art décoratif.

Ajoutons encore un autre genre de fabrication céramique toute française, les pâtes colorées, incrustées (*dans le type des faïences dites Henri II*), exposées par M. DECK , ainsi que plusieurs autres pièces remarquables qui sont de fidèles interprétations en faïences , *des vases en cuivre* des Arabes ; le fond est un émail bleu , ou de tout autre couleur , qui remplit tous les creux , et le tout est recouvert d'une couverte transparente.

Les bleus turquoise dits de *Chine*, sont représentés par des échantillons du plus fin *craquelé*, et par des pièces non craquelées, servant de point de comparaison ainsi que les gris céladons *craquelés* avec décors en relief.

De ce qui précède, nous en concluons que M. DECK est un artiste, un chercheur, qui tout en s'inspirant des plus belles œuvres du passé, les a non-seulement imitées avec une grande vérité, mais encore a grandement perfectionné l'art auquel il s'est voué entièrement , apportant dans ses travaux toute l'énergie , toutes les poétiques aspirations d'un artiste convaincu, plein de foi dans son art.

Nous avons dit en commençant toutes les difficultés que l'on rencontre dans l'art de la céramique, chaque pas fait en avant est une lutte, un combat dans lequel l'artiste ne peut sortir vainqueur qu'à force de courage et de persévérance.

Pour le public, le curieux, qui s'arrête devant les œuvres de nos céramistes modernes , il juge superficiellement , sans parfaitement se rendre compte du travail immense qu'il a fallu faire, pour produire une œuvre résumant en elle l'art pur dans sa plus grande vérité , joint à une exécution si difficile que l'artiste ne peut qu'au dernier moment juger de la réussite. Nos goûts s'épurent, nous l'a-

vons dit, le désir de savoir s'agrandit tous les jours, c'est pourquoi nous trouvons utile de bien faire ressortir les travaux de nos artistes, nos efforts tendent à mettre à la portée de tous les détails que nous croyons nécessaires pour éclairer ceux qui veulent connaître et observer les œuvres soumises à leur appréciation.

M. DECK dans tous les objets exposés par lui, n'hésite pas à nommer ses collaborateurs. Qu'il nous soit permis ici de lui en adresser nos remerciements, c'est de toute justice, et pour nous c'est un exemple que nous voudrions voir suivi par tous les exposants.

Le passé de M. DECK est riche de récompenses, en 1861, à Bruxelles, il obtint une médaille en bronze; la même année à l'Exposition des arts industriels, une médaille d'argent; une médaille en 1862, à l'Exposition universelle de Londres; en 1863, une médaille d'argent à Nevers; en 1863, une médaille de 4<sup>e</sup> classe aux Beaux-Arts appliqués; une médaille d'or en 1864, aux Arts appliqués; et cette année 1865, la grande médaille de 4<sup>e</sup> classe.

Ce passé promet !

L'exposition de M. DEVERS nous offre aussi de beaux spécimens de la céramique moderne; en 1847, il fonda son atelier, et il s'occupa avec succès des peintures et sculptures monumentales, en lave, en terre cuite émaillée, mais ce dont il s'est occupé avec amour, c'est de la reproduction des belles faïences du seizième siècle, genre *Luca del Robia*, dont nous avons parlé en commençant cette revue. Étudiant le passé, en artiste, en observateur, M. DEVERS s'attacha surtout à copier fidèlement les modèles anciens de tous genres, dans leurs styles et types divers; ces faïences sont non-seulement fort belles, mais très-reussies comme exécution.

M. DEVERS peint sur émail, il travailla sous trois maîtres célèbres. *Ary Schaeffer, Rude et Picot*; S. M. le roi d'Italie lui conféra l'ordre des saints Maurice et Lazare, avec le titre de peintre sur émail de Sa Majesté.

Son exposition de cette année contient de belles figures, en terre émaillée, des bustes, des vases, des panneaux décoratifs d'une grande valeur artistique et d'une belle exécution. Ces œuvres de nature diverses sont fort remarquables et comme ses confrères M. DEVERS peut prétendre largement à la décoration de nos palais et de nos musées.

Le passé de M. DEVERS est riche en récompenses. En 1849, il obtint au salon une médaille de troisième classe; en 1851, *prize medal* à Londres; une médaille de troisième classe aux beaux-arts appliqués; une médaille d'honneur en 1853, à Paris; une en argent à l'exposition de Turin; une médaille d'or à Bordeaux; à Nantes, une médaille de bronze, une médaille de bronze également à Metz, en 1862; une médaille à Londres, aussi en 1862; à l'Exposition Universelle, la grande médaille de S. M. l'Empereur; en 1863, à Nevers; la même année 1863, une médaille de première classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, à Paris, enfin cette année 1865, un rappel de médaille de 1<sup>re</sup> classe.

Ces récompenses qui viennent encourager l'artiste, on ne peut le nier, ont une grande influence sur l'avenir artistique et industriel de la France, dans ces nomenclatures, quelque arides qu'elles soient pour le lecteur, on peut se rendre compte de la vérité de la cause dont nous nous faisons l'ardent défenseur.

MM. GENLIS et RUDHARDT ont exposé de belles faïences en *émail stannifère*: puis des émaux en relief sur un fond bleu opaque.

Ces émaux en relief, nous paraissent être une création, une application nouvelle, pleine de goût et de gracieuse fantaisie, reposant surtout, sur un fond d'un très-beau bleu opaque.

Nous avons dit en commençant que la tâche des juges des produits de la céramique moderne, devait être difficile, nous sommes dans le vrai, car les beaux spécimens des peintures sur émail cru, au grand feu, exposés par MM. GENLIS et RUDHARDT, sont non-seulement fort belles comme dessins, harmonie des couleurs, mais encore comme exécution.

Du reste, ces artistes, dont l'atelier n'est fondé que depuis 1860, ont, dès la première année de leurs travaux, donné des preuves d'un talent sérieux; au concours céramique de Nevers, en 1862, ils obtinrent une mention honorable, et la même année, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, il leur fut décerné une médaille de troisième classe; en 1863, à l'Exposition Internationale de Bayonne, ils obtenaient une médaille de seconde classe, et cette année, 1865, un prix de 2<sup>e</sup> classe.

MM. GENLIS et RUDHARDT, ont compris leur époque, car tout en imitant les maîtres anciens, ils ont créés des types qui leur sont propres. Ils sont eux enfin!

De beaux plats, des vases de formes élégantes des cache-pots, des lustres, flambeaux, des lampes, de jolies boules ou demi-boules servant à l'éclairage par suspension. Puis une grande variété de coupes, grandes et petites, de toutes formes, de tous styles, tournées, façonnées, peintes et émaillées, et qui sont faites pour supporter de jolies montures en bois sculpté, ornées de bronze doré, toutes choses enfin qui constituent luxe parisien.

Telles sont les œuvres de ces artistes, qui ont trop bien commencé pour ne pas se faire en peu de temps.

une belle et large place dans notre céramique moderne.

M. GENLIS est élève de Jeanron, n'est-ce pas dire que son talent a pour base les qualités artistiques du maître ?

M. RUDHARDT, sous les aspirations d'une sérieuse vocation, a passé douze années de sa vie sous le beau ciel italien. *Rome, Naples, Florence* furent visitées par lui en poète, en artiste, en homme convaincu, il a travaillé, étudié dans le berceau des arts, toutes les belles choses des anciens maîtres, la céramique l'a surtout occupé, aussi ses études viennent-elles largement en aide à ses travaux actuels, aidé par le mérite de M. GENLIS.

↑ Nous voici devant une exposition dont chaque objet qui a compose demanderait une description particulière, ces compositions de la céramique moderne nous ont paru remarquables tant au point de la composition et du talent de l'artiste, M. GOUVRION, qu'au point de vue d'une exécution hors ligne, qui, nous ne saurions trop le répéter, est des plus difficiles pour des causes que nous avons énumérées plus haut.

Nous nous bornerons à donner la liste des belles productions exposées par M. GOUVRION, dans lesquelles nous nous plaisons à reconnaître un mérite réel, un talent sérieux et une observation de l'art le plus pur. Dans toutes ses œuvres les dessins sont peints sur émail à grand feu, ce qui pour nous leur donnent une valeur artistique incontestable.

Un grand sceau, orné de cariatides et de quatre marines : La pêche du thon ; La pêche du hareng ; Vue de Cannes ; Plage de la Croisette. — Plat, bordure, avec marine : La rentrée au port (Calvados). — Paire de vases : Têtes de lion ; Routiers d'après Salvator Rosa. — Paire de vases : Têtes de lion ; Couronne de fleurs, composition originale.

— Paire de vases : Fleurs et papillons, genre grec, composition originale. — Vase, Renaissance : L'automne de Goltzius, camaieu. — Paire de vases : Fleurs camaieu. — Paire de seaux ; sujets : La chasse et la pêche. — Paire de sceaux sujets chinois ; et onse Paire de coupes : Enfants chinois. — Paire de seaux droits ; sujets : Paysans russes, d'après le Prince. — Paire de seaux droits : sujets d'Orient, paysages. — Paire de seaux droits, avec marines, d'après Vernet.—Paire de seaux coniques, avec paysages de Berghem. — Paire de seaux coniques ; sujets : Routiers. — Seau : Sujets : Routiers.—Plaque ; sujets : Chevaux d'après nature, composition originale. — Plaque ; sujet : Paul Veronèse. — Plaques, Oiseaux, Aigrettes d'eau. — Paire de seaux coniques : Oiseaux ; aigrettes et ibis ; 2 paires de seaux coniques : Forêts vierges ; camaieu bleu et vert. — Plaque : Paysage, composition originale. — Paire de vases Renaissance.

A toutes ces belles œuvres, où se révèle tout le talent de M. GOUVRION et comme peintre et comme céramiste, nous ajouterons que comprenant son époque, M. GOUVRION a exposé également une série de fort jolies choses purement commerciales, telles que des lampes émaillées d'une forme tout à la fois gracieuse et nouvelle. Ces lampes émaillées au feu du four, sont en émail *stannifère*, dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Puis enfin des échantillons d'émail blanc avec touches de couleurs.

Cette dernière œuvre de la céramique moderne est charmante et nous semble appelée à un grand avenir.

Une fois de plus nous constatons qu'en dehors de l'art pur M. GOUVRION a compris les besoins actuels, aussi met-il son talent à produire des œuvres accessibles à tous.

M. AUGUSTE JEAN dont l'Exposition est remarquable, est aussi un de nos peintres céramistes modernes de beaucoup de goût et poussant fort loin l'amour de son art.

Nous avons examiné avec attention deux beaux bustes en faïence émaillée, *LL. M.M. l'Empereur et l'Impératrice*. Ces deux bustes ont ceci de remarquable, c'est qu'il n'a jamais été fait de pièces de cette importance et de cette dimension en faïence émaillée.

Les modèles en terre sculptés et modelés étaient parfaits, leur cuissage et l'application des émaux ont pu en amoindrir le mérite au point de vue de l'art, mais néanmoins c'est une tentative dont on doit savoir gré à M. AUGUSTE JEAN qui, en chercheur infatigable, arrivera à la perfection, nous n'en doutons pas.

En dehors de ces œuvres particulières, nous avons pu admirer une quantité d'objets charmants en faïence artistique d'un rare mérite, M. AUGUSTE JEAN a compris le temps actuel, et il a pour mobile de créer et de faire des œuvres, quel que soit leur mérite comme art, accessibles à tous, nous l'en félicitons, c'est un progrès auquel nous ne saurions trop attacher d'importance.

Voici encore une exposition de la céramique digne du plus haut intérêt. M. Jules Houry est un tout jeune artiste céramiste, et les beaux spécimens exposés par lui nous donnent la mesure d'un talent jeune, vivace, marchant sous les aspirations poétiques d'une ardente imagination.

M. Jules Houry a bien compris son époque, il a remarqué combien la classe élégante de la société aimait les jolies choses. Pénétré de cette pensée, à ces beaux produits céramiques, M. Jules Houry a adjoint *les montures*, une chose toute moderne, dans laquelle peut se

déployer toutes les gracieuses fantaisies imaginées par l'artiste.

En dehors de jolies faïences, dites *françaises*, qui sont des produits de notre céramique moderne, auxquelles préside un cachet de distinction des mieux compris, une décoration délicieuse d'effet, on a ajouté, ainsi que nous le disons plus haut, des montures d'une grande finesse d'exécution, des ornementsations en chêne sculpté, fouillé, imitant le chêne ancien ; des coupes de formes élégantes, des vases de formes antiques et modernes, des jardinières, enfin mille riens charmants dont la femme élégante aime à parer son boudoir, sa cheminée et ses étagères.

M. *Jules Houry* est donc pour nous un artiste qui, tout en créant de belles œuvres dans la céramique, y ajoute un attrait de plus.

Dans ses travaux M. *Jules Houry* s'est adjoint un collaborateur d'un rare mérite, son frère, qui est un peintre distingué et dont le talent est chaque jour apprécié davantage par les gens de goût.

Aussi ne doutons-nous pas que ces jeunes artistes ne progressent, et que leur industrie toute moderne dont ils sont en quelque sorte les créateurs, ne dotent le pays de charmants chefs-d'œuvre.

En 1863, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, M. *Jules Houry* obtint une médaille de troisième classe ; cette année, 1865, une médaille de deuxième classe.

En dehors des jolis produits exposés par M. *Houry* et qui, pour la plupart, consistent en charmants spécimens de notre céramique, décorés avec beaucoup de talent, nous avons remarqué de beaux petits meubles en ébène, en bois noirci et sculpté, de différents styles et fort heureusement ornés de plaques émaillées dans le style Renais-

sance. Ces meubles gracieux par la forme, admirablement sculptés, sont des œuvres d'art dans toute l'acception du mot. Nous ne saurions trop le répéter, M. HOURY est un véritable artiste.

M. LAURIN a exposé de très-belles poteries, faïences peintes et émaillées, des vases, des coupes, des jardinières, des plats, le tout d'une belle exécution. M. LAURIN a puisé près de son père, un céramiste distingué, toutes les notions de l'art de la céramique, c'est un habile, et nous nous plaisons à reconnaître dans ses œuvres un sentiment pur et élevé de l'art, une étude sérieuse de l'exécution et des difficultés à vaincre.

Nous avons dit, dans le cours de cet ouvrage, qu'un des grands mérites de nos producteurs était de savoir s'entourer de collaborateurs intelligents, c'est ce que fait M. LAURIN, il est dans une bonne voie, et l'avenir de cet artiste promet beaucoup. M. LAURIN a su appeler à lui l'aide d'intelligences remarquables, nous voulons parler de M. Chapelet, un tout jeune peintre céramiste dont le beau talent, guidé par M. LAURIN, produit de belles et bonnes choses: sûreté de main, dessin étudié, harmonie et entente de la couleur ; telles sont les qualités qui distinguent cet artiste. M. Chapelet est élève de M. Lessor, un artiste d'un grand mérite, de la manufacture de Sèvres, et, sous les leçons du maître, M. Chapelet est devenu aussi un artiste de talent.

En 1863, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, M. LAURIN obtint une médaille de première classe pour ses beaux produits céramiques ; cette année, 1865, il a obtenu un rappel de médaille d'argent.

M. le marquis d'Esquilles de MONESTROL, dit le potier

de Rungis, nous montre aussi une belle exposition de produits de la céramique moderne.

Les objets qu'il a exposés consistent en couleurs et en émaux. Le but de M. DE MONESTROL est d'unir en céramique la sculpture et la peinture. Pour arriver à ce but, cet intelligent artiste fait un choix, partout indistinctement où il les rencontre, des œuvres les plus remarquables de sculptures en terre cuite. Les pierres factices de Garnaud ou de Debay; les fleurs en porcelaines des demoiselles DELAMARRE, de Ménin-sur-Yèvre; les statuettes de Gibus, les vases de Chavois, toutes ces pièces servent aux travaux de M. DE MONESTROL, qui les revêt d'émaux en rapport avec la nature de leur terre et qui n'altèrent en rien la pureté de leurs formes primitives.

M. DE MONESTROL a doté la porcelaine dure d'un émail tendre qui permet de la décorer comme la faïence. Nous nous attachons toujours à mettre en relief les artistes qui, sortant des sentiers battus de la routine, ne se contentent pas de copier les maîtres d'autrefois, mais s'appliquent à chercher à créer de nouvelles applications, et partant à faire progresser l'industrie à laquelle ils se sont voués, M. DE MONESTROL est de ceux-là, et depuis la fondation de sa poterie artistique de Rungis, ces travaux ont toujours été progressant.

M. DE MONESTROL obtint une médaille à la Société d'encouragement de Paris en 1861, à l'exposition de Nantes, une médaille d'argent, et en 1863, une médaille de 2<sup>me</sup> classe aux Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

Dans un salon de la nef, nous nous sommes arrêté charmé devant les objets exposés par M. EUGÈNE ROUSSEAU.

Certes, on peut le dire, tout ce que la céramique mo-

derne peut produire de riche , de luxueux , d'élégant et de bon goût, nous le retrouvons dans ce salon ; il nous serait difficile de faire de tous ces objets exposés , une description particulière. Ce que nous pouvons ajouter, c'est que dans les belles œuvres de M. EUGÈNE ROUSSEAU, l'art a ses grandes entrées, et chacune des œuvres que nous avons vu sont à elles seules de charmants chefs-d'œuvre.

M. EUGÈNE ROUSSEAU est hors de concours, comme membre du comité d'organisation de l'Union centrale, n'est-ce pas dire que M. EUGÈNE ROUSSEAU s'est voué tout entier à cette belle et grande idée, *du beau dans l'utile*, et chacune de ses œuvres prouve combien il est pénétré de cette pensée, combien il a compris son époque, et surtout combien il a trouvé de puissants auxiliaires dans un goût inné, qui n'admet que des œuvres sérieuses et parfaitement comprises au point de vue l'art.

Dans cette exposition, qui offre à l'observateur un caractère tout particulier , nous avons remarqué des vases et des coupes de formes élégantes et gracieuses, tant modernes qu'imitées de l'antique , des aiguilles , des plats peints sur faïences et surtout d'un fort beau dessin et de tons harmonieux , des services complets pour la table, admirablement décorés.

*Grimaud de la Reynie, Brillat Savarin*, eussent été ravis d'un pareil service, et quoique l'on dise vulgairement : *L'écuelle ne fait pas la sauce* , nous sommes loin d'être de cet avis; les gourmands célèbres pensaient comme nous , et les beaux services de table en *faïences émaillées* , prouvent suffisamment combien ces services de table peuvent plaire, surtout dans de telles conditions.

Les belles porcelaines dites *en pâtes rapportées*, sont aussi d'une grande valeur artistique ; ajoutons à cela une riche collection de vases décorés, de médaillons, plaques

et trumeaux en faïences peintes en porcelaines décorées, et faites pour orner des meubles, nous aurons une grande idée de la souplesse du talent de M. EUGÈNE ROUSSEAU. L'ensemble de cette exposition est du plus bel effet, il est rare, et nous nous plaisons à le constater, de rencontrer une entente si parfaite, si bien raisonnée de nos goûts, de nos besoins actuels. Il est certaines industries devant lesquelles le public a peine à se rendre compte des difficultés qui leur sont inhérentes ; la céramique est de ce nombre. Dans le cours de cette étude nous nous sommes efforcé de faire ressortir, non-seulement les qualités artistiques qui distinguent notre céramique moderne, mais encore les travaux sans nombre auxquels elle donne lieu, une étude du passé, le goût et la fantaisie si nombreux d'applications, somme toute la céramique est un grand art, qui, négligé pendant de longues années, n'était connu seulement que de quelques amateurs, mais aujourd'hui dans les mains d'artistes comme M. EUGÈNE ROUSSEAU, c'est tout autre chose, et si nous retrouvons une recrudescence fort grande pour la céramique, nous le devons à nos producteurs, à nos céramistes modernes, qui font revivre ce bel art, si admiré de nos pères.

En 1862, à l'exposition universelle de Londres, M. EUGÈNE ROUSSEAU obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe, et une médaille de 4<sup>re</sup> classe également en 1863, à l'exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie à Paris.

Pour nous résumer, nous dirons que M. EUGÈNE ROUSSEAU a été un des premiers à accepter dans toute son étendue le programme de l'Union centrale, et nous ne doutons pas un instant que puissamment aidé par toutes ces intelligences qui ont présidé à sa formation, cette institution et ces protecteurs, hommes de goût et de talent, arrivent à des résultats utiles.

La belle exposition de M. PULL, est une des plus remarquables et des plus originales des œuvres de la céramique moderne. M. PULL est un artiste, et on doit d'autant plus lui savoir gré de ses beaux travaux, qu'il est fils de ses œuvres, qu'il n'a aucun maître, sa vocation seule l'a poussé dans cet art si difficile.

Imitateur fidèle de *Bernard Palissy*, il a eu comme le maître qu'il sait copier avec tant de perfection, ses jours de souffrances, ses défaillances, ses luttes. Ses efforts ont duré bien des années, M. PULL a eu à lutter non-seulement contre les difficultés directes de son art, mais contre l'incrédulité qui s'attachait à ses tentatives, et cependant, pourquoi douter, pourquoi ne pas avoir la foi?

M. PULL, ne se lassa pas, pendant longtemps il usa sa vie, négligea sa fortune, et, en artiste convaincu et croyant, obéissant à une voix secrète qui lui disait qu'il réussirait. En effet, aujourd'hui, nous ne pouvons dire autrement, si ce n'est qu'il a su imiter *Bernard Palissy* jusque dans ses défauts; les œuvres de M. PULL en parallèle avec celles du maître, laissent une indécision tout à l'avantage du potier du dixneuvième siècle. M. PULL, comme son devancier n'avait en commençant son art aucune notion de la chimie, de la géologie, et puis tout le monde sait que la plupart des céramistes anciens ont tenu le secret sur leurs découvertes, ce qui rend la tâche de nos céramistes modernes plus ardue et plus difficile que jamais. Aussi on peut penser à quels labeurs incessants, à quels travaux M. PULL, a dû se livrer pour surprendre les secrets du passé, pour retrouver les émaux, pour imiter enfin à s'y méprendre les œuvres de *Bernard Palissy*.

Pour nous, admirateurs de ce beau talent, nous regrettons que M. PULL, ne cherche pas à créer; ses confrères

cient à l'impuissance, c'est une erreur, quand on fait ce que fait M. PULL on peut tout oser, et le reproche que nous lui adressons ne vient que parce que nous pensons, qu'en présence des progrès que toutes nos sciences ont fait depuis quelques années, M. PULL pourrait être créateur d'un type, d'un genre qui lui serait propre, et qui un jour serait la gloire de la céramique de notre siècle.

Sans doute, si M. PULL ne crée pas, c'est qu'il a des raisons qu'il ne nous appartient pas de déduire!!!

Les récompenses qu'il a obtenues dans différentes expositions sont nombreuses et prouvent combien le beau talent de M. PULL a trouvé des appréciateurs éclairés.

Depuis 1856, époque où il a fondé son atelier, M. PULL a obtenu : méd. br. exp. d'horticulture, 1859, Paris. — Méd. d'honneur, 1859, Acad. agr. manuf. et comm. — Rappel en 1860. — Méd. d'arg. de 2<sup>e</sup> cl. 1860, soc. imp. et centr. d'hort. — Méd. 1<sup>re</sup> cl. 1862, *id*, — Méd. d'arg. Arts ind. 1861, Paris. — Rappel de méd. de 1<sup>re</sup> cl., 1863, soc. imp. et centr. d'hort. — Méd. d'arg. 1863, Nevers. — Méd. 1<sup>re</sup> cl. Beaux-Arts appl. 1863, Paris, et cette année 1863, un rappel de médaille de 1<sup>re</sup> classe.

Les objets exposés par M. PULL sont trop nombreux, nous ne pouvons citer que les principaux, ceux enfin qui ont excité l'admiration.

*Un beau vase Médicis avec rinceaux. Une grande vasque avec anses et têtes de bétier, modèle original dans le style Bernard Palissy. Deux grands vases avec médaillons et figures Diane et Apollon.*

*Une ravissante jardinière fond bleu, les anses de femmes ailées, cette jardinière est d'une richesse d'émaux extraordinaire. Des plats façon Beenard Palissy avec reptiles, coquilles, fleurs, tortues, poissons, etc., d'une variété nombreuse, et toutes fidèles copies du maître.*

Enfin, et pour terminer, l'exposition de M. PULL attirait la foule qui, émerveillée, ne savait que louanger et le travail de l'artiste et la fécondité de ses œuvres.

La céramique proprement dite possède en elle-même plusieurs parties très-distinctes, qui réunissent sous le mot générique de *céramique* la base d'un art très-étendu par ses applications nombreuses, très-sérieux, très-savant, comme on a pu le voir par ce qui précède.

La préparation des terres argileuses vient d'abord ; puis les manipulations de ces terres, soit en plaques, soit modelées pour statues et pièces diverses, soit tournées sur des tours particuliers pour vases de toutes formes, vases, etc.

La cuisson vient après, puis ensuite les revêtements d'émaux, soit sur cuits, soit sur crus, préparés pour recevoir les décos de toutes sortes, qui donnent lieu à toutes les belles compositions de nos artistes.

Ce sont des travaux de ces artistes dont nous allons nous occuper, travaux hérisseés de difficultés, on a vu pourquoi, et qui demandent de ceux qui les exécutent une grande intelligence, un grand sentiment d'étude et d'observation, et beaucoup de goût.

Parmi tant d'œuvres remarquables, nous citerons tout d'abord celles de M. BAUD, peintre émailleur, qui a exposé une très-belle croix émaillée sur cuivre, qui, en dehors d'un mérite réel, sous le rapport de l'exécution, a des dimensions qu'on n'avait pu obtenir jusqu'à ce jour. Le travail si complet de M. BAUD a ceci de particulier qu'il n'a aucun rapport avec les cloisonnés de la Chine, ses œuvres lui sont propres. Les beaux flambeaux de son exposition sont aussi fort riches comme formes et comme émaux, riches de tons et d'un effet harmonieux. M. BAUD est un

artiste qui, sans être un copiste servile, travaille à créer et à faire progresser un art auquel il s'est entièrement voué. M. BAUD a obtenu une médaille de bronze et tout nous fait présumer que d'autres récompenses viendront chercher cet artiste plein de foi et de courage.

M. BÉDIER a aussi de très-beaux émaux montés en bronze et en chêne sculpté ; grâce et variété dans les formes, harmonie de tons, pureté d'exécution, telles sont les qualités des émaux de M. BÉDIER, nous attendrons une exposition plus étendue de cet artiste pour nous rendre un compte plus exact de son talent.

Les faïences peintes de M<sup>me</sup> BOSSÉ, qui a obtenu une mention honorable, sont d'un joli dessin et d'une belle couleur. En 1863, M<sup>me</sup> BOSSÉ a obtenu une médaille de troisième classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, et nous dirons que ses peintures de cette année, nous ont paru être en progrès et plus savamment faite qu'en 1863, donc il y a progrès.

Dans le cours de cet ouvrage nous nous sommes appliqués à faire ressortir tout ce qui se faisait de beau et d'utile, rentrant entièrement dans nos usages continuels. L'exposition de M. BOULENGER est fort belle sous ce rapport, ses carreaux en terre cuite incrustée de mosaïque sont parfaits et concourent puissamment à la décoration de nos habitations.

Salles à manger, salles de bains, vestibules, etc., etc., recevront une belle décoration avec des carrelages indestructibles si riches de dessins et de couleurs : aussi le jury

d'examen a-t-il décerné à M. BOULENGER AINÉ une médaille d'argent.

Les belles faïences sur émail, crues et cuites au grand feu, de M<sup>me</sup> DE CALLIAS et de M. DE CALLIAS sont d'un bel effet, nous avons donné plus haut quelques détails sur ce qu'on appelle en céramique la cuisson au grand feu, nous n'y reviendrons pas, toujours est-il que les difficultés de ces sortes de peintures ajoutent au mérite des artistes qui les exécutent et dont on doit leur tenir compte; une mention honorable a été accordée à M<sup>me</sup> DE CALLIAS, cette récompense était méritée et nous nous y associons de grand cœur.

Des nielles sur argent, de belles gravures sur verre ont été exposées par M. CHABERT, ce jeune artiste, dont le talent si gracieux mérite tous les encouragements, a obtenu cette année une médaille de bronze, nul doute que d'autres récompenses ne viennent sanctionner le talent de M. CHABERT qui, comme il le dit lui-même, est un fanatique partisan de cette belle devise : *le beau dans l'utile*.

Cette année, au Salon, M. CHABERT a exposé une très-belle Vierge à l'hostie, gravée sur ivoire, d'après M. Ingres, pour laquelle il a obtenu une récompenue, le jury, tout en reconnaissant quelques imperfections artistiques dans l'œuvre, n'en a pas moins tenu compte à l'artiste des difficultés du travail de la matière employée, qui ne permet pas la pureté, le fini qu'on obtient avec le cuivre.

M. CHABERT est un artiste aimant son art, qui travaille seul et qui sacrifie tout à ce que l'art demande de beau et de poétique.

L'exposition de M. CHAMPIGNEULLE, sculpteur, nous offre une application nouvelle de la céramique et qui doit surtout être prise en sérieuse considération. Nous avons eu occasion de parler des pompes et du luxe du culte chrétien, les orgues, les orfèvreries d'église nous ont donné des sujets d'étude; les œuvres de M. CHAMPIGNEULLE s'y rattachent complètement en créant un genre : *la céramique appliquée à la statuaire religieuse*. Nous avons en France environ quarante-cinq mille communes, toutes ont leurs églises, mais toutes ne sont pas assez riches pour posséder les œuvres en marbre de nos grands maîtres, la pierre même sculptée est d'un certain prix. M. CHAMPIGNEULLE a sans doute observé ce fait, aussi a-t-il résolu de faire plier son beau talent de statuaire au service, non du marbre, mais à la simple et modeste terre cuite, de façon à ce que toutes nos églises, même les plus humbles, puissent posséder les statues de nos saints. M. CHAMPIGNEULLE a exposé un *Christ sur la Croix*, admirablement modelé; une *Statue de la Vierge*, d'une belle expression; *Saint Jean*; *la Mise au tombeau*; un *Chemin de la Croix*. Toutes ces belles statues sont en terre cuite et recouvertes de peintures d'un bel effet. Cette application nouvelle de la céramique sera d'un grand secours pour nos modestes églises de villages, et nous voyons là un progrès, auquel nous ne saurions trop applaudir. En 1863, M. CHAMPIGNEULLE, à Nîmes, obtint une médaille d'or; en 1864, à Bayonne, une médaille de première classe; en 1865, une médaille d'or à Nice, et un diplôme d'honneur à Chaumont (Haute-Marne).

Les peintures dont M. CHAMPIGNEULLE recouvre ses statues sont faites à froid, elles s'incorporent dans les pores de la terre et deviennent ainsi indestructibles; nous le répétons, nous voyons là une création très-sérieuse de notre

céramique moderne et qui sera très-appréciée, nous n'en doutons pas.

Nous dirons des carrelages de M. DESSIRIER ce que nous en avons dit pour M. Boulenger : c'est beau, c'est utile, et cela rendra de grands services dans nos constructions modernes.

Les peintures sur porcelaines de Mademoiselle Marie DURANT, directrice de l'école de dessin du 10<sup>e</sup> arrondissement, sont très-réussies, quoique un peu léchées. Les émaux chez elle nous plaisent davantage comme dessin, comme harmonie de tons, ils sont parfaits. Nous reconnaissons dans cette artiste un talent sérieux du dessin, sous le rapport de la recifitude des lignes.

M. FALOUR a exposé de belles jardinières. Si nous ne voyons pas dans ces jardinières des œuvres essentiellement artistiques, nous y retrouvons, dans toute l'acception du mot, ce que nous sommes convenus d'appeler le luxe parisien. Ces jardinières, bien décorées, sont montées sur des pieds en métal, de formes élégantes et gracieuses, qui en font de charmants ornements pour appartements.

Dans les œuvres de M. FIQUENET, nous retrouvons le mérite d'un véritable artiste. De beaux vases, des coupes de formes gracieuses, des plats d'une grande vigueur de tons, toutes ces faïences peintes sont fort belles, et on sent que M. FIQUENET, tout en s'inspirant des faïences de Rouen et Urbino, n'a pas voulu se faire un copiste servile, mais que, tout en cherchant dans le passé, il a voulu créer des œuvres qui lui soient propres; nous applaudis-

sons à cette tentative que nous voudrions voir imiter par beaucoup de céramistes modernes.

Les cache-pots en faïence, les porcelaines, les cristaux montés en bronze, de M. GENEVOIX, tiennent encore à ce que nous appelons la fantaisie parisienne, et ne nous paraissent pas des œuvres essentiellement artistiques.

Nous en dirons autant des porcelaines décorées pour bronzes, de la maison LEVY ET C°.

Après les produits dont nous venons de parler, nos yeux se reposent avec plaisir sur des œuvres sérieusement artistiques. Nous ne nions pas que l'art entre toujours pour quelque chose dans tous les produits mis sous les yeux du public, mais à différents degrés; l'exposition céramique de M. LONGUET nous offre de belles faïences auxquelles on peut donner grandement le nom de *faïences artistiques*. M. LONGUET, il est facile de le voir, a étudié les maîtres du passé, et ses œuvres sont des reproductions parfaites des faïences persanes, ses tentatives pour imiter Faenza et Urbino sont des mieux réussies; aussi-comme nous l'avons dit, nous n'aurens bientôt plus rien à envier aux maîtres d'autrefois; tous les genres, tous les styles, tous les types ont éveillé l'attention de nos céramistes modernes, et M. LONGUET nous donne une preuve de plus que rien n'est impossible à des artistes convaincus et passionnés pour l'art auquel ils se sont donnés. En 1863, M. LONGUET obtint une médaille de première classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie de Paris; cette année, le jury lui décerna une médaille d'argent. C'est justice.

Les porcelaines décorées de M. MACÉ ont d'excellentes qualités, et qui doivent d'autant être prises en sérieuse considération, que M. MACÉ peint sur porcelaine par des procédés mécaniques ; nous avons remarqué dans ses œuvres un rare talent comme dessin, une belle harmonie comme couleur, et une grande vérité comme reproduction. Ces qualités, qui tiennent si étroitement à l'art, ont valu à M. MACÉ une médaille de bronze, tant pour la beauté des œuvres qu'il a exposées que pour la difficulté qu'on rencontre dans leur exécution.

La peinture sur porcelaine plaît généralement aux dames, ce travail exige, non-seulement beaucoup de goût, mais encore une grande légèreté et une grande sûreté de main, aussi voyons-nous beaucoup de dames s'adonner à ce genre de travail dans lequel il faut déployer de sérieuses qualités artistiques. Nous avons fait connaître au début de cette étude les difficultés inhérentes aux travaux de peinture, à l'application d'émaux sur faïences, porcelaines, terres cuites, etc., etc., aussi remarquons-nous de sérieuses qualités et une grande sûreté de main dans les jolies peintures de MADEMOISELLE MAILLOT.

Nous adresserons les mêmes éloges à MADEMOISELLE DE MAUSSION, son portrait de *Madame de Fontange*, sur lave émaillée, est très-beau comme dessin et comme couleur. L'éventail du genre *Boucher* est charmant. Une très-belle tête de la Vierge, peinte sur porcelaine, est délicieuse d'attitude ; une coupe de porcelaine décorée, et enfin, nous ne saurions omettre la riche peinture d'un bénitier, d'après Raphaël. MADEMOISELLE DE MAUSSION a obtenu une mention honorable, elle peut entrer dignement dans cette pha-

lange d'artistes de talent dont la collaboration est si nécessaire à nos industries.

**MADEMOISELLE MÉRY** a de belles peintures sur faïences, cette artiste s'est inspirée des œuvres italiennes, un joli dessin, des tons harmonieux, prouvent le goût de cette artiste intelligente.

**MADEMOISELLE MOIRAND** copie Sèvres, nous préférerions voir des œuvres originales, surtout quand les copies nous paraissent imparfaites, néanmoins les peintures sur porcelaines de **MADEMOISELLE MOIRAND** ont des qualités, son dessin est correct, les tons ne manquent pas d'une certaine harmonie, et l'on sent qu'avec un peu plus d'observation, un peu plus de vigueur dans les pinceaux, **MADEMOISELLE MOIRAND** peut produire de bonnes choses.

**MADEMOISELLE MONTELLIER** a exposé deux faïences peintes, nous y trouvons des qualités, mais c'est encore de la peinture léchée, sans vigueur et sans force.

*Les Baigneuses*, d'après *Boucher*, et le magnifique portrait de Sa Majesté l'Impératrice, d'après *M. Winterhalter*, exposés par **MADEMOISELLE PEIGNOT**, sont peintes avec une grâce charmante et prouvent, chez cette artiste, des qualités sérieuses et comme dessin et comme entente de la céramique.

La peinture sur lave émaillé de **M. PENET** est réussie comme dessin et comme couleurs. **M. PENET** est un véritable artiste, on reconnaît dans son travail une étude sérieuse du dessin et une connaissance parfaite de la couleur. **M. PENET** a obtenu la récompense d'une médaille de

bronze ; nous jugerons davantage le talent de cet artiste dans des œuvres futures, nous l'espérons.

Nous avons dit, en commençant cette étude, que les émaux tenaient une place importante dans la céramique ; la belle exposition de M. POPELIN nous en fournit une preuve des plus convaincantes.

M. POPELIN s'attache à l'imitation parfaite des émaux sur cuivre de Limoges.

Nous avons pu admirer sur un grand cartouche en chêne sculpté, et dans le goût de l'époque, des émaux sur cuivre d'une grande richesse de dessins et de tons. *La Renaissance des lettres, Jules César, Calvin, un beau portrait. L'art des Léonard Limousin, des Pencaud*, a retrouvé un artiste de leur taille, un imitateur habile, un maître enfin, dont doit s'enorgueillir la céramique moderne. N'visions-nous pas dans le vrai en disant que nous n'aurions bientôt rien à envier au passé ? M. POPELIN est déjà un peintre distingué, élève d'Ary Scheffer et de M. Picot, c'est un jeune talent qui se révèle, auquel nous ne saurions trop donner d'encouragements. Les tentatives pour imiter les émaux de Limoges ont été nombreuses, et, jusqu'à ce jour, nous devons l'avouer, la réussite n'avait pas été aussi complète, aussi sérieusement comprise.

M. POPELIN a obtenu une médaille d'argent ; là ne s'arrêteront pas les récompenses qui attendent un artiste de la valeur de M. POPELIN.

M. SOLON a aussi, comme M. Champigneulle, de belles statues destinées à l'ornement de nos églises, M. SOLON nous est connu depuis longtemps, et, quoique arrivé un des derniers prendre sa place dans le grand concours de l'Union centrale, il a su s'y distinguer par des œuvres

d'un mérite réel qui lui ont valu la médaille de bronze. Des statues de différentes grandeurs, d'un beau modèle, fort réussies d'attitude et d'expression, prouvent la parfaite entente de cet art si difficile de la sculpture et dans lequel M. SOLON a su se faire une réputation digne de son talent.

M. BERNARD LÉON qui, lui aussi, est arrivé en retard à l'Exposition de 1863, n'en a pas moins exposé des œuvres remarquables, et sur lesquelles nous appelons l'attention par leur beauté comme exécutions qui diffère complètement des moyens ordinaires.

M. BERNARD LÉON peint ses faïences fines avec des couleurs d'email ayant la fusibilité des couleurs de pâtes tendres ou de porcelaines ; après avoir peint, il revêt sa peinture d'une *couverte* ou *glaçure* très-fusible qu'il vitrifie au grand moule, ces peintures après ce travail, ont le *glaçé* des peintures sous *couverte* au grand feu du four, et elles ont de plus que ces dernières l'avantage d'avoir une palette plus riche, car les couleurs qui viennent bien au feu du four ne sont guères que le *bleu*, le *vert*, un certain *jaune*, et une couleur d'un *noir violacé*, dont on tire partie pour les tracés, et quelquefois pour les chairs, quand pour ces dernières on ne veut pas employer les jaunes.

Ces procédés complètement nouveaux sont étudiés avec soin par M. BERNARD LÉON qui veut arriver à un double but. *Mettre la couleur sous couverte sans se servir du four, et n'employer une couverte qui permet l'usage d'une palette riche, composée de plusieurs couleurs.*

D'après de qui précède nous en concluons que M. Bernard Léon est un chercheur qui s'applique à perfectionner son art, et par tous les moyens possibles réalise des progrès sérieux.

M. BERNARD LÉON est un ancien professeur suppléant de l'École des Arts de Toulouse. Dessinateur habile, peintre distingué, nous pensons avec raison que l'art de la céramique dans de pareilles mains ne peut que progesser.

M. RAFFEL a des produits exposés qui peuvent rentrer dans l'art de notre céramique moderne, et qui a aussi pour spécialité *la statuaire religieuse*, de belles statues en terre cuite, admirablement modelées, d'une belle composition, nous donne toute la valeur de son talent, nous avons beaucoup remarqué aussi des statues en *pierre*, en *bois*, en *carton-pierre*, en *ciment* et en *plâtre*, d'une grande beauté et parfaitement approprié à nos décosrations.

M. RAFFEL s'occupe aussi et avec talent de *polychrômée*, genre *Brocart* sur toutes les matières, et pour laquelle il a obtenu un brevet.

Comme décorateur, M. RAFFEL est un artiste distingué qui, s'identifiant avec le passé, fait des œuvres charmantes et d'une grande vérité chronologique dans le plus pur style moyen âge.

---

VERRERIE — MIROITERIE

---

Dans les arts appliqués à la décoration de l'habitation, les verres gravés, les glaces tiennent une place importante. Cependant comme les travaux auxquels la verrerie donne lieu sont des plus importants, nous avons cru devoir placer ces mêmes travaux de la ver-

rerie et des glaces à la suite de la céramique, dont ils sont une des parties essentielles.

Tout le monde sait que le verre est un corps transparent, ou du moins translucide, qui est aigu, cassant et sonore avec les températures élevées. En industrie on restreint cette dénomination de verres aux composés de *silice*, de *potasse* ou *soude*, et de *chaux* ou *oxyde de plomb*, seuls ou mélangés, donnant par la fusion une masse amorphe et transparente qui ne se dissout ni dans l'eau ni dans aucun acide. L'**ACIDE FLUORHYDRIQUE** excepté.

Nous reviendrons plus loin sur cet acide, un des agents les plus sérieux dans la fabrication du verre travaillé.

Le verre est sans contredit une des plus précieuses conquêtes de la civilisation. Cependant les usages nombreux auxquels on emploie cette matière, fait supposer, que, comme la poterie, elle était connue dans les temps anciens. *Moïse* et *Job*, en font mention dans leurs livres.

La découverte du verre comme bien des choses est due au hasard, *Pline* rapporte que des marchands de nitre qui traversaient la Phénicie, s'étant arrêtés sur les bords du fleuve *Bélus* pour faire cuire leurs aliments, mirent à défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soutenir leurs vases, le nitre mêlé avec le sable, et en contact avec un feu ardent, se fondit et forma une liqueur transparente qui, en se figeant, donna la première idée du verre. *Pline* dit également,

que *Sidon* fut la première ville où l'on fabriqua le verre.

A *Rome*, ce produit ne commença à être fabriqué que sous *Tibère*, et ce fut seulement sous *Néron* que l'on fit des vases en verre, des coupes. On ignorait encore le moyen d'aplanir le verre pour en faire des vitres, des moules grossiers en terre cuite servaient à la confection de cette verrerie primitive.

Cependant *De Pauw*, croit que sous les anciens peuples, les *Egyptiens* sont les premiers qui aient travaillé le verre, il en donne pour preuve la grande verrerie établie à *Diospolis* capitale de la *Thébaïde*, qui remonte à la plus haute antiquité.

Malgré ces renseignements contradictoires, on doit cependant en conclure que le verre est connu depuis longtemps, mais que ses nombreuses applications ne sont venues que peu à peu, et en suivant les progrès de la civilisation, nous créant chaque jour de nouveaux besoins.

L'art de la verrerie paraît avoir été pendant le moyen âge cultivé avec succès en Italie ; l'Allemagne fut la première à s'affranchir du monopole de Venise.

La France resta longtemps sa tributaire, ce ne fut que sous le ministère et l'inspiration de Colbert que commença la fabrication non seulement des vitres de certaines dimensions, mais encore des miroirs à l'instar de Venise.

A *Toulaville*, près Cherbourg, fut établie la première fabrique de glaces, dont les dimensions cependant étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. **ABRAHAM THÉVARD** qui s'occupa d'une façon toute spé-

ciale de la fabrication des glaces, trouva le moyen de répandre sur des tables de métal le verre en fusion qui, sous la pression d'un rouleau également en métal, prenait la force et l'étendue nécessaire. Cet homme intelligent combina si bien tous les détails de ces nouveaux procédés que ceux employés aujourd'hui sont presque identiques.

Le métier de verrier ne dérogeait point jadis en France à la noblesse.

Quelques gentilshommes avides de savoir et de connaître se livrèrent non seulement à la fabrication du verre, mais encore à l'étude de la chimie : dès lors commença aussi les recherches pour la peinture sur verre, mais pour arriver à des résultats, il fallait posséder des ressources assez grandes, c'est ce qui fit naître **LES GENTILSHOMMES VERRIERS**.

On a pu croire cependant que l'exercice de cette profession ennoblissait, c'est une erreur, *les gentilshommes verriers* seuls travaillaient et ils ne souffraient l'aide des roturiers que comme servants.

**PHILIPPE LE BEL**, donna même des lettres de dispense à des gentilshommes pour qu'ils fabriquassent le verre, ce qu'il n'eût point fait si cet art eût ennobli, ou tout au moins supposé la noblesse.

L'art de tailler les cristaux nous vient de Bohême, où aujourd'hui encore on y fait de fort belles gravures sur cristaux très-apprécierées. Cet art fut importé en France par un nommé *Bucher* qui se fixa à la verrerie de *Saint-Quirin*, où il commença ses travaux, qui eurent un grand succès.

A la fin du dix-septième siècle on commença en Angleterre la fabrication du cristal ;

En France ce ne fut que vers la fin du dix-huitième siècle ;

Le cristal fabriqué à cette époque était loin d'être ce qu'il est aujourd'hui. L'impureté des matières employées, ne donnait qu'un cristal même inférieur à celui de Bohême, qui, composé de *quartz*, de *pottasse* et de *chaux* très pure était plus blanc et plus transparent que celui fabriqué soit en Angleterre soit en France.

La France, comme toujours, ne resta pas stationnaire ; et le cristal, grâce aux travaux de la chimie, grâce à un meilleur choix des matières premières, fut fabriqué dans des conditions telles qu'il dépasse de beaucoup, en qualité et en beauté, le plus pur cristal de Bohême ; et l'activité des cristalleries de Bohême n'est maintenue qu'en raison de l'infériorité des prix.

Les droits d'entrée excessifs de ces produits étrangers ont stimulé nos fabricants, qui font aujourd'hui beaucoup plus beau, grâce à l'art qui vient en aide à cette industrie qui tient une grande et large place dans notre commerce intérieur et extérieur.

Nous avons dit que le verre ne pouvait être dissous ni dans l'eau ni dans aucun acide. L'*acide fluorhydrique* excepté.

Nous allons dire quelques mots de cet agent qui rend aujourd'hui de si grands services à l'art du verrier.

Cet acide portait jadis le nom d'*acide fluorique*, c'est

qu'alors on ignorait si l'*hydrogène* ou l'*oxygène* étaient l'un des principes élémentaires. La nouvelle désignation indique qu'il est uniquement composé de *fluor* et d'*hydrogène*, et, si nous nommons le *fluor* le premier, c'est qu'il est le plus *electro-négatif* des deux composants.

Seul entre tous les corps doués de l'acidité, l'*acide fluorhydrique* attaque à la température ordinaire le verre et toutes les substances siliceuses.

Cet acide qui tient un rôle si important dans la gravure du verre fut trouvée par *Scheele*, en 1771, et depuis, perfectionné par *Gay-Lussac* et *Thénard*.

Depuis la découverte de cet agent précieux on s'en est beaucoup servi industriellement. La gravure sur verre fut de ce nombre; non-seulement les moyens employés pour graver le verre étaient imparfaits, mais trop coûteux. L'*acide fluorhydrique* trouvé fit changer complètement la face des choses, et la gravure sur verre prit un accroissement considérable.

A la gravure sur verre on trouva les moyens du coloris, et une nouvelle industrie charmante et utile à plus d'un titre prit naissance.

Parmi les graveurs verriers dont les travaux sont dignes du plus haut intérêt, et comme art et comme beauté, nous citerons M. PAUL BITTERLIN FILS, un des propagateurs de l'Union-Centrale, il fut un de ceux qui s'occupa le plus activement de la gravure fluorhydrique, et lui fit faire de grands progrès.

Les plafonds lumineux ayant pour base de splendides vitrines au Théâtre du Châtelet, au Théâtre-

Lyrique et au Théâtre de la Gaîté, sont dûs au talent de M. PAUL BITTERLIN FILS. Ces œuvres, essentiellement modernes, sont d'une belle exécution, et nous avons pu juger à l'Exposition des Beaux-Arts de cette année que la gravure fluorhydrique a promis et tenu beaucoup.

M. PAUL BITTERLIN FILS a exposé des vitraux d'une valeur artistique toute exceptionnelle, et entre autre une très-belle étude style du douzième siècle, en verre gravé, avec une réapplication d'émaux au feu, sous six aspects différents, ayant pour but de remplacer dans les églises de construction moderne le vitrail avec mise de plomb.

Puis une glace de 3 mètres de haut sur 1 mètre 50 de large, sur laquelle nous avons remarqué une fort belle étude décorative pour monument, gravée à l'acide fluorhydrique, sur fond transparent.

Dans ce dernier travail, M. PAUL BITTERLIN FILS a obtenu des résultats complètement nouveaux; nous avons rarement remarqué des pièces aussi belles.

M. PAUL BITTERLIN FILS s'est toujours occupé de recherches dans son art, et les progrès qu'il y apporte sans cesse sont dignes d'attention. En 1853, cet artiste obtint la grande médaille d'or (section de la céramique) à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie; depuis il n'a cessé de chercher, et les produits qu'il a exposés sont, à notre sens, plus beaux que ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Aussi M. PAUL BITTERLIN FILS peut-il passer, à

bon droit, pour un des plus habiles décorateurs de nos habitations.

M. JULES DOPTER a exposé aussi des verrières gravées d'un beau style, et propres à décorer les habitations. Nous ne savons pas si M. DOPTER se sert de l'acide fluorhydrique. Tout nous porte à le supposer, car, nous l'avons dit, cet acide est le seul agent qui puisse attaquer les matières siliceuses. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que les produits exposés par M. DOPTER sont parfaitement répissis, ainsi que ses porcelaines décorées par le système de l'impression.

Les glaces et les miroirs, après les verres gravés, réclament notre attention ; nous avons dit plus haut quelles avaient été les difficultés rencontrées dans la fabrication première des glaces. Depuis, la science, le progrès, ont marché ; et rien n'est devenu impossible à nos fabricants. Tout le monde se rappelle les splendides glaces de Saint-Gobain, exposées en 1855, elles représentaient des œuvres magnifiques, tant sous le rapport de la pureté du cristal que sous le rapport des dimensions, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'alors; nous en revenons à notre dire, c'est que dans cette industrie la France a su se maintenir comme toujours à la première place.

Dans les glaces, les miroirs, employés pour la décoration de nos appartements, nous n'avons rien à envier au passé, et Venise même, qui, la première, eut le monopole des miroirs, nous paraît aujourd'hui, non-

seulement imitée avec perfection, mais distancée.

Ainsi M. BAY a exposé des miroirs, *genre Venise*, d'une imitation parfaite; nous avons pu remarquer chez cet exposant une étude sérieuse du genre auquel il s'est voué. Son exposition contient de vrais chefs-d'œuvre de grâce et de bon goût, ses glaces bizeautées ont des bordures de glaces bizeautées également d'une ornementation charmante, copiées sur les antiques avec une grande vérité.

M. DE REMAKER a exposé aussi de beaux miroirs, *genre Venise*, copie fidèle des miroirs anciens.

M. TOSTAIN qui, en dehors de ses miroirs *genre Venise*, offre une belle collection de glaces admirablement encadrées, de véritables merveilles qui concourent avec avantage à l'ornementation de nos maisons. Cependant, nous nous permettrons une légère critique, quelle que soit la beauté et la richesse de ces miroirs dits *miroirs de Venise*, nous regrettons que tout en restant dans le type générique, nos fabricants ne se soient pas appliqués à créer des styles nouveaux.

Espérons que ce conseil, tout désintéressé, éveillera l'attention de nos artistes en miroiterie, et qu'à la grande Exposition de 1867 nous verrons se réaliser des progrès sérieux.

M. BRUQUET, comme ses confrères, a exposé de fort jolies glaces, de beaux miroirs de formes élégantes,

pleine de fantaisies; ces miroirs, *genre Venise*, sont très-reussis et d'une parfaite imitation ; M. BUQUET est un novateur, un homme de progrès qui, en dehors de sa fabrication de verre et de glace, a créé une opération (nous ne pouvons la nommer autrement), qui consiste à assurer les boutiquiers, contre le *bris des glaces*, moyennant une somme modique; le négociant pare à des événements fâcheux et dans lesquels ses intérêts seraient lésés, s'il lui fallait subir les pertes occasionnées par les bris des glaces que notre luxe actuel impose à nos boutiquiers. Cette pensée heureuse et déjà en exécution a été faite sur des bases sérieuses et qui concilient tous les intérêts.

VII

**ART APPLIQUÉ**

AUX

**ÉTOFFES DE VÈTEMENTS  
ET D'USAGE DOMESTIQUE**

Ici nous arrivons à la partie difficile de notre tâche, néanmoins nous irons jusqu'au bout, pensant avec raison qu'il est toujours bon et utile d'être vrai.

Nous nous sommes imposé jusqu'ici la plus entière impartialité, nous continuerons de même.

Au début de cet ouvrage nous avons fait connaître l'origine de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, nous avons fait le plus succinctement possible l'histoire de cette institution, ses projets, son but dans l'avenir; nous pensons que le lecteur est suffisamment édifié sur l'importance des résultats qu'on doit en espérer.

Il est, cependant, une chose que nous n'avons pas

dite, qui est de la plus grande importance et qui devait trouver sa place ici.

Les fondateurs de l'Union centrale ont voulu, dès le principe, et veulent encore, mettre à la place qu'ils doivent occuper tous les artistes collaborateurs dont les créations, les travaux, concourent à faire de nos industries les premières chez tous les peuples civilisés.

Ainsi les sculpteurs, les dessinateurs, graveurs, modelleurs, ciseleurs, etc., n'avaient jamais leurs places marquées dans les Expositions aux Beaux-Arts; la grande peinture, la sculpture, l'architecture, seules étaient admises.

Dans les Expositions des produits de l'industrie tout le corps des Arts-et-Métiers s'y trouvaient représentés; mais la sculpture sur bois pour meubles, les graveurs, les ciseleurs pour orfèvrerie, pour bronze; les dessinateurs pour meubles, châles brochés et imprimés, broderies, dentelles, papiers peints, n'étaient pas admis; et ceux auxquels cette faveur était accordée étaient disséminés dans les vastes salles d'Exposition, où il était difficile de les rencontrer, et, par conséquent, d'établir des comparaisons. En 1855 cependant on fit des essais pour les artistes industriels en leur donnant une place, mais c'était encore peu de chose.

C'est cette lacune dans nos arts appliqués à l'industrie qui a fait naître, chez quelques hommes d'élite, cette utile et grande pensée qu'il devait se trouver une place au soleil pour toutes ces intelligences, pour tous ces artistes; ces créateurs enfin qui paraissaient être

les déshérités du grand mouvement ascensionnel de nos arts appliqués à l'industrie.

Aux Expositions de Londres des tentatives furent faites ; des fabricants honorables prirent une initiative qui, malheureusement, ne fut pas imitée par tous, ils accolèrent à leurs noms les noms de leurs collaborateurs ; mais le nombre en fut restreint, comme nous le disons plus haut, et cependant l'exemple était bon à suivre, car un pareil fait ne peut qu'exciter l'émulation, le désir de se distinguer et encourager le travailleur.

Ici nous nous permettrons une réflexion toute personnelle ; c'est que nous avons remarqué à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie de 1863, que les dessinateurs, eu égard à leur nombre, ont peu répondu à l'appel qui leur avait été fait.

Quelques dessinateurs en orfèvrerie, en bijouterie, en joaillerie, en robes, en châles, en papiers peints, ont bien exposés, mais en petit nombre.

Nous l'avouons, c'est regrettable ; il ne nous appartient pas d'en chercher les causes, nous déplorons le fait sans l'apprécier ; car dans la pensée première des organisateurs de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, les collaborateurs obligés, nécessaires à toutes nos industries, devaient avoir les premières places dans les Expositions.

Pourquoi cette abstention en 1863 ?

Nous pensons cependant que les sculpteurs, dessinateurs, modeleurs et ciseleurs, etc., ont un beau rôle à jouer dans ces exhibitions intellectuelles ; on

ne peut nier que la plupart des artistes industriels ont d'autant plus de mérite dans leurs conceptions artistiques qu'il leur faut sans cesse allier le goût, la richesse des formes, à une fabrication toujours difficile ; il faut que leur intelligence se soumette et se plie à toutes les transformations que font naître la concurrence dans les industries. Or, n'y a-t-il pas là un enseignement ?

Le vrai mérite d'un artiste, dont les travaux s'adressent à l'industrie, ne doit-il pas consister dans des travaux exécutables.

Qu'un dessinateur, par exemple, expose un dessin soit de châle, de robe ou de papier peint, dans lequel il aura épuisé tous les tons de la palette, certes son œuvre sera belle ; mais en élaborant un travail de ce genre, a-t-il pensé soit aux difficultés du tissage, soit au nombre de planches à graver, et enfin au prix de revient de son dessin exécuté par le fabricant.

Nous ne retrouverons là que le mérite du peintre, tant sous le rapport de la beauté des formes que sous le rapport de l'harmonie des couleurs, c'est beaucoup ; mais en industrie ce n'est pas suffisant, et, comme nous l'avons dit, cette grande question de fabrication de prix de revient rend la tâche de nos artistes industriels ardue et difficile. Qu'il nous soit permis de poser un problème qui serve d'exemple à ce qui précède :

Un fabricant de papiers peints demande à son dessinateur un dessin composé, comme couleurs, de deux tons camayeux, gris foncé et gris clair ; puis ce dessin

doit être éclairé par trois ou quatre couleurs. Il est bien entendu qu'il désire beauté dans les formes, harmonie dans les tons. Mais il faut produire une œuvre qui, exécutée, coûtera une somme de..., tout est calculé.

Voilà, à notre sens, où doit se trouver le véritable talent de l'artiste : réunir toutes les qualités d'un joli dessin dans une mesure donnée.

Done, ce que nous disons pour le papier peint, s'applique à tous les artistes industriels, à tous les collaborateurs intelligents, dont les travaux sont les bases fondamentales de toutes nos belles industries françaises.

S'il nous était permis d'exprimer un désir, en présence de ce que nous venons de dire, nous voudrions que dans chaque Exposition le collaborateur d'une industrie, quelle qu'elle soit, ait sa place marquée à côté de l'œuvre.

Le sculpteur sur bois, le modèle du meuble ;

Au graveur, au ciseleur, le type de sa création ;

Au dessinateur, l'exécution de son œuvre, soit châles, dentelles, robes, linge damassé, papiers peints, etc.

Ce que nous disons est pour répondre à quelques objections qui nous ont été faites.

On sait que les dessins de toutes espèces constituent une propriété et souvent une nouveauté; chaque artiste cache avec soin les œuvres qui lui sont propres : fruits de ses inspirations, de ses recherches, et les faire connaître aurait pour lui de fâcheux résultats ; une autre raison doit encore prévaloir, c'est que le

créateur d'un genre, d'un type, fait pour telle ou telle maison, doit surtout éviter qu'une maison rivale vienne à connaître ce qui a été fait.

Mais dans le projet que nous indiquons on n'aurait rien à craindre, puisque les modèles donnés seraient exécutés.

Enfin et pour nous résumer, nous regrettons sincèrement l'abstention d'artistes de talent qui nous sont connus et dont les œuvres exposées, par les soins de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, tout en excitant l'émulation, pourraient servir d'enseignement à la jeune génération.

Dans ce qui précède, nous avons fait la part du collaborateur, mais, en toute justice, nous ne serions pas dans le vrai si nous ne parlions pas des mérites incontestables de beaucoup de nos fabricants, manufacturiers, dont l'intelligence, le goût inné, viennent aussi en aide à leur tour aux artistes collaborateurs.

Il est prouvé depuis longtemps qu'il n'est pas nécessaire d'être peintre, sculpteur, architecte, pour juger la peinture, la sculpture, l'architecture.

Aussi voyons-nous beaucoup de négociants, de fabricants, de manufacturiers, apporter dans les travaux exécutés pour eux, une grande étude du beau, un sentiment élevé et poétique de l'art, une connaissance approfondie des ressources demandées aux arts appliqués à l'industrie.

Telles sont les qualités essentielles, de bien des chefs de maison, qui savent avec goût, avec discernement, diriger, conduire un artiste dont le mérite, à quelque

point de vue qu'on puisse le considérer, est souvent dans l'absolute nécessité d'être guidé dans les applications de son talent.

Nous voyons là une solidarité, une communion de pensées, d'idées qui, se coordonnant entre elles, ont produit et produisent chaque jour des merveilles.

\* \*

Puisque dans ce groupe nous traitons des arts appliqués aux étoffes de vêtements d'usage domestique, les châles et les étoffes tissées doivent nous occuper; et surtout les dessinateurs, qui créent ces jolis dessins si aimés et si admirés des dames; nous nous sommes imposé d'être autant que possible instructif et intéressant; aussi croyons-nous être agréable au lecteur en lui disant l'origine des châles et des étoffes brochées.

La belle invention de JACQUARD !

Les perfectionnements apportés dans l'industrie châlière, par M. ECK, *notre père*, doivent avoir leur place dans ce livre.

Il est inutile d'ajouter que nous sommes heureux de rendre ici publiquement la place et l'hommage auquel a droit M. Eck, dont les travaux ont placé notre industrie châlière au plus haut point de perfection.

Nous empruntons à un sérieux travail de M. Louvet, sur l'industrie châlière, les incidents sur la vie et les inventions de Jacquard; nous ne doutons pas un instant que ces détails soient d'un grand intérêt pour le lecteur.

\* \*

JACQUARD (Marie-Joseph), naquit à Lyon le 7 juillet 1752, son père était ouvrier en étoffes brochées ; sa mère, *liseuse* de dessin, aidait son mari, et peut-être lui-même fut-il employé dans son enfance à tirer les *lac*s ou *lis*ses. Sans doute, en présence de ce travail aussi abrutissant que pénible, sa jeune imagination lui avait peut-être fait concevoir la suppression de ces auxiliaires de l'ouvrier principal, et la mécanique pour laquelle il avait déjà des aptitudes remarquables, devait un jour lui donner les moyens d'opérer cette suppression. Cependant les premières années de sa jeunesse se passèrent chez un relieur, puis il entra chez un habile fondeur de sa ville natale. En 1793, il était occupé à l'exploitation d'une carrière de plâtre dans le *Bugey*, lorsque l'insurrection de Lyon le rappela dans cette ville, où il combattit les soldats de la Convention ; après la chute de cette malheureuse cité, il dut son salut à son fils âgé de quinze ans qui, s'étant fait délivrer deux feuilles de route de soldat, l'emmena avec lui pour rejoindre le régiment de *Rhône-et-Loire*.

Ce pauvre et courageux enfant périt victime de son dévouement et de son courage, blessé mortellement dans un combat, il expira dans les bras de son père.

JACQUARD quitta alors le service et revint à Lyon où il retrouva sa femme, qu'il avait fait prévenir de sa fuite, occupée dans un grenier à tresser de la paille pour des chapeaux ; il fut réduit lui-même à partager ce misérable travail pour vivre.

Enfin le temps des épreuves était passé, de meilleurs

jours allaient luire; JACQUARD se remit au travail qui lui plaisait tant, il reprit les perfectionnements des métiers à tisser, dont il avait déjà conçu le projet dès 1790, et il put en présenter à l'Exposition de 1802 un modèle qui attira l'attention du jury, et l'honora d'une médaille de bronze comme inventeur, *d'un mécanisme qui supprime dans la fabrication des étoffes brochées l'ouvrier appelé tireur de lacs ou de lisses.*

Le 23 décembre de la même année, JACQUARD obtint un brevet d'invention pour cette machine qui devait rester longtemps encore sans être appréciée à sa juste valeur.

La paix d'Amiens avait rouvert les communications avec l'Angleterre; JACQUARD apprit que les Anglais avaient proposé un prix pour la fabrication des filets de pêche au métier. Il se mit à l'œuvre et trouva la solution du problème, dont il ne parla qu'à quelques-uns de ses amis; une indiscretion fut commise, le préfet instruit des intentions de JACQUARD, en prévint les autorités supérieures; aussitôt, cet homme de génie fut en butte aux tracasseries de toutes sortes; appelé à Paris, il fut conduit devant Carnot qui lui demanda assez brusquement s'il n'avait pas prétendu l'impossible, en voulant faire un nœud d'un fil tendu. JACQUARD répondit avec simplicité qu'il espérait y arriver, et, après avoir démontré ses moyens devant une réunion de savants, il fut attaché au Conservatoire des Arts-et-Métiers à la condition de ne point parler de ses inventions aux Anglais.

JACQUARD était marié, il avait beaucoup souffert,

son génie inventif obérait ses ressources pécuniaires, sa première pensée avait été de tirer un grand profit de ses découvertes ; mais l'esprit national lui fit bien-tôt renoncer à ce projet.

En 1804, JACQUARD retourna à Lyon où il dirigea des ateliers d'étoffes tissées et brochées ; et enfin, au bout de deux ans, il fut assez heureux pour monter un métier de sa façon. Un décret impérial lui assura alors une pension de trois mille francs, sous la condition de s'occuper du perfectionnement de son métier, de chercher à le faire adopter par les manufacturiers de Lyon et de diriger les travaux des fabriques, des établissements communaux.

JACQUARD accepta avec reconnaissance et la pension et les conditions qui y étaient attachés, car les inventeurs s'enrichissent peu ; dès lors, le *métier Jacquard* se faisait connaître peu à peu par les soins de quelques fabricants intelligents ; mais soit imperfection dans les détails, soit routine de la part des ouvriers, ce qui arrive souvent dans les créations nouvelles de l'industrie, une certaine opposition se manifesta contre son introduction dans les ateliers. Bientôt même, quand on s'aperçut que le mécanisme supprimait les auxiliaires que l'ancien métier exigeait, l'animosité contre son auteur fut au comble ; JACQUARD fut traduit devant le Conseil des Prud'hommes par ceux qui n'avaient pas su mettre en œuvre sa machine ; insulté, poursuivi, il eut plusieurs fois à essuyer les outrages de la brutalité, il fallut même un jour l'arracher des mains de farouche prêts à le jeter dans

le Rhône. Ces violences ne le découragèrent pas, ses inventions étaient connues jusqu'à l'étranger, dont les offres les plus brillantes ne purent le séduire, il ne songea même pas à porter dans une autre ville de France une industrie qui pouvait ruiner sa ville natale. Pour toute récompense, il demanda au gouvernement qu'il fut accordé une prime de 50 francs sur chaque métier de son invention. En 1809, la *mécanique Jacquard* commençait à se répandre; en 1812, elle était généralement adoptée; en 1819, enfin, JACQUARD recevait la médaille d'or et la croix de la Légion d'honneur, juste récompense d'une des plus belles créations de l'esprit humain.

Le rapporteur du jury central s'exprimait ainsi en rendant compte de la *mécanique Jacquard*: « Les machines qu'on employaient autrefois étaient compliquées, chargées de cordages, de pédales; plusieurs individus étaient nécessaires pour les mettre en mouvement, les auxiliaires appartenaient aux sexes les plus faibles: les femmes, les enfants; ces ouvriers qu'on désignaient sous le nom de *tireurs de de lacs ou lisses*, étaient obligés de conserver pendant des journées entières des attitudes forcées qui déformaient leurs membres et abrégiaient leur vie. »

A cet appareil imparfait, compliqué et restreint dans ses ressources, JACQUARD avait substitué une machine simple au moyen de laquelle on pouvait exécuter des tissus façonnés sans avoir besoin de *tireurs de lacs ou lisses*, avec autant de facilité, que si l'ouvrier avait eu à tisser de la toile; de plus, ces moyens d'exécution

avaient affranchis la population ouvrière d'un travail dont les suites étaient si déplorables. On peut donc assurer que la beauté de nos étoffes brochées, la perfection de leur exécution, la richesse des compositions, ne datent que de l'invention de la *mécanique Jacquard*.

Avec sa modeste pension, JACQUARD se trouvait heureux. Il s'éteignit doucement, le 7 août 1834, à *Oullins*, près de Lyon, où il s'était retiré. Sa statue en bronze, due à l'habile ciseau de *M. Foyatier*, décore la place de *Sathonay* à Lyon, elle a été inaugurée le 16 août 1840.

\* \*

Le châle a pris son origine dans l'Orient, où il servait aux deux sexes de turbans, de ceintures, quelquefois même de manteaux ; dans les maisons opulentes, on s'en servait, soit comme tapis, soit comme tenture. Le mot châle est tiré du langage *hindoustani* et dérive du sanscrit *Chala* et se prononce de la même manière dans les diverses langues de l'Europe, quoique les Anglais l'écrivent *shawl* ou *shall*, les Allemands *schall*, et les Italiens *sciale*, le mot *châle* est définitivement l'orthographe consacré par l'Académie. La fabrication des étoffes brochées, des châles enfin, doit être fort ancienne, car le tissage des étoffes remonte, chez les nations de l'Asie, aux temps les plus reculés. Le riche voile de *Sara*, femme d'*Abraham*, le voile ou manteau de *Thamar* et de *Ruth*, cités dans la Bible, le précieux manteau décrit par *Aristophane* dans sa comédie des *Guêpes*, et, peut-être, les *Scin-*

*dous de Babylone* étaient de véritables châles. Or, comme l'Asie fut la première partie du monde habitée et civilisée, et que l'Inde, qui a été toujours la plus belle, la plus riche et la plus industrieuse contrée de l'Asie, il est évident que c'est dans l'Inde que les premiers châles ont été fabriqués, qu'ils y ont pris leur nom, et il est indubitable aussi que les laines et poils d'animaux ont été les matières premières employées dans le tissage des étoffes, longtemps avant le chanvre, le lin, le coton et la soie.

C'est à *Sirinagor*, capitale du royaume de Kachemir, que l'on trouve la première fabrication du châle. Ce n'est guère que depuis 70 à 75 ans que les châles furent connus en France. En 1787, les ambassadeurs de *Tippou-Saïb* apportèrent les premiers châles de l'Inde à Paris, les dames, à cette époque, ne leur accordèrent pas une place marquée dans leur parure; mais, après l'expédition d'Égypte, l'usage de ces riches tissus devint à la mode, nos officiers français rapportèrent ces splendides tissus orientaux, dépourvus opimes des vaincus; l'originalité des dessins, la finesse du tissu, la richesse des couleurs, la majestueuse ampleur de leurs plis gracieux plurent tant aux dames que des fabricants français résolurent d'essayer de fabriquer des châles imités de l'Inde. Ceux qui furent rapportés par M. *Legoux de Flax*, en 1780, servirent de types, et ce fut à cette époque que l'on tenta les premiers essais.

On commença à se servir des métiers à faire la gaze, de là le nom de gazier donné généralement aux

ouvriers tisseurs en châles, puis ensuite vint la précieuse mécanique *Jacquard*.

Les châles de l'Inde sont faits au *spouliné*, c'est-à-dire que rien n'est plus primitif que la façon dont opèrent les Indiens.

Quatre pièces de bois enfoncées en terre, reliées par des traverses, à chaque extrémité un rouleau de bois également sur lesquels s'enroule la chaîne, un système fort simple de marches pour faire lever les fils de la chaîne, puis des espèces de fuseaux couverts de fils de différentes couleurs, et destinés, par le travail de brochage ou de broderie, à faire la trame, le tout lié comme un point de tapisserie. Voilà le métier indien dans sa plus simple expression. Les cachemires de l'Inde sont bien loin, pendant leur fabrication, d'être ce que nous les voyons terminés, ils sont composés d'une quantité de pièces travaillées séparément. palmes, bordures, fonds, etc., qui sont cousues ensuite et forment l'ensemble, soit châle long ou châle carré.

Cette façon de travailler avec des fuseaux s'appelle *spouliné*, et, ce qui donne une grande valeur aux châles de l'Inde, c'est que le dessin broché fait corps avec le tissu, dont il est l'élément complet.

Le châle cachemire français se fait à la navette au lancé, et demande à être découpé après le travail. M. L. Eck père a longtemps cherché le mode de fabrication des Indiens, il a complètement su retrouver les moyens qu'ils employaient et qu'ils cachaient soigneusement, seulement cette fabrication fut aban-

donnée par M. L. Eck, son prix de revient ne pouvait pas lutter contre la fabrication ordinaire. Aujourd'hui une honorable maison, Lecoq-Gruyère, est arrivé à ce résultat, nous nous promettons dans un travail spécial de faire connaître les magnifiques résultats obtenus dans la copie exacte des châles de l'Inde, non-seulement comme dessin, mais comme fabrication du tissu.

Ce fut à Lyon que commença la première fabrication du châle français puis à Nîmes et enfin à Paris, où nos fabricants, aidés par la collaboration d'artistes dessinateurs de talent, sont parvenus à placer l'industrie châlière parisienne, au premier rang dans le monde.

Nous donnons plus loin le résumé des créations et des perfectionnements apportés dans la fabrication des châles par M. L. Eck père, fabricant, puis dessinateur, il fut l'un de ceux qui, par leur goût, leur intelligence, leurs découvertes, ont fait faire à l'industrie du châle de grands progrès.

Le dessin cachemire proprement dit, ne tient à aucun style, c'est un genre, un type qui est lui-même et dont on ne trouve d'analogie nulle part.

M. L. Eck père excella dans l'imitation parfaite du dessin dit type cachemire. Aujourd'hui, tout en conservant quelques formes typiques, comme les palmes par exemple, nos dessinateurs ont créé un nouveau genre, leur imagination a pris de l'essor, et rien n'est aussi charmant, gracieux, ravissant de formes, comme les créations de nos dessinateurs actuels.

RAPPORT FAIT PAR M. ALCAN

AU NOM DU COMITÉ DES ARTS MÉCANIQUES

*Sur les inventions et perfectionnements apportés à la fabrication  
des chaînes brochées par M. L. ECK père*

---

Au nombre des opérations que comprend l'art du tissage, il en est deux assez importantes pour constituer des branches d'industrie exploitées séparément : ce sont *la mise en carte* et *le lisage*. On sait que la première a pour but de tracer sur un papier quadrillé le dessin que le tissage doit reproduire sur l'étoffe ; l'un des systèmes de lignes parallèles représentant les fils de la chaîne, et l'autre ceux de la trame, tous les points du *broché*, c'est-à-dire du dessin produit par l'entrelacement des fils au tissage, y sont, par conséquent, nettement déterminés. On sait également que le but du lisage est d'établir les relations entre les fils tendus sur le métier à tisser et le moteur qui doit les mouvoir, de manière à réaliser, à chaque coup de navette, le dessin de la ligne correspondante sur la mise en carte. Pour cela, il suffit d'avoir autant de bandes de carton que le broché doit recevoir de duites, de les disposer à la suite l'une de l'autre dans l'ordre que celles-ci doivent occuper dans l'étoffe, et de percer ces cartons à tous les points correspondants à ceux où la trame doit être apparente sur le tissu, pour en

former les entrelacements réguliers du fond et de la partie façonnée. Chacune des bandes se présentant successivement aux aiguilles du métier portant les fils de la chaîne, elles laissent en repos ceux dont les aiguilles rencontrent des vides, et permettent, par conséquent, à la trame de la recouvrir, tandis que ceux qui ont été soulevés à la suite de la rencontre de la partie pleine recouvriront, au contraire, la trame sur le reste de la même ligne ou duite. Le travail du lisage, tel qu'il a lieu maintenant, n'est donc qu'une conséquence de l'invention récente des métiers à aiguilles et à crochets, destinés à faire mouvoir les fils isolément et principalement du métier à la Jacquard. L'application du principe de la mise en carte est plus ancienne ; elle remonte à 1770. Ces deux opérations ont été plus ou moins modifiées et améliorées depuis leur origine ; mais aucune modification n'est aussi simple, n'a été aussi généralement adoptée et n'est aussi féconde en résultats que celle dont M. Eck a libéralement doté l'industrie, il y a plus de vingt-cinqans.

Antérieurement à l'usage du procédé de M. Eck, les dessins brochés, à contours déliés et à plusieurs nuances, comme le sont, en général, ceux de nos beaux châles, présentaient deux inconvénients graves : les contours n'étaient pas d'une netteté désirable, parce que leur jonction ou *liage* avec le fond se faisait mal, et le façonné laissait voir de nombreuses *pigures*, c'est-à-dire des points de la chaîne recouverts par la trame et qui ne devaient pas l'être d'après la mise en carte.

Ces défectuosités provenaient de ce que les entrelacements des fils, qu'on peut considérer comme une suite de petites hachures formant le tissu, ne conservaient pas la même étendue sur toute la surface : celle-ci, qui devait être composée d'un système uniforme de fils croisés de quatre en quatre places, par exemple, offrait souvent un mélange d'entrelacements irréguliers ; le croisement s'effectuait tantôt de deux en deux, tantôt de trois en trois places, au lieu de se faire constamment de quatre en quatre fils. Des irrégularités analogues avaient lieu avec tout autre système d'entrelacement que celui du *croisé* ou *batavia*, auquel nous venons de faire allusion. Il en résultait un effet analogue à celui d'un damier dont tous les carreaux n'auraient pas les mêmes dimensions : or il suffit d'examiner avec quelque attention la mise en carte avec le papier dont nous avons parlé plus haut et le lisage qui en résulte, pour reconnaître que les défauts dont nous venons de parler y sont inhérents, et que le travail présente une complication très-grande et exige, par conséquent, un temps assez long et une dépense considérable, ce qui constitue le second inconvénient grave que nous avons annoncé. On se rappelle, en effet, que, par l'emploi de ce système, le nombre de cartons nécessaires et, par conséquent, de lignes à lire est égal à celui des coups de navette qu'il faut donner pour exécuter le broché, et il augmente en proportion des couleurs et des nuances qui le composent ; il fallait donc, pour éviter une dépense et une complication trop grandes, restreindre leur nombre.

La limite qu'on était obligé de s'imposer était d'autant plus fâcheuse, que c'est dans la grande variété des tons et des couleurs que consiste un des principaux éléments de succès des châles indiens, avec la fabrication desquels notre industrie cherche à rivaliser.

Le procédé de M. Eck, généralement en usage aujourd'hui dans notre industrie des châles, a fait disparaître les imperfections que nous venons de signaler, en apportant une économie de 50 pour 100 dans les frais de lisage et en simplifiant le montage si compliqué des métiers: ainsi un dessin pour l'exécution duquel il eût fallu, par les anciens procédés, 100,000 bandes de carton et 1,600 aiguilles, par exemple, n'a plus besoin aujourd'hui, pour réaliser un travail incomparablement plus parfait, que de 50,000 cartons et 800 aiguilles; il s'ensuit une facilité proportionnelle pour la multiplication des couleurs et des nuances. M. Eck est arrivé à ce résultat important en substituant, pour la mise en carte, au papier quadrillé ordinaire, son papier *briqueté*, si connu dans l'industrie, que nous pouvons nous dispenser d'en donner une description détaillée ici. Il nous suffit de dire que les divisions sont telles que celles qui sont dans la direction de la chaîne représentent chacune deux fils, lesquels vont se fixer à deux crochets différents de la même aiguille du métier, de façon qu'un même carton peut successivement agir sur la même aiguille pour lui faire mouvoir deux séries différentes de fils : cela explique l'économie des cartons et des aiguilles.

Quant à la régularité avec laquelle les entrelace-

ments ou hachures sont produits, elle résulte du système de mise en carte et de lisage dont nous venons de dire quelques mots, et des *empoutages* qui en sont la conséquence. Leur combinaison est constamment telle, que le nombre de fils levés pour former le fond et le liage à chaque coup de navette est exactement divisible par le nombre de ceux en repos, ce qui est une condition fondamentale de régularité qu'il était impossible de réaliser jusqu'ici.

En résumé, on voit que les procédés de M. Eck ont, sur ceux qu'ils ont remplacés, les avantages de la simplicité, de la perfection et de l'économie, c'est-à-dire qu'ils remplissent les conditions que l'industrie doit constamment rechercher. Ces avantages, généralement appréciés aujourd'hui, sont attestés particulièrement par un très-grand nombre de nos plus habiles fabricants de châles et de nouveautés, et entre autres par MM. *Deneirouse, Fortier, Frédéric Hébert, Croco*, etc. Les améliorations que nous venons de signaler parurent déjà si évidentes au jury de l'Exposition de 1823, qu'il décerna une médaille d'argent à leur auteur; une nouvelle médaille d'argent lui fut accordée par le jury de 1844, « EN CONSIDÉRATION DE « LA CONSTANCE DES TRAVAUX DE M. ECK, ET DES « SERVICES IMPORTANTS QU'IL A RENDUS A LA FABRI- « CATION DES CHÂLES. » Telles sont les expressions des juges les plus compétents. En effet, depuis les premiers services rendus à l'industrie par cet inventeur, il n'a cessé de travailler dans la même direction. Les travaux de l'intelligence ne conduisent pas tou-

jours à la fortune, comme l'a dit M. REMILLY dans son rapport à la Chambre des Députés sur les inventions de M. ECK. « Les manufacturiers, les consommateurs, a-t-il ajouté, ont profité de ses inventions, « lui, qui a soixante ans, travaille encore, heureux « du souvenir d'avoir été utile au pays et de l'espoir « qu'on ne l'oubliera pas. »

Votre comité des arts mécaniques s'associe avec empressement à cette digne manifestation. Il pense que vous voudrez bien ajouter votre témoignage à celui de la Chambre des Députés, qui a recommandé M. ECK à M. le ministre du commerce. Il vous propose, en conséquence, de remercier cet habile industriel de son importante communication, de l'assurer de votre sympathie, et d'insérer le présent rapport dans le *Bulletin*, en y ajoutant les dessins et la légende des procédés de M. ECK.

*Signé : ALCAN, rapporteur.*

#### DESCRIPTION DES PROCÉDÉS DE M. ECK.

Pour arriver à la complète imitation des châles indiens, il fallait mettre le sillon du broché en harmonie avec celui des fonds, opération qui, par les anciens procédés, était impossible. Ces procédés étaient :

1<sup>o</sup> Un encartage des dessins sur l'antique papier réglé *canevas*.

2<sup>o</sup> Quatre lisses pour le liage du broché batavia ou serge ;

3<sup>e</sup> Des arcades à simples branches pour empouter les métiers;

4<sup>e</sup> Des xemples simples pour opérer le tirage au métier.

Ces procédés, sans concordance entre eux, devaient nécessairement produire un travail défectueux; en effet, tous les châles, soit au spouliné, soit au lancé, fabriqués d'après ces procédés, étaient remplis de piqûres, et c'était avec ces imperfections qu'ils figuraient encore à l'exposition publique de 1823.

M. Eck a le premier obtenu, par son système, la solution de cette difficulté; les châles spoulinés qui figuraient à cette exposition de 1823, sous la raison sociale d'Isot et Eck, représentaient le véritable croisé des châles cachemire des Indes, exempt de tout défaut.

Ce résultat a été atteint :

1<sup>e</sup> Un papier pointé deux-le-deux, pour l'encartage des dessins au spouliné à exécuter sur des métiers à corps double ;

2<sup>e</sup> Un papier peinté un-le-un, pour l'encartage des dessins au lancé à exécuter sur des métiers à corps simple et le concours des quatre lisses d'usage ;

3<sup>e</sup> Un empoutage avec des arcades à doubles branches, pour les deux genres de métiers à double et à simple corps ;

4<sup>e</sup> Un tirage au métier, avec des xemples divisés en deux parties égales, pour les deux genres de métiers également.

Ces deux dernières innovations sont les plus importantes; ont elles été les plus difficiles à découvrir.

Quelques fabricants avaient prétendu que l'amélioration des châles provenait du papier pointé ; c'était une erreur, les arcades à doubles branches et la division du tirage au métier, dont jusqu'à présent personne n'avait parlé étant les bases principales de ces améliorations.

Ce nouveau système, tout en apportant à la fabrication des châles le perfectionnement désiré, réduit encore de 50 pour 100 le coût de la lecture des dessins; la carte pointée, ne figure que la première et la troisième des quatre passées dont se compose la course d'une étoffe au liage croisé ou sergé; il s'ensuit qu'on n'a que deux passées à lire pour chaque course, au lieu de quatre, comme cela a lieu avec l'encartage des dessins sur le papier canevas, or, le tirage au métier, étant divisé en deux parties égales, la lecture de toutes les passées impaires s'opère d'abord sur la première partie, et ensuite, sur la deuxième, celles de toutes les passées paires. L'ouvrier tisseur doit lancer alors deux fois toutes les passées sur chaque partie du tirage. D'abord la première passée impaire se double pour faire la deuxième; après, la passée paire première, qui est la troisième du tissu, se double également pour faire la quatrième; ainsi se complète la course de la carte ; d'où une économie très-importante, car un dessin comportant pour sa lecture 60,000 cartons (il en est qui dépassent ce nombre) s'exécuterait avec 30,000, dont chacun du prix de 40 à 45 fr. le mille.

Ce nouveau système, en pleine activité antérieure-

ment à la mécanique Jacquard, qui venait remplacer les xemples du métier, la forçait, pour ainsi dire, à de nombreux perfectionnements. Les arcades à doubles branches doublaient ses moyens de tirage; il en était de même pour les xemples : il suffit, en effet, d'un seul crochet de la mécanique ou d'une seule corde du xemple pour lever au métier deux maillons à la fois, au lieu d'un seul, comme cela arrivait avec des arcades à simples branche. Quant au tirage, il fallait diviser la mécanique en deux parties égales comme les xemples, et pour leur action successive ajouter à sa griffe un mouvement de va-et-vient, puis, pour le retour des cartons sur eux-mêmes, appliquer à l'une des extrémités du cylindre un engrenage, afin de doubler le coup du travail, comme il arrivait avec les xemples en tirant deux fois les mêmes lacs.

On remarquera que l'ingénieuse invention Jacquart n'a aucune part à la contexture du nouveau système de fabrication relatif au perfectionnement des châles, son unique résultat étant d'opérer un tirage plus régulier et plus prompt que celui obtenu par les xemples au moyen des enfants.

Créé en 1823, généralement appliqué en 1825, ce nouveau système de fabrication fut suivi jusqu'en 1833. Ayant alors remarqué que la carte pointée un-le-un, pouvait amener quelques imperfections par l'inattention des dessinateurs, M. Eck imagina le papier briqueté, qui, aussitôt employé par tous les fabricants, permettait au plus faible dessinateur l'encartage des dessins sans aucune imperfection possible.

Depuis la création du *papier briqueté*, dont les fabricants de châles comprirent toute l'importance, l'usage en devint général pour la mise en carte des dessins cachemires; aujourd'hui, on ne se sert pas d'autres papiers, les anciens étant complètement abandonnés.

D'après ce que nous disons plus haut, il est facile d'en conclure que si la mécanique *Jacquard* est une invention de la plus grande valeur, les perfectionnements et les inventions de M. Eck *père* sont d'une sérieuse importance, et nul ne peut nier que c'est à ses perfectionnements, à ses inventions que notre belle industrie des châles cachemires français est redévable non-seulement des progrès sans nombre qu'elle a fait depuis plusieurs années, mais encore de la place importante qu'elle occupe dans l'industrie des tissus français.

Nous avons dit que plus nous avancions en civilisation et plus les industries progressaient, nous en trouvons une nouvelle preuve dans un nouveau système inventé par M. ACKLIN, qui prit pour cette invention un brevet en 1853. Ce système a pour but de remplacer les cartons employés dans la *mécanique Jacquard* par du fort papier.

A l'origine de cette invention, la société formée par M. ACKLIN dépensa 100,000 francs dans une année sans pouvoir arriver à des résultats, non pas parce que le système était mauvais, mais bien parce que son application éprouva les mêmes difficultés que la *mécanique Jacquard*, puis, enfin, il est juste d'ajouter que l'appareil laissant encore à désirer, sa pose sur

*la Jacquard* demandant un temps considérable, le papier nouveau ne se posait pas facilement, la division était trop petite et la moindre poussière arrêtait le jeu des aiguilles.

Il y avait aussi une assez grande complication dans le mécanisme, ce qui nécessitait un démontage fréquent de l'appareil pour les réparations incessantes produites par tous ses défauts. Le déroulage était impossible. Un pareil état de choses ne pouvait durer, l'idée première était belle, il fallait trouver les moyens d'une application exempte de défauts.

M. PINEL DE GRANDCHAMP se mit à l'œuvre, et quoique ses notions en mécanique fussent restreintes il n'en arriva pas moins à modifier le mécanisme de l'appareil, qu'il rendit parfait; mais ce fut après plusieurs années d'un labeur incessant et au prix des plus grands sacrifices; enfin, il obtint des résultats concluants, qui lui permirent de prendre un brevet de perfectionnement pour quinze ans. Nous étant longtemps occupé du châle et de sa fabrication, nous avons cru utile de parler de ce nouveau système que nous avons été à même de voir fonctionner chez plusieurs fabricants avec un plein succès.

M. PINEL DE GRANDCHAMP, a donné à sa nouvelle mécanique, le nom de *mécanique cylindre*, et sa perfection est si complète que si une aiguille ou *un butoir* vient à se déranger, ce qui arrive rarement depuis les nouveaux perfectionnements, il suffit d'enlever le ti-roir qui renferme le mécanisme, pour, en quelques minutes, remettre en place ce qui est dérangé.

Le déroulage des cartons se fait avec une grande rapidité, en un mot tous les inconvénients de la première construction ont disparu.

Deux cents métiers fonctionnent à Paris et en province, et nous sommes convaincus que les *mécaniques cylindres*, bien connues, seront employées dans toutes les *mécaniques Jacquard*.

On trouve dans leur emploi une économie de cinquante pour cent, un déroulage facile, plus de place perdue pour loger les volumineux cartons ordinaires, le jour ne sera pas absorbé par une longueur de cartons fort grande, puisque le papier employé peut se poser *sans fin*.

A Lyon, à Nîmes pour le châle; à Saint-Étienne pour les rubans, pour les manufactures de tapis, à Amiens; à Lille, à Roubaix, à Calais et à Saint-Pierre-les-Calais pour la fabrication des blondes; à Saint-Quentin pour les mousseliues et linge damassés, pour tous les tissages, enfin, où la Jacquart est employée, cette nouvelle machine devient indispensable.

Voilà donc un progrès de plus, et nous avons cru devoir en parler, quoique M. PINEL DE GRANDCHAMP n'ait point exposé; mais cette nouvelle invention nous a semblé un corollaire à ce que nous avons dit précédemment, et nous considérons comme un devoir de mettre au jour tout ce qui a trait à une industrie qui, comme nous l'avons dit, est sans rivale dans le monde.

Nous sommes informé qu'un projet longtemps mûri,

longtemps examiné avec soin par *M. Eck père*, va sous peu se réaliser, en parler nous semble nécessaire.

A Lyon, à Nîmes, il existe des écoles de fabrication où les jeunes gens qui se destinent à l'art du dessin pour étoffes façonnées et brochées reçoivent une instruction complète de la fabrication de ces tissus, depuis l'ampoutage, c'est-à-dire les premiers éléments qui constituent un métier d'étoffes façonnées et brochées, jusqu'au moment où le tissu exécuté est près d'être livré à la consommation.

Créer une institution de ce genre à Paris était la pensée continue, le rêve de *M. Eck père*; malheureusement les moyens matériels lui manquaient; c'est regrettable, car il est prouvé que nos meilleurs artistes industriels sont ceux qui ont fait une étude approfondie de ce que nous appelons *la fabrication*.

Nous avons appris que des projets étaient à l'étude pour fonder *un collège ou une école des beaux-arts appliqués à l'industrie*.

Les promoteurs de cette fondation sont, on le devine, les organisateurs de *l'Union centrale*. Nous nous associons de grand cœur à la réussite de ce projet, de cette grande et noble idée; nul doute que les marques de la plus vive sympathie, et que les moyens matériels ne manqueront pas à ces hardis pionniers de grandes institutions.

Leur projet est vaste, immense, car il ne s'agit pas seulement de former des sujets pour une seule industrie, comme les écoles de Lyon et de Nîmes, mais bien un centre d'instruction où l'élève apprendra tous les

éléments théoriques et pratiques de l'art auquel il se destinera.

La jeunesse intelligente s'instruira, chacun suivant ses goûts et son choix, dans l'art obligé de toute industrie.

Pour ce faire, les éléments ne manqueront pas, et le Musée rétrospectif, si laborieusement fondé et enrichi par le Comité de *l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie*, fournira non-seulement des modèles, mais des enseignements d'une valeur réelle.

Quel que soit le nombre de dessinateurs de cachemires de Paris, nous n'avons remarqué qu'une seule maison de ce genre qui ait exposé : celle de MM. GONELLE FRÈRES.

Nos renseignements pris, nous ne pouvons qu'applaudir à la persévérance avec laquelle ces artistes se sont toujours montrés hommes de progrès. Dans chaque exposition, depuis 1853, ils ont pris une part active à ces concours d'autant plus importants que, comme on a pu le voir précédemment, ils n'ont été institués que pour faire bien comprendre la progression de nos arts, de nos industries, et exciter l'émulation.

MM. GONELLE FRÈRES, à l'Exposition universelle de 1855, furent honorés d'une médaille de deuxième classe; en 1861, à Paris, à l'exposition des Arts industriels, ils obtinrent une médaille de première classe; en 1862, à l'Exposition universelle de Londres, une mention honorable; en 1863, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, une médaille de première classe. Ces récompenses, justement méritées, sont la preuve des efforts constants que ces artistes n'ont cessé de faire dans l'art si difficile des dessins pour châles.

Les dessins exposés par MM. GONELLE FRÈRES nous ont paru remarquables à plus d'un titre : une grande richesse de composition, un coloris d'une belle harmonie, et auquel on doit attacher d'autant plus d'importance que cette harmonie des couleurs est difficile à obtenir eu égard aux tons qui sont des plus restreints. Six à sept couleurs au plus sont admises, la grande ressource des tons gradués n'existe pas.

A côté des composition d'une conception originale, MM. GONELLE FRÈRES ont placé des mises en cartes crayonnées, pointées et remplies ; l'observateur peut se rendre un compte exact de la profession de dessinateur pour cachemires, arrivée aujourd'hui jusqu'à l'art, et d'autant plus intéressante à suivre dans ses multiples applications, qu'elle demande une sérieuse étude.

Nous disons étude, et nous sommes dans le vrai, car on ne peut être un dessinateur capable qu'à la condition d'être parfaitement instruit sur la fabrication.

MM. GONELLE FRÈRES ont si bien compris cette nécessité première de l'art du dessin pour cachemires, qu'ils font dans leurs ateliers des cours de fabrication auxquels assistent leurs employés et surtout leurs élèves ; de plus, ils exigent que ces derniers fassent des résumés de ces cours, des leçons qu'ils reçoivent et qui leur sont données avec désintéressement.

Nous ne pouvons qu'applaudir à ces faits qui nous font espérer dans l'avenir des artistes capables, non-seulement comme compositeurs, aux conceptions hardies, originales, mais comme fabricants.

MM. GONELLE FRÈRES sont nés à Lyon, berceau de la première fabrication du châle cachemire, patrie de Jacquard, ils sont élèves de M. Dupuis et de M. Couder, un homme de bien regretté et dont on ne peut oublier les œuvres ; M. Couder était un artiste d'une haute intelligence, et qui

le premier eut la pensée des expositions universelles. Sous de pareils maîtres, MM. **GONELLE FRÈRES** firent les premiers pas dans l'art auquel ils se sont voués ; ils furent des premiers à comprendre toute l'importance de l'institution de l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, et c'est par leurs soins que le musée rétrospectif s'est enrichi de tous les éléments et renseignements qui constituent la fabrication des châles cachemires français, conjointement avec M. Deneirouse.

Pour terminer, nous dirons que M. **GONELLE** a été nommé président du syndicat et de la commission d'examen pour l'exposition universelle de 1867, Commission dont M. E. **GUICHARD** est président d'honneur. Cette nomination de M. **GONELLE** lui fait d'autant plus d'honneur que c'est l'effet d'un vote de ses collègues, nous applaudissons de grand cœur à ce choix, qui fait non-seulement l'éloge de celui qui le mérite, mais encore de ceux qui l'ont fait.

Dans les arts appliqués aux étoffes d'usage domestique, les dentelles doivent occuper une place importante, quoique cependant les dentelles, les *vraies* surtout, soient l'apanage exclusif de la fortune.

Depuis de longues années les dentelles entrent pour une grande proportion dans les toilettes élégantes et riches Cependant il y a recrudescence, et à quoi faut-il l attribuer, si ce n'est à la perfection des dentelles fabriquées en nos temps, et surtout à l'invention du métier à tulle qui, en faisant des imitations à bon marché, ont répandu dans les masses un goût qui n'était possible qu'aux riches.

Parmi la nombreuse variété de tissus qui servent à la toilette des dames, les dentelles ont toujours eu une place

d'honneur, en effet, quels ravissants tissus, que de légèreté, de finesse, de grâces dans les longs plis d'un châle de dentelles, dans les riches volants appliqués sur une robe, et comme l'artiste peut donner l'essor à son génie inventif ; cependant, de ces riches et somptueux tissus on ignore l'origine, le pays et l'époque où ils prirent naissance.

Néanmoins, il faut croire que l'origine de la dentelle est fort ancienne, car si on peut donner le nom de dentelles à certains tissus des Hébreux, aux voiles souples, fins et ornés de dessins des femmes grecques et romaines, et encore à ces précieux tissus à jour exécutés par des chrétiennes, au cœur plein de foi, pour les pompes du sacerdoce; ces tissus n'étaient-ils pas les premiers essais des dentelles?

M. Félix Aubry entre dans de sérieux détails au sujet des dentelles, dans un fort bon livre, *compte-rendu* des dentelles, de leur fabrication et des progrès apportés par nos manufacturiers dont on admirait les beaux produits à l'Exposition universelle de Londres.

Il dit : Que la trace sur les dentelles ou les tissus analogues ne date que de 1390, où on vit des spécimens à Bruges.

En 1643, sous Édouard IX, roi d'Angleterre, cette industrie commença à faire des progrès assez sérieux pour éveiller l'attention. Dans plusieurs pays on s'en occupa avec succès, les dentelles d'alors, les plus réputées étaient celles de Venise, de Flandres et de France. L'engouement des dames anglaises pour ces beaux tissus froissa la nationalité d'Édouard IX, qui, non-seulement en prohiba l'usage, mais en interdit l'entrée dans ses États.

Cependant, cette prohibition qui frappait les dames dans leur coquetterie ne put se maintenir longtemps, et bientôt la fabrication des dentelles prit un accroissement considé-

rable, surtout en France, et en 1542, les dentelles furent frappées de droits de douane, soit pour sortir de France, soit même pour y rentrer.

Ce fut sous Louis XIII et Louis XIV que les dentelles commencèrent à prendre une place des plus sérieuses, aussi bien dans la toilette des hommes que dans la toilette des femmes, tout le monde connaît la somptuosité des vêtements d'alors, les dentelles ajoutaient à la richesse des costumes, cols, manchettes, jabots, tout était en dentelles, et l'on poussa le luxe jusqu'à en placer sur les bottes. Le ministre **COLBERT** fut un des plus chauds partisans de la dentelle, il en facilita la fabrication en fondant aux environs d'Alençon une fabrique royale avec des ouvriers qu'il avait fait venir à grands frais de Venise, les dentelles à son usage rivalisaient de richesses et de beautés avec celles du grand roi.

Nous regrettons de ne pouvoir faire l'histoire complète de la dentelle, nous devons dire seulement que depuis Louis XIV cette industrie a subi de nombreuses transformations, et que quelle que soit la beauté des produits anglais ou belges, la France est restée la première.

Les dentelles françaises sont toujours restées souveraines comme beauté de tissu, comme exécution, comme richesse de dessin et de composition, donc en dentelle comme en beaucoup d'autres industries où l'art tient une grande et belle place nous sommes les premiers.

A l'exposition des dentelles à Londres, les produits français furent désignés comme méritant la grande médaille du conseil (*council medal*), mais cette haute récompense n'a pu être maintenue devant certaines résolutions systématiques du conseil des présidents, qui n'admettaient pas que les nouveautés des genres ou des dessins, pas plus que les perfectionnements dans le travail, méritassent la grande

médaille qui ne devait être accordée qu'aux inventions.

Quoi qu'il en soit, nos fabricants français eurent les honneurs des récompenses, et parmi ces derniers, MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS, tinrent une place des plus importantes. En effet, cette maison peut être considérée comme une des premières dans la fabrication des VRAIES DENTELLES, les seules dont elle s'occupe.

MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS ont bien compris le but des expositions et leur influence, ils sont du nombre de ceux qui ont commencé à faire le public juge de leurs constants travaux, de leurs incessants progrès; en 1827, à l'Exposition nationale française, M. LEFÉBURE père obtenait une médaille d'or; en 1844, en 1849, de nouvelles récompenses sanctionnaient le mérite de ce fabricant, qui, cette même année 1849, fut créé chevalier de la Légion d'honneur. La maison AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS, fidèle à ses commencements, continua à progresser, aussi en 1851, à Londres, obtint-elle une médaille d'honneur (*prize-medal*), à New-York également, une médaille d'honneur en 1853, et enfin en 1855, à l'Exposition universelle de Paris, une médaille d'honneur.

A l'Exposition de l'Union Centrale de cette année 1863, sur la vitrine de MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS, nous avons remarqué ces mots : *Dentelles véritables*, c'est assez dire que cette maison ne fait que la vraie dentelle, la dentelle type, par opposition avec tous les tulles brochés dits imitation qui se parent aux étalages du nom pompeux de dentelles, leurs produits sont perfectionnés, et comme beauté du dessin charmant et gracieux de formes et de fantaisies, et comme exécution.

MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS sont hors de concours, on a pu voir dans cet ouvrage ce que signifie *hors de concours*, c'est-à-dire que comme membre du comité

d'organisation de l'Union Centrale, la maison AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS s'est mise modestement à l'écart, nous nous sommes suffisamment expliqués sur ce fait au commencement de ce livre pour y revenir.

Nous avons dit en commençant cette étude des arts appliqués aux étoffes, que nous aimions voir dans toutes les expositions les noms des collaborateurs dont les talents viennent en aide aux industries de toutes sortes, nous avons dit également que tel était le but poursuivi par les organisateurs de l'Union Centrale.

MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS ont prêché d'exemple, ils furent des premiers à mettre à la place honorable qu'ils doivent occuper les collaborateurs de leur belle industrie, leur dessinateur, M. ROUSSEL, a donné depuis longtemps des preuves de son savoir-faire, tant dans la composition de ses dessins, au point de vue de l'art, que dans son entente d'une fabrication difficile.

Si nous nous répétons quelquefois, c'est qu'il est certaines choses qu'on ne saurait trop dire, et il nous plaît d'attirer l'attention sur ces travailleurs modestes, dont les œuvres sont si utiles, et qui, présentées à une foule charmée, reste émerveillée, sans cependant chercher à connaître le premier élément qui constitue une industrie quelle qu'elle soit.

M. ROUSSEL entra au service de MM. LEFÉBURE ET FILS en 1851, comme metteur en cartes au siège de la fabrique de dentelles noires à Bayeux, MM. LEFÉBURE ET FILS avait remarqué que les aptitudes de ce jeune artiste aspiraient plus haut qu'à la modeste position de metteur en cartes; aussi, en 1853, il fut admis à la maison de Paris avec le même emploi, mais il lui fut facultatif, ayant sous les yeux d'excellents modèles, de se livrer à la composition, sous la

direction de *Miss Fischer*, chef du cabinet de dessins de la maison AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS.

En 1856, M. ROUSSEL devint à son tour chef du cabinet de dessins, il eut de beaux débuts, car il composa tous les dessins de la toilette du baptême de S. A. le Prince Impérial et les beaux rideaux du berceau offert par la ville de Paris à S. M. l'Impératrice.

Encouragé par ses succès, M. ROUSSEL résolut d'exposer quelques-unes de ses œuvres, et ses beaux dessins de dentelles lui valurent une médaille à l'Exposition des Arts industriels de Bruxelles.

En 1858, M. ROUSSEL composa un splendide dessin de volant de dentelle noire, qui fut offert par la ville de Bayeux à S. M. l'Impératrice à son passage dans cette ville en se rendant aux fêtes de Cherbourg. Cette même année, M. ROUSSEL obtenait une médaille de coopérateur à l'Exposition de Dijon; en 1859 il obtenait également une médaille de coopérateur à l'Exposition de Rouen; en 1861, une médaille de bronze à l'Exposition des Arts industriels de Paris; en 1863, une médaille de première classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.

M. ROUSSEL est un jeune artiste qui nous est d'autant plus sympathique qu'il est modeste. En 1863 on sut reconnaître ses qualités d'homme sérieux, dévoué à son art, aussi fut-il nommé secrétaire de la Chambre syndicale des artistes industriels, sous la présidence de M. E. GUICHARD; en 1864, il fut nommé membre du Comité consultatif de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie; en 1865, il devint vice-président de la Chambre syndicale sous la présidence de M. GONELLE.

Il ne faudrait pas conclure, ce que feront sans doute les esprits futilles et légers, que ces diverses missions, toutes honorifiques, sont incompatibles avec la profession exer-

cée. A notre sens ce serait une grossière erreur, ces rapprochements continuels, ces relations d'artistes ont un mérite, c'est de resserrer les nœuds d'une alliance qui rend les artistes solidaires les uns des autres. Cette année, M. ROUSSEL, fidèle à son passé, a exposé une série de jolis dessins, dont plusieurs exécutés figurent dans la vitrine de MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS, nous avons admiré *deux jolis dessins de châles pour dentelles noires de Bayeux, un dessin de rideau genre Venise, composé pour l'hôtel de Madame la comtesse de Paiva. Deux dessins d'ombrelles, point gazé, deux dessins de mouchoirs point d'Atençon, etc.*, qui lui ont fait obtenir le prix de première classe.

De ce qui précède, et pour conclure, nous remarquons que MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS ont toujours laissé à leur dessinateur la faculté de faire valoir ses travaux et son mérite personnel; tout en applaudissant l'artiste, nous n'en devons pas moins des éloges à MM. AUGUSTE LEFÉBURE ET FILS, qui, se mettant bien au-dessus de certaines étroitures d'esprit, laissent à leurs assidus collaborateurs le droit de se produire; nous ajouterons cependant, que quel que soit le mérite de M. ROUSSEL, il a dû beaucoup apprendre sous la direction de ces fabricants habiles et progressifs.

Après les belles et somptueuses dentelles de MM. *Lefébure et fils*; nous avons les tissus pour rideaux exposés par MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup>, qui se disent simplement *négociants et fabricants de rideaux à Tarare*. Puis c'est tout!

Si l'immodestie est une faute, trop de modestie est un leurre, et pour nous, pour le public enfin, érigé en juge impartial, en présence de l'exposition de MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup>, quelle que soit la grandeur attachée au titre de

*négociants et fabricants*, ils sont plus encore, ils sont *artistes*, et ce dans l'acception la plus vraie et la plus large.

Nous prouverons notre dire.

*Le beau dans l'utile* nous paraît être la devise de MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup>, qui prouvent sérieusement qu'ils en ont saisi la plus entière définition.

Depuis le jour où MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup> ont fondé leur établissement, sous le nom de *Grande maison de blanc*, ils n'ont cessé, par de constants efforts, par la réalisation d'immenses progrès, de suivre une marche ascensionnelle bien digne d'attirer l'attention des observateurs et des économistes.

MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup> pensent avec raison qu'il faut non-seulement produire de belles et bonnes choses, mais encore que, par l'entente de la fabrication, elles soient accessibles à tous.

Pénétrés de cette idée, ils disent :

« Un objet d'une valeur de *quinze francs*, dans lequel on trouve l'œuvre d'un dessinateur, le travail de l'ouvrier, la matière première ; pour donner à ce produit une valeur sérieuse, et qui, à prix égal, l'emporte sur tout autre, il faut savoir faire faire : Un joli dessin, bien entendu comme beauté de formes et comme fabrication ; prendre des ouvriers habiles; en somme, donner à tout le travail une direction essentiellement artistique et intelligente, tel est le secret de MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup>, qui savent apporter, dans l'exécution des produits spéciaux de leur maison, beaucoup de goût et de savoir-faire.

Dans un salon de la nef, à la gauche du grand et bel escalier de M. E. Guichard, sont exposés les magnifiques spécimens des produits de la maison MEUNIER ET C<sup>e</sup>. Dans ces types de la fabrication française, nous avons remarqué les rideaux exécutés pour S. A. R. le vice-roi d'Egypte, au

centre desquels sont tissées avec beaucoup de goût, d'ensemble et de vérité les armoiries de Son Altesse Royale. Les bordures et ornementations sont charmantes d'harmonie et d'exécution. A côté de ces somptueux rideaux, nous en avons admiré d'autres sur lesquels, en dehors des dessins d'une riche composition formant fond, on a brodé une série de beaux papillons aux couleurs éclatantes. Nous applaudissons à cette tentative, qui nous paraît une heureuse innovation, et qui nous semble être le prélude d'un progrès qui doit certainement être pris en considération.

Puis des rideaux genre *guipures de Venise*, d'un très-belle effet. Au premier étage, dans la galerie donnant sur la nef, nous avons vu aussi des rideaux formant stores, ornemmentés de gracieuses et riches broderies. Toutes ces belles choses nous ont édifiés sur **MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup>**, qui sont du nombre de ceux qui savent s'entourer d'intelligencees d'élite, en diriger le talent, avec le sentiment pur de l'art, du bon goût et de l'élegance, joint à une sérieuse étude de nos besoins et de nos usages.

Les rideaux brodés dont la fabrique de **MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup>** est à Tarare n'est pas la seule branche d'industrie de cette honorable maison qui, sous le titre de *Grande maison de blanc*, fabrique tout ce qui a trait à cette spécialité.

Nous croyons, dans l'intérêt du lecteur, citer *in extenso* le rapport fait par *M. l'abbé Moigno* dans la revue *les Mondes*, au sujet d'une conférence faite au Cercle agricole de la rue de Beaune, conférence dans laquelle on avait soumis à l'appréciation d'hommes savants les beaux travaux de la **MAISON MEUNIER**.

« Émerveillé des progrès si considérables que la grande maison de blanc du boulevard des Capucines a fait faire à

l'industrie du linge de table et d'ameublement, nous l'avons mise deux fois au programme de nos revues orales du progrès. La première fois, ce fut dans la grande salle de la Société d'encouragement, la seconde fois dans le salon des Conférences du Cercle agricole, rue de Beaune, et nous nous faisons un devoir de résumer rapidement ce double tribut d'hommages que nous avons payé à l'initiative et à l'habileté si grandes de M. Meunier, directeur de cet établissement unique au monde.

« Ce que nous avons d'abord fait applaudir, c'est le courage, nous dirions presque l'audace de M. Meunier. Au moment même où le triomphe du libre échange ouvrait les portes de la France à une concurrence illimitée; à une époque où les tissus étrangers étaient encore l'objet d'un engouement universel; inspiré par une conviction profonde de la supériorité de la fabrication française, si pleinement mise en évidence par l'exposition de Londres de 1862, M. Meunier prenait la résolution forte de la centraliser pour la faire briller de tout son éclat, et mieux assurer son triomphe. Il pouvait compter sur le concours de M. Casse, de Lille, dont le jury international avait dit: « M. Casse est un artiste dans la vraie acception du mot; « il a créé des nouveautés pleines de grâce, des ornements et des nuances admirablement rendues, des tableaux pleins de mouvement et de vie, délicatement ombrés, et d'une légèreté de dessin qui révèle la touche du maître. Ce sont des conceptions pleines de distinction, « d'élegance et de coquetterie. Ses damassés, parfaitement apprêtés, réunissent la régularité, la force et l'apparence. » Le maître des maîtres, une fois associé à la glorieuse propagande de M. Meunier, aucun fabricant ne pouvait rester sourd à son appel; et bientôt, dans une première exhibition solennelle, il fut en mesure de prouver aux plus ré-

caleitans que l'industrie linière française l'emportait à tous les points de vue, perfection du travail matériel, pureté du goût, prix modérés, sur toutes les industries similaires des nations rivales. Combien furent étonnés d'apprendre que le linge de table français, si longtemps dédaigné, qui n'avait réussi à se faire accepter qu'en se cachant sous le nom de linge de Saxe, était le plus beau linge du monde! Combien furent désappointés et confus d'avoir si longtemps vanté comme des chefs-d'œuvre inimitables de l'art étranger des chefs-d'œuvre du génie et du goût national. A l'appui de cette justice tardive, nous montrions à notre auditoire des échantillons vraiment étonnans de l'art français : des damassés avec corbeilles de fleurs et de fruits inimitables, un service aux armes impériales, un service aux écussons d'une grandesse d'Espagne, un service aux armes du cardinal Antonelli, une nappe gigantesque avec course aux chars, aussi belle que les plus belles tapisseries des Gobelins. Nous faisions plus, nous trouvions l'explication de cette supériorité incontestable de l'industrie française dans l'entente parfaite des ressources du métier Jacquot. Pour que la fleur ou le sujet qu'on veut représenter par le tissage fasse l'illusion d'un dessin, il faut que les contours en soient aussi nets et aussi purs que possible. Si les bords de la fleur sont marqués par une série de petites dentelures, la pureté de la forme est altérée, et la figure grimace désagréablement. En France, où l'habileté à monter le métier, à lire et à mettre en carte le dessin, est aussi grande que possible, cet inconvénient n'existe presque plus. Au lieu de tracer le contour du sujet par la levée de plusieurs fils, ce qui donne une ligne déchiquetée, on ne lève qu'un seul fil à la fois, et par cette attention délicate, les contours du sujet sont aussi nettement définis que s'ils étaient tracés par une ligne continue.

« Le second titre de M. Meunier à notre admiration et à nos louanges est la diminution des prix de vente qu'il a su réaliser. Il nous a été donné de faire passer de main en main de délicieuses petites serviettes de thé, en beau linge gris, non-seulement ouvré, mais damassé, couvertes de dessins d'une richesse incroyable, qu'il donne aujourd'hui pour 25 centimes. Ce prix excessivement bas est la preuve la plus frappante des perfectionnements immenses apportés à la fabrication. Il semble impossible à admettre, ou même à concevoir, quand on est forcée de se dire à soi-même que le propriétaire du sol, le cultivateur, le rouisseur, le fileur, le tisseur, le blanchisseur, le commerçant, ont dû prélever sur ces vingt-cinq centimes leur part proportionnelle de bénéfice. Ce prix enfin devient un beau titre de gloire pour M. Meunier, quand il apparaît comme le résultat d'un tour de force d'organisation éminemment bienfaisante, puisqu'elle a amené d'un seul coup la suppression tant désirée de l'usure commerciale, dont tout le monde acceptait sans se plaindre la tyrannie cependant très-odieuse. L'usure commerciale est cet excédant de prix, cette sorte d'impôt forcé dont la marchandise est fatidiquement gênée par son passage entre les mains des intermédiaires qui la transmettent du producteur au consommateur. Le croirait-on, cet excédant de prix, cet impôt si lourd et si déraisonnable, le plus souvent, pour le linge de table dont nous nous occupons, ajoutait 60 pour 400 au prix de revient de la marchandise, c'est-à-dire qu'on vendait *cent francs*, dans le commerce de détail, ce qui en réalité coûtait au fabricant *quarante francs*. Ces intermédiaires sans raison d'être, M. Meunier, et nous l'en félicitons, les a supprimés sans pitié, en se faisant le premier et unique dépositaire des marchandises prises directement chez le producteur. Que l'on compare ses catalogues de prix à ceux

de ses confrères les marchands de détail, et l'on constatera des différences énormes en faveur des acheteurs. Ce fait incontestable semble à son tour n'avoir pas sa raison d'être, car M. Meunier, pour arriver à son but, n'a-t-il pas dû s'imposer des charges énormes; car son immense établissement peut-il fonctionner autrement qu'à l'aide d'un mécanisme très-lourd, compliqué de rouages sans fin, qui doivent absorber, et au delà, les *soixante pour cent* prélevés sur les intermédiaires ou les commissionnaires du commerce? Non, ce sera, si vous le voulez, la conquête d'une administration éminemment habile, mais les frais généraux de la grande maison de blanc représentent au plus *dix pour cent* de la valeur intrinsèque des marchandises; et parce qu'il se contente d'un bénéfice net de dix pour cent, M. Meunier, sur les soixante pour cent des intermédiaires, a pu faire bénéfier ses clients d'au moins quarante pour cent, ou des deux cinquièmes de la somme qu'ils auraient à débourser partout ailleurs. Voilà la vérité, elle constitue évidemment un progrès inespéré, et celui qui l'a réalisé a droit à nos plus vives sympathies.

« M. Meunier, enfin, a réalisé ou provoqué un troisième progrès auquel nous applaudissons de grand cœur. Jusqu'ici le rideau de fenêtre n'avait joué dans l'ameublement des appartements qu'un rôle tout à fait secondaire; on ne lui donnait aucune importance; il était fait d'un tissu léger payé presque à vil prix. Et cependant, par là même qu'il est dressé entre l'œil et le jour, qu'il tamise la lumière introduite par la fenêtre et qu'il frappe tout d'abord le regard, le rideau se prêtait merveilleusement à devenir le moyen principal de décoration de nos intérieurs modernes. Ce rideau si délaissé ou si déclassé, M. Meunier en a fait l'objet de prédilection de sa grande industrie; et l'on ne saurait, en réalité, rien concevoir de plus beau que deux

de ses rideaux dressés devant les yeux de nos auditeurs. Les broderies très-fines, très-riches, de très-grand effet du premier, faites avec du coton de choix, étaient toutes blanches; le fond du second était parsemé de magnifiques papillons, fixés par application, brodés en soie, laine ou coton de couleur, de manière à reproduire les tons si divers, si diaprés, si brillants de la nature. Pour un œil peu difficile ou peu exercé, le rideau blanc ressemblait aux rideaux de luxe que les fabriques suisses exportent en quantités considérables. Mais quand il est regardé de près et surtout quand il tombe sous le regard fin et scrupuleux d'une maîtresse de maison française, la différence devient énorme et elle est tout à l'avantage du rideau français. A prix égal, il est incomparablement meilleur et plus beau. Le tissu qui sert de fond aux broderies, mousseline ou tulle, est très-certainement mieux fabriqué; et les broderies des ouvrières de Tarare, à poids égal de coton employé, sont aussi riches d'effets, mais cent fois plus régulières et plus élégantes. Ce qui le prouve, c'est que les fabricants suisses sentent la nécessité d'appliquer les broderies à l'envers pour que les imperfections du dessin soient mieux dissimulées par le tissu et les jeux de lumière de la trame; tandis que sur les rideaux de M. Meunier l'application se fait à l'endroit, comme pour défier la critique la plus sévère. L'effet de ces deux chefs-d'œuvre de l'art industriel français, surtout du rideau étoilé de papillons aux riches couleurs, a été plus grand que nous ne saurions le dire.

« Dans le salon du Cercle agricole, nous avions pour auditeurs et pour juges des progrès accomplis l'élite de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain; ses applaudissements unanimes nous ont prouvé que nous n'avions rien exagéré. Et quand ce noble cercle, le plus ancien de Paris et le plus recherché, se sera donné sur le quai d'Orsay une demeure

digne de lui, son administration si intelligente et si distinguée demandera certainement à la grande maison de blanc le linge de table et d'ameublement de son hôtel agrandi,

« F. Moigno. »

**M. CHARLES MEUNIER**, en 1863, fit paraître une brochure dans laquelle, après une sérieuse étude du linge de table dans le passé, fort intéressante, nous conduit chronologiquement jusqu'aux produits de notre siècle. Dans ce livre, on trouve des descriptions techniques d'une grande valeur, et enfin il en résulte que, dans cette industrie comme dans beaucoup d'autres, nous sommes, une fois de plus, les maîtres, non-seulement comme matière première, comme fabrication, mais comme beauté des dessins, qui est d'une grande richesse de composition.

Pour finir, il nous reste encore à parler d'une branche de l'industrie de MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup> d'une grande valeur, *la lingerie confectionnée*, depuis le vêtement le plus intime jusqu'aux plus hautes fantaisies de la grâce et du bon goût, joint à une élégance qu'on rencontre rarement ailleurs.

Quelle que soit cependant la beauté de toutes ces jolies choses, il n'en faudrait pas conclure qu'elles soient à des prix élevés. MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup> font confectionner chez eux, et tout est calculé, prévu, de façon à satisfaire toutes les exigences. C'est bien là qu'on peut dire, *l'art appliqu<sup>é</sup> à l'industrie*, chemises brodées, garnies de dentelles d'Aleçon, mouchoirs de batiste, peignoirs d'une délicieuse coquetterie, bonnets dits de linge, ravissants chefs-d'œuvre de mousseline de dentelles, puis enfin ces jolis riens remplis de grâces exquises, et qui plaisent tant à nos élégantes Parisiennes.

MM. MEUNIER ET C<sup>e</sup> ont obtenu une médaille d'hon-

neur : c'était justice ; il eût été difficile de faire mieux, surtout en créant de belles œuvres, accessibles à toutes les bourses. C'est un progrès réel auquel applaudiront ceux qui aiment, comme nous l'avons dit, s'entourer de luxe et de confortable.

En montant l'escalier monumental placé au côté ouest de la nef, nous avons dit que l'heureuse conception de cet escalier avait ménagé de charmants salons d'exposition ; Dans l'un de ces salons nous avons vu ce que M. SAJOU avait exposé.

Avant d'aller plus loin, nous dirons que M. SAJOU fait partie des membres du Comité d'organisation de l'Union centrale, et qu'il fut également un de ceux qui, s'identifiant à cette grande et belle pensée, *le bien de tous*, apporta dans l'organisation de l'Union centrale, son influence commerciale, acquise par de longs travaux, une admiration passionnée de l'art et un ardent désir de faire progresser nos industries. Nous dirons plus, un désintéressement qui ne s'est pas démenti un seul instant du jour où l'Union centrale devint une institution sérieuse. En de pareilles mains son avenir nous paraît assuré.

M. SAJOU a, sinon créé, du moins fait largement progresser une industrie charmante qui s'adresse exclusivement aux dames. Nous voulons parler de ces mille et un travaux élégants qui sont l'occupation aimée des dames, *tapisseries, dessins au crochet, broderies de tous genres, de toutes espèces*, enfin, de ces riens délicieux pleins de gracieuse fantaisie. De plus, M. SAJOU comprenant combien ces créations pouvaient rendre des services, publia des ouvrages d'une grande valeur artistique toujours ayant trait à l'occupation des dames. Pour ce faire, il s'adjoignit des collaborateurs de mérite, des des-

sinateurs de talent qui, dirigés, conseillés par lui, ont produit de jolies choses. Une élégante trouvera dans la maison SAJOU tout ce que la plus capricieuse fantaisie peut rêver en ouvrage de dames.

Une toute récente invention a surtout attiré notre attention, c'est un nouveau travail destiné également aux dames, appelé à un grand succès. Cette jolie création est *la mosaïque en bois*. Une quantité de petits cylindres de bois, teints de toutes les nuances graduées, qui, placés à côté les unes des autres, peuvent reproduire de délicieux dessins de tapisseries, on peut facilement faire de charmantes décos de coffres, boîtes à gants, objets de toute espèce constituant de jolis cadeaux.

De tout temps les dames ont cherché pour l'intérieur des travaux attrayants, en remontant dans le passé, on en trouve de nombreux exemples, à partir de la fameuse *tapisserie de Pénélope*, femme d'*Ulysse*, jusqu'à nos jours, les dames ont toujours eu une prédilection marquée pour ces travaux, pour lesquels il faut, non-seulement des loisirs mais du goût et des qualités artistiques.

En 1844, à l'Exposition nationale de Paris, M. SAJOU obtint une mention honorable; en 1849, à Paris également, une médaille de bronze; en 1855, à la Société d'encouragement, une médaille d'argent; en 1855, également à l'Exposition universelle de Paris, une médaille de première classe; à Londres, en 1862, à l'Exposition universelle, également une médaille. Cette année, 1865, M. SAJOU est hors de concours comme membre du comité d'organisation. Néanmoins, M. SAJOU, retiré des affaires, a laissé à M. CABIN, son parent, une maison en pleine voie de prospérité. Nous ne connaissons pas cet honorable négociant, mais en présence de l'exposition de M. SAJOU, son prédécesseur, à laquelle il a fortement contribué, nous ne dou-

tons pas qu'en ses mains la réputation de la maison SAJOU ne s'élève davantage encore.

Pour terminer, nous dirons que M. SAJOU est chevalier de la Légion d'honneur; il ne nous appartient pas d'entrer dans la vie privée de personne, pour tous, M. Sajou est un homme de bien, convaincu, entièrement dévoué à la cause de l'Union centrale, dont il fut, conjointement avec M. E. GUICHARD, un des premiers fondateurs.

Parmi les collaborateurs dont les conceptions viennent si puissamment en aide à nos étoffes tissées, brochées, brodées et imprimées, nous avons remarqué les dessins de M<sup>lle</sup> Constance POTIER, artiste peintre, dessinateur, élève de M. A. Bonheur. Son groupe de fleurs, au pastel, est savamment dessiné, d'une belle exécution et d'une charmante harmonie comme couleur. Il est facile de voir que M<sup>lle</sup> Constance POTIER a étudié la nature avec soin et un grand talent d'observation. Son dessin de robe pour l'impression est aussi parfaitement dessiné, et prouve chez cette artiste une savante entente de la fabrication. Aussi, nous applaudissons de grand cœur à la récompense d'une médaille de bronze, accordée à M<sup>lle</sup> Constance POTIER par le jury d'honneur.

Les travaux de M<sup>lle</sup> Constance POTIER nous semblent sérieux à différents titres; inspirée d'une bonne et noble pensée, M<sup>lle</sup> Constance POTIER a conçu l'idée de former des jeunes filles pour la profession de dessinateur, et, partant, d'ouvrir une nouvelle carrière, et une profession toute libérale, qui donnera un état de plus aux femmes, si deshéritées dans les professions ordinaires.

Aussi applaudissons-nous de grand cœur à cette tentative toute philanthropique, sur laquelle nous nous proposons de revenir.

MM. VAILLANT FRÈRES ont exposé de beaux dessins pour impressions de châles; nous regrettons, que ces dessins en petit nombre, aient été les seuls exposés par nos nombreux dessinateurs; il nous eut été plus facile de juger des travaux de ces jeunes artistes auxquels, cependant, nous reconnaissons un grand talent d'imagination et une entente sérieuse d'une fabrication toujours difficile, attendu les questions de prix, ce dont nous nous sommes occupé au commencement de cet article.

---

## VIII

### ART APPLIQUÉ

AUX

### ARTICLES DIVERS

---

Dans le groupe n° 8, *art appliqué aux articles divers*, nous avons beaucoup à dire sur une foule d'objets que nous pouvons hardiment classer dans ce que l'on nomme le luxe parisien. En effet, ces mille et une choses, auxquelles la fantaisie, la mode, le luxe, le confortable servent de prétexte, nous font retrouver là dans toute sa force ce génie inventif qui fait naître à tout instant, soit des perfectionnements, soit des créations qu'on ne rencontre jamais ailleurs qu'à Paris.

Nous tâcherons, autant que possible, de ranger toutes ces productions dans l'ordre alphabétique, en y apportant néanmoins les modifications par genre que nous jugerons nécessaires dans l'intérêt de nos lecteurs.

Nous commencerons par une industrie qui tient essentiellement à l'art, et dont Paris a le monopole, *la reliure*.

Tout le monde cherche à s'instruire; dans toutes les classes de la société, la littérature est goûtée, et, depuis plusieurs années, on a remarqué une heureuse recrudescence dans les goûts, encouragés par le bon marché des productions de nos imprimeurs. La reliure devient donc une nécessité.

L'art de la reliure fut pratiqué avec succès chez les anciens, nos musées, les collections du musée rétrospectif nous offrent de beaux spécimens de reliures anciennes. Ces types du passé sont d'autant plus curieux, qu'autrefois on ne faisait les honneurs de la reliure qu'aux livres d'une valeur réelle. Les livres saints, les bibles manuscrites ou imprimées, ont été dans le passé l'objet d'une sorte de culte qui a fait monter la reliure jusqu'à l'art.

Dans l'Exposition de cette année, nous avons été à même de juger que cette industrie avait fait d'immenses progrès, et la vitrine de M. BEAUDOIRE-LEROUX nous a prouvé le goût essentiellement artistique qui préside aux belles reliures qu'il a exposées, et l'on remarque qu'il s'occupe sérieusement de l'art de la reliure tant ancien que moderne.

De charmants albums pour photographies, types d'élegance et de bon goût, si à la mode en ce temps, des reliures souples pour livres, carnets et portefeuilles, des reliures et demi-reliures d'une belle exécution pour le commerce; mais ce qui a le plus attiré notre attention, c'est une histoire de l'imprimerie de Paris, dont la reliure et la dorure peuvent être considérées comme une véritable œuvre d'art pur. M. BEAUDOIRE-LEROUX a exposé une reliure du quinzième siècle extrêmement rare et d'une grande beauté d'exécution.

Dans cette Exposition des plus belles, en dehors des objets du commerce, nous avons vu tout ce que le luxe peut enfanté de richesse et de bon goût, entre autres un album pour

photographies, dont chaque feuillet est en soie gris perle, doré de filets à la main ; cette dorure à la main a une grande valeur artistique et offre comme exécution des difficultés qu'on ne rencontre pas dans la dorure à la presse, dont on peut avoir des épreuves nombreuses, tandis que la dorure à la main ne donne que des types de dessins originaux.

M. BEAUDOIRE-LEROUX est inventeur d'une reliure mobile également pour albums photographiques, les photographies se placent par le dos de l'album, de cette façon les tranches sont respectées; ces délicieux albums sont reliés en bois précieux ornementés de filets de métal brillants et ornés d'une ravissante mosaïque en bois, également d'une richesse de tons et d'un fini de travail merveilleux.

M. BEAUDOIRE-LEROUX est seul possesseur de cette mosaïque, remarquable à tous les titres.

M. BEAUDOIRE-LEROUX s'est toujours occupé en artiste convaincu de l'art de la reliure; en 1862, à l'Exposition de Londres, il obtint une mention honorable; en 1863, à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, il fut décerné une médaille de deuxième classe; en 1864, à Angers, une médaille d'argent; et en 1864, à Bayonne, également une médaille en vermeil.

L'art appliqué à la reliure a toujours existé depuis qu'on connaît les livres, ainsi que nous l'avons dit, et les travaux de M. BEAUDOIRE-LEROUX nous donnent une fois de plus la preuve qu'aucun de nos arts ne peut périr avec des hommes intelligents.

Dans les arts appliqués à la décoration des habitations, on a omis de placer les produits de M<sup>me</sup> BENEZIT, qui s'y rapportent d'une façon toute particulière. M<sup>me</sup> BENEZIT a pour spécialité de faire des *fleurs*, *feuillages*, des imita-

tions de *plantes de toutes espèces* pour la décoration. Ces charmantes choses sont faites d'après nature, avec une vérité telle, que nous nous y sommes trompé, *branchage de vigne vierge*, lierres, plantes appartenant à la *Flore française, fleurs exotiques*, etc. Avec les belles imitations de la nature de M<sup>me</sup> BENEZIT, on peut décorer à peu de frais salons ou boudoirs. En 1863, M<sup>me</sup> BENEZIT obtint une médaille de deuxième classe à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, et cette année 1865 une médaille de bronze. Nul doute que la jolie industrie de M<sup>me</sup> BENEZIT, étant bien connue, ne devienne un des puissants auxiliaires de nos décosrations extérieures.

M. CHARTRAIN a exposé de jolies pipes en *écume de mer, porte-cigarettes* en même matière, montés d'ambre fin. Le tabac, dont l'usage se généralise de plus en plus, a dû attirer l'attention des fabricants, cette horrible pipe de terre, donnant à l'haleine des fumeurs une odeur si désagréable a été rejetée dès l'instant qu'en France on s'est livré à la fabrication des pipes en *écume de mer*, cette matière, précieuse à plus d'un titre, a l'immense avantage de se prêter à toutes les fantaisies artistiques de la sculpture. Pendant de longues années, la France, pour ce genre de pipe, était tributaire de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique; aujourd'hui nos fabricants se sont mis à l'œuvre, et l'exposition de M. CHARTRAIN prouve que nous n'avons rien à envier à l'Allemagne. Une médaille de bronze a été obtenue par cet honorable fabricant.

La belle composition de M. CLERGET est des plus remarquables et demande une description toute particulière. Les œuvres de M. CLERGET, comme nous l'avons dit, ne trou-

vaient pas leur place aux *Beaux-Arts*, aux expositions des *arts et métiers*, on ne trouve pas une catégorie où ils puissent être placés, et cependant M. CLERGET est un artiste plein de goût, d'intelligence et qui depuis longtemps n'a cessé de doter la France de choses charmantes sous tous les rapports. Élève de M. Aimé Chenavard, M. CLERGET, sous ce maître habile, est devenu non-seulement un dessinateur de mérite, mais un graveur d'ornements qui sont appréciés par tous les artistes, et comme beauté, et comme richesse d'exécution. Les récompenses obtenues par M. CLERGET sont nombreuses, et fidèle à notre mandat, nous nous faisons un devoir de les énumérer :

Médaille d'argent, Exposition nationale de 1849; prize medal, 1851, Londres; médaille d'argent, 1852, Société d'Encouragement; médaille première classe, 1855, Paris; et cette année 1865, une médaille de bronze.

L'exposition de M. CLERGET se compose d'un dessin d'encadrement pour le portrait de Claude-Aimé Chenavard, gravé par M. H. Dupont (dessin offert au Musée des Beaux-Arts appliqués à l'industrie). Un jeu de cartes à jouer, nouveau modèle à raccords perdus, cartes à deux têtes destinées à être imprimées par les procédés de la typographie en couleur. (*Nota*. Ces cartes, dont le modèle est déposé, sont la propriété du docteur Treuille, à Paris). Comme point de comparaison, l'exposant a réuni dans son cadre un spécimen de divers jeux étrangers, cartes anglaises, espagnoles, belges, allemandes, suisses, etc., ainsi que les cartes françaises de la régie et celles de diverses fabriques. Toutes ces œuvres sont très-belles et donnent une preuve de la supériorité, et de la souplesse du talent de M. CLERGET.

M. CORNE peintre et graveur héraldique a exposé de

belles peintures de chiffres pleins de grâce et de fantaisies, nous aurions pu juger davantage le mérite de cet artiste sur une exposition plus étendue, nous espérons plus tard, pouvoir mieux apprécier les œuvres de M. CORNE.

Mme DE LAERE, qui a obtenu une médaille d'argent pour sa belle exposition de fleurs artificielles, nous a paru être une artiste de premier ordre dans ce genre, à une parfaite imitation de la nature, une grande vérité, Mme DE LAERE joint un grand mérite artistique au point de vue de la grâce et de l'élégance. La récompense obtenue est de toute justice.

Nous avons parlé du luxe parisien et des nombreuses créations qui se font chaque jour, il faudrait une attention continue pour enregistrer ces nouveautés écloses sous les inspirations du goût le plus fantaisiste. Nous nous trouvons ici en présence d'un charmant meuble que nous considérons comme une des ingénieuses inventions de notre époque.

Ce meuble, exposé par M. EVERICKX, est une petite table qui sert tout à la fois, en voiture, en chemin de fer, en bateau à vapeur, en campement, et qui nous semble être l'accessoire obligé de tout ce que peut emporter avec lui le voyageur et le touriste. L'invention en elle-même est une des plus simples et des mieux comprises, car nul ne pourrait soupçonner le voyageur portant dans sa couverture de voyage, un cylindre de carton, contenant une table, le tout tenu à la main par une courroie, sans augmentation sensible de volume ou de poids.

Cette table est faite de plusieurs lames de bois, qui s'a-

daptent les unes dans les autres par de fines rainures ou mortaises, ces lames sont appliquées solidement sur une forte toile, le système des pieds repose sur un pivot indépendant, et, par une évolution fort simple, le centre de gravité s'obtient par un bouton sur lequel vient se placer un crochet, dont le tour forme le support du plateau fait de lames réunies. Ces pieds brisés par le milieu, prennent leurs longueurs par un vissage rapidement fait, et en quelques minutes la table sortie de son étui peut être montée et démontée.

M. EVERICKX, a appliqué le même système à des sièges, de sorte que tables et sièges, peuvent être d'une grande utilité, non-seulement en voyage, mais au salon, à la campagne, et servir aussi aux travaux des dames.

De plus, M. EVERICKX, tirant tout le parti possible de sa charmante invention, a ajouté des jeux; dames, échecs; puis avec l'addition d'un élégant tapis de drap, les cartes sont employées, la table ayant reçue une application de marques immobiles.

Dans ses visites à l'exposition, S. M. l'Empereur a bien voulu honorer M. EVERICKX de l'acquisition d'une de ces tables, et nous pensons avec raison que l'usage de ces jolis meubles se généralisera, d'autant plus qu'on leur reconnaît une utilité incontestable, légèreté, solidité, forme charmante, facilité dans le transport, tout s'accorde pour faire de cette invention, l'accessoire nécessaire de toutes les personnes qui, par nécessité ou par goût, sont dans l'obligation de voyager.

MM. FAYET et C<sup>e</sup> ont exposé de fort beaux éventails, très-gracieusement peints et d'un bel effet La femme élégante, si difficile dans le choix de mille et un objets accessoires de sa toilette, n'hésitera pas, nous en sommes

certains, d'envier les jolis produits de MM. FAYET et C<sup>e</sup>.

Nous nous sommes demandé en quoi l'art pouvait être appliqué aux *pique-cigares*, de M. FERRAND; ces instruments sont ordinairement en bronze, mais nous devons avouer que rien n'est moins artistique. Néanmoins comme toute tentative mérite des encouragements, nous dirons de cette invention ce que nous en pensons, c'est surtout sous la forme d'une breloque qu'elle nous plaît le mieux, et nous en avons remarqué de fort jolis, qui ne dépareiraient pas un assemblage de bijoux.

Deux belles gouaches pour éventails: *Vénus et Adonis*, *la Comédie*, d'après Vanloo, sont exposées par M. GARNIER, peintre, élève de M. Guillon-Lethiere. Ces deux jolies peintures sont charmantes d'effet et nous donnent une nouvelle preuve de ce que peuvent produire les artistes collaborateurs de nos industries. En 1863, M. GARNIER obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe, aux Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Le talent de cet artiste promet; nous suivrons ses travaux avec attention.

Dans une jolie vitrine de la nef nous avons remarqué les spécimens d'une industrie toute nouvelle, et à laquelle l'art est appliqué d'une façon toute charmante. Cette industrie sur laquelle nous aurions aimé avoir quelques renseignements techniques, nous a semblé avoir un grand avenir.

M. HAARHaus son importateur, nous pouvons dire même son inventeur, est dessinateur, graveur, estampeur.

Cet artiste a su tirer un immense parti de ses trois professions, qu'il a mises au service des ornements en cuir découpé, avec de ravissants dessins.

Les ornements en cuir découpé et estampé peuvent être employés dans une quantité de choses. Remplacer la passementerie comme garniture, servir d'ornements pour les modes. S'employer dans la décoration des livres, d'albums ; garniture pour robes, châles, étoffes de tous genres. Nous avons remarqué de très-beaux cols et manchettes en cuir découpé et estampé, d'un effet charmant.

Somme toute, les ornements de M. HAARHAUS peuvent être utilement employés dans une quantité d'industries d'art. M. HAARHAUS a obtenu une mention honorable, et on peut à ses travaux appliquer les mots *de beau dans l'utile*. A Vaugirard, M. HAARHAUS a une fabrique importante, et nous pensons qu'en ses mains habiles, cette intéressante industrie rendra de grands services.

Beaucoup de goût, des dessins d'une originalité charmante, une grande variété de types, tout s'accorde enfin pour faire du cuir découpé et estampé, une industrie qui quoique toute moderne est appelée à un bel avenir.

Nous avons dit que beaucoup d'objets divers faisaient partie de ce qui constitue *le luxe parisien*, nous voici en présence d'une exposition qui s'y rapporte entièrement.

Un charmant petit meuble auquel on donne le nom de *face et nuque*, a été exposé par M<sup>me</sup> L'HÉRITIER, fabricante de miroiterie. Ce meuble dont la place est dans tous les cabinets de toilette de nos élégantes parisiennes, a l'avantage de réfléchir dans le miroir devant lequel une dame se coiffe, tout l'effet de la coiffure de la nuque, ces miroirs doubles par conséquent ont pour but de se voir simultanément le derrière de la tête et le visage. Voilà un progrès, une invention qui nous paraît d'autant plus sérieuse, que tout en offrant de grands avantages comme service, M<sup>me</sup> L'HÉRITIER en a fait de charmantes œuvres

d'art, tant sous le rapport des formes que sous le rapport des ornements. Admise à l'Exposition de 1864 aux Champs-Élysées, M<sup>me</sup> L'HÉRITIER a compris qu'on ne devait jamais trop faire connaître au public des choses qui lui sont d'une utilité incontestable. A la fabrication de ce meuble si élégant et si utile, M<sup>me</sup> L'HÉRITIER joint la spécialité des meubles de toilette en fer, en bois, dans lesquels l'art est respecté sous tous les points de vue.

MADÉMOISELLE MALIDOR, dans un salon pris sur un des paliers du bel escalier de *M. E. Guichard*, a exposé une charmante collection de fleurs et plumes. On se rendrait difficilement compte des produits si gracieux, de la délicatesse de leur exécution et du goût qui préside à leur conception, si on ne pouvait les admirer dans l'exposition de MADÉMOISELLE MALIDOR qui résume en elle toutes les aspirations poétiques d'une artiste. Des fleurs, des parures, des écrans, de belles fantaisies pour modes en plumes, provenant d'oiseaux rares, qui ne vivent que sous le ciel et le climat de nos colonies du Sud. MADÉMOISELLE MALIDOR s'occupe avec intérêt d'une profession assez difficile du reste, et dans laquelle l'art entre en première ligne. Une médaille de première classe, à l'exposition d'horticulture, fut décernée à MADÉMOISELLE MALIDOR en 1861; aux Arts appliqués, en 1863, elle obtint une médaille de deuxième classe; à l'Exposition universelle de Londres une médaille; et cette année, 1863, une médaille de première classe : c'est justice, et nous applaudissons de grand cœur à une récompense décernée à un mérite hors ligne.

Dans quelque industrie, dans quelque métier que l'on exerce, le goût doit tenir une place importante, il nous a

suffi de voir la belle exposition de coutellerie de M. MARMUSE dans laquelle nous avons vu de véritables objets d'art. Le Musée rétrospectif nous montre de bien belles choses comme type de la coutellerie ancienne, il est facile de voir que M. MARMUSE s'est inspiré des œuvres du passé, mais il a eu le bon goût de plier ses œuvres à nos goûts et à nos usages.

De beaux couteaux dont les manches sont en ivoire vert, plus rare et plus riche que l'ivoire blanc, ces couteaux sont montés en argent avec des écussons Louis XIV. Les lames style Renaissance.

D'autres couteaux à manches de nacre, admirablement travaillés: deux couteaux jumeaux, style Louis XV, manches en nacre et malachite, garnis d'or, avec un étui de maroquin vert; une truelle à poisson, type d'orfèvrerie moderne; une châtelaine Louis XV, petit meuble si fort apprécié de nos grand'mères. M. MARMUSE a obtenu une mention honorable; pour nous, cet honorable fabricant, travaille à faire progresser son industrie, et il ne néglige rien pour faire de notre coutellerie française une industrie sans rivale.

Dans la nef, nous avons remarqué la vitrine de M. PAILLARD, opticien de S. M. l'Empereur, et les objets qu'il a exposés nous ont éclairé suffisamment sur les progrès que M. PAILLARD a faits dans son industrie, qui nous paraît d'autant plus difficile qu'à des données sérieuses de l'optique dont on ne peut s'écartier, il faut allier le luxe, le goût et l'élégance.

M. PAILLARD s'occupe en artiste de sa profession, et les beaux spécimens de jumelles *dites de courses*, de théâtre, qu'il a exposés, prouvent tout à la fois son entente de l'optique, et le goût qui préside à la fabrication de ses produits.

Les jumelles *dites de courses* qui servent à suivre, sans

fatigue, tous les incidents, toutes les péripéties des courses, si à la mode aujourd'hui, deviennent l'accessoire obligé de tout sportman, de tout amateur.

Ces jumelles comme celles en usage pour le théâtre sont charmantes d'ornementation: nous en avons vu en *peau de Russie*, de couleurs variées, faites dans le genre grec, un style complètement nouveau; en chagrin, en ivoire, en nacre, en faïences peintes émaillées à grand feu, d'une grande richesse de composition, de charmants chefs-d'œuvre, enfin, d'élegance et de bon goût.

M. PAILLARD est un chercheur aimant son art, et s'appliquant sans cesse à le perfectionner. *La lorgnette marine* portant à sept lieues, est un perfectionnement sérieux dans l'art de l'optique, et il a fallu une combinaison toute particulière pour arriver à une si grande puissance dans un objet tout à la fois portatif et élégant.

Ces nouvelles *jumelles de marine* sont à deux tirages leur construction est d'autant plus difficile que, pour leur donner une grande puissance d'optique, il a fallu éviter ce qu'avait de défectueux l'ancien système, qui avait pour défaut de *décenter*, c'est-à-dire de couper par le milieu les objets qu'on voulait voir. Pour parer à cet inconvénient, M. PAILLARD eut recours à un système qui lui est propre, il a placé dans les coulants du premier tirage *qui est mobile*, un ressort de chaque côté, qui a pour but de relier les deux tirages, ce qui rend l'instrument *indécentrable* puisqu'il établit un *parallélisme* complet dans les objets exposés au rayon visuel.

L'optique, en égard aux belles inventions qui se font chaque jour, prête peu à la nouveauté comme formes, les recherches à faire sont donc dans la monture même des objets, puis enfin vient la question de la richesse, et du bon goût.

La mode et les fantaisies s'adressent plus particulièrement aux étoffes, aux bijoux, aux dentelles, aux éventails, dans une foule d'accessoires obligés de la toilette des dames. Les jumelles seules paraissent être en dehors des fantaisies de la mode.

Pourquoi? N'est-ce que parce qu'elles ne servent que de temps en temps.

Pour nous, c'est une erreur, et la femme distinguée l'homme élégant, seront toujours reconnaissables à ces mille objets qui constituent le luxe, la fortune, le bien-être, le goût enfin en toutes choses. Telles sont sans doute les pensées de M. PAILLARD, qui en novateur hardi n'hésite pas à produire presque des chefs-d'œuvres dans l'art de l'optique appliquée à nos besoins journaliers.

L'Exposition de M. PENAND rentre encore dans *la fantaisie parisienne*, quoique de récente invention.

M. PENAND nous montre de jolies cafetières perfectionnées, tout le monde connaît ces appareils et nous ne croyons pas devoir les décrire, mais ce qui a le plus attiré notre attention, ce sont *les glacières mobiles* de M. PENAND, dont les services journaliers sont des plus étendus. La glace, au point de vue de l'hygiène, a de grandes qualités, l'action des boissons glacées est essentiellement excitante et tonique, c'est un des meilleurs moyens de contrebalancer l'influence débilitante des chaleurs; aussi, quoique en toutes saisons l'usage de glaces, fruits glacés, friandises de toutes sortes, devient d'un usage très-répandu, il y a, nécessairement, recrudescence pendant les chaleurs. Cependant, quelque plaisir qu'on éprouve à prendre des boissons glacées, il est certaines précautions dont il ne faut pas s'écartier; ces précautions sont connues de tout le monde, le simple bon sens et la raison les indiquent suffisamment.

Au point de vue thérapeutique, la glace a des propriétés sérieuses, et sur lesquelles nous ne saurions trop appeler l'attention.

Le docteur *Grandboulogne* a été appelé à remarquer certains faits fort curieux dans l'emploi de la glace comme un actif moyen curatif, il s'en est servi avec un grand succès, et les résultats obtenus ont été remarquables.

Le contre-amiral *Jéhenne*, *Emile Prudent*, l'éminent pianiste, ont tous deux été enlevés à leurs parents, à leurs amis, à leurs travaux, par cette prétendue terrible maladie nommée *angine couenneuse*, maladie bénigne, suivant le docteur *Grandboulogne*, qui a prouvé par plusieurs expériences, et d'une manière irréfutable, que la glace concassée, et continuellement tenue dans la bouche, guérisait presque instantanément, non-seulement les maux de gorge, les amygdalines, mais encore les *angines couenneuses*. De plus, la glace est d'un précieux secours pour les blessures d'armes à feu, les plaies de toutes sortes; les hémorragies et les affections gangreneuses s'arrêtent immédiatement par les applications réitérées de la glace,

*La glacière mobile* de **M. PENAND** est donc une charmante invention avec laquelle, au moyen de sels réfrigérants, on peut obtenir, en quelques minutes, une assez grande quantité de glace pour confectionner des friandises, et encore produire un agent thérapeutique d'une grande puissance. Dans les grandes villes, en tout temps, on peut se procurer de la glace, mais dans les petites villes, à la campagne, cela devient impossible, c'est alors que la **GLACIÈRE MOBILE** de **M. PENAND** devient non-seulement un objet de luxe, mais d'une complète utilité.

L'art est parfaitement appliqué à ce joli appareil à faire de la glace, nous en avons vu de bien décorés, ajoutons que les prix auxquels **M. PENAND** établit ces *glacières*, sont

— 361 —

loin d'être exagérés et peuvent être mis au diapason de toutes les bourses. Aussi pensons-nous que la *glacière mobile* deviendra sous peu l'accessoire de toute maison bien montée.

La belle gouache de M. PETIAU, représentant *la France distribuant des couronnes aux Beaux-Arts*, d'après M. Heim, est admirablement peinte. M. PETIAU nous paraît être un artiste de beaucoup de talent et de goût, cette peinture à la gouache a été faite, pour orner un éventail; heureuse la femme élégante qui possèdera un aussi beau spécimen d'un artiste collaborateur de talent aux arts appliqués.

La belle et splendide coutellerie de table de M. PIAULT prouve que notre industrie de la coutellerie est loin de péricliter, et que, quelle que soit la beauté des œuvres du passé, M. PIAULT a su créer des types qui ne laissent pas d'être tout à la fois gracieux et charmants; puis une des qualités réelles des produits de M. PIAULT, c'est qu'ils sont en harmonie avec nos goûts actuels. Le jury a accordé à M. PIAULT une médaille de bronze; nous pensons que cet honorable fabricant, qui a compris toute la portée d'une exposition, nous donnera plus tard de nouvelles preuves de son savoir-faire.

Mademoiselle PITOLET, élève de BARRÉ, est une artiste de goût; son éventail, peint sur soie, est charmant comme dessin, comme couleur, et constitue un objet d'art allié au luxe le plus complet.

Madame VIÈE est aussi un peintre éventailliste au talent souple et gracieux; ses éventails, décorés de

fleurs peintes à la gouache, sont charmants d'effet.

M. SAUNIER a exposé des boutons pour fleurs et des fruits dorés. Ces produits, accessoires obligés de la confection des fleurs, sont très-réussis. Une mention honorable a été décernée à M. SAUNIER, dont on peut dire que les travaux rentrent bien dans l'art appliqué avec une grande intelligence.

Parmi les objets à notre usage particulier continual, *les caves à liqueurs*, dont la création ne date que de quelques années, tiennent une place assez sérieuse dans nos intérieurs. Aux plateaux à liqueurs d'autrefois, on a substitué de charmants petits meubles fermés qui contiennent un nombre indéterminé de flacons et de verres. Il était impossible que l'art, qui se met partout, n'ait pas essayé de s'impatroniser dans un objet qui est, à juste titre, considéré comme indispensable dans toutes les maisons bien tenues. M. RAIMOND a exposé de ces *caves à liqueurs* admirablement comprises, faites en bois précieux, les unes simplement vernies, les autres enrichies d'incrustations d'or, d'écailler, d'ivoire, et renfermant des flacons et des verres en cristal taillé, d'une grande richesse d'exécution. On peut certainement qualifier les produits de M. RAIMOND de *luxe parisien* le plus parfait; il est difficile de faire mieux, tant sous le rapport des formes, tout à la fois élégantes et gracieuses, que sous le rapport des ornementations pleines de fantaisies et de goût.

Une belle série d'articles pour service de table : saillères et poivrières, plateaux pour carafes, huiliers; tous ces objets sont bien compris et donnent une bonne idée du goût et de l'intelligence de M. RAIMOND, qui a su, en peu de temps, se créer une place honorable dans sa profession si étroitement liée à l'art.

M. RAVENET a exposé une série de peignes anciens et modernes. L'histoire de ces objets de toilette serait curieuse, d'autant plus qu'il faudrait remonter bien haut dans le passé pour en trouver l'origine ; toujours est-il qu'aujourd'hui on est arrivé à la perfection dans ce genre ; les produits de M. RAVENET le prouvent entièrement.

M. SCHIERTZ a exposé quatre stéréoscopes américains, qui ont eu le don d'attirer la foule. Ces stéréoscopes ont pour avantage de contenir une nombreuse collection d'épreuves stéréoscopiques, et il suffit de tourner un bouton placé à la droite de l'instrument pour mettre sous le rayon visuel chacune des vues. On peut ainsi, et sans fatigue, faire un charmant voyage. M. SCHIERTZ s'occupe spécialement de toute la menuiserie et ébénisterie ayant trait à la photographie. Tous les ustensiles, meubles de toute espèce en usage dans la photographie, sont exécutés par M. SCHIERTZ avec beaucoup de soin. Son industrie toute moderne, puisqu'elle n'a pris naissance que le jour de la belle invention de *Daguerre*, a été l'objet d'études sérieuses de la part de M. SCHIERTZ, qui a su se faire une belle place dans son industrie.

Ici nous terminons cette revue, si fertile en articles de tous genres ; nous finissons par une étude sur la carrosserie, qui, à l'Exposition de 1865, a donné des preuves d'un grand savoir-faire.

La carrosserie, à l'Exposition du palais des Champs Élysées, est bien représentée, et les beaux spécimens de cette industrie que nous avons remarqués, prou-

vent une fois de plus par son bon goût et son élégance que la carrosserie parisienne est une des branches importantes de notre luxe.

Le mot générique de carrosserie, vient de carrosse, mot suranné et dont on ne se sert plus depuis que chaque voiture affectant une forme particulière, on lui a donné un nom se rapportant à son usage. Carrosse dérive du mot latin *carum* ou *carrus*, char. C'était sans doute *le char héroïque* ou *triomphal*. C'est de l'origine de ce char, qui est fort ancienne, que viennent l'aristocratique carrosse, la roturière carriole, l'utile chariot et l'humble charrette. Les premiers carrosses sont originaires d'Italie, ils étaient connus des dames romaines, qui en avaient de suspendus, de couverts et de découverts, on les appelait *Rheda* et le conducteur, *Rhedarius*; *carroccio*, en italien, signifie char sacré.

Le premier carrosse à coffre suspendu qui parut en France fut celui d'*Isabeau de Bavière*, lorsque, en 1405, elle fit son entrée solennelle dans Paris. Dans ces lourds véhicules d'autrefois, on entrait par des escaliers pratiqués soit devant, soit derrière. Jusqu'à cette époque, les femmes et même les reines se faisaient porter en litière, quand elles ne montaient pas à cheval comme les hommes, ou en croupe derrière eux.

Sous *François I<sup>r</sup>*, on ne comptait à Paris que trois carrosses, celui de la reine, celui de *Diane de Poitiers* et celui du maréchal Bois-Dauphin, qui était d'une telle corpulence qu'il ne pouvait ni monter à cheval

ni marcher, il est facile de concevoir qu'il applaudit de tout son cœur à l'invention des carrosses et qu'il fut un des premiers à en propager l'usage. En 1640 *Christophe de Thou*, premier président au Parlement de Paris et père du célèbre historien, fut atteint de douleurs de goutte si violentes, qu'il se fit construire un carrosse, et fut le premier particulier qui se permit un tel luxe.

En 1586, les seigneurs et les dames de la cour de *Henri III* continuaient d'aller à la cour à cheval. *Henri IV* n'eut qu'un seul carrosse pour lui et sa femme. *Le duc d'Epernon* fut le premier qui entra dans la cour du Louvre en carrosse, en 1607.

Au reste, ces carrosses auxquels on donnait le nom de coches, n'étaient rien moins qu'élégants et commodes, à peine confortables, et comparables tout au plus aux plus mesquines messageries, ils n'avaient point de glaces, des rideaux et des portières de cuir, de sorte que dans les mauvais temps on ne pouvait ni se garantir de la pluie ni du froid.

C'est dans un carrosse de ce genre que *Henri IV*, fut assassiné par Ravaillac, dans la rue de la Ferronnerie.

Ce ne fut que sous *Louis XIII* que *le maréchal de Bassompierre* se fit construire un carrosse avec des glaces, mais l'usage n'en n'était pas commun, car sous *Louis XIV*, en 1658, on ne comptait dans Paris que trois cent vingt carrosses avec des vitres.

Depuis, que de changements, le luxe aidant le nombre des voitures s'accroît tous les jours, nos carrossiers font merveille, et nous avons une industrie

de luxe parisien sans rivale dans le monde, puisque le chiffre de notre exportation en voitures s'élève dans une seule année à plusieurs millions. Luxe et élégance dans les formes, confortable, légèreté, solidité, telles sont les qualités qui distinguent la *carrosserie parisienne*.

M. BAIL a exposé une très-jolie voiture, de forme élégante et d'une construction réunissant toutes les qualités exigées, solidité et confortable. M. BAIL s'identifie parfaitement au goût actuel, et nous sommes loin des lourds carrosses d'autrefois, devant ses voitures si bien comprises.

M. CHARCOT nous montre une belle voiture dite berline. Nous retrouvons dans cette voiture des qualités sérieuses, et comme forme, élégance et construction. M. CHARCOT est un habile fabricant qui nous est connu et qui s'est fait une belle place dans l'art de la carrosserie, art difficile s'il en fût, par la réunion des qualités exigées pour cette industrie. M. CHARCOT a obtenu une médaille de bronze. Cette récompense, justement méritée, ne sera pas la seule que cet intelligent fabricant obtiendra. Nous l'attendons en 1867.

M. DAMERON a deux voitures, un *landau* et une *caleche*. Ces deux spécimens de la carrosserie moderne sont très-réussis; c'est étudié, compris. Aussi le jury d'examen a décerné une mention honorable à M. DAMERON.

La belle voiture exposée par M. HENNING offre à l'observateur un caractère particulier. Cette voiture, dite *landau*, présente une création, une invention toute ré-

cente et à laquelle M. HENNING a apporté des perfectionnements des plus ingénieux.

Après bien des années de recherches, M. HENNING est enfin parvenu à trouver le moyen d'ouvrir et fermer les capotes de voitures, sans qu'il soit nécessaire de s'arrêter et de mettre pied à terre; un seul instant suffit même dans la plus grande vitesse, pour que les personnes dans l'intérieur, aussi bien que le cocher sur son siège, puissent ouvrir et fermer instantanément la capote de ce *landau* avec la plus grande facilité, tout en ne touchant qu'un levier.

C'est tellement simple et facile, qu'un enfant peut faire jouer le mécanisme sans y mettre aucune force.

Voilà, en vérité, une invention qui doit être prise en considération; de plus, M. HENNING, comprenant toute la valeur de ce moyen, s'est attaché à une complète application de son système à toutes les voitures à simples capotes : *calèches, victorias, phaétons*.

M. HENNING est un chercheur auquel nous ne saurions trop donner des encouragements. Il s'occupe sérieusement de son industrie, et cherche à lui faire faire des progrès sérieux. Quoique la fondation de la MAISON HENNING soit nouvelle, cet honorable fabricant, qui a longtemps travaillé comme contre-maître forgeron dans la carrosserie, en Prusse, où ses travaux lui ont mérité le titre de fournisseur de S. M. le roi de Prusse, puis à Londres, à Paris, il a su comprendre son époque, et aujourd'hui, travaillant à son compte, il peut, sans crainte, se livrer à toutes les recherches tendant à perfectionner l'art de la carrosserie.

Au milieu de la nef, sous une tente orientale, nous avons admiré la belle et splendide voiture exécutée par

M. KELLNER, pour le compte de S. A. R. Ismaël-Pacha, vice-roi d'Égypte. Cette voiture est une merveille; c'est une berline à six glaces, d'une forme élégante, et enrichie d'une ornementation de luxe qui n'en exclut pas le bon goût.

M. KELLNER est peut-être le plus jeune carrossier de Paris; contre-maître dans les meilleures maisons de Vienne, Londres et Paris, il s'est, depuis peu de temps, créé une place dans l'art de la carrosserie. Cette voiture merveilleuse est inscrite, sur le livret d'exposition, *voiture de gala*. C'est une erreur; elle a été construite pour un usage journalier, et comme construction, au point de vue du confortable, elle est parfaite.

M. KELLNER a une façon de construire qui lui est spéciale, et qui consiste dans l'application d'un système de ressorts de derrière à double charnière, qui ont pour but de rendre ses voitures aussi douces que si elles étaient à double suspension, c'est-à-dire à huit ressorts.

Praticien habile, M. KELLNER sait s'entourer des meilleurs éléments qui contribuent puissamment à ses travaux. Toujours à la recherche du bon et de l'utile, il se fait le propagateur de toutes les choses qui se rapportent à son industrie et qui peuvent amener un progrès. Il est récompensé de ses efforts par l'appui d'une riche clientèle, qui a compris combien des travaux sérieusement entendus ont de valeur.

La médaille d'argent, allouée pour la carrosserie, a été décernée à MM. VICART et BAUDOUNAT, qui ont exposé deux voitures, une *calèche* et un *coupé*. Beauté et grâce dans la forme, perfection dans l'exécution, tout s'accorde pour faire de ces voitures des types parfaits de notre carrosserie parisienne.

Pour nous résumer, nous dirons que toute cette exposition de notre carrosserie moderne fait le plus grand honneur à nos fabricants ; chacun, dans son genre, s'est distingué, et la distribution des récompenses accordées par les membres du jury, récompenses peu nombreuses, a dû être difficile, car, à notre point de vue, chacune des œuvres exposées avait un mérite particulier.

---

## IX

### **ART APPLIQUÉ A L'ENSEIGNEMENT ET A LA VULGARISATION**

---

Suivant toujours la marche que nous nous sommes imposée, nous arrivons au groupe n° IX, *les arts appliqués à l'Enseignement et à la vulgarisation*, une simple nomenclature nous a paru suffisante, notre cadre eût été dépassé, s'il nous eût fallu entrer dans des descriptions particulières, ce qui nous paraît impossible, du reste.

Dans les expositions diverses, nous reconnaissions encore une attention de l'**UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE**, qui a bien voulu faire connaître toutes les sources où chacun peut puiser les éléments nécessaires à son enseignement. Nous nous bornerons simplement à désigner les objets exposés, les ouvrages faits en

vue de la vulgarisation, et nous citerons les exposants qui, comprenant toute l'importance et la portée de l'appel qui leur a été fait, s'y sont rendus pleinement convaincus des immenses services qu'ils pouvaient rendre.

**BERNOS**, dessinateur.

Dessins de machines.

**BLAISE**, dessinateur graveur.

Gravure en relief pour la typographie. — Actions, mandats, etc. — Illustrations pour ouvrages de sciences, d'arts et d'industrie.

**BOERINGER**, décorateur sur verre et sur glace.

Photographies métallisées.

**BOUASSE-LEBEL** fils aîné, imprimeur-éditeur.

Modèles de dessin en tous genres. — Sculptures religieuses polychromes.

**BRAUN** ♀, dessinateur, photographe de l'Empereur.

Dix-huit cadres contenant des photographies de fleurs d'après nature, et des vues panoramiques.

**BURCK**, dessinateur lithographe.

Épreuves de lithochromie.

**CHAUMONT**, dessinateur-graveur pour les sciences, les arts et l'industrie, ancien élève et continuateur des ouvrages de M. Le Blanc. — 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire des Arts-et-Métiers. — Médaille de 1<sup>re</sup> classe. Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

Gravures de machines, appareils et organes de machines, du Vignole des mécaniciens, du Génie industriel, des Moteurs à vapeur et hydrauliques publiés par M. Ar mengaud aîné. — Gravures à l'aqua-teinte, imitant

le lavis, pour servir de modèles dans l'enseignement du dessin, d'après M. J. Fouché (ouvrage sous presse). — Gravure à l'aqua-teinte représentant des fragments d'architecture, d'après A. Tronquoy.

**CHEVALIER**, photographe.

Portraits photographiés, noirs et coloriés.

**CURMER**, libraire-éditeur. — Médailles d'argent, Exposition nationale, 1839, 1844; — bronze, 1849. — Médaille de 2<sup>e</sup> classe, 1855, Paris. — Médaille, 1862, Londres. — Médaille de 1<sup>re</sup> classe, Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

Impressions en chromolithographie. — Reproduction des miniatures du Livre d'Heures, peint par J. Fouquet pour M<sup>e</sup> Estienne Chevalier, trésorier général des rois Charles VII et Louis XI. — *Premier cadre* : Baiser de Judas. Jésus-Christ devant Pilate. Jésus-Christ portant sa croix. Mort de Jésus-Christ sur le Calvaire. Le Corps du Sauveur descendu de la croix. Mort de Notre-Dame. — *Deuxième cadre* : Annonciation. Funérailles. Job frappé de la lèpre. Adoration des Mages. Saint Thomas d'Aquin. Notre-Dame avertie de sa mort prochaine. — *Troisième cadre* : L'Institution de l'Eucharistie. La Naissance de saint Jean-Baptiste. Jugement dernier. Paradis. Saint Nicolas, évêque. Sainte Madeleine aux pieds de Notre-Seigneur chez le Pharisen. — *Quatrième cadre* : La Visitation. Le Mariage de la Vierge. Maistre Estienne Chevalier en adoration devant la Vierge. La Vierge allaitant l'Enfant Jésus. Enterrement de la Vierge. Couronnement de la Vierge. (Cet ouvrage est en cours de publication.)

**DAGRON et c<sup>e</sup>**, photographes.

Photographie microscopique sur petits cylindres dits

*Stanhopes*, sur pierres fines et fausses de toutes grandeurs et de toutes formes, à simple ou double vue, taillées à facettes, montées sur bijoux ou non montées. Photo-micro-stéréoscope sur clefs, breloques, portecrayons, etc. — Appareil multiplicateur à un cran, contenant vingt objectifs pouvant produire facilement mille photographies microscopiques à l'heure. Comme spécimen, dix lames de verre contenant chacune quarante photographies avec microscope pour les examiner.

**DALLEMAGNE**, artiste peintre, né à Pontoise (Seine-et-Oise), élève de MM. Léon Cogniet, Ingres et Monvoisin ; directeur de la photographie de *l'avenue de Ségur*, n° 9.

Portraits photographiés.

**DELARUE**, éditeur-imprimeur.

Cours de dessin d'après Léon Cogniet et les maîtres, par Julien. — Études d'après l'antique, autographiés par Julien. — Cours préparatoire d'après le programme du gouvernement, par Julien. — Cours élémentaire de dessin, par le même. — Petites Études, par le même. — Grandes Études, par le même. — Groupes d'Études, par le même. — Groupes d'Études d'après le tableau de la Smala, par Horace Vernet, lithographiés par Julien. — Groupes d'Etudes d'après Powell, lithographiés par Julien. — Grandes Académies, par le même. — Les Mois d'après Brochart, lithographiés par Julien. — Les Saisons d'après Brochart, lithographiées par Julien. — Cours progressif d'ornements, par J. Carot. — Portefeuille des ornemanistes, par J. Carot. — Nouveaux modèles d'ornements, par J. Carot. — Grandes Études d'ornements, par J. Carot. — Cours d'ornements, par Bilordeaux. — Études d'ornements, par

Bilordeaux. — Petit cours gradué d'ornements, par F. Arcaduis. — Le Mémorial industriel, par Colette. — L'Idée, ornements à la plume, par Julienne. — Décoration industrielle, par Julienne. — Album Louis XVI, par Guilletat. — Nouveaux ornements appliqués à la bijouterie et l'orfèvrerie, par Goésin et Julienne. — Mécaniques au lavis, par F. Arcaduis, Cheneveau et Fouché. — Nouveaux modèles d'architecture, par Cheneveau. — Études variées de dessin linéaire, par Cheneveau. — Études d'architecture au lavis, par Tripone. — Nouvelles maisons de campagne de Paris et ses environs. — Leçons de dessin appliqués au paysage, par Calame. — L'Étude du paysage, par Calame. — Œuvres de Calame. — Les Forêts et Montagnes, par Calame. — Sites de paysage, par Calame. — Tableaux, par Calame. — Paysages (la Campagne). — L'Album, par Ferogio. — Le Peintre de paysage, par divers auteurs. — Cours de paysage, par Hubert. — Nouveau cours progressif de paysage, par Hubert. — Études de paysage, par Jacottet et Vanderburch. — Promenades pittoresques, par Ferogio. — Une année de voyage, par Ferogio. — Épisodes, par Ferogio. — Excursions pittoresques, par Jacottet. — Compositions de genre, par Grenico et Valerio. — Études et motifs, sujets de genre, par Grenier. — Cours d'animaux, par Adam. — Études d'animaux, par Mademoiselle Rosa Bonheur. — Études d'animaux, par Gengembre et Bracquemond. — Grandes études d'animaux, par Gengembre. — La Flore industrielle, par Ch. Labbé. — Petits bouquets, fleurs et fruits, par Grobon et Pascal. — Nouveau cours de fleurs et fruits. — Grands bouquets de fleurs, par Redouté et Grobon. — Henri III et le duc de Guise à Blois, d'après le tableau du

Luxembourg, par Comte, gravé par Gautier. — La reine de Saba vient visiter Salomon, et David revient vainqueur de Goliath, d'après Schopin, gravé par Gautier. — Naples au quatorzième siècle et Rome au seizième siècle, d'après Gendron, gravés par feu Rollet et Ledoux. — Rubens peignant la femme au chapeau de paille, et Vandyck quittant Rubens pour se rendre en Italie, d'après de Kayser, gravé par Cornilliet. — Christ et Vierge d'après Merle, par Julien. — La Demande en mariage et Visite des grands parents, d'après Merle, gravé par Annedouche et Cotin. — Les Vacances, d'après Trayer, gravé par Annedouche.

**DESHAYES**, peintre et dessinateur, né à Toulon, élève de M. Sénéquier, professeur de dessin à l'école de la marine de Toulon. — Médaille de 3<sup>e</sup> classe, Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

Ensemble des appareils, machines, etc., employés à l'élévation et à la distribution des eaux d'une propriété à M... (en Espagne). Peinture à l'huile. — Dessin au lavis, représentant, en élévation et en profil, une machine servant à imprimer les billets de chemins de fer. — Dessin au lavis, représentant, en élévation et en profil, une machine servant à compter les billets de chemins de fer. — Dessin au lavis, représentant, en élévation et en profil, une machine employée à timbrer les papiers d'affaires et autres (à timbre sec et humide).

**DOPTER** (Madame veuve) et fils aîné, imprimeurs-éditeurs d'imagerie.

Imagerie et impressions d'estampes.

**DUSACQ et C°**, éditeurs d'estampes.

Études pour tous les genres de dessin. — Planches des

ouvrages ci-dessous désignés : *Grandes études* : Têtes, bustes et académies drapées, sujets religieux et autres, lithographiés aux deux crayons d'après les maîtres anciens et modernes, par Michele Fanoli. — *Grands groupes religieux*, par MM. Fanoli, Em. Lassale, Lafosse. — *Petits modèles religieux*, par MM. G. Barry et Fanoli. — *Académies religieuses drapées*, par Joseph Félon. — *Petits types religieux*, par le même. — *Études-portraits d'hommes célèbres*, par MM. Fanoli, Lafosse, Lassalle, Marin, Lavigne.

Etudes d'animaux : Le Bocage, études d'oiseaux choisis, par Ed. Traviès. — Grandes études de chevaux d'après nature, par M. Victor Adam. — Les étalons remarquables, par Hipp. Lalaisse. — Les chevaux français, par le même. — Animaux domestiques et indigènes, dessinés et lithographiés par Verboekhoven et ma-demoiselle Rosa Bonheur.

Etudes pour le paysage : Cours complet et progressif de paysage, par M. P.-A. Jeanniot. — Croquis pittoresques, par A. Pelletier. — Promenades pittoresques, par MM. Jacottet, Blanchard et Jeanniot. — Sites remarquables, par A. Pelletier.

Etudes de fleurs : Fleurs variées, par madame Elisa Champin. — Fleurs spéciales, par madame Elisa Champin. — Recueil de fleurs, par Guénebaud.

Études pour l'ornement : Ornements d'architecture ancienne, Roux ainé. — Études d'ornementation architecturale, par MM. Plantier et Jules Seyre. — Modèles d'ornements pour l'architecture, la sculpture et l'industrie, par Julien. — Ornements industriels de style Louis XVI, par J. Vibert, d'après les ornements originaux de Pillement.

Gravures au burin et à la manière noire : Saint Augus-

tin et sainte Monique, sa mère, gravé par A. Beaugrand; d'après Ary Scheffer. — Le Christ au jardin des Oliviers, gravé par Clément, d'après Ary Scheffer. — Française de Rimini et Paolo, gravé par Calamatta, d'après le même. — Mignon regrettant sa patrie, gravé par Aristide Louis, d'après le même. — L'Innocence, gravé par A. Louis, d'après Greuze. — L'amour maternel, gravé par Bonaldi, d'après Corrège. — La Vierge à la chaise, gravé par Calamatta, d'après Raphaël.

**GASTÉ**, imprimeur-lithographe. — Médaille de 2<sup>e</sup> classe.

Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

Epreuves chromolithographiques.

**GAZETTE DES BEAUX-ARTS**, courrier européen de l'art et de la curiosité.

Cadre contenant un choix de gravures publiées par la *Gazette* : *Romulus emportant les premières dépouilles opimes*, par M. E. Rossetto, d'après M. Ingres. — *La Source*, — *L'Angélique*, par M. Léopold Flameng, d'après M. Ingres. — *L'Innocence*, par le même, d'après Prud'hon. — *Marguerite à la fontaine*, par le même, d'après Ary Scheffer. — *La Halte*, par le même, d'après M. Meissonnier. — *Jeune fille*, par le même, d'après M. Amaury-Duval. — Epreuves de planches gravées par MM. Jules Jacquemart, Dien, Soumy, F. Gaillard, Léon Gaucherel, etc.

**GIRARD**, graveur héliographique.

Plastique : Chemin de croix, réduction directe d'après nature. — Bas-relief d'une des façades latérales du Palais de Justice de Marseille, d'après nature. — Exposition de céramique en 1855, vue prise directement sur nature.

Gravure et reproduction : La mise au tombeau de Rem-

brandt, fac-simile. — Première pensée du tableau de la Belle Jardinière, par Raphaël, tiré de la collection de J. Charvet, fac-simile. — Portrait d'homme, d'après nature. — Portrait de femme, d'après nature.

**GUIOT**, professeur de dessin au lycée de Chaumont (Haute-Marne).

Études sur la projection des ombres, servant d'éléments de lavis à l'usage des élèves architectes, des employés des ponts-et-chaussées, etc., ouvrage élémentaire composé spécialement pour les établissements d'instruction publique.

**HANGARD-MAUGÉ**, imprimeur chromolithographie. — Médaille de 1<sup>re</sup> classe, Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

2 planches tirées de *l'Art Egyptien* d'après M. Prisse d'Avennes, ouvrage publié sous les auspices du ministre d'État. — 15 planches tirées des *Arts somptuaires*, ouvrage renfermant 324 planches en lithochromie, publié par M. Hangard-Maugé. — 6 planches tirées des *Fleurs du Ciel*. — 6 planches de *La légende de sainte Ursuline*, lithographiées par Kellerhoven. — 2 planches, tapisserie de Chine, quinzième siècle, lithographiées par Kellerhoven. — 1 planche, *Le triomphe du Christ*, lithographiée par Moulin, publiée par MM. Hangard-Maugé et Moulin. — 1 planche, ornements de la Wilhelma du roi de Wurtemberg. — 1 planche, *La Descente de la Croix*, dessinée par Schultz, d'après Angélico de Fiesole, lithographiée par Kellerhoven. — 1 planche, *Le Mariage mystique de sainte Catherine*, dessinée par Schultz d'après Hemling, lithographiée par Kellerhoven. — 1 planche, *L'Adoration des Mages*, dessinée par Schultz d'après Hemling, lithographiée par Jehenne. — 2 planches, *La Nativité*

*et la Présentation au temple*, dessinées par Schultz d'après Hemling, lithographiées par Jehenne.

**TÄGER**, constructeur géographe. — Médaille de 3<sup>e</sup> classe, beaux-arts appliqués, 1863, Paris.

Table et tableau cosmo-géographique.

**JAILLY**, dessinateur et imprimeur autographe.

Dessins autographiés.

**LAMBERT-THIBOUST** jeune et C<sup>e</sup>, photographie, phototypie, et sculpture religieuse.

Cadre contenant des reproductions photographiques et phototypiques. — Deux autres cadres contenant de la sculpture religieuse.

**LATOISON-DUVAL**, artiste peintre.

Scènes d'enfance; motifs pour éventails. — Premières notions de géométrie usuelle pour les enfants. — Série de 14 planches avec texte séparé. — (Album offert en 1863 à S. A. le Prince Impérial.) — Eléments de dessins linéaires appliqués à l'enseignement professionnel des jeunes filles. — Série de 24 planches avec texte marginal.

**LAVAUD**, artiste peintre et photographe.

Cadre contenant neuf portraits, parmi lesquels se trouvent ceux de Corot et de la comtesse de Dannerr. — Cadre contenant six modèles de lustres de la maison Robert, un modèle de la maison Royer, et deux modèles de cadre et d'ornements de la maison Mareq. — Cadre contenant neuf modèles de lustres de la maison Lacarrière.

**LEROUX**, dessinateur chromolithographe.

Dessins chromolithographiés, exécutés à la plume.

**LEROY**, graveur. — Médaille 3<sup>e</sup> classe, Salon de 1853.

— Médaille de 3<sup>e</sup> classe, Exposition universelle, 1855,

Paris. — Rappel, Salons de 1857 et 1863.

Projet pour l'exécution d'un cours de dessin : gravures, *fac simile* des dessins originaux des grands maîtres. — D'après Van Dyck, collection Gatteau. — D'après N. Poussin, collection du Louvre. — D'après Perrugin, collection Gatteau. — D'après Claude Lorrain, collection Desperez. — D'après Raphaël, collection du Louvre. — D'après Paul Véronèse, collection du Louvre. — D'après Rembrandt, collection Norblin. — D'après André del Sarte, collection His de la Salle. — D'après Léonard de Vinci, collection Desperez. — D'après Raphaël, collection Reiset. — D'après Rubens, collection du Louvre. — D'après Perrugin, collection His de la Salle. — D'après Corrége, collection du Louvre. — D'après Raphaël, collection Reiset. — D'après Léonard de Vinci, collection du Louvre. — D'après Paul Véronèse, collection du Louvre. — D'après Raphaël, collection du Louvre. — D'après Raphaël, collection du Louvre. — D'après Mantegna, collection Gatteau. — D'après Luini, collection His de la Salle. — D'après Raphaël, collection Reiset. — D'après Corrége, collection du Louvre.

LÉVY, libraire éditeur.

Les douze Apôtres, émaux de Léonard Limousin, conservés dans l'église Saint-Pierre à Chartres, gravé par Alleaume. — Costumes historiques italiens, français et allemands des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles, dessinés et gravés par Paul Mercury. — Costumes historiques des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, dessinés par le chevalier Chevignard, gravés par Léopold Flameng, Lallmand, etc. — Planches du *Moniteur de l'aménagement*, journal du confort, par A. Sanguineti. — Planches

des villas, maisons de ville et de campagne, composées sur les motifs des habitations de Paris moderne dans les styles des seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, et sur un choix des maisons les plus remarquables de l'étranger, par Léon Isabey, architecte, inspecteur des Palais impériaux, et Leblan, architecte dessinateur, — Planche de : *Les plus excellents bâtiments de France*, par Jacques Androuet du Cerceau.

**LIÈVRE**, peintre, dessinateur, graveur.

Reproduction par la gravure des ouvrages d'art. — Cadre de gravures représentant les objets d'art ci-dessous désignés, à côté du nom de leurs propriétaires : Meuble Renaissance (Musée du Louvre). — Meuble allemand (Musée du Louvre). — Cuirasse Renaissance (collection de M. le baron Salomon de Rothschild). — Détails, meubles (Musée du Louvre). — Bouclier (collection de M. le baron Salomon de Rothschild). — Epée et casque (collection du même). — Aiguière émail de Limoges (Musée du Louvre). — Plat émail de Limoges (Musée du Louvre). — Verre faïence, couteau persan (collection de M. le baron Salomon de Rothschild). — Détails, meuble Renaissance (Musée du Louvre). — Meuble allemand (Musée du Louvre). — Lampe persane et plat (collection de M. le baron Salomon de Rothschild). — Arme persane (collection du même). — Aiguière persane (collection du même). — Couteaux persans (collection du même).

**LUNDY**, dessinateur.

Filiation de l'écriture depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'apparition de l'imprimerie (68 *fac-simile*). — Dessins pour la collection orientale. — Dessins de di-

vers genres. — Armoiries. — Types du Conseil ou Sceau de France.

**MARLÉ**, photographe.

Epreuves photographiques.

**MARLIER**, graveur.

Nouvelle méthode d'ortographe pour tous.

**MOULIN**, lithographe. — Médaille 1<sup>re</sup> classe, Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

Spécimens de chromolithographie : Diplôme allemand, miniature du quatorzième siècle, frontispices, Vierge russe, page du texte du manuscrit du Saint-Esprit, Triomphe du Christ.

**MULNIER**, peintre et photographe.

Portraits photographiés.

**OPPERMANN**, ingénieur des ponts-et-chaussés.

Planches lithographiées.

**PÉGUÉGNOT**, graveur, né à Versailles, élève de M. Cicéri père. — Mention honorable (gravure), Salon de 1837. — Médaille, 1858, Rouen. — Médaille de 2<sup>e</sup> classe, Beaux-Arts appliqués, 1863, Paris.

Trois cadres contenant des planches de l'ouvrage en neuf volumes, gravés par M. Péquègnot : — *Ornements, vases et décorations d'après les maîtres*.

**PIGAL**, artiste peintre, né à Paris. — Médaille de 3<sup>e</sup> classe (genre historique), Salon de 1834.

Dessins au crayon Conté sans hachures.

**QUETIN**, dessinateur, éditeur du journal *le Magasin de meubles*.

Dessins de meubles, lithographies.

**RABINO**, professeur de langue italienne.

Machine pour enseigner les mathématiques au peuple.

**RIESTER**, dessinateur et graveur; né à Colmar (Haut-Rhin), élève de M. G. Zipelius, dans les ateliers de M. Zuber, à Rixhem. — Médaille 1<sup>re</sup> classe et mention pour mémoire (coopérateur), 1855, Exposition universelle, Paris. — Médaille, arts industriels, 1856, Bruxelles. — Médaille d'excellence, même Exposition 1857. — Rappel, 1861. — Médaille d'argent Arts industriels, 1861, Paris.

Dessins et gravures d'ornements pour étiquettes, vignettes d'actions, de diplômes, compositions et auto-graphie pour principes d'ornements, vitres gravées, etc.

**ROUSSET**, artiste photographe, éditeur du *Tour de Marne*.

*Le Tour de Marne*, volume in-4°, relié, texte d'Emile de la Bédolière, photographies d'Ildefonse Rousset, impression de Claye sur vélin des fabriques du Marais. *Le Tour de Marne*, par les mêmes coopérateurs, volume in-18. — Ces deux éditions avec les photographies qui peuvent en être extraites, se trouvent à la Librairie internationale, boulevard Montmartre, 45.

**VADOT**, imprimeur lithographe.

Epreuves lithographiques obtenues par un nouveau procédé consistant à allier la taille douce à la lithographie, et imprimées sur papier sec.

**ZAMOR**, dessinateur lithographe.

Dessins lithographiés de meubles, tentures et menuiserie.

**ZINK**, peintre sculpteur.

Modèles en plâtre pour l'enseignement du dessin et de la sculpture.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

## DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

---

D'après les documents placés en tête de cet ouvrage, on a vu avec quelle sollicitude les organisateurs de l'Exposition et les membres du comité de l'Union centrale apportaient de soins et de moyens d'encouragement propres à stimuler les artistes. Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails ; nous nous bornerons purement et simplement à citer le *Moniteur* du 14 décembre :

Les résultats merveilleux de l'Exposition qui vient de se clore, trop promptement au gré du public, sont encore présents à toutes les mémoires. Les galeries du Musée retrospectif, dont les amateurs ont fait si galamment les honneurs par l'envoi de leurs magnifiques collections, la nef du palais remplie des travaux du présent, et les longues salles décorées des dessins de cette jeunesse des écoles qui est l'avenir, ont reçu, nous ne saurions trop le rappeler, 250,000 visiteurs.

Le succès a donc été aussi complet qu'on pouvait le souhaiter, et si l'hiver n'était arrivé pour fermer les portes, nul doute qu'une foule nombreuse parcourrait encore ce Musée éphémère.

Heureusement ce n'est pas adieu, mais au revoir que les organisateurs de l'Union Centrale disent à leur public sym-

pathique. A la place Royale, une bibliothèque riche déjà de douz artistiques de toute nature, volumes, dessins, gravures, objets d'art, est ouverte à tous les travailleurs. Des cours, commencés l'année dernière, réuniront autour de maîtres ès arts de nombreux auditeurs. Un musée, dont les richesses prêtées se renouveleront fréquemment, offrira l'attrait et l'enseignement des chefs-d'œuvre du passé. Enfin, comme on le verra par le discours de M. Guichard, peut-être bientôt seront posées les premières pierres d'un collège d'art appliquée à l'industrie. Nous le souhaitons de tout cœur. Nous arrivons à la solennité d'avant-hier.

Voici le discours par lequel M. Guichard, au milieu des plus vifs témoignages de sympathie de son auditoire, a ouvert la séance. Nous engageons nos lecteurs à ne pas redouter l'étendue de ces documents, sûr d'avance qu'ils en retireront profit; ils verront tout le bien que peut produire l'initiative individuelle mise en commun. La situation actuelle de l'entreprise au point de vue financier (car il faut en toutes choses compter avec la puissance des capitaux) répond de son avenir (1). — H. Rey.

(1) Il faut mentionner ici les quarante nouveaux membres qui, durant l'Exposition, se sont fait inscrire, en témoignage de sympathie, comme fondateurs de l'Union Centrale. Ce sont MM. Johnston, Dubois (Lucien), de Sanges (Louis), architecte; Trouville (Louis), architecte; Parent (Henri), architecte; Danand (Léon), entrepreneur de maçonnerie; Pull (Georges), artiste céramiste; Vitu (Auguste), rédacteur au journal le *Constitutionnel*; Nieuwerkerke (comte de), sénateur, surintendant des beaux-arts, Dietz-Monnin; Lelorgne d'Ideville (baron), secrétaire d'ambassade à Rome; Renaud (Edouard), architecte; de la Valette (comte S.); Klein, maire adjoint du 16<sup>e</sup> arrondissement; Riant (Mme veuve); Picard (Alexandre), sous-chef au ministère des finances; Delangle (Carlo), dessinateur graveur; Cottier (Maurice); Récappé, avocat; Oeschger, négociant en métaux; Grohé, fabricant d'ébénisterie; Aubry (Félix), ancien juge au tribunal de commerce; Piault (Jules), fabricant de coutellerie de table; Gouin (Ernest), constructeur mécanicien; Duval; Fannière frères, sculpteurs ciseleurs, orfèvres; Bias (Théodore); Hottinguer (Rodolphe); Labarte; De Ponton d'Amécourt; Spitzer; Leroy-Leduric; Darimon (Alfred), député de la Seine; Double; Richard Wallace; Orville, juge suppléant au tribunal de la Seine;

DISCOURS DE M. GUICHARD.

Messieurs les exposants, dames patronesses de nos collections, chers cofondateurs et adhérents, membres de notre conseil judiciaire, et vous tous qui prêtez à l'Union Centrale des beaux-arts appliqués un concours puissant et désintéressé.

Voici que, pour la troisième fois depuis quatre années, je suis appelé à l'honneur de présider une semblable que solennité. Arrivés à cette troisième étape de notre marche vers le grand but que vous poursuivez avec nous, peut-être devrions-nous jeter un coup d'œil en arrière, mesurer l'espace parcouru, peser les résultats acquis. Je serais vivement tenté de le faire, et peut-être le ferais-je utilement. Mais en songeant que, grâce au concours chaleureux de la presse tout entière, chacun de vous connaît ce passé laborieux, si heureusement fécondé par les efforts de l'initiative privée et par la paternelle bienveillance du Gouvernement, je m'abstiens.

Et d'ailleurs, le présent nous appelle et l'avenir nous sollicite. Donnons satisfaction à la juste attente du premier, nous vous entretiendrons ensuite de l'autre.

Qu'avons-nous tout d'abord, dans le présent, à signaler à votre reconnaissante attention, si ce n'est le prêt gracieux de ce palais, consenti directement à l'Union Centrale par le maréchal ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts ?

Si le succès a couronné notre immense effort pour en faire un usage digne de l'honorale confiance de Son Excellence, c'est à vous qu'en revient une large part, messieurs les exposants, vous qui, si légitimement préoccupés du tournoi universel de 1867, n'avez pas craint, pour venir à nous, de distraire tant d'heures précieuses du temps consacré par vous aux travaux et aux œuvres par lesquels vous voulez vous assurer la victoire sur vos rivaux du monde entier.

Toutefois, la preuve de sympathie que vous avez don-

Froment Meurice, orfèvre; Jullien, architecte; André (Edouard), député du Gard; Persigny (duc de), sénateur.

Voilà donc un nouveau et puissant concours d'influence apporté à la société.

née là à l'Union Centrale vous aura été personnellement utile. Votre présence journalière dans ce palais vous a permis de vivre familièrement au milieu de cette multitude de chefs-d'œuvre de tous les arts décoratifs des siècles passés. Peintres-dessinateurs, sculpteurs ornementalistes, orfèvres, bijoutiers, relevateurs et repousseurs au marteau, fondeurs, bronziers, armuriers, ciseleurs, émailleurs, céramistes, tailleur et graveurs de cristaux, sculpteurs-ébenistes, tapissiers, brodeurs, relieurs, maîtres et ouvriers de toutes nos florissantes industries d'art, vous avez sans cesse visité, examiné, étudié avec une intelligente passion ces types éternels du beau dans sa pureté classique ou dans ses attrayantes fantaisies. Styles, compositions, formes, colorations, harmonies, convenances, secrets des métiers, inspirations du génie, vous avez tout remarqué, tout pénétré.

Aussi, en ai-je la ferme confiance, la partie française de l'Exposition de 1867 montrera que vous avez su profiter de la féconde et vivante leçon que vous ont donnée tous ces vieux maîtres, divins charmeurs de l'humanité, qui s'en sont allés semant sur leur route l'art, cette fleur des civilisations, et qui, vainement enlevés par la mort, vivent toujours par l'immortelle empreinte qu'ils ont laissée sur quelques fragments de matière.

Mais qu'ai-je dit ? Avec vous et après vous tous, messieurs, j'ai nommé l'art une fleur. Est-ce à dire qu'il ne fait qu'embellir et parfumer l'existence, et que dès lors il doit être relégué parmi les élégantes mais inutiles superfluités de la vie des heureux de la terre ? Ah ! vous savez bien que non, et si quelqu'un d'entre vous avait pu oublier que la France, depuis Colbert, n'a vaincu les nations rivales sur les marchés du monde que grâce aux créations de ces ouvriers-artistes, et que l'art lui a tenu lieu de capital, qu'il considère ce qui se passe aujourd'hui dans l'Europe entière ; qu'il voie l'ardeur, la hâte et la persévérence que les étrangers mettent à s'approprier cette force qu'ils avaient ou méconnue ou négligée jusque dans ces dernières années, et dont la première Exposition universelle leur a révélé le secret ; qu'il soit certain que tous savent maintenant que l'art, pour me servir de la frappante expression d'un des hommes les plus autorisés de notre temps, est désormais la plus puissante machine de l'industrie.

A l'ouvrage donc dès demain ! Que les belles œuvres qui

vont sortir de vos mains surpassent dans deux ans tout ce que nous apporteront nos émules d'outre-Manche et d'outre-Rhin ! Votre victoire sera l'hommage de gratitude le plus délicat et le plus cher que vous pourrez offrir à ces généreux amateurs qui vous ont prêté tant d'inestimables richesses, et seule, elle offrira à l'Union Centrale un noble et digne moyen d'accquitter envers eux sa dette de reconnaissance.

En attendant ce jour heureux, qu'ils veuillent bien agréer dès aujourd'hui nos publics remerciements, ces hommes de cœur et d'intelligence qu'on nous dépeignait comme ces dragons avares de la Fable gardant en d'impénétrables retraites leurs égoïstes trésors, et qui, aux premières sollicitations de l'Union Centrale et dès que son but utile et désintéressé leur fut connu, les ont spontanément livrés à vos études et à l'admiration du public.

Remarquez-le bien, d'ailleurs, ce mouvement si louable, et je n'exagère rien en ajoutant si patriotique, procède entièrement de l'initiative individuelle. L'Empereur, il est vrai, avait daigné, le premier entre tous nos célèbres amateurs, nous promettre sa collection d'armes, et si Sa Majesté ne nous l'a envoyée qu'après que deux cents collections particulières avaient déjà été emménagées dans nos vitrines, c'est par le plus exquis sentiment de délicatesse.

Napoléon III savait que derrière l'amateur on verrait toujours en lui le Souverain, et qu'on pourrait croire que l'élite de nos collectionneurs n'avait fait que suivre son exemple. L'initiative individuelle pâlissait alors devant celle du Chef de l'Etat. L'Empereur a voulu que cette puissance nouvelle suscitée par lui gardât toute la plénitude de sa libre action, et pour cela il a caché la sienne ; au lieu de les précéder, il s'est plu à se mêler à nos amateurs, leur laissant l'honneur d'inaugurer cette fête splendide de l'art... Qui de vous cependant, messieurs, ne sent que la seule présence de Sa Majesté parmi nous a été le plus vivifiant des concours et comme une sanction suprême apportée à l'œuvre de l'Union Centrale ?

Mais cette singulière fortune que la Société des Beaux-Arts appliqués à l'industrie a eue de pouvoir former un tel musée, à qui la doit-elle ? à qui doit-elle d'avoir dépassé de si loin son essai de 1863, où, pour la première fois en France, l'idée d'une exposition rétrospective devenait un fait, modeste sans doute, mais dont la date s'affirme par quelques prêts consentis par l'Empereur, par le duc de

Morny, par l'évêque d'Angers ? Tout en n'attachant à cette première tentative que la portée qu'il vous plaira de lui donner, laissez-nous croire, Messieurs, que votre comité d'organisation, par l'honorabilité de ses membres, par l'absolue gratuité de leurs fonctions, par leur inflexible désintéressement, par leur poursuite persévérente d'un bien public, avait pu s'attirer la bienveillance de quelques nouveaux amateurs qui connaissaient ses aspirations, ses tendances et son but.

Mais de cette bienveillance à un concours actif, qu'elle immense distance ! Et d'ailleurs, combien d'autres et des plus haut placés, absorbés par les grandes affaires et les obligations sociales, n'avaient entendu parler que bien vaguement de l'Union Centrale, de cette association d'artistes, d'industriels, d'ouvriers, d'écrivains, d'hommes du monde, esprits clairvoyants et cœurs chauds, qui s'est donné pour mission de tourner vers l'art tout ce qu'elle pourrait des forces vitales de la France ?

Qui donc a su changer en aide effective la bonne volonté des uns, nous conquérir la sympathie, nous gagner la confiance, nous assurer le concours des autres ? Qui, messieurs ? Votre bien méritante commission rétrospective, c'est-à-dire un petit nombre d'hommes convaincus et dévoués, forts de l'estime publique, dont la vie entière ou les loisirs intelligents ont l'étude passionnée de l'art pour compagne assidue, qui connaissent tous les sanctuaires où les glorieuses épaves des grandes écoles disparues ont été recueillies, dont les noms sont connus et aimés de quiconque en possède une... Ces noms, vous les avez tous dans la mémoire, et vous avez bien des fois, en parcourant ces merveilleuses galeries, rendu grâce à M. le baron de Montville, à M. Darcey, Galichon, Albert Jacquemart, Charles Schaefer et à M. le comte Léon de Laborde, leur président, et à M. Desommerard, leur vice-président, et à notre cher et bien-aimé collègue M. Sajou, représentant spécial de votre comité d'organisation au sein de la commission rétrospective de l'Union Centrale. Ils ont été aidés, avec le plus louable désintéressement, par M. De lange, Patrice-Salin, Picard, Lambin et Tanguier, à qui nous offrons ici, pour leur coopération intégrante et active, l'expression de notre bien vive gratitude.

Mais sont-ce là tous les hommes qui, dans cette organisation si delicate et si difficile, ont bien mérité des amis de l'art ? N'en ai-je pas oublié un dont je nous est prêt à s'é-

chapper de vos lèvres ? Oublié, non pas ! réservé, oui.

M. Louvrier de Lajolais, en effet, a droit d'être cité hors ligne, parce que la tâche qu'il a accomplie est hors ligne. Mais il est ici, je n'ajouterais pas un mot de plus, si ce n'est que je vous prie de vous unir à moi pour présenter nos plus vifs remerciements au jeune secrétaire de la commission rétrospective.

C'est la seule récompense qui soit à la hauteur de son désintéressement et de son beau caractère.

Grâce à ces intermédiaires influents et persuasifs, grâce à la libéralité de nos collectionneurs, au concours de nos artistes les plus habiles, de nos fabricants les plus justement renommés, grâce aux travaux intérieurs, moins connus, mais si utiles, de notre commission consultative, grâce aux études patientes et consciencieuses d'un jury éclairé qui, aidé des compétences pratiques de notre Conseil manufacturier<sup>(1)</sup>, a su rendre à l'artiste et au fabricant ce qui appartient à chacun d'eux ; grâce aussi, gardons-nous de l'oublier, Messieurs, à la présence de ces deux cent trente-neuf écoles de dessin, venues de la France entière ; grâce enfin à vous, Messieurs de la presse, qui, par vos éloges mérités comme par vos justes critiques, avez fait une éclatante notoriété à la triple Exposition de 1863, sa portée morale est et restera considérable.

En est-il de même des bénéfices pécuniaires ? C'est ce que nous allons examiner ensemble, si vous le voulez bien.

Dès le principe et avant l'ouverture de l'Exposition, nous avions sérieusement considéré les charges énormes qui allaient peser sur le comité d'organisation, et les frais de toutes sortes auxquels il aurait à faire face : personnel nombreux, correspondance étendue avec les chefs de tant d'établissements d'instruction publique, installation de la plupart de leurs envois, garde de tous ; primes en espèces affectées aux lauréats des concours ; prix en or, en argent et en bronze à décerner aux artistes et aux industriels désignés par le jury des récompenses ; mise en état et décoration du palais ; construction de cet escalier, chose non point de luxe, mais de magnanimité utilisée et de haute convenance, puisqu'il s'agissait de conduire directement le public à ce grand et fécond spectacle qui le charmait hier encore, mais qui devait nous entraîner dans d'importantes

(1) Ce conseil est composé des présidents et vice-présidents des chambres syndicales des industries d'art de Paris.

dépenses nécessitées par la location et la pose d'environ trois cent cinquante mètres courants de vitrines, par le maintien de nombreux vélums destinés à tamiser le jour dans les salles, par l'assurance contre l'incendie d'objets évalués à plus de vingt millions de francs, par l'établissement permanent d'une garde de nuit et de jour, car le premier de nos devoirs était de sauvegarder les choses sans prix qui nous étaient confiées.

Je m'arrête, Messieurs, mais je crois en avoir dit assez pour vous prouver que nous connaissons d'avance toute l'étendue de nos obligations et que nous savions ce que nous coûterait leur fidèle et strict accomplissement.

Eh bien ! toutes ces obligations, quelle que fût leur grandeur, ne nous avaient pas fait douter un instant du succès financier de l'Exposition. Un intérêt d'art si exceptionnel s'y rattachait ! les objets et les noms mêmes de leurs propriétaires représentaient tant de séductions, offraient un appât si certain à la légitime curiosité de tous ! Et la beauté et la rareté des chefs-d'œuvre ! Et l'inattendue nouveauté de leur production sous l'œil du public !

Deux cent quinze mille entrées ont été administrativement constatées, et, dans ce nombre, je ne compte pas les visiteurs que neuf cent cinquante personnes munies de cartes à des titres divers avaient le droit de faire entrer avec elles.

Les recettes de toute nature se sont élevées à la somme de 140,548 fr. 80 c.; les dépenses à celle de 105,000 fr. environ.

C'est donc un bénéfice probable de 35,548 fr. 80 c. qui restera dans la caisse de la société, bénéfice que nous ne pourrons connaître exactement que dans quelques jours, c'est-à-dire aussitôt, après la remise de quelques mémoires encore attendus.

Vous savez d'ailleurs, messieurs, que lorsqu'il y a bénéfice, il est intégralement et exclusivement destiné à l'augmentation des collections du musée et des ouvrages de la bibliothèque de l'Union Centrale, et que dans le cas de pertes, le comité d'organisation en assume seul toute la responsabilité.

Au surplus, une commission composée de membres de notre comité de patronage, de co-fondateurs et d'adhérents, sera incessamment appelée à vérifier nos comptes.

Le résultat de ce travail sera publié.

Et maintenant, messieurs, tournons-nous vers l'avenir,

abordons ce projet de la fondation, par l'Union Centrale, d'un collège des beaux-arts appliqués à l'industrie. Ne craignez pas, du reste, qu'en vous entretenant de cette création nouvelle j'entre dans des détails d'organisation qui trouveront mieux leur place ailleurs.

Je m'en tiendrai à quelques considérations générales qui, je l'espère, vous démontreront clairement la raison d'être de la grande institution que projettent avec nous des hommes éminents.

Et d'abord, comme toute réalisation sérieuse, de quelque nature qu'elle soit, doit nécessairement procéder d'une idée ; comme toute idée, à côté de sa valeur propre et intrinsèque, entraîne et captive d'autant plus la confiance que celui qu'il a eue en inspire lui-même davantage, voyons l'idée et sachons à qui elle appartient.

Il y a un an, presque jour pour jour, M. le ministre de l'instruction publique nous fit l'honneur de visiter notre musée-bibliothèque de la place Royale. Tout en nous interrogant, il examina les matériaux déjà réunis par nous, et, avec la rapide perception d'un esprit largement ouvert à toute étude et à tout progrès, il saisit aussitôt notre but, comprit et approuva nos moyens d'action, nous encouragea à poursuivre une tentative dont il augurait bien. A un moment donné, la main étendue sur une image de saint Pierre, chef-d'œuvre de broderie à l'aiguille où je ne sais quel artiste du seizième siècle a rendu admirablement l'énergique expression que l'imagination prête au chef des apôtres, le ministre nous apprit qu'il avait travaillé pour entrer ouvrier aux Gobelins, et ajouta en souriant qu'on pouvait dès lors lui croire quelque compétence à parler d'art et de dessin, et de leur application à l'industrie. Puis, nous montrant l'exemple qu'il avait sous la main, il nous fit remarquer combien les artistes des grands siècles passés étaient complets, et regretta les lacunes qui existent trop souvent dans l'éducation de ceux de notre temps. Il nous dit que l'art ne consistait pas seulement dans le maniement plus ou moins habile de l'outil, quel qu'il fût, dans le faire, dans le procédé, dans le métier ; qu'il était encore et surtout dans la pensée ; qu'il émanait de l'intelligence, et qu'à part la copie banale et l'imitation terre à terre, toute œuvre d'art, avant sa réalisation matérielle, naissait, se formait, se complétait dans l'esprit de l'artiste ; que c'était là que se combinaient, se mariaient, s'interprétaient les éléments fournis par la réalité et par l'imagination, par

l'histoire et la poésie, par la nature extérieure et par l'âme humaine, et d'où surgissait en définitive l'idéal; que la main et l'outil n'étaient propres qu'à rendre cet idéal ainsi créé; qu'à la vérité plus ils étaient savants et exercés, mieux ils réussissaient à lui donner une forme et une couleur visibles à l'œil de chair; qu'il fallait par conséquent nourrir, développer, enrichir, illuminer la pensée, l'esprit, l'intelligence, l'âme de l'artiste, en même temps qu'on exerçait sa main, et que ce n'était que par cette double éducation que se formaient les maîtres de l'art et se fondaient les glorieuses écoles.

S. Exc. M. Duruy se retira en nous laissant sous le charme de sa parole, et la tête pleine des vérités qu'il avait si eloquemment exprimées devant nous.

Qu'on juge de notre joie quand, le surlendemain de cette visite, un ami du ministre qui l'avait accompagné à l'Union Centrale, le savant docteur Caffé, un des honorables membres de notre comité de patronage, vint nous voir et nous dit que Son Excellence avait été vivement frappée de ce qu'elle avait vu à la place Royale, qu'elle félicitait les hommes qui avaient si bien répondu aux paroles de l'Empereur et, par leurs débuts même dans cette œuvre toute d'initiative privée, donnaient à croire qu'ils sauraient la mener à bonne fin; que, par suite, elle était prête à leur donner un grand témoignage d'estime et de confiance, qui était de leur proposer de mettre à exécution, s'ils le voulaient, une idée qu'elle caressait depuis longtemps, celle de la fondation d'une institution libre, créée par l'initiative individuelle, où l'enfant et l'adolescent recevraient simultanément le double enseignement des lettres et des arts, où l'on partagerait également leur temps entre la forte gymnastique universitaire et l'étude approfondie du dessin.

Et cette tâche honorable et ardue, messieurs, si le ministre désirait que ce fut votre comité qui l'entreprît, c'est qu'il avait surtout considéré l'esprit pratique des hommes qui le composent; c'est qu'il savait qu'ils connaissent, pour les éprouver tous les jours, les besoins de nos industries d'art, et qu'ils se renferment courageusement dans la recherche opiniâtre des moyens les plus directs d'y satisfaire, sans s'égarer en de brillantes et hasardeuses théories.

Convenez-en, messieurs, l'Union Centrale dut être heureuse et fière ce jour-là! Jamais société privée avait-elle été choisie pour remplir une plus belle mission? Le but

que nous poursuivons en fondant cette Union que vous entourez de vos sympathies ne devenait-il pas tout à coup et plus vaste et plus certain? L'utilité de notre œuvre commune n'allait-elle pas être singulièrement agrandie? N'était-ce pas enfin l'avenir qui lui était assuré, et quel avenir!

Mais si rien n'égalait l'honneur qui nous était fait, si les perspectives qui s'ouvraient devant nous étaient magnifiques, quel immense labeur pour atteindre les unes et mériter l'autre! combien l'entreprise présentait de difficultés de toute nature!

Ne soyez donc pas étonnés, messieurs, si votre comité, écartant tout enthousiasme juvénile, crut devoir longuement et froidement mesurer ce labeur dans toute son étendue, considérer ces difficultés sous toutes leurs faces. Mais aussi, quand, après trois mois écoulés, après de nombreuses séances toutes remplies de l'examen et de l'étude d'une aussi grave question, après en avoir conféré avec le ministre lui-même, nous fîmes à Son Excellence une réponse affirmative, c'est que nous étions bien résolus à nous mettre à l'œuvre, à user de toute l'énergie de notre foi pour fonder le collège des beaux-arts appliqués à l'industrie.

Ce collège, que sera-t-il? Point de détails, messieurs, le temps nous presse. Esquissons à grands traits. La journée partagée en deux moitiés, l'une employée à meubler la tête, l'autre à exercer la main des élèves; l'institution fondée à proximité de nos fabriques d'industrie d'art pour que les élèves puissent les visiter sans perte de temps, toutes les fois qu'il y aura une étude utile à faire; création d'un milieu artiste avec lequel on mettra les élèves en contact intime et incessant, au sein duquel ils grandiront en s'imprégnant à leur insu des secrets les plus secrètes de la pratique, qu'une longue carrière enseigne seuls aux maîtres; à cet effet, organisation dans les bâtiments du collège d'ateliers qui seront accordés, à titre d'honneur, à nos premiers artistes dans tous les genres, à la seule condition qu'ils accomettent, à certaines heures, les élèves auprès d'eux tâches qu'ils exécuteront des œuvres destinées à servir de modèles aux différentes industries d'art; présence des élèves à toutes les transformations industrielles, ultérieures, du modèle qu'ils auront vu créer, ou tout au moins remise sous les yeux de l'objet fabriqué.

Le collège, autant que possible, sera une annexe contiguë de l'Union Centrale, dont le musée et la bibliothèque resteront journalement ouverts aux élèves; dont les objets

d'art et les ouvrages à gravures seront mis à la disposition des professeurs pour les besoins de leur enseignement.

Mais c'est un collège professionnel que vous voulez fonder là, nous dira-t-on peut-être, et il n'y a à cela rien de bien neuf?

Non, messieurs, aucune étude professionnelle ne sera faite dans le collège des beaux-arts appliqués. S'il devait en être ainsi, nous aurions faussé la belle idée de S. Ex. le ministre de l'instruction publique; nous aurions oublié bien vite ces pensées si vraies qu'un de nos grands écrivains traçait dans une œuvre toute récente : «Dans notre siècle, une éducation déplorable s'étudie à scinder l'homme au lieu de le compléter, et à développer une seule de ses facultés au lieu d'établir l'équilibre entre toutes; c'est ce qu'on appelle l'éducation professionnelle, l'éducation des spécialités. Cette éducation, plus industrielle qu'humaine, finirait par matérialiser l'humanité! elle forme d'admirables instruments, elle déforme les hommes. Si cette éducation presque abrutissante, fondée sur le principe purement matérialiste de la division du travail, n'est pas réformée, jamais les hommes spéciaux n'auront été plus communs, jamais les vrais grands hommes n'auront été plus rares.»

Certes, nous n'avons point la lyrique prétention de former des grands hommes; mais nous sentons, avec des penseurs éminents, qu'il est essentiel de recompléter l'artiste, le fabricant, l'ouvrier, sans les tirer de leur sphère respective, mais en rendant à celle-ci la largeur que lui ont ôtée le défaut d'études libérales, la désaccoutumance de saisir l'ensemble des arts et des professions similaires, la division du travail poussée à ses dernières limites; nous croyons qu'on réparerait sûrement ce dommage réel, qu'on reconstituerait dans son ancienne splendeur cette trinité créatrice de toute œuvre d'art industriellement établie, en ouvrant à ces trois indispensables coopérateurs, largement et à la fois, dès leurs jeunes années, toutes le sources du vrai, du bien et du beau, dans leurs manifestations plastiques ou immatérielles.

A cela se borne notre ambition, et nous croirons avoir fait quelque chose pour notre pays, si du collège des beaux-arts appliqués à l'industrie sortent un jour de jeunes hommes qui, nourris dans l'intimité des maîtres de la pensée et de la forme, s'étant fait une main savante, sûre et toujours obéissante, éclairés des pénétrantes clartés de l'analyse et dominant leur art et ses applications du haut de la syn-

thèse, soient capables, les uns de prendre la direction de nos ateliers, les autres de seconder efficacement leurs chefs d'emploi, et, tous réunis, de hâter l'élosion du renouveau depuis si longtemps attendu.

Pour arriver vite à ces désirables résultats, on ne pouvait commencer trop tôt. C'est pour cela que nous nous sommes assuré un terrain de treize mille mètres dans le quartier du Trône. Si la future société du collège le juge convenable, elle le prendra ; si elle en préfère un autre et qu'elle le trouve, nous garderons le terrain acquis ; mais, dans aucun cas, on n'aura été pris au dépourvu.

Messieurs, si j'ai bien rendu ma pensée, si je n'ai pas reflété trop faiblement celle de S. Exc. le ministre de l'instruction publique, vous jugerez certainement avec nous qu'il y a là une grande et utile institution à fonder, et, laissez-nous l'espérer, plusieurs d'entre vous nous aideront à la fonder.

J'ai dit, messieurs. Cependant vous me permettrez d'ajouter ici un mot, d'insister sur une chose dont vous êtes, j'aime à le croire, tous persuadés, mais à laquelle je tiens à apporter une nouvelle affirmation, parce que, si je la laissais sous-entendue, il me semble qu'une partie de leur pleine signification serait enlevée à mes paroles. Et cette chose, c'est que ce mélange de cœur et de raison, avec lequel votre comité a dirigé jusqu'à ce jour l'Union Centrale, sera sa règle de prédilection dans la période agrandie où nous allons entrer ; c'est que chez lui la rigide logique qui impliquent les nécessités de toute administration sérieuse sera, dans l'avenir comme dans le passé, tempérée par le sentiment de fraternité qui doit toujours animer des hommes d'initiative qui poursuivent une œuvre collective, des enrôlés volontaires qui marchent à la défense et à l'exaltation d'une gloire nationale.

Après ce discours, M. Duruy, prié par le président d'adresser quelques mots à l'assemblée, prononça les paroles suivantes :

Messieurs,

Je connais M. Guichard pour un artiste fort habile, le crayon à la main; je viens de voir qu'il ne l'est pas moins lorsqu'il tient la plume. Je lui ferai un reproche cependant : c'est de vous avoir beaucoup trop parlé du ministre et pas assez de l'*Union Centrale*. lorsqu'il vous a raconté la vi-

site que j'ai faite, il y a quelques mois, à votre musée naissant.

A l'anecdote de votre président, je répondrai par une autre.

Un prince étranger qui a porté couronne de roi et qui se plaisait à étudier les caractères, les aptitudes des différents peuples, disait un jour, à un de mes amis : « Vous autres Français, vous êtes bien la nation bénie entre toutes. Que chez vous on se mette à la fenêtre, on peut être sûr de voir bientôt passer un savant, un artiste, un général, quelqu'un qui l'est ou qui le sera. » Eh bien ! Messieurs, à mon tour je dis : Cet artiste, il est ici, parmi vous; sur quel banc ? je n'en sais rien ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est là, ignoré des autres, peut-être de lui-même. Il faut, comme disent les géomètres, dégager cette inconue, trouver cet homme, le donner à l'art, à la France; c'est la mission que l'*Union Centrale* s'est imposée et qu'elle remplira.

---

DISCOURS DE M. DE LONGPÉRIER,  
MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DU JURY INDUSTRIEL.

Monsieur le président et Messieurs les membres du Comité,

Avant de parler au nom du jury et de proclamer les récompenses qu'il vous a proposé de décerner, il me sera permis de dire quelques mots, plus personnels, quoiqu'ils résument, j'en suis convaincu, l'opinion de mes estimés collègues.

Nous avons assisté ici pendant trois mois à un spectacle nouveau et bien frapant. Une association toute privée, n'ayant aucune attache officielle, ne relevant que d'elle-même, a mené à bonne fin une grande entreprise qui réclamait tous les genres de force : capitaux, habileté administrative, autorité morale.

Vous avez demandé à l'Etat le vaste local qui vous était nécessaire pour abriter les œuvres de l'art appliqué à l'industrie, et l'Etat, représenté par un savant ministre, s'est empressé de vous l'accorder.

Vous aviez besoin de capitaux abandonnés aux hasards de la réussite, et vous les avez trouvés chez ceux-là mêmes

qui doivent, bien naturellement, garder toutes leurs ressources pour alimenter leur commerce, et qui cependant n'ont écouté que leur zèle.

Mus par une idée aussi heureuse en théorie qu'elle semblait difficile à réaliser, vous avez appelé à votre Exposition rétrospective les possesseurs des trésors les plus précieux, les heureux collectionneurs qui placent au-dessus de toutes les richesses les chefs-d'œuvre de l'art ancien acquis par eux au prix de tant de soins; et ces intelligents théauriseurs sont accourus vers vous les mains pleines, vous confiant la dépouille chérie de leur cabinet, mettant de côté toute jalouse, toute crainte des accidents : mouvement généreux auquel l'Empereur lui-même a daigné s'associer avec une délicatesse que vous avez si exactement appréciée.

Enfin, permettez-moi de le dire, il vous fallait un jury pour répartir les nombreuses distinctions que vous réserviez aux exposants; et ceux à qui vous avez fait l'honneur de proposer une tâche toujours délicate, quelquefois pénible, lorsqu'il s'agit par exemple d'éliminer des noms dignes d'estime, ceux-la aussi vous ont apporté leur concours sans réserve.

A coup sûr, le jury était soutenu dans son travail par des membres du conseil manufacturier des industries d'art, dont l'expérience et le désintéressement rassuraient leur conscience. Mais toutefois, croyez-le bien, pour qu'ils acceptassent cette mission d'arbitre, il a fallu que vos jurés fussent sous l'empire d'une certaine séduction.

Comment donc tout cela s'est-il fait? êtes-vous des magiciens ou de profonds diplomates?

Non, mais, mieux que cela, vous êtes les loyaux représentants d'une idée juste et utile.

Nous comprenons tous que vous nous conviez à une bonne action, que vous nous faites assister à une fondation pleine d'avenir. Nous sommes heureux de nous instruire au contact d'hommes pratiques, gloire de notre France industrielle; enfin nous sentons régner dans votre œuvre un souffle de patriotisme qui s'empare de notre âme.

Comment ne serions-nous pas animés de sympathies pour ce comité central qui, non content de sacrifier son temps, d'exposer sa fortune, alors que la plupart de ses membres ont conquis par un honorable travail le droit d'aspirer au repos, se prive volontairement des avantages du concours, et réserve les honneurs de la lutte à des con-

frères, à des rivaux qu'il met ainsi de plus en plus en évidence ? Une pareille abnégation n'est-elle pas bien méritoire ? Et comment ne pas être pris d'affection pour le digne président, toujours bien inspiré, toujours infatigable, que je ne saurais mieux comparer qu'à cet indomptable Lesseps qui, se jouant des obstacles, va bientôt mettre en communication deux océans ? Vous aussi, vous réunissez deux mers, naguère encore séparées, quoique bien voisines : l'art et l'industrie, qui, nous devons l'espérer, resteront intimement associés et ne se quitteront plus.

En effet, Messieurs, joignant l'action directe à celle que produisaient déjà vos conseils et vos encouragements, vous allez, dans un prochain avenir, ouvrir ce collège spécial, d'une nature toute nouvelle, d'où sortiront des générations de travailleurs fortement préparés ; établissement qui sera, comme vos expositions, le résultat de vos efforts particuliers, et dont la bienfaisante influence, si elle pouvait être mise en doute, me serait attestée par l'approbation que donne à votre projet le ministre de l'instruction publique, si bon juge des besoins moraux de notre temps, appui si ferme de toute institution sainement démocratique.

Voilà, Messieurs, je le pense, pourquoi les membres du jury sont avec vous.

Mais, malgré leur empressement à vous seconder, ils n'en ont pas moins compris les difficultés du travail qui leur incombaient et senti les angoisses de la responsabilité qu'ils assument. Quelque soin qu'apporte chacun de nous dans son examen préparatoire, quelque attentives que soient les sections à tenir compte des mérites relatifs de tous les objets exposés sous leurs yeux, il y a toujours dans les opérations confiées à un jury certains partis à prendre qui laissent subsister des regrets.

Dans un pays comme le nôtre, où les habiletés sont si grandes et si nombreuses, où l'indépendance des conceptions, en écartant l'uniformité, rend les comparaisons parfois si embarrassantes, il faudrait un bonheur qui n'est point du domaine de l'humanité pour arriver à manifester des préférences sans commettre des erreurs. Le jury n'affirme que sa bonne foi et le respect qu'il professe pour les intérêts de tous. Les rapports rédigés au nom de nos sept sections par les délégués qu'elles ont élus (MM. Davioud, Paul Mantz, Auguste Luchet, Ph. Garnier), seront prochainement imprimés, et permettront au public comme aux exposants de connaître les arguments qui ont motivé le

vote des récompenses. Il me suffira donc de consigner ici quelques remarques générales.

Nos sections n'ont pas dû perdre de vue un instant les prescriptions de l'article 12 du règlement : « Examiner avant tout la pensée, la forme, la couleur, l'art en un mot. » Il ne s'agissait point ici d'une exposition de l'industrie proprement dite. La bonne qualité des objets fabriqués, la modicité relative de leur prix, l'utilité qu'ils peuvent présenter, les inventions savantes que révèle leur exécution ne constituaient que des questions secondaires. Il fallait donc déterminer surtout à quel degré les beaux-arts avaient profité au travail des exposants, de quel bon goût ceux-ci avaient fait preuve comme sculpteurs, graveurs, peintres, ciseleurs, émailleurs, céramistes, tisseurs, etc. En général, les rapports des sections constatent d'honorables progrès ou une louable persistance dans de bons principes précédemment appliqués. L'imitation servile des types antiques occupe peut-être une place un peu trop considérable dans la production des œuvres industrielles.

A cet égard, l'Exposition rétrospective a fourni une magnifique occasion d'établir d'utiles rapprochements et de prendre d'excellentes leçons. Jamais on n'avait vu dans un tel voisinage un si grand ensemble de modèles admirables et tant d'imitations soigneusement cherchées.

Lorsque les modernes parviennent à faire aussi bien que les anciens, leur procès est gagné. Mais s'ils restent au-dessous de leurs devanciers par une cause qui acquiert un certain caractère de constance, leur intérêt d'artistes ne doit-il pas leur conseiller de tenter une voie qui leur soit propre, et dans laquelle ils montreraient du moins la fécondité de leur imagination?

Telle me paraît être l'opinion du jury.  
Les récompenses décernées aux artistes collaborateurs des exposants rentrent dans l'esprit d'un concours où l'art occupe la place prépondérante. C'est une rémunération équitable accordée à d'utiles auxiliaires, qui trouveront là un motif de plus d'apporter le tribut de leur intelligence à l'œuvre des fabricants, puisqu'ils reconnaîtront qu'ils ont tout à gagner à se montrer habiles sans restrictions et sans défaillances. Il y a d'ailleurs tel artiste qui fournit le même dessin à plusieurs fabriques, et il est important pour lui, il est juste que le mérite de ses créations demeure indépendant de toutes les variations, des allégations graves peut-

être, que peuvent leur faire subir des outillages plus ou moins imparfaits.

A la suite de l'Exposition de 1863, la munificence de l'Empereur avait permis à l'Union Centrale de donner des médailles d'or à neuf exposants. C'est ainsi que MM. Baudrit, Bitterlin, Carrier-Belleuse, Dulos, Janselme et Godin, Lequien père, Manguin, Prignot et l'École des beaux-arts de Toulouse ont pu recevoir des distinctions de premier ordre. En exposant de nouveau, ils ont montré que ces médailles étaient bien méritées. Cette année, l'Union Centrale décerne, à l'aide de ses propres ressources, six médailles d'or.

Mais ces récompenses exceptionnelles ne sauraient être assimilées à une rente avec échéances périodiques. Il faut les mieux estimer, les garder comme un signe d'honneur, et serrer cordialement la main des confrères qui s'en rendent dignes à leur tour.

Je m'arrête ici, messieurs, car je ne voudrais pas contribuer à retarder l'appel des noms que vous désirez tous entendre retentir dans cette enceinte.

---

#### DISCOURS DE M. PAUL DALLOZ.

Mesdames et messieurs,

La Société de l'Union Centrale est une famille de travailleurs dont je tiens à honneur de faire partie. Basée sur cette force vive qui seule enfante quelque bien, sur l'initiative individuelle, elle doit attirer dans sa communauté tous les hommes qui savent penser et agir. Aussi placé-je au premier rang des témoignages bienveillants donnés à mes trop rares travaux sur l'art et l'industrie, la faveur d'avoir été choisi pour président du jury des écoles. On vous a retracé les merveilles du passé; on a rendu justice aux richesses du présent, trop contestées, selon moi, par des esprits chagrins; à mon tour, je viens vous parler des promesses de l'avenir.

Rassurez-vous! Je ne veux pas, parcourant à nouveau par la pensée ces immenses galeries, où d'innombrables dessins attestent d'innombrables études, fatiguer de détails minutieux votre bienveillante attention; mais ce qu'il

m'importe de constater ici, c'est la somme d'efforts persévérandis, de bonnes volontés intelligentes que ce musée de la jeunesse a révélée à tous les membres de notre jury. En effet, à côté de procédés d'enseignement trop souvent imparfaits, toujours nous avons reconnu un ardent désir de bien faire qui, pratiquement secondé, doit inévitablement produire d'heureux résultats.

Tout à l'heure une voix plus autorisée que la mienne en ces matières d'éducation artistique, celle de M. Guillaume, notre honorable vice-président, vous présentera le tableau des améliorations positives qui nous ont semblé devoir être indiquées; vous écoutez avec un vif intérêt les précieux conseils que son expérience et son amour de la jeunesse studieuse vous dicteront; mais avant lui et comme lui j'ai à cœur, au nom de notre jury, de rendre hommage à l'éducation salutaire que nous avons rencontrée aussi bien chez les professeurs que chez les élèves.

Quelle preuve plus éclatante de ces fécondes rivalités que ce concours lui-même, qui a compté plus de dix mille spécimens de toute nature! Ce chiffre vous dit en même temps quelle patience consciencieuse, quel dévouement désintéressé il a fallu à mes collègues dans l'accomplissement de leur mission pour passer en revue cette légion d'œuvres de tout genre et établir avec une conviction raisonnée leurs jugements.

Si, comme moi, vous aviez assisté aux longues séances dans lesquelles ont été disputées avec une chaleur qui tenait de la passion les délicates questions des récompenses à décerner; si, comme moi, vous aviez été témoins des controverses pleines de feu auxquelles a donné lieu la difficile association de l'art et de l'industrie, vous uniriez en ce moment vos remerciements à ma voix, et leur diriez qu'ils ont bien mérité de ceux-là même qu'ils étaient appelés à juger.

Encore un mot, rien qu'un mot; car je sais que la première qualité de celui qui parle est d'être bref.

Une année nous sépare du grand tournoi de la civilisation qui doit amener chez nous l'univers entier. C'est dans ce champ clos, où se fera la guerre de la paix, que nous vous donnons rendez-vous. Votre exposition de 1865 a été comme la préface de l'Exposition universelle : que l'Union Centrale fournisse un brillant chapitre au livre d'or de 1867, où la France artise inscrira ses nouvelles victoires. A chacun de vous d'y gagner sa page!

DISCOURS DE M. GUILLAUME  
MEMBRE DE L'INSTITUT

Mesdames et messieurs,

En attendant la publication prochaine d'un rapport détaillé sur l'exposition des écoles de dessin, le jury chargé de les examiner à l'obligation de présenter, dès aujourd'hui, le résumé de ses travaux. Il vient analyser brièvement devant vous les conditions diverses dans lesquelles se produit en France l'enseignement élémentaire de l'art, et, après avoir fait connaître les motifs de son jugement, développer quelques considérations qui, si elles étaient généralement admises, pourraient servir à fixer la base des études. Ces considérations sont pratiques, et, à ce titre, le jury en doit tenir compte au public, directement intéressé à tout ce qui concerne l'éducation aux professeurs qui, non contents d'envoyer ici les travaux exécutés sous leur direction; nous ont encore communiqué leurs méthodes et leurs idées; aux élèves enfin, comme une marque de sollicitude.

La circulaire de S. Exc. le ministre de l'instruction publique invitant les établissements ressortissants à l'Université à envoyer les travaux de leurs élèves au palais de l'Industrie, et l'autorisation de s'y présenter accordée par M. le sénateur préfet de la Seine aux études subventionnées par la ville de Paris, ont donné à l'Exposition de 1860 le double caractère d'un concours et d'une enquête. De Paris et des départements, deux cent trente-neuf institutions ont répondu à l'appel qui leur était adressé, et quoique l'on regrette l'absence de quelques-unes d'entre elles qui peuvent passer pour des modèles, l'information est bien près d'être complète.

Les principaux types des écoles dans lesquelles l'art est enseigné figurent à l'Exposition, et chacun d'eux, par l'idée qui préside à son développement, par ses ressources, par son but et par ses imperfections, forme un groupe dont on saisit aisément la physionomie.

Le jury s'est arrêté d'abord aux lycées impériaux et aux collèges, où le dessin est enseigné à raison de deux heures par semaine. Leurs meilleures productions sont des travaux graphiques faits en vue de l'admission aux écoles

de l'État. Le dessin de la figure, un peu dédaigné dans les classes des mathématiques, à titre d'art d'agrément, est faible chez tous les élèves, parce qu'on y consacre trop peu de temps et que rien ne relie cet exercice aux autres études. Que les élèves-maitres des écoles normales primaires, appelés à reporter dans les campagnes des notions exactes et des moyens pratiques, puissent se borner à la copie des machines et à des relevés de topographie et d'architecture, cela se comprend. Mais ne serait-il pas désirable que des jeunes gens qui seront appelés quelque jour dans le monde à juger des arts et à les encourager, fussent mieux préparés à le bien faire? Et l'on se demande pourquoi les idées générales sur l'art ne sont pas encore exposées là où l'enseignement littéraire, philosophique et scientifique prépare si heureusement les esprits à les recevoir.

Les écoles laïques communales et municipales de garçons, dont le but est de faire naître le goût de l'art et d'en développer les aptitudes dans un sens utile, font naître des réflexions d'une autre nature. Grâce à la munificence des villes, des apprentis et des ouvriers de douze à seize ans payent, en dessinant et en modélant six heures par semaine, se perfectionner en vue de leurs professions diverses. L'enseignement qu'ils reçoivent s'étend à toutes les branches de l'art; ils dessinent d'après la gravure, d'après la bosse et aussi de mémoire: ils modèlent, ils sculptent la pierre et le bois; ils s'occupent d'architecture et de machines. Parmi beaucoup d'ouvrages très-bien exécutés, ici même on a pu remarquer en sculpture des compositions pleines de délicatesse. Les seize écoles du même genre fondées ou subventionnées à Paris pour les femmes adultes rendent les mêmes services. On y applique même à la décoration de la porcelaine et des éventails, au dessin pour les étoffes et les broderies, les études de la fleur et de l'ornement. Ces écoles répondent à un besoin réel, et leur popularité est la récompense de leurs bienfaits. Cependant les salaires des villes sont souvent insuffisants: les locaux ne sont pas toujours aménagés d'une manière assez spéciale, l'éclairage est défectueux, les modèles manquent, et ce qui est plus grave, faut-il le dire, les enfants trop pauvres sont éloignés par l'impossibilité de se procurer le papier et les crayons.

Il est naturel que les écoles professionnelles laïques privées, qui font du dessin graphique l'objet principal de

leur enseignement, obtiennent en ce genre des résultats considérables : des élèves de treize à vingt ans y consacrent d'ailleurs le total important de neuf heures par semaine ; aussi leur envoi présente-t-il des épures très-bien faites, des dessins rendus avec une sorte de perfection relative, et des feuillets de calepins sur lesquels des croquis relevés et cotés d'après nature sont tracé avec goût et avec netteté. Tandis que quelques-unes de ces institutions semblent se prévaloir de leur but pour se borner aux travaux scientifiques, d'autres, mieux inspirées, et dont nous recommandons l'exemple, ne négligent ni la figure ni l'ornement. Néanmoins les études d'art restent faibles, et, pour l'avenir du dessin des machines, l'effort est tout à fait insuffisant.

C'est l'idée artistique, au contraire, qui domine dans les deux écoles municipales de dessin et de sculpture de la ville de Paris. Chacune d'elles réunit au moins deux cents élèves, la plupart ouvriers, appartenant à toutes les industries ; et, quoique l'enseignement scientifique soit encore trop limité, elles offrent un spectacle plein d'intérêt. Les élèves qui les composent, presque tous dans la force de la jeunesse et des aspirations les plus généreuses, dérobent chaque semaines six heures à leur repos pour venir demander à des maîtres éprouvés de former leur goût et de rendre leurs mains plus habiles. Le succès répond à leur confiance ; tous les genres de dessin et de sculpture sont cultivés par eux avec une intelligence et un bonheur où l'on reconnaît la vive étincelle de l'esprit de Paris.

Tout diffèrent par la pensée qui l'anime est l'institut des Ecoles chrétiennes, où le dessin, sous toutes ses formes, est aussi cultivé avec succès. Ici, un profond sentiment des conditions sociales, une réserve qui tend à prévenir l'amer-tume des vocations déçues, donnent à l'enseignement un caractère calme et mesuré dont l'harmonie tend à la fois à former des hommes nües et à n'en pas faire de malheureux. Par ces vues particulières, les écoles des Frères relèvent aussi bien du philosophe que de l'artiste, et le jury les classe à part. Mais il se hâte de dire que leur organisation n'apporte ni restriction ni entrave à leur enseignement pratique : elles les marient selon les milieux dans lesquels elles l'exercent. Supérieures, par leur unité, à beaucoup d'écoles communales, leur principal pensionnat rivalise avec les grandes écoles de Paris, leur Noviciat approche des meilleures institutions professionnelles.

Tel était en résumé le sujet complexe soumis à l'examen du jury ; ce tableau suffit à la rigueur pour faire comprendre l'étendue de la tâche et ses difficultés. Avant tout, le jury a décidé que ceux de ses membres qui dirigent des écoles se tiendraient en dehors du concours. Dans ses appréciations, il s'est placé d'abord au point de vue de l'équité, en faisant concourir entre eux les établissements qui pouvaient être considérés comme similaires ; d'autre part, en accordant sa préférence à ceux dont l'enseignement est le plus complet, et surtout à ceux qui se montrent supérieurs dans le dessin de la figure, il s'est rapproché d'une justice plus absolue, basée sur les vrais intérêts de l'art. Le jury reconnaît en effet que, parmi les arts d'imitation, celui qui l'exprime au moyen de la forme humaine, point de départ de toute proportion, offre une signification plus universelle et plus haute, parce que ce qu'il traduit aux yeux est dans un rapport plus intime avec la pensée.

C'est sous l'empire de ces considérations que le jury devait se placer pour décerner le prix d'honneur, si libéralement fondé par l'Union Centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie ; et son attention s'est naturellement portée sur les deux belles écoles municipales de la ville de Paris. La lacune que nous avons signalée dans leurs travaux graphiques tend à disparaître : des professeurs habiles enseignent, dans l'une le dessin géométrique, et dans l'autre la perspective. Ces fondations sont non-seulement brillantes, elles sont encore en progrès. A l'examen, cependant, les travaux de l'une d'elles ont généralement offert un caractère plus vif et plus varié ; il y a plus d'initiative chez les élèves, et leur individualité semble mieux menagée. Le jury a voulu récompenser ces qualités rares en donnant le premier grand prix d'honneur à l'école municipale de dessin et de sculpture de M. Levasseur.

Après avoir rempli ce devoir, le jury s'est trouvé en présence d'un autre genre de mérite : il a dû constater la supériorité relative d'une institution spéciale, d'une école d'ingénieurs qui, comme preuve d'une méthode excellente, présente (avec des études de figure et d'ornements d'une force moyenne) des dessins de machines d'une exécution vraiment admirable. On ne pouvait songer à créer une récompense égale à la précédente pour un art qui n'est encore, en grande partie, qu'un art de précision. Néanmoins en face d'un grand nombre d'œuvres parfaites, dans l'impossibilité de les comparer en elles-mêmes à d'autres œu-

yres excellentes mais de différente nature, et en réservant les droits du genre que nous considérons comme le plus élevé, un second grand prix d'honneur, sur la demande du jury, a été accordé, par le comité d'organisation de l'Exposition, à l'école professionnelle de Charleville, dirigée par M. Rossat. Mais il faut voir dans cette distinction autre chose qu'un hommage rendu à des travaux pratiques exceptionnels : le jury a été aussi dirigé par des considérations d'avenir. Les machines, sous le rapport du dessin artistique, sont actuellement dans un état d'infériorité. Mais leur construction repose, comme l'architecture, sur l'emploi des formes géométriques. Si ces formes, en rapport avec une impérieuse destination, ne sont pas indépendantes, et si l'idée qui s'en dégage est obscure, l'architecture cependant fournit l'exemple qu'elles peuvent être perfectionnées d'après les lois de l'art. Les machines, dans leur masse et dans leur aspect, possèdent déjà l'un des caractères de la beauté qui est la puissance. Des études d'art pur aideront les ingénieurs à les parer d'une expression plus vive, l'emploi de matières nouvelles permettra des hardiesse sans précédent ; l'avenir, nous l'espérons, nous donnera des artistes mécaniciens.

Cependant, après avoir arrêté notre attention sur les travaux pratiques et avoir hautement encouragé ceux qui, par leur destination et leur tendance secrète, nous semblent susceptibles de s'élever jusqu'à l'art, nous ne pouvions méconnaître la valeur des Écoles chrétiennes, dont l'activité, volontairement circonscrite dans le domaine de l'utile s'est manifestée au point de vue du dessin linéaire et géométrique et des applications de la perspective par ces épures, des relevés et des lavis d'une perfection hors ligne. Désirant donner une sanction à l'intérêt qu'excite de tels résultats, le jury a encore demandé et obtenu du comité d'organisation, qui s'y est prêté avec empressement, une autre récompense, et décerne un prix spécial à l'institut des Écoles chrétiennes pour son enseignement, particulièrement en ce qui touche à l'architecture.

Le partage, bien qu'inégal, du prix d'honneur, qui devait être unique, ne surprendra personne. Il a sa cause et sa nécessité dans la division excessive des études et du travail appliqué, dans ce partage des intelligences et des aptitudes qui est particulier à notre temps. L'esprit spéculatif et l'esprit pratique s'y combattent en aveugles, au mépris de la grande unité qui, dans la sphère de l'art, s'ap-

pelle encore l'esprit humain : tandis que, d'un côté, l'on sacrifice absolument à l'utile, de l'autre on repousse toute formule, toute notion prétendue abstraite, pour laisser faire au sentiment.

Cet antagonisme existe déjà dans les écoles élémentaires, et le jury, dans son désir de voir ramener en un faisceau les facultés désunies de la jeunesse, demande à émettre quelques idées sur l'éducation artistique. Sans entrer dans l'examen des méthodes, il vient recommander celles qui font du dessin géométrique la base de l'enseignement. En traçant les figures planées, l'enfant prend l'habitude d'un trait exact et le goût de la précision ; il s'initie à la signification des figures régulières et aussi au sens des expressions généralement usitées dans le langage des arts : la ligne, la perpendiculaire, etc. Plus tard, la géométrie lui apprend à voir dans l'espace, à exprimer, par le seul moyen des lignes, la forme de tous les solides, de qui est l'essence même du dessin ; elle arrête sa pensée sur les idées de symétrie et de proportion, qui sont des conditions d'ordre et de beauté.

L'élève peintre arrive ainsi à la perspective, qui permet de représenter avec la dernière précision n'importe quel objet à un point de vue donné, instrument précieux de l'imitation optique ; moyen indispensable d'exécution rigoureuse, que devrait posséder tous ceux qui s'occupent de figure et d'ornement.

Le sculpteur, au contraire, s'appesantit sur le dessin géométral, qui convient à son art ; on l'initie aux théories exactes sur lesquelles repose la mise en point ; et la synthèse de tout cet enseignement positif s'opère chez l'architecte et l'ingénieur, qui appliquent à la fois le dessin perspectif et géométral, et qui emploient une sorte de mise en œuvre des matériaux. Ces vues ne sont pas nouvelles ; elles ont été celles des plus grands artistes de tous les temps. Ces maîtres, qui étaient à la fois peintres, sculpteurs, architectes, ingénieurs ; ces juges irrécusables des conditions et de la dignité de l'art, voyaient dans la science le lien matériel qui unit tous ses rameaux, et en appelant à l'aide les procédés mathématiques, ils ne voulaient que soumettre plus aisément la matière à leur esprit.

La science, en effet, ne donne d'abord que des moyens, et ce qui constitue l'art, c'est le goût. Sous ce rapport, on est affligé de l'insuffisance des modèles qui sont appelés à le développer. Mettre sous les yeux des commençants

dans nos écoles des exemples dépourvus de tout sentiment élevé, faire copier des gravures, des lithographies d'un style faux, d'un dessin incorrect, d'un travail systématique, c'est corrompre le goût de la nation, c'est rendre impossible le développement des vocations. Ces premiers instruments de l'enseignement doivent être rigoureusement réformés. Tous les livres qui servent à l'enseignement de la grammaire et des lettres sont soumis en France à une approbation : le jury appelle de ses vœux la création d'une commission chargée par l'administration de désigner les ouvrages les plus propres à servir à l'enseignement de l'art.

Un pareil travail, qu'il faudrait faire non pas au point de vue de l'histoire, mais à celui de ses principes, ce travail ne semble pas impossible. En ce qui concerne le dessin d'après l'estampe, par exemple les études originales des maîtres de la renaissance pourraient être mises à contribution. Mais ce qui importe avant tout, c'est que les modèles qu'on leur emprunterait restassent, autant que possible, exempts d'interprétation. La gravure par fac-simile et même la photographie répondraient à cette nécessité. Resterait à faire un choix entre les pièces originales les mieux arrêtées, particulièrement entre celles qui ont été faites d'après nature : le musée du Louvre, depuis Signorelli jusqu'aux Carrache, est abondamment pourvu d'excellentes académies. Les élèves pourraient ensuite aborder la nature avec l'idée du style et le sentiment vigoureux du caractère. Quant au dessin d'après l'antique, sur l'utilité duquel tout le monde est d'accord, on devrait exercer quelquefois les jeunes gens à relever les piâtres en géométral, pour les rendre ensuite en perspective.

Dans l'enseignement de l'ornement, on prendrait pour principe le dessin libre ou mathématique, dans leur entier, des plus beaux motifs que nous aient laissés les anciens; on y joindrait, pour le détail, l'étude constante de la nature. Mais il faudrait faire copier en même temps, par ensemble et par fragments, les vieux maîtres décorateurs, tels que Ducerceau, Diéterlin, Marot, Lepautre. Des croquis généraux initieraient les élèves à l'art des arrangements, développeraient chez tous le goût, et chez quelques-uns sans doute le germe de l'invention.

Il faudrait prémunir les jeunes sculpteurs contre la tendance qu'ils auraient à copier des gravures exécutées d'après des tableaux, des meutages sur nature, en un mot

des modèles dépourvus du caractère sculptural. C'est à cette tendance que remédierait un choix de moulages d'après l'antique, offrant d'abord les types les plus parfaits de la sculpture appliquée à la grande architecture, figure et ornement, et s'étendant, par gradation, à des ouvrages plus libres et plus animés. On ferait facilement entrer dans cette collection, qui, dans les classes précédentes, servirait au dessin d'après la bosse, des exemples propres à fixer les idées sur le genre d'exécution que comportent le marbre, le bronze, la terre cuite. On exercerait aussi les élèves à appliquer quelquefois à leurs copies les procédés de la mise au point.

La recherche de tous les styles, l'amour du détail et le goût passionné de l'exécution ont produit, dans toutes les écoles d'architecture de notre temps, une quantité considérable de dessins relevés avec une exactitude minutieuse et parfaitement rendus. Les modèles qu'on pourrait tirer de cet excellent ensemble d'études se préteraien à être reproduits d'une manière profitable par les débutants, avec les moyens rigoureux dont leur art dispose. Mais le jury, qui, dans l'enseignement de la figure, de l'ornement dessinés et de la sculpture, a cherché à réagir contre l'extrême liberté qui y règne, en conseillant l'application des procédés mathématiques, le jury voudrait au contraire que, dans l'architecture, où ces procédés pourraient facilement dominer, les élèves fussent souvent appelés à travailler d'après la gravure et surtout d'après le plâtre, sans le secours de la règle et du compas. C'est un appel à l'individualité : les artistes savent, en effet, combien le sentiment personnel par ses nuances sans nombre peut modifier les formes les mieux définies, sans les altérer ostensiblement.

Quant au dessin des machines, nous considérons que les meilleurs modèles sont les machines elles-mêmes. L'enseignement de cette partie de l'art doit être en quelque sorte palpable : on ne comprend pas que l'on fasse laver à l'effet, d'après la lithographie, des locomotives, par exemple, par des élèves qui n'en connaissent pas les premiers éléments. Partant des principes de la géométrie, du tracé des courbes mathématiques, de la représentation des solides et de leurs pénétrations, on doit commencer par analyser les organes séparés en se rendant compte, par le calcul, tout en les dessinant, de la relation qui existe entre la forme qu'ils présentent et l'effort qu'ils doivent supporter et transmettre. Mais nous insistons avec force pour que les études

d'architecture, d'ornement et de figure soient unies à ces travaux spéciaux, afin de rapprocher de l'art la forme des machines, et de mettre finalement leur beauté extérieure en rapport avec le but pour lequel elles sont créées.

Voilà la pensée du jury des écoles sur le choix des modèles; il ajoutera encore un mot à ce qu'il a dit sur la manière d'en faire usage. Plusieurs branches de l'art demandent une prompte application des études. A ce point de vue, la copie des chefs-d'œuvre ne serait pas absolument suffisante: il faudrait encore les faire dessiner de souvenir. Par ce moyen, la tournure, les ensembles et les formes se gravaient dans les esprits, entreraient dans l'habitude de la main, et viendraient plus sûrement constituer, dans les jeunes intelligences, le criterium indestructible, fruit ordinaire de la première éducation.

Mais élevons nos idées plus haut. L'enseignement primaire n'est pas un cercle fermé, il est aussi le point de départ des vocations: de nos humbles écoles il sort tous les jours des artistes. Or, si l'imagination procèle de la mémoire, combien l'exercice de cette dernière faculté ne serait-il pas utile aux élèves destinés plus tard à créer! Le jury donne ici des encouragements aux institutions dans lesquelles on fait composer; mais il voudrait que ces essais, propres à donner la mesure des aptitudes, fussent, dans leur principe, sérieusement dirigés. Tout le monde conviendra que, grâce à la connaissance de toutes les branches du dessin, l'élève pourra mettre dans ses esquisses de l'aisance, de la variété, de la vie. Mais il faut bien appuyer sur ce point: c'est qu'il y a encore, dans le champ de la création, des notions exactes et un art souverain; car, si au début des premières études nous trouvons l'architecture comme l'arsenal des moyens pratiques, nous la rencontrons au début d'un enseignement plus élevé comme renfermant tous les principes de la composition. Elle donne à toutes les œuvres d'art une base ferme ou un cadre régulier; elle fournit à la plastique la notion de l'équilibre, simple nécessité de toute construction; elle assied les idées pittoresques dans des lignes définies et stables, car elle sent la nécessité de fixer, flétrir les masses, le mouvement, la vie et jusqu'au sentiment, afin de les donner dans un spectacle qui soit animé, sans que l'on ait la crainte de le voir chanceler et s'évanouir; en rendre ainsi la vue bienfaisante et la jouissance sereine, en mêlant à l'imagination charmée la conscience de la raison satisfaite, c'est l'œuvre

de la savante architecture. Grâce aux entraves légitimes et aux liens harmonieux qu'elle lui impose, l'art peut répondre à l'idée d'un grand ensemble : il est, dans sa sphère, l'image des choses où la variété infinie se produit dans le cercle infranchissable de l'ordre éternel. Ces idées sont-elles vaines ou d'un accès impossible ? Sont-elles plus abstraites que celles que régissent le langage ? Faut-il néanmoins d'exposer une théorie qui peut, à la rigueur, se résumer en d'utiles préceptes ? Nous ne le pensons pas ; et à la suite du beau et original travail de l'un des membres de ce jury, après la Grammaire de l'Art, nous voudrions voir composer un traité élémentaire, dans le but de déposer dans l'esprit de tous quelques notions absolues sur un si grand sujet. Un pareil ouvrage contribuerait à constituer pour l'art la sûreté de principes et l'unité qui existent déjà dans toutes les autres banches de l'enseignement.

Le désir du jury est donc de voir introduire, dès le commencement des études, la logique, le goût, l'unité. Dans ce sens, il forme les vœux les plus ardents pour que, dans les lycées et les collèges, les cours de dessin soient rendus plus dignes de l'enseignement secondaire, pour qu'on les voie plus largement dotés dans les écoles municipales, moins exclusivement artistiques dans les écoles de beaux-arts, moins absolument spéciaux dans les écoles professionnelles. Il appelle affectueusement la coopération des maîtres habiles et dévoués dont il n'a fait en partie qu'exprimer ici les aspirations. Il adjure les administrations et les sociétés libres d'augmenter leurs sacrifices pour acheter des modèles vraiment classiques et de redoubler de vigilance pour l'avenir.

Les traditions de l'esprit français sont conformes à l'unité et à l'ordre. Assurons cet esprit dans sa voie. Que les nations voisines accumulent des ouvrages de toutes les provenances et de tous les temps. Ces trésors, stériles sans critique, ne serviront, si on les applique aux premières études, qu'à mettre le doute dans les intelligences créatrices et à jeter les subalternes dans les imitations serviles. Pour nous, après avoir arraché notre jeunesse de moyens exacts, plâtons-la sous l'influence des autorités suprêmes, affirmons les principes, et, sur cette base solide, laissons faire le génie de notre pays.

Après le discours de M. Guillaume, et avant l'appel des laureats, M. Guichard prévient les assistants que les primes

en numéraire, les prix d'honneur en or et les récompenses de 1<sup>re</sup> classe en argent seront seuls distribués dans la séance; que, quant aux prix de 2<sup>e</sup> classe en bronze, aux mentions honorables et aux diplômes, le comité d'organisation les tiendra à la disposition des titulaires, au siège de l'Union Centrale, place Royale, n° 43, à partir du 25 de ce mois.

Voici la liste des récompenses décernées par le jury des beaux-arts appliqués et par celui des écoles de dessin :

#### CONCOURS AVEC PRIME EN NUMÉRAIRE

JUGÉS PAR LE JURY INDUSTRIEL ET LE JURY  
DES ÉCOLES RÉUNIS.

1<sup>er</sup> programme : L'encadrement d'une porte de maison d'habitation. Prime : 500 francs. — M. Quillet.

3<sup>e</sup> programme : Un tapis pour cabinet de travail. Prime : 500 francs. — M. A. Bouhaye.

4<sup>e</sup> programme : Dessin de tenture et bordure de papier peint. Prime : 500 francs. — M. Baschet.

6<sup>e</sup> programme : Un candélabre pour vestibule d'hôtel. Prime 500 francs. — MM. Delafontaine, Barral et Decée.

7<sup>e</sup> programme : Une coupe destinée à être offerte en prix dans le concours régionaux. Prime : 500 francs. — MM. Dulafontaine, Barral et Decée.

8<sup>e</sup> programme : Dessins pour robes, châles, rubans et foulards. 1<sup>re</sup> prime : 200 francs. M. Baschet. — 2<sup>e</sup> prime : 100 francs. M. Hoffmann.

#### ÉCOLES.

*École J. Lequien fils.*

Bouquet de fleurs, l'élève J. Guay.  
Frise (dessin), l'élève Bézian.  
Frise (modelage), l'élève Millet.  
Rinceaux, l'élève Prignot.

#### PREMIÈRE SECTION.

Classe 1<sup>re</sup>.

*Art appliqué à la décoration de l'habitation.*

Prix d'honneur : MM. Roy et Huby.

Prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Revel, Perez, Ottin, Bodart, M<sup>me</sup> Dopter et fils.

Rappel de prix de 1<sup>re</sup> classe : M. Durenne.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Cornu, Seguin, Gossin frères, Chéret, Engelmann et Graff.

Rappel de prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Bach et C<sup>e</sup>.

Mentions honorables : MM. Berger, Lefebvre, Brisson.

Hors concours : MM. Carrier-Belieuse, Moreau, Salmson, Choiselat.

DEUXIÈME SECTION.

Classes 2 et 7.

*Art appliquée à la tenture de l'habitation, aux étoffes de vêtement et d'usage domestique.*

Prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Roussel, Meunier, Bracquenier frères.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Caron, Duval frères. M<sup>me</sup> Pottier.

Rappels de prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Walmez, Duboux et Dager.

Mentions honorables : M<sup>me</sup> Hussonmorel, M<sup>me</sup> veuve Saunière, M. Lardin.

TROISIÈME SECTION.

Classe 3.

*Art appliquée au mobilier.*

Prix d'honneur : M. Sauvrezzy.

Rappel de médaille d'or : M. Prignot.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Aubouer, Carrausse, Chaix, Gœkler, Gros, Hunsinger, Le Métais, Mercier frères, Piret, Renouvin, Tahan, Walker, Wanderberg, M<sup>me</sup> Brun.

Mentions honorables : MM. Declercq, Vimene, Lemaigne, Lacroix, Leroux.

QUATRIÈME SECTION.

Classes 4 et 5.

*Art appliquée aux métaux usuels, aux métaux et aux matières de prix.*

Prix d'honneur : MM. Fannière frères.

— 416 —

Prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Barbet, Garnier, Gautier, Lionnet frères, Emile Philippe, Rudolphi, Schlossmacher.

Rappels de prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Jardin-Blancoud, Reverchon, Geffroy.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Arson, Bernard, Heng, Léonard, Masson, Viot, Van Mons, Wagner,

Rappels de prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Bertrand et Subbinger, Delesalle, Hingre, Pautrot.

Mentions honorables : MM. Jules Duval, F. Duval, Dietsch, Lassalle, Rhône, Moulin et Villeminot, Renaud, Rigolet, Terrien.

CINQUIÈME SECTION.

Classe 6.

*Art appliqué à la céramique et à la verrerie.*

Prix d'honneur : MM. Deck frères.

Prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Louquet, Boulenger, Bouquet, C. Popellin, Ravier.

Rappels de prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Pull, Devers, Laurin.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Genlis et Rudhardt, Macé, Baud, Penet, Robillard, Bay, Baquet, Chabert, Milès.

Rappels de prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Houry, Briançon.

Mentions honorables : MM. Bossé, MM. de Maussion, MM. de Callias, M. Gouvrion, Établissement de Notre-Dame-des-Arts.

SIXIÈME SECTION.

Classe 9.

*Art appliqué à l'enseignement et à la vulgarisation.*

Prix d'honneur : M. Alphonse Leroy.

Prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Hangard-Maugé, Noblet et Baudry, Péquegnot.

Rappels de prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Curmer, Lièvre Chaumont.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : MM. Girard, H. Moulin, Lundy, E. Lavaud, Leroux.

Mentions honorables : MM. Latoison-Duval, Blaise, Guiot, Dopier, Bœringen, Jaiilly.

SEPTIÈME SECTION.

Classe 8.

*Choisie dans le jury général pour juger l'art appliqué  
aux articles divers.*

Prix de 1<sup>re</sup> classe : MM. Vicart et Baudonnat, M<sup>me</sup> de Laer, M<sup>me</sup> Malidor.

Prix de 2<sup>e</sup> classe : M<sup>me</sup> Benezit, MM. Clerget, Charcot, Piault, Chartrain, Paillard.

Mentions honorables : MM. Haarhaus, Dameron, Marty, Saunier, Tavaux, Marmuse.

---

L'Union Centrale avait fait cette année 1865, comme dans les années précédentes, un appel à toutes les écoles de dessin, non seulement dans le département de la Seine, mais dans toute la France, un grand nombre de professeurs ont compris toute l'importance des concours de ce genre et de l'émulation qu'ils feraient naître dans l'esprit de leurs élèves.

Écoles privées, lycées, écoles dirigées par les frères de la doctrine chrétienne, ont grandement répondu à l'appel qui leur avait été fait, et de nombreuses récompenses sont venues une fois de plus prouver ce que peut l'émulation bien dirigée. — Nous regrettons que les nombreux documents rela-

tifs à ces concours, n'ont pu trouver leur place dans notre travail, nous ne pouvons que signaler les heureux effets de ces concours dont la pensée est encore l'œuvre des honorables fondateurs de l'Union Centrale.

---

## C O N C L U S I O N

---

Dans une de nos dernières visites au Palais des Champs-Élysées, nous avons remarqué avec surprise, que *le grand escalier*, tant admiré par la foule avait disparu, nous pensions que cette œuvre remarquable aurait eu plus de durée. Nous ne pouvions croire que les membres de l'organisation de l'Union Centrale eussent mis tant d'empressement à défaire un travail qui nous semblait avoir un meilleur avenir, nous avons cherché à connaître les motifs qui avaient pu déterminer cette résolution, et nous avons appris indirectement que des offres avaient été faites, pour la conservation de cet escalier; ces offres n'ont pu être acceptées, pour des raisons que nous ignorons !

Un mot pour finir,  
C'est regrettable !!!

FIN

## TABLE DES CHAPITRES

---

	Pages.
Préface. . . . .	v
Introduction. . . . .	7
Le grand escalier de cristal. — Le musée rétrospectif. . . . .	57
I. Art appliqué à la décoration de l'habitation. . . . .	73
II. — à la tenture de l'habitation. . . . .	105
III. — au mobilier. . . . .	128
IV. — aux métaux usuels. . . . .	180
V. — aux métaux. . . . .	215
VI. — à la céramique, à la verrerie et à la miroiterie. . . . .	249
VII. — aux étoffes de vêtements et d'usage domestique. . . . .	298
VIII. — aux articles divers. . . . .	341
IX. — à l'enseignement et à la vulgarisation. . . . .	370
Distribution des récompenses. . . . .	385
Conclusion. . . . .	419

---

## NOMS ET ADRESSES DES EXPOSANTS

---

### **Art appliqué à la décoration de l'habitation**

**ABEL TRINOCQ**, rue des Marais-Saint-Martin, 27.  
**ALLONGÉ**, rue Séguier, 12.  
**ASTOUD TROLLEY**, rue de Vaugirard, 64.  
**BACH ET C°**, faubourg Saint-Denis, 99.  
**BARBIER**, boulevard Montparnasse, 159.  
**BARYE**, quai des Célestins, 10.  
**BERGER**, rue de Lesdiguières, 5.  
**BESSIÈRES**, faubourg Poissonnière, 161.  
**PAUL BITTERLIN**, rue de l'Université, 123.  
**BODART**, faubourg Poissonnière, 193.  
**BOILEAU**, rue de Sèvres, 41.  
**BOSQUIER**, rue Rochechouart, 31.  
**BRISSON**, rue du Marché-Sainte-Catherine, 4.  
**BROSSARD**, petite-rue Saint-Pierre, 10.  
**BROUTY**, rue de Trévise, 42.  
**BRUNNER**, rue de la Harpe, 40.  
**BUHOT**, rue Neuve-Popincourt, 11.  
**CARRIER-BELLEUSE**, rue de La Tour-d'Auvergne, 13.  
**CHENILLION**, rue Notre-Dame-des-Champs, 24.  
**CHERET**, avenue de Ségur, 39.

CHIRAT, rue d'Enghien, 16.  
CHOISELAT, rue de La Tour-d'Auvergne, 10.  
CLÉRY, rue du Cherche-Midi, 53.  
COLIBERT, rue du Faubourg-Montmartre, 4.  
COLLETTE, à Arras (Pas-de-Calais).  
CORNU, rue Popincourt, 29.  
COUSSEDIÈRE, rue Geoffroy-Marie, 11.  
COUTURIER, rue de l'Arc, à Châlons-sur-Saône.  
DE LAERE, rue de Richelieu, 18.  
DESMAREST, rue du Temple, 217.  
DOPTER, rue Madame, 29.  
DORLÉANS, rue du Landy, à Clichy.  
DUBOIS (Jules), avenue de Sécur, 53.  
DUBREUIL, rue Charles V, 11.  
DUPILLE, passage d'Angoulême, 22.  
DURENNE, rue de la Verrerie, 30.  
ESCALIER (M<sup>me</sup>), boulevard Saint-Michel, 103.  
FARAONI, rue Véron, 29, à Montmartre.  
FAVERJON, boulevard d'Enfer, 43.  
FÉLON, rue de Rennes, 48.  
GAMBETTE, rue Vivienne, 14.  
GARY, à Montmorency (Seine-et-Oise).  
GOSSIN FRÈRES, rue de la Roquette, 57.  
GOURDEL, avenue de Sécur, 35.  
GRAVIER, boulevard Saint-Germain, 40.  
GUILLEMIN, rue Saint-Gilles, 16.  
HABERT, r<sup>e</sup> Richer, 26.  
HEREIN, rue du Harlay (Marais), 3.  
HERMANN, rue de Charenton, 92.  
HOREAU, rue du Faubourg-Montmartre, 4.  
HUBY, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 115.  
JACCOUX ET FILS, rue Richer, 20.  
JACQUEMIN, rue du Château-d'Eau, 49.  
LARAUDIE, rue Horace-Vernet, 37.  
LEFEBVRE, rue du Cherche-Midi, 102.  
LEGEND, rue Bourbon, 15.  
LERICHE, à Charleville (Ardennes).  
LOUVET, boulevard de Grenelle, 11.  
MALVAL,  
MARECHAL, à Metz (Moselle).  
MASSEANO, rue du Faubourg-Montmartre, 22.  
MASSON, rue Culture Sainte-Catherine, 32.  
MÉRY, à Bougival (Seine-et-Oise).  
MITAINE, rue Oberkampf, 84.

OTTIN, rue Vincent-Compoint, 9, Montmartre.  
PARMENTIER, rue Notre-Dame-des-Champs, 54.  
PELLETIER, à l'Etang-la-Ville (près Saint-Germain-en-Laye).  
PELTIER, rue du Bac, passage Sainte-Marie, 5.  
PEREZ, rue Olivier, 12.  
REIGNIER, Ecole impériale de Lyon.  
REVEL, boulevard, Saint-Michel, 39.  
ROBERTS, rue de Chanaleilles, 15.  
ROY, avenue de la Grande-Armée, 48.  
SALMSON, chemin de Ronde, barrière Rochechouart, 5.  
SCRIBE, rue du Chemin-de-Fer, à Plaisance.  
SÉGUIN, rue de Rennes, 7.  
SOUPLET, rue Ferdinand, 22, aux Ternes.  
STADTLER, rue de l'Abbaye, 46, Montmartre.  
VALADON, rue Duroc, 13.  
VAN-CLEEF, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.  
VERANY, boulevard Denain, 7.  
WANDENBERG, rue Neuve-Saint-Augustin; 42.

---

**Art appliqué à la tenture de l'habitation**

ALLARD, avenue de Clichy, 116.  
BARBIER, rue du Château-d'Eau, 64.  
BRAQUENIÈ, rue Vivienne, 16.  
CARON, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 89.  
COUSSEDIÈRE, rue Neuve-de-la-Goutte-d'Or, 12.  
DELAHAYE, rue du Faubourg Saint-Antoine, 50.  
DURAND, rue Romarin, 31, à Lyon.  
DUVAL frères, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 66.  
NAZOSKI, rue Lafayette, 186.  
REBORY, rue des Tournelles, 20.  
REQUILLART, ROUSSEL et CHOCQUEEL, r. Vivienne, 18 et 20.  
SAULIÈRE (veuve), rue des Lions-Saint-Paul, 10.

TURQUETIL et MALZARD, boulevard du Prince-Eugène, 208.  
WALMEZ, DUBOUX et DAGER, place des Victoires, 8.

---

**Art appliqué au mobilier**

AUBOUE (Adrien), rue Saint-Gilles, 12.  
BAUD, rue Jarente, 4.  
BIBERON, rue de la Cerisaie, 22.  
BRENET, rue du Faubourg-Montmartre, 75.  
BRUN (veuve), boulevard de Strasbourg, 39.  
CARAUSSE, chaussée Ménilmontant, 95.  
CHAIX, place de la Bastille, 12.  
DEBAIN, place Lafayette, 116 et 118.  
DECLERCQ, petite rue Saint-Pierre, 4.  
DESHAYES, rue du Faubourg Saint-Antoine, 93.  
DETIR, rue des Ecluses-Saint-Martin, 38.  
GALLAIS, impasse Saint-Sébastien, 8 et 10.  
GAUDRAY, rue du Temple, 191.  
GAUTROT, rue Saint-Louis, 60.  
GAVIOLI, rue de Citeau, 3.  
GIESENDORF, rue Amelot, 70.  
GREBER, route de Calais, 17 (Beauvais).  
GROS, rue Beaubreuil, 23.  
GUilmard, rue de Lancrey, 2.  
HUNTINGER, rue Keller, 5.  
JEANSELME FILS ET GODIN, rue du Harlay au Marais, 7 et 9.  
KRIEGER, RACAUT, SUCC., Faubourg-Saint-Antoine, 76.  
LACAPE, rue Neuve-des-Capucines, 3.  
LACROIX, rue Massillon, 4.  
LANNEAU, rue Saint-Ambroise, 9.  
LEMAIGRE, rue Royale Saint-Antoine, 14.  
LE METAIS, rue du Roi Doré, 5.  
LEMOINE, rue des Tournelles, 17.  
LEROUX, rue Montmartre, 80.

MAZAROZ-RIBAILLER, boulevard des Filles-du-Calvaire, 20.  
MERCIER, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 100.  
MUNTZ, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 33.  
NEUMAYER, rue Hoche, 14, à Versailles.  
PAGNY, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 99.  
PETIT MICHEL, avenue de Breteuil, 48.  
PIRET, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 56.  
PRIGNOT, rue Bochecourt, 70.  
RENOUVIN, rue Bonaparte, 26.  
ROUX ET COMP., rue du Harlay, au Marais, 3 et 5.  
SAUVREZY, rue du Faubourg Saint-Antoine, 97.  
STOLTZ ET FILS, avenue de Saxe, 33.  
TAHAN, rue de la Paix, 34.  
TURNER FRANCOLIN, rue Saint-Claude, au Marais, 24.  
VILLENEUVE, rue Fessart, 28, Belleville.  
WALKER, rue de la Paix, 25.

---

Art appliqué aux métaux usuels

ANQUETIN, rue Neuve-Saint-Eustache, 45.  
BERNARD, rue Charlot, 52.  
BERTRAND ET SUBBINGER, rue du Perche, 11.  
CORNU (Eugène), boulevard des Italiens, 24.  
DELESALLE, boulevard du Temple, 41.  
DIETSCH, rue Vieille-du-Temple, 42.  
DUVAL, rue Saint-Sébastien, 39.  
DUVEAU, rue Culture-Sainte-Catherine, 26.  
FARCOT, rue des Trois-Bornes, 39.  
FERNBACH, rue Mayet, 10.  
GAILLOT, rue du Grand Prieuré, 14.  
GARNIER FRÈRES, rue Saint-Maur, 54.  
GRANGER, rue Beaubourg, 42.  
GRIVOT, rue Saintonge, 51.  
GROSSET, rue Saint-Gilles, 40.

HENRY, place du Trône, 26.  
HINGRE, rue de Buffon, 33.  
KLAGMANN, rue de l'Écluse, 6, à Batignolles.  
LE GOST, rue des Trois Pavillons, 8.  
LEHARIVEL-DUROCHER, rue du Regard, 6.  
LÉONARD, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 218.  
LEROLLE, rue de la Chaussée-des-Minimes, 3.  
LIONNET frères, rue de la Verrerie, 54.  
MOREAU-VAUTHIER, rue Notre-Dame-des-Champs, 70.  
MURÉ, rue du Faubourg Montmartre, 75.  
PASCAL ET SAPY, quai Bourbon, 2.  
PAUTROT, rue Saintonge, 65.  
PICKARD ET D'HERTMANNI, rue du Pont-aux-Choux, 17.  
PRÉAULT.  
RENAULD, rue des Tournelles, 50.  
RHÔNE, rue de Bretagne, 67.  
RIGOLET, rue Oberkampf, 7, cité Crussol.  
ROBILLARD, rue Montmorency, 44.  
SCHLOSSMACHER et c<sup>e</sup>, rue Béranger, 49.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PHOTOSCULPTURE, avenue Wagram, 42.  
TERRIEN, rue Beaurepaire, 8.  
VAN-MONS, rue du Harlay (Marais), 41.  
VÉTU, quai Jemmiges, 158.  
VIOT et c<sup>e</sup>, boulevard des Italiens, 24.  
WAGNER PÈRE ET FILS, rue de Crussol, 14.

---

**Art appliqué aux Métaux et Matières de prix**

BARBET, passage du Jeu-de-Boules, 2.  
DUVAL (Félix), boulevard des Italiens, 5.  
FANNIÈRE FRÈRES, rue de Vaugirard, 61.  
FOCHEUX, rue Zacharie, 14.  
FROMENT-MEGRICE, rue Saint-Honoré, 372.

**GEFFROY**, rue du Bouloï, 10.  
**HENG** (Victor), rue d'Aboukir, 7.  
**JARDIN-BLANCOUD**, place Dauphine, 17.  
**LASSALLE** et C<sup>°</sup>, rue Louis-le-Grand, 37.  
**MARREL AINÉ ET FILS**, boulevard de la Madeleine, 21.  
**MASSON**, rue de Courcelles, 53, à Levallois.  
**MOREAU**, rue Marcadet, 96, à Montmartre.  
**PHILIPPE** (Emile), rue du Renard-Saint-Sauveur, 8.  
**POIRET**, rue des Dames, 24 (aux Ternes).  
**REVERCHON**, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 191.  
**RUDOLPHI PÈRE ET FILS**, boulevard de Neuilly, 87, place Wagram, 4.  
**VEYRAT**, rue du Château-d'Eau, 31.

— 428 —

**Art appliqué à la Céramique et à la Verrerie**

**BARBIZET**, place du Trône, 17.  
**BAUD**, rue du Marché, 13, à Neuilly.  
**BAY**, rue de Lafayette, 126.  
**BÉDIER**, rue de Montmorency, 36.  
**BOSSÉ** (M<sup>me</sup>), rue des Fossés-Saint-Jacques, 43.  
**BOULENGER**, à Auteuil (Oise).  
**BOUQUET** (Michel), place Pigale, 1.  
**BRIANCHON** (Jules), rue Fénelon, 7.  
**BUQUET**, rue de Buci, 43.  
**BENIGNA DE CALLIAS** (M<sup>me</sup>), rue Balzac, 9.  
**DE CALLIAS** (Horace), rue Balzac, 9.  
**CHABERT**, rue Feydeau, 4.  
**CHAMPIGNEULE**, à Metz (Moselle).  
**DECK**, boulevard Saint-Jacques, 46.  
**DE RAEMAKER**, cour du Commerce, 2, au Temple.  
**DESSIRIER**, route de la Reine, 142, à Bonnouze-sur-Seine.  
**DEVERS**, avenue de la Santé, 44 (route d'Orléans).  
**DURANT** (Marie), rue Clausel, 6.

FALOUR, rue Saint-Georges, 31.  
FICQUENET, Grande-Rue, 90, à Sèvres.  
GENEVOIX, rue Bonaparte, 48.  
GENLIS ET RHUDARDT, rue Saint-Maur-Popincourt, 189.  
GOUVRION, rue du Buisson-Saint-Louis, 25.  
GUILLEMOT, rue des Vinaigriers, 10.  
HOURY (Jules), boulevard de Strasbourg, 37.  
JEAN (Auguste), rue d'Assas, 32, boulevard Malesherbes, 39.  
LAURIN, à Bourg-la-Reine.  
LEVY et COMP., rue Vieille-du-Temple, 128.  
LONGUET, à Gambais, (Seine-et Oise).  
MACÉ, rue Boileau, 21, à Auteuil.  
MAILLOT (M<sup>me</sup>), rue Violet, 59, à Grenelle.  
MAUSSION (M<sup>me</sup>), rue des Bons-Enfants, 24.  
MÉRY (M<sup>me</sup>), rue Blanche, 44.  
MOIRAND (M<sup>me</sup>), rue du Marché, 21, à Grenelle.  
MONESTROL, marquis d'Esquille, à Rungis, (Seine).  
MONTPELLIER (M<sup>me</sup>), rue Basse-du-Rempart.  
PEIGNOT (M<sup>me</sup>), rue de l'Ouest, 98.  
PENET, à Sèvres, place Impériale.  
POPELIN (Claudius), rue de Tehéran, 5.  
PULL, grande-rue de Vaugirard, 244.  
ROUSSEAU, rue des Ecoles, 66.  
ROUSSEAU (Eugène), rue Coquillère, 41.  
SOLON, rue Petrelle.  
TOSTAIN, galerie de la Madeleine.

— — — — —

**Art appliqu  aux  toffes et V tements  
d'usage domestique**

GONELLE FR RES, rue du Mail, 6.  
LEF BURE ET FILS, rue de Cl ry, 42.  
LECOQ ET GRUY R, rue Montmartre, 131.  
MEUNIER et COMP., boulevard des Capucines, 6.

POTTIER (M<sup>me</sup>), rue de Cléry, 25.  
ROUSSEL (Alcide), rue de Cléry, 42.  
SAJOU, rue de Rambuteau, 52.  
VAILLANT, rue Saint-Sauveur, 52.  
PINEL DE GRANDCHAMP, boulevard de Strasbourg, 66.

---

**Art appliqu  aux Articles Divers**

ARMAND, rue de Paris, 61, Belleville.  
BEAUDOIRE-LEROUX, rue Chapon, 21.  
BENEZIT (M<sup>me</sup>), rue du Bac, 42.  
CHARCOT, avenue d'Eylau, 84.  
CHARTRAIN, boulevard de Sébastopol, 97.  
CLERGET, rue de l'Ecole de Médecine.  
CORNE, rue Saint-Guillaume, 8.  
DAMERON, rue Malar, 3, quai d'Orsay.  
DE LAERE, rue de Richelieu, 48.  
EVERICKX, rue de Choiseul, 23.  
FAYET, rue du Grand-Chantier, 4.  
FERRAND, rue du Havre, 41.  
GARNIER, boulevard Saint-Michel, 413.  
HAARHAUS, rue Palestro, 1.  
HENNING, quai de Billy, 54.  
KELLNER, boulevard Haussmann, 71.  
LAINE, rue Saintonge, 11.  
L'HÉRITIER, rue Alibouy, 14.  
MALIDOR, rue Neuve-Saint-Augustin, 31.  
MARMUSE, rue du Bac, 26.  
MARTY, rue Dupin, 5.  
PAILLARD, rue de Richelieu, 97, passage des Princes.  
PENAND, rue de l'Arbre Sec, 60.  
PETIAU, rue Saint-André-des-Arts, 56.  
PITOLET (M<sup>me</sup>), passage Chausson, 9 bis.  
RAIMOND, rue du Faubourg-Saint-Martin, 59.

RAVENET, rue Saint-Denis, 366.  
SAUNIER, rue Meslay, 61.  
SCHIERTZ, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 21.  
THOUROUDE, boulevard Pigale, 36.  
TOURNIER, rue de Tracy, 5.  
VIÉE (Mme), rue Grenelle-Saint-Germain, 5.

---

**Art appliqué à l'Enseignement et à la  
Vulgarisation**

BERNOS, cours de Vincennes, 74, Saint-Mandé.  
BLAISE, rue de la Tombe Issoire, passage Gourdon.  
BOËRINGER, place de l'Observatoire, boulevard Montparnasse, 142.  
BOUASSE-LEBEL, rue Saint-Sulpice, 29.  
BRAUN, à Dornac, Haut-Rhin.  
BURCK, rue Soufflot, 5.  
CHAUMONT, rue Domat, 28.  
CHEVALIER, passage Bourg-l'Abbé, escalier C.  
CURMER, rue de Richelieu, 47.  
DAGRON, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66.  
DALLEMAGNE, avenue de Séur, 9.  
DELARUE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 48.  
DOPTER (Mlle), rue Madame, 29.  
DUSACQ, boulevard Poissonnière, 10.  
GASTÉ, faubourg Saint-Denis, 162.  
GAZETTE DES BEAUX ARTS, rue Vivienne, 55.  
GIRARD, rue Louis-Philippe, à Neuilly.  
GUITOT, à Chaumont, Haute-Marne.  
HANGARD-MAUGÉ, rue Honoré Chevalier, 5.  
IAGER, rue Behomme, 4, à Montmartre.  
JAILLY, rue Oberkampf, 7.  
LAMBERT-THIBOUST, rue Notre-Dame-des-Champs, 50.  
LATOISON DUVAL, à Laguy (Seine-et-Marne).

LAVAUD, rue des Filles-du-Calvaire, 17.  
LEROUX, rue du Roi-de-Sicile, 62.  
LEROY, rue Saint-Lazare, 134.  
LÉVY, rue de Seine, 29.  
LIÈVRE, boulevard Saint-Martin.  
LUNDY, rue Sainte-Anne, 23.  
MARLÉ, boulevard Saint-Martin, 29.  
MARLIER, avenue de la Procession, 27, au Raincy.  
MOULIN, rue Saint-Antoine, 90.  
MULNIER, boulevard des Italiens, 25.  
OPPERMANN, rue des Beaux-Arts, 11.  
PÉGUÈNOT, rue des Acacias, 37, à Montmartre.  
PIGAL, rue du Faubourg-Poissonnière, 158.  
QUETIN, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 55.  
RABINO, rue de Charenton, 91.  
RIESTER, rue Saint-Antoine, 222.  
VADOT, rue des Filles-du-Calvaire 23.  
ZINK, rue Sainte-Elisabeth, 14.

---